DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12607 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – DIMANCHE 11-LUNDI 12 AOUT 1985

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement veut aller vite

Députés et sénateurs sont de retour, les premiers dès le lundi 12 août, pour décider d'une nouvelle répartition numérique des membres des futurs conseils de région de Nouvelle-Calédonie. Session extraordinaire oblige. Ainsi en a décidé le président de la République, après la décision du Conseil constitutionnel qui annulait la première répartition.

Faire vite : telle est, à l'évidence, la préoccupation, pour ne pas dire l'obsession, du pouvoir. Des élections par trop retardées en Nouvelle-Calédonie, alors qu'une autre échéance, mars 1986, se rapproche implacablement, le mettraient dans une situation délicate.

De plus, la rentrée est proche, avec son habituel cortège de menaces et de moments difficiles. Un budget, indigeste s'il en fut, va bientôt occuper le devant de la scène. Même le prochain congrès du Parti socialiste peut être considéré comme un point d'interrogation, un sujet de perplexité.

Cela fait beaucoup. Trop pour risquer d'avoir à traîner par surcroît un boulet qui ne s'est déjà que trop alourdi au fil des mois. De là, la nécessité pour le pouvoir de sauter au plus vite l'obstacle dressé par le Conseil constitutionnel. Ne serait-ce que pour mieux apercevoir les autres. En Nouvelle-Calédonie et ailleurs, ils ne manqueront pas. C'est la seule certitude.

M. K.

(Lire nos informations page 7.)

L'apartheid en Afrique du Sud : Pretoria prêt à lâcher du lest ?

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a terminé, vendredi 9 août à Francfort, la visite surprise de deux jours qu'il a faite en Europe pour rectifier « l'image déformée de la situation en République sud-africaine qui est présentée en Occident ». « J'ai offert au gouvernement allemand de venir s'informer sur place », a-t-il dit, après un entretien avec le directeur du département politique du ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Il avait également rencontré le sous-secrétaire adjoint au Foreign Office à Vienne, mais il ne s'est pas rendu à Londres.

On attend que le président, M. Pieter Botha, annonce, jeudi 15 août, quelques-unes des réformes qu'il avait promises lors du discours d'ouverture du Parlement le 25 janvier dernier (« le Monde » daté 27-28 janvier), mais qui sont restées jusqu'à maintenant sans suite. Ces réformes concernaient la citoyenneté et le droit de circulation pour les Noirs.

Les Noirs, qui sont actuellement rattachés d'autorité à un homeland, pourraient bénéficier aussi de la citoyenneté sud-africaine. D'autre part, la loi contestant leur liberté d'aller et venir pourrait être amendée.

De notre correspondant

Johannesburg. – La situation était toujours très tendue samedi 10 août dans les faubourgs de Durban, où le dernier bilan des émeutes dépasse les 50 morts. Les forces de sécurité, armée et police, paraissent contrôler les cités noires, mais les risques existent d'une reprise des émeutes et d'une extension de celles-ci à d'autres *townships*. Des comités de vigilance se sont constitués pour protéger certains quartiers et notamment les magasins indiens. La vague de violences a touché la cité indienne de Phoenix, où une dizaine de bâtiments ont été la proie des flammes. Cependant, la tendance paraît maintenant être à l'accalmie.

Selon plusieurs témoignages, les heurts qui se sont produits mercredi soir entre des militants du premier ministre du Zululand, M. Gatsha Buthelezi, et les participants à une réunion à la mémoire de Victoria Mxenge, l'avocate assassinée, à Umlazi, ont fait près d'une quinzaine de victimes. La presque totalité des autres décès seraient dus à l'intervention de la police. Un seul Indien a péri dans cette nouvelle tourmente, qui est présentée par les milieux officiels comme un affrontement interracial entre les communautés noire et indienne.

Un nouvel épisode d'une rivalité ethnique trente-six ans après les affrontements qui, en 1949, avaient causé la mort de 147 personnes et fait 1 078 blessés. Les Indiens, principalement installés dans la province du Natal (ils sont près de 900 000 en Afrique du Sud), ont toujours craint les Zoulous, qui les considèrent comme des étrangers dont ils jalousent la réussite sociale, le plus souvent grâce au commerce. Ils forment une communauté d'autant plus soudée qu'ils sont peu nombreux face à l'énorme majorité noire. Les héritiers des *coolies* transportés par les colons anglais pour venir travailler dans les champs de canne à sucre sont d'autre part accusés d'être les collaborateurs du pouvoir blanc.

Néanmoins, les frictions entre les deux communautés sont rares, et deux des principales organisations de cette minorité ethnique, le Congrès indien du Natal et le Congrès indien du Transvaal, font partie du Front démocratique uni (UDF). Elles ont joué un rôle important dans la contestation du régime de l'apartheid et continuent de le faire malgré la répression qui a conduit nombre de leurs leaders en prison, notamment la petite-fille du mahatma Gandhi. D'ailleurs, M. Amichand Rajbansi, président du conseil des ministres de la chambre des délégués au Parlement, a reconnu que « *les relations avec les Noirs sont bonnes et continueront de le rester* ». Réduire à un antagonisme racial les violences de ces derniers jours serait donc quelque peu simpliste.

Les événements de Durban sont du pain béni pour le gouvernement, et les médias sud-africains braquent le projecteur sur les victimes indiennes, certains accusant l'UDF d'être à l'origine des troubles. Cette organisation a fait remarquer que les Noirs étaient aussi venus en aide aux Indiens pendant les émeutes. M. Murhy Morobe, porte-parole du mouvement, a précisé que la cité d'Inanda, vaste *township* aux allures de bidonville aux portes de Durban, est peuplée d'Indiens et de Noirs, et que ceux-ci ont toujours vécu en bonne intelligence. La colère des Noirs, si elle a pris pour cible la communauté indienne, a été dirigée contre leurs biens plutôt que contre les personnes, contre les commerces plutôt que contre les individus. Telle est la véritable dynamique de cette révolte, amplifiée par des éléments incontrôlés qui font très rapidement basculer les revendications politiques du départ en jeu de massacre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire nos informations page 3.)

Liés à la DGSE, les deux « Suisses » surveillaient le navire de Greenpeace

Les services spéciaux français s'intéressaient de près à la mission du « Rainbow-Warrior ». Deux agents liés à la direction générale de la sûreté extérieure (DGSE) avaient été dépêchés de Paris en Nouvelle-Zélande pour surveiller les militants de Greenpeace mobilisés contre les essais nucléaires français dans le Pacifique sud.

Ces deux agents, arrêtés en Nouvelle-Zélande sous la fausse identité d'Alain-Jacques et Sylvie-Claire Turenge, ne dépendraient pas nécessairement de la DGSE. Selon une hypothèse plus vraisemblable, ils étaient placés sous l'autorité du secrétariat général de la défense nationale ou de la direction des centres d'expérimentation nucléaires. Cependant des liens opérationnels avaient probablement été noués à Wellington avec les « correspondants » locaux de la DGSE, ce qui ne signifie pas qu'ils aient été mêlés à l'attentat.

Si cette hypothèse est la bonne, cela expliquerait pourquoi M. David Lange, le premier ministre néo-zélandais a affirmé, vendredi 9 août, qu'il ne portait pas d'accusation contre le gouvernement français et que Wellington se félicite de la bonne volonté de Paris à faire la lumière sur cette affaire.

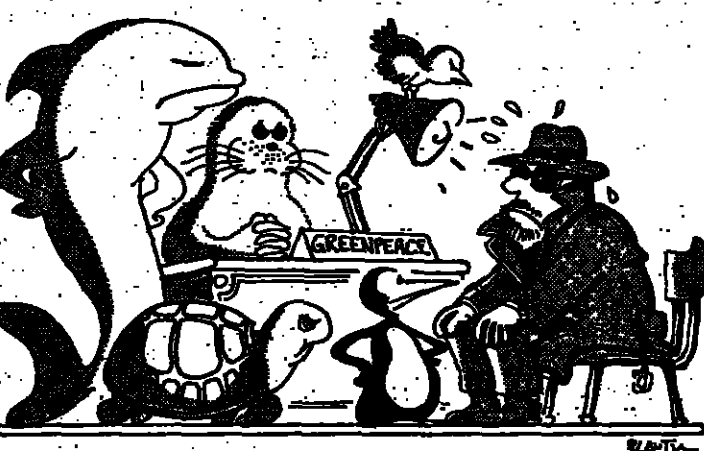
Vraies et fausses « barbouzes »

L'ennui, dans les services secrets, c'est précisément qu'ils sont secrets. A l'exception du « Secret Service » américain, dont les membres, la main droite sous l'épaule gauche, veillent, très ouvertement et avec plus ou moins de bonheur, sur la vie des présidents des Etats-Unis.

Le secret, bien sûr, implique l'illégalité – à l'étranger en principe – et des risques dans nombre de cas, qu'il ne faut, sur la foi des romans et des films, ni exagérer ni sous-estimer. Mais, surtout, le type d'action clandestine qu'il implique rend fort difficile le contrôle des exécutants. D'où divers embrouillaminis, bavures non revendiquées, compromissions involontaires, et confessions dangereuses. Le public, en effet, a fini par baptiser barbouzes des personnages de statuts forts divers, au grand déplaisir des spécialistes, officiels du renseignement et de l'action. A quoi s'ajoute une solide rancœur contre celui qui popularisa le terme dans une cinquantaine de romans de la « Série noire », Dominique Ponchardier, *alias* Antoine Dominique, ex-barbouze lui-même, qui finit sa carrière active comme ambassadeur de France en Bolivie, haut commissaire à Djibouti, puis président des Comptoirs français du développement des textiles.

Il y a, en effet, les vrais agents de renseignement et d'action, les « vrais faux » et les faux tout court. Les vrais sont des fonctionnaires régulièrement appointés, les « vrais faux » travaillent souvent pour les premiers, les faux se servant du secret pour mener à bien des affaires personnelles généralement fructueuses. Classification simple en apparence seulement, les vrais pouvant, selon l'époque et les circonstances, entrer dans diverses catégories.

De tout temps, les services spéciaux ont dû, pour se dissimuler, utiliser des personnages – le dramaturge anglais du seizième siècle Christopher Marlowe, par exemple, – dont la situation marginale était propice à l'obscurité.



Il en est de tout genre. Vient en tête l'« honorable correspondant », non rétribué, qui agit par patriotisme et n'en rend pas moins des services éminents. M. Pierre Marion, qui fut, de juin 1981 à novembre 1982, directeur général du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), rebaptisé sous son règne Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), fût dans ce cas lorsqu'il occupa d'importantes fonctions à Air France.

Apparaissent également des personnalités au rôle aussi important que mal défini sur le plan international, tel Mᵉ Violet, qui intervint dans l'affaire des « avions renifleurs ».

Autre catégorie : les anciens du service qui se sont reclassés ailleurs. Tel fut le cas, hautement démenti à Libreville, du « colonel Borgeaud », ancien officier de renseignement français devenu conseiller technique du président du Gabon, M. Omar Bongo, et resté correspondant du SDECE. Il organisa, en 1977, une tentative de coup d'Etat infructueuse au Bénin. Avait-il prévenu Paris ? Il semble bien que non, mais il fut difficile d'en convaincre Cotonou.

Il existe aussi, lorsqu'on s'enfonce plus profondément dans la zone d'ambiguïté, une grande variété d'hommes de mains, qui va des mercenaires aux truands. Parmi les premiers, figure notamment le « colonel » Bob Denard, ancien quartier-maître de la marine française, rendu célèbre par ses aventures et ses mésaventures en Afrique, et ses coups de force aux Comores. Il n'a jamais cité ses commanditaires. Le métier est, à vrai dire, rendu difficile par l'extrême diversité des « qualités professionnelles » des mercenaires, souvent fort médiocres.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 7.)

LA FIN DU SOMMET ARABE DE CASABLANCA

Un consensus de façade

De notre envoyé spécial

Casablanca. – Le sommet arabe extraordinaire de Casablanca a clôturé ses travaux, vendredi après-midi 9 août, en adoptant une série de résolutions prudentes qui, en fin de compte, ne satisferont aucune des parties en présence. La démarche la plus constructive décidée par les seize Etats qui ont participé au sommet semble être la création de deux commissions qui auront la redoutable tâche de régler les différends entre la Jordanie et la Syrie, l'Irak et la Syrie, l'Irak et la Libye, et entre cette dernière et l'OLP.

Il apparaît cependant que les délégués arabes ont jugé le « divorce » entre l'OLP et la Syrie irréversible, puisque aucune commission n'a été créée pour tenter de régler ce problème, qui constitue la principale faille au sein du monde arabe et celle qui est pratiquement à l'origine de toutes les divergences interarabes. Autre oubli de taille : rien ne sera fait pour l'instant pour mettre fin à l'exclusion de l'Egypte, l'Etat arabe le plus important, du point de vue politique et démographique, de la Ligue arabe. Le Caire demeure donc toujours « puni » pour avoir signé les accords de Camp David, bien que la Conférence islamique l'ait absous en janvier 1984 en le réintégrant en son sein, et que la Jordanie ait rétabli ses relations diplomatiques avec elle en septembre 1985.

Sur le problème tant controversé de l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier, la conférence arabe a été d'une *extrême prudence et a élaboré* une formule de compromis boiteuse, qui permet aux différents protagonistes de ne pas perdre la face, mais sans donner au roi Hussein de Jordanie et à M. Yasser Arafat un blanc-seing officiel. En effet, le communiqué final du sommet se contente de « *prendre acte* » de l'accord du 11 février, en indiquant que la conférence a « *enregistré avec considération les explications qui lui ont été fournies par le roi Hussein et M. Yasser Arafat, qui ont estimé que l'action jordano-palestinienne est conforme aux résolutions du sommet arabe de Fès de 1982* ». Le communiqué concède, en outre, que l'accord d'Amman est « *de nature à contribuer à la réalisation du projet de paix arabe pour un règlement de paix juste et global, garantissant le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, dont Al Qods* [Jérusalem] ».

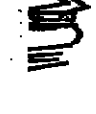
En somme, les efforts de paix du souverain hachémite et du président de l'OLP sont jugés méritoires, mais l'accord d'Amman n'est pas approuvé officiellement « noir sur blanc », ainsi que l'avait réclamé le roi Hussein jeudi soir au cours d'une plaidoirie passionnée prononcée à huis clos. Celle-ci répondait vraisemblablement à l'intervention du représentant de Koweït, un Etat pourtant modéré, qui souhaitait que le communiqué souligne que l'accord d'Amman contredit le plan de Fès, qui prévoit « *la création d'un Etat palestinien indépendant* », alors que cet accord ne parle que d'une confédération jordano-palestinienne. On est donc loin du feu vert que M. Arafat et le roi Hussein réclamaient à leurs pairs afin de pouvoir poursuivre le mécanisme de négociation déclenché par l'accord d'Amman sans faire l'objet de critiques de la part de leurs détracteurs, qui ne font pas tous partie du Front de la fermeté.

En convoquant, le 28 juillet dernier, le sommet arabe de Casablanca, le roi Hassan II du Maroc *avait laissé entendre qu'il était* favorable à l'accord d'Amman et avait indiqué que lui-même allait soulever la question de l'initiative jordano-palestinienne. Apparemment, le souverain chérifien a changé d'avis, après la défection du roi Fahd d'Arabie saoudite, qui, par son absence, a fait savoir clairement qu'il ne souhaitait pas engager une épreuve de force contre Damas, pour qui l'accord d'Amman est synonyme de « *capitulation devant les Etats-Unis et Israël* » et a pour objectif de « *donner le coup d'envoi au dernier épisode des accords de Camp David* ».

Le souverain wahabite ne souhaite en effet à aucun prix avaliser une quelconque stratégie qui serait susceptible d'accentuer l'isolement de Damas. Cela explique la nature conciliante des résolutions du sommet de Casablanca, qui a soigneusement écarté toute formulation qui aurait pu creuser davantage le fossé entre une majorité et une minorité au sein du monde arabe.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)





Dates

RENDEZ-VOUS

Samedi 10 août. – *Cameroun :* voyage du pape (jusqu'au 14).

Dimanche 11 août. – *Irlande du Nord :* manifestation pro-républicaine à Belfast.

Mercredi 14 août. – *Centrafrique :* visite du pape ; *Zaïre :* voyage du pape (jusqu'au 16).

Jeudi 15 août. – *Tanzanie :* désignation du successeur du président Nyerere.

Vendredi 16 août. – *Iran :* élections ; *Kenya :* visite du pape qui clôt le Congrès eucharistique (jusqu'au 19).

Lundi 19 août. – *Maroc :* visite du pape.

SPORTS

Dimanche 11 août. – *Natation :* fin des championnats d'Europe à Sofia ; *ULM :* championnats du monde à Millau (jusqu'au 18).

Mercredi 14 août. – *Natation :* championnats de France à Dunkerque (jusqu'au 18).

Jeudi 15 août. – *Canoë-kayak :* championnats du monde de course en ligne à Malines (Belgique) (jusqu'au 18).

Vendredi 16 août. – *Football :* championnat de France (septième journée).

Samedi 17 août. – *Athlétisme :* coupe d'Europe des nations à Moscou (jusqu'au 18) ; *automobile :* Grand Prix d'Autriche de formule I à Zeltvag.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A SOIXANTE-CINQ ANS, LE « MIRACLE DE LA VISTULE »

Pilsudski bat l'armée rouge devant Varsovie

Il y a soixante-cinq ans, la victoire remportée par les troupes du général Pilsudski autour de Varsovie permit de rejeter l'armée rouge vers l'est, évitant ainsi la « bolchévisation » de la jeune République polonaise. Le « miracle de la Vistule » du 15 août 1920 fait date dans l'histoire millénaire du pays. Pour les Polonais, cette victoire inespérée remportée sur les envahisseurs est un nouveau miracle.

Les combattants polonais qui réussissent à stopper l'offensive russe sur la Vistule sont aidés par des Français appartenant à la mission militaire. Parmi les membres de celle-ci, un capitaine de trente ans : Charles de Gaulle.

Rentré de captivité en 1918, envoyé au stage de perfectionnement pour officiers organisé à l'école de Saint-Maixent, ce jeune officier – que Jean Lacouture décrit ainsi : *« Bâti pour la lutte et le débat, longue silhouette de grenadier botté, regard dur, maigreur de loup »* – entend traiter de la création d'une mission d'instruction auprès de l'armée polonaise.

La « ligne Curzon »

Lorsqu'il arrive en mai 1919 au camp de Rembertow, à une quinzaine de kilomètres de Varsovie, où il est chargé d'enseigner la tactique d'infanterie, la Pologne est depuis longtemps en ébullition.

Certes, la Russie, désormais soviétique, reconnaît l'indépendance de la nouvelle République, officiellement proclamée le 7 octobre 1918. Il existe, cependant, un grave désaccord entre Alliés autour de la fixation des frontières de la Pologne – partagée depuis la fin du dix-huitième siècle entre ses trois voisins. Au départ, on parle de la création d'un Etat *« avec des populations indiscutablement polonaises et un libre et sûr accès à la mer »* (conformément au point XIII du président Wilson), mais le symbole vivant de l'indépendance, Joseph Pilsudski, soutenu par l'immense majorité de ses compatriotes, espère un règlement beaucoup plus favorable.

Les combats se poursuivent avec les bolcheviks affaiblis par les péripéties de la guerre civile. Une commission internationale, préoccupée du prolongement du conflit meurtrier, invite en vain les belligérants à conclure un armistice ; les forces polonaises, galvanisées par quelques succès, continuent leur offensive et pénètrent en Ukraine.


Le maréchal Josef Pilsudski après le coup d'Etat militaire de mai 1926. (D.R.)

De leur côté, les Alliés veulent limiter le territoire de la nouvelle République aux seules régions purement polonaises. Plus tard, le ministre britannique des affaires étrangères donnera son nom à cette « ligne Curzon » dont il sera beaucoup question, par la suite, dans l'actualité internationale.

A la fin de l'année 1919, la Russie propose à la Pologne l'ouverture des pourparlers de paix sur la base du statu quo, pourtant défavorable à Moscou, compte tenu de l'avance des Polonais sur le terrain. Pilsudski et les siens, vraisemblablement encouragés par l'évolution de la situation, veulent obtenir davantage. Aussi, au printemps de 1920, reprennent-ils l'offensive ; le 6 mai, les Polonais sont déjà à Kiev. Certains dirigeants rêvent du rétablissement des frontières historiques de 1772, englobant la Biélorussie et une partie de l'Ukraine.

Mais les bolcheviks n'abandonnent pas la lutte et préparent une riposte foudroyante. Ils sont commandés par des officiers de valeur : le général Semion Boudienny, cavalier légendaire aux moustaches monumentales ; Mikhail Toukhatchevski, ancien compagnon de captivité de Charles de Gaulle pendant la guerre mondiale.

Toukhatchevski, flanqué d'un commissaire politique nommé Joseph Staline, lance en juin une attaque d'envergure préparée dans le plus grand secret. A Varsovie et dans les autres capitales, les nouvelles alarmantes qui arrivent du front provoquent la stupéfaction. En quelques semaines, les unités de l'armée rouge submergent les Polonais. Le 12 juillet, les Britanniques proposent la réunion d'une conférence à Londres et la conclusion d'un armistice à 50 kilomètres à l'est de la « ligne Curzon ». Cette fois, ce sont les Russes, en position de force, qui s'opposent à la médiation. Ils exigent des pourparlers directs entre belligérants, idée à laquelle la diplomatie britannique ne semble pas défavorable tant elle craint une défaite de Pilsudski.

Du côté français, on s'oppose à de tels pourparlers. Paris espère un rétablissement de la situation et promet de l'aide en hommes et en équipement.

Le 21 juillet, le général Maxime Weygand arrive à Varsovie à la tête d'une importante mission militaire. Selon Jean Lacouture dans son *De Gaulle* (Le Seuil), l'homme de confiance du maréchal Foch, officiellement chargé de rechercher un règlement politique, a aussi pour mission de *« conseiller »* Pilsudski, en qui il voit le *« rempart de la civilisation chrétienne en Occident »*.

« Les louches agissements de Trotski »

Car Léon Trotski, créateur de l'armée rouge, s'adresse à ses troupes : *« Héros, prenez Varsovie ! Seize verstes de plus et toute l'Europe sera en feu ! »*

Chaque jour, les Russes s'emparent d'immenses étendues de territoire : au début du mois d'août, ils sont aux portes de la ville fortifiée de Zamosc et s'approchent de Varsovie. La situation est critique. Les instructeurs français sont affectés aux différentes unités de l'armée polonaise et participent aux combats qui font rage près de la capitale. Ils contribuent aussi à la mise au point de la contre-offensive de la dernière chance.

Elle commence à la mi-août, le jour de la « fête de Marie, reine de Pologne ». Et le « miracle de la Vistule » va se produire. *« L'ennemi, complètement surpris de voir tomber sur son flanc gauche les Polonais qu'il croyait complètement désespérés, ne résiste sérieusement nulle part, fuit en désordre de tous côtés ou capitule par régiments entiers »*, écrira Charles de Gaulle le 1er novembre 1920, dans un article publié par *la Revue de Paris*.

La première version de *l'Histoire du Parti communiste (bolchevik) de l'URSS* (édition de1949) attribue *« aux louches agissements de Trotski et de Toukhatchevski l'échec de l'offensive de l'armée rouge »*...

Le traité de Riga

Quoi qu'il en soit, les Polonais, avec l'aide des Français, arrêtent l'offensive sur la Vistule. Les envahisseurs sont repoussés, la République sauvée. Avant Noël, Charles de Gaulle rentre en France, non sans avoir fréquenté pendant quelques semaines le beau monde varsovien, avec d'autres officiers de la mission militaire, devenus des coqueluches de la haute société.

La guerre russo-polonaise est enfin terminée. Le traité de Riga signé en mars 1921 fixe la frontière orientale à 150 kilomètres à l'est de la « ligne Curzon ». Dix-huit ans et six mois plus tard, Hitler et Staline décident le quatrième partage de la Pologne, *« ce monstrueux avorton né du traité de Versailles »*, comme le dit Molotov le 31 octobre 1939, à la réunion du Soviet suprême...

La Pologne ne disparaîtra pas, même si, à l'issue de la seconde guerre mondiale, elle doit abandonner 165 700 kilomètres carrés de son ancien territoire à l'Union soviétique et recouvre en revanche, sur l'Allemagne, environ 100 000 kilomètres carrés, jusqu'à l'Oder et à la Neisse.

Quant au capitaine de Gaulle, décoré après le « miracle de la Vistule » du Virtuti Militari, la plus haute distinction polonaise, il a d'autres rendez-vous avec l'histoire.

THOMAS SCHREIBER.

Quand la Résistance préparait l'Europe

Un des caractères principaux de la deuxième guerre mondiale, et peut-être sa principale originalité, est la coexistence, plus que l'imbrication, de deux types de combats ; les uns étaient menés par d'immenses armées, dotées de moyens de destruction de plus en plus puissants ; ils avaient la faveur des communiqués ; de leur confrontation résulterait la victoire d'un des deux camps. Les autres se déroulaient dans l'ombre de la clandestinité ; ils n'engageaient que de faibles troupes, improvisées, dotées d'armes rudimentaires ; elles étaient volontiers ignorées, voire méprisées, par les grandes armées ; elles n'ont pas de victoire retentissante à leur actif ; mais leur existence signifiait que les nations vaincues et occupées par les Etats de l'Axe n'acceptaient pas leur défaite et voulaient participer à leur libération.

Car, dans tout pays occupé, si petit qu'il soit – Danemark ou Luxembourg, – est née et s'est développée une résistance nationale – et c'est une grande nouveauté. Chacune a combattu seule, sur son territoire, sans autres liens avec ses voisines que les relations entretenues, à Londres, par les gouvernements exilés. Les contacts directs ont été très rares – entre socialistes belges et français, entre maquisards des deux côtés des Alpes ; même chez les communistes, bien qu'ils aient tous obéi aux ordres venus de Moscou, et utilisé la même tactique d'action immédiate, les exigences de la sécurité réduisaient au minimum les relations inter-nations.

Il n'a donc pas existé de Résistance européenne, si on entend par là un ensemble d'organismes et d'actions coordonnés. Bien au contraire, le premier résultat de la Résistance a été d'aiguiser les sentiments nationaux et, par suite, d'exacerber les différences d'opinions et les conflits.

Cependant, bien que chacune se soit refermée sur elle-même, la Résistance était un fait européen ; elle combattait le même adversaire et, pour l'affronter, elle découvrait et utilisait les mêmes armes et les mêmes méthodes de combat – du tract au sabotage, de la collecte de renseignements à la guérilla, de la guerre psychologique à l'insurrection nationale.

« L'Allemagne pour geôlier »

Et leurs motivations profondes étaient identiques ; ils luttaient certes pour l'indépendance et la renaissance de leurs pays respectifs, et ils défendaient farouchement leur droits (qu'il s'agisse de contestations de frontières ou même de territoires – la Slovénie entre Italiens et Yougoslaves, ou la France libre reprochant au gouvernement de Vichy ses « abandons » en Indochine au profit du Japon). Mais ils luttaient aussi contre une doctrine qui prétendait s'imposer partout à la force des blindés ; ils voulaient recouvrer leurs pleines libertés, de pensée, de religion, d'opinions politiques, de droit à disposer d'eux-mêmes. Ils menaient le même combat pour les mêmes objectifs.

Aussi bien, les gouvernements exilés ont engagé entre eux des négociations conduisant à des accords sur l'après-guerre non dénués d'importance, comme l'adoption de la « charte de l'Atlantique », la constitution d'un tribunal international pour le jugement des criminels de guerre, l'élaboration d'une politique de coopération intellectuelle qui est à l'origine de l'UNESCO. Parfois, des tentatives eurent lieu pour mettre un terme à de vieilles querelles – comme cet accord polono-tchèque que, seule, l'hostilité de Staline fit échouer, ou cet appel du général de Gaulle, d'Ajaccio à peine libérée, à la « sœur latine », italienne, pour une réconciliation, voire une coopération.

Mais c'est dans l'Europe occupée que les premières idées furent émises et les premiers pas accomplis pour une Europe des nations libres. D'abord, la littérature clandestine s'était donné comme mission de détruire les sophismes de la propagande hitlérienne : fin des guerres fratricides, élimination des contradictions économiques, installation d'une paix durable, dans une Europe conquise par l'Allemagne et dominée par elle. Dès août 1941, le journal *Valmy* imprimait : *« Cette Europe serait une vaste prison avec l'Allemagne pour geôlier »*.

A cette Europe inacceptable, la Résistance opposa sa propre conception d'une entité européenne, fondée selon les principes de l'égalité des nations composantes, la démocratisation des institutions politiques, le rejet de la violence dans le processus de fédération, l'entrée librement décidée de nations libres dans une construction européenne qu'elles bâtiraient ensemble, par un consentement mutuel.

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est que ce projet d'une *« Europe des nations libres »* a été exprimé, au même moment, dans tous les pays occupés, et parfois par des hommes venant de bords politiques différents, comme par exemple, en France, le militaire-résistant Henri Frenay et le socialiste André Philip, d'accord, sans s'être rencontrés, dès 1943, alors que l'occupation et l'oppression allemandes étaient à leur point culminant, pour faire la distinction entre le régime hithérien et le peuple allemand, et pour estimer qu'aucune paix ne serait durable sans une véritable réconciliation entre la France libérée et une Allemagne dénazifiée et démocratisée. Dès novembre 1942, Henri Frenay avait écrit dans *Combat* : *« Les Etats-Unis d'Europe – un pas vers l'unité mondiale – seront bientôt une réalité pour laquelle nous combattons »*.

A quoi, *Het Parool*, aux Pays-Bas, répondait, en écho : *« Jadis, les provinces devinrent nations. De même, actuellement, les nations d'Europe doivent se développer en une nation européenne. »* Le mouvement socialiste de la Résistance belge, et le parti libéral s'étaient prononcés pour *« l'entrée de la Belgique dans... une communauté européenne de peuples libres où elle trouvera les garanties d'une paix durable »*. Le même son de cloche s'était fait entendre au Danemark et en Norvège.

Et aussi dans les pays asservis à des dictatures fascistes, où, pourtant, ne pouvait pas ne pas se poser le cas de conscience de la fidélité à un régime incarnant la nation, quelle qu'en fût la nature. Ce n'est pas seulement Thomas Mann qui, de New-York, dénonçait *« la perversion de l'idée d'Europe comme le plus insolent des mensonges hitlériens »*. Dans un mémoire de mars 1943, Goerdeler annonçait *« l'unification par étape de l'Europe sur la base d'Etats indépendants »*. Avant de mourir, décapités à la hache, Helmuth von Moltke et Adam von Trott zu Solz (du cercle de Kreisau), et Hans et Sophie Scholl (de la Rose blanche), avaient proclamé la nécessité, pour l'Allemagne, d'adhérer (après son retour à la démocratie) à *« une fédération européenne qui soit l'œuvre des parties intéressées elles-mêmes »*.

Une fédération européenne

C'est toutefois dans l'Italie mussolinienne que deux jeunes antifascistes, E. Rossi et A. Spinelli, rédigent en juin 1941, dans l'île où ils ont été déportés, un manifeste qui est l'acte de naissance du Mouvement fédéraliste européen. Mussolini renversé, le manifeste est publié et commenté dans un journal, dont le titre est tout simplement *l'Unita europea*, où la fédération européenne est présentée comme *« la seule solution possible pour éviter l'anarchie et sauver la liberté en Europe »*. A l'initiative de ces pionniers italiens de l'Europe, des résistants danois, français, italiens, norvégiens, hollandais, polonais et tchèques, réunis à Genève, adoptent, au cours de 1944, un *« projet de déclaration »* qui réclame *« la création d'une union fédérale entre les peuples européens »*.

Ainsi, l'idée d'une Europe des nations libres est née partout, dans l'Europe asservie, dans le combat et la souffrance pour sa libération. Elle s'est concrétisée dans les camps de concentration, ces villes européennes, où les SS faisaient leurs expériences d'une fabrication d'une société à leur botte, et où les résistants des pays occupés eurent la surprise de découvrir des anti-nazis allemands pour qui les camps avaient été ouverts. Par la suite, les comités de libération des camps seront des condensés d'Europe.

En plein combat, dans la solitude où chaque peuple luttait, il était difficile d'aller plus loin que le lancement d'idées novatrices. Dès qu'ils esquissent une construction plus précise, les novateurs ne peuvent qu'avancer avec prudence. Le général de Gaulle a ainsi constaté que *« l'Europe existait »* ; il a parlé de *« groupement occidental »* et d'une *« base économique »*. Courtin et Hauriou sont allés plus loin en préconisant *« une fédération économique, avec des échanges culturels, un marché interne commun, une harmonisation des politiques sociales »*. Albert Camus y voyait l'*« assise d'une fédération politique »*. Goerdeler prévoyait *« une union économique avec un conseil siégeant en permanence »* ; l'union politique ne précéderait pas, mais suivrait l'union économique.

Il faudra du temps à ces graines pour germer ; mais elles étaient semées. La Résistance, fait européen, est à l'origine de l'Europe. Mais qui le sait ? Toute construction, pour s'identifier, doit retrouver ses fondations. C'est pourquoi nous préconisons, depuis des années, la création d'un « musée-centre de documentation de la Résistance et de la déportation européennes », à la fois lieu de visite pour la jeunesse, fournisseur d'informations aux enseignants, et centre de recherches pour les historiens.

HENRI MICHEL.

Étranger

LE VOYAGE DU PAPE EN AFRIQUE

« Rencontre de deux métaphysiques » au bord du lac Togo

De notre envoyé spécial

Togoville. — Au cours de la dernière journée de sa visite au Togo, vendredi 9 août, Jean-Paul II a rencontré l'Afrique de la fête mais aussi celle des vieilles croyances qui coexistent avec le christianisme. C'est à la nuit tombante que, traversant en bateau le lac Togo, il s'est rendu au sanctuaire marial qui se trouve sur ses rives, à l'endroit où il y a presque un siècle s'implantèrent les premiers missionnaires. Centre de piété et lieu de pèlerinage dédié à la Vierge, ces rives du lac sont aussi une région de haute spiritualité pour le Togo en raison des cultes animistes séculaires qui s'y pratiquent encore : c'est là en effet que vit une communauté qui vénère Nyigble, divinité de l'eau dont sont issus les grands prêtres de la forêt sacrée qui s'étend de l'autre côté de la lagune. Dans sa masse sombre réside le prêtre suprême du culte de Nyigble qui ne la quitte jamais.

Depuis des siècles se déroulent sur les rives du lac des rites de purification : on vient de tout le Togo mais aussi des pays voisins (Ghana, Bénin) exorciser les manquements à des interdits et se réconcilier avec les forces de la nature.

Ce sont sept des grands prêtres du culte de la forêt sacrée, vêtus de noir, qui ont accueilli Jean-Paul II lorsqu'il débarqua de son bateau. Ils l'accompagnèrent jusqu'au sanctuaire marial où l'attendaient une foule imposante et une cinquantaine de membres de leurs communautés. Le pape avait tenu à ajouter à son allocution destinée aux jeunes quelques mots pour les prêtres de la forêt sacrée : *« La nature exubérante et splendide en ce lieu de forêt et de lac imprègne les esprits et les cœurs de son mystère et les oriente spontanément vers Celui qui est l'auteur de la vie. (...) C'est un sentiment religieux qui vous anime et qui anime, on peut le dire, l'ensemble de vos compatriotes »*, a déclaré Jean-Paul II.

Différent du culte vaudou, celui de la forêt sacrée ne comporte aucune immolation mais uniquement des rites de purification par l'eau. Tolérants, les adeptes de ce culte, qui vénèrent un dieu unique et des divinités intermédiaires (tels le tonnerre et l'arc-en-ciel) considèrent le catholicisme comme une « voie » différente de la leur pour trouver Dieu. *« C'est aujourd'hui la rencontre de deux métaphysiques »*, nous dit un grand prêtre à propos de la venue du pape.

Dans les années 70, lorsque fut créé le sanctuaire marial, les catholiques ont voulu faire *« d'un lieu sacré de nos ancêtres un lieu saint*, explique un prêtre togolais. *Nous avons vu en ce culte un signe : il fallait reconnaître cette tradition, expression d'une religiosité primitive, et l'enrichir du message du Christ »*. Désormais, les pèlerins qui se rendent au sanctuaire marial empruntent les mêmes bateaux que les adeptes du culte de la forêt sacrée. Ils se séparent en débarquant, mais il n'est pas rare que certains ne renoncent pas aux vieux rites de leurs ancêtres avant d'aller vénérer la Vierge. Une sorte de syncrétisme que tolère l'Eglise.

Visite au village du président Eyadema

La journée avait commencé par une visite de Jean-Paul II à la résidence du président Eyadema à Pya, son village natal, en pleine savane, à 450 km au nord de Lomé, dans la région de Sokode. Immense demeure de style vaguement oriental au toit crénelé, aux grandes baies vitrées en glace reflétant les collines avoisinantes et à la cour intérieure agrémentée de jeux d'eau. Attenante au bâtiment se dresse, construite dans le même style, une chapelle privée (pouvant recevoir cinq cents personnes) couronnée d'une coupole de cuivre et surmontée d'un campanile.

Le pape s'y est rendu dès son arrivée. A l'intérieur, un imposant mausolée en marbre d'Italie abrite deux tombes : l'une couverte de fleurs est celle de la mère du président Gnasingbe Eyadema, décédée il y a deux ans. L'autre est vide et lui est réservée. Jean-Paul II a béni la tombe de la mère du président et a prié pour elle.

Puis a commencé une cérémonie au caractère quelque peu inattendu et composite, tandis que, sous la terrasse où se trouvaient les personnalités, une foule ondoyante composée de groupes amenés des montagnes scandaient par des *« Unité, paix et solidarité »* les propos du président *et par des « Witamy cie » (bienvenue en polonais)* ceux du pape.

Cette visite était fortement souhaitée par le chef de l'Etat (pourtant de confession protestante), dont un peu partout à Lomé les portraits voisinaient avec ceux de Jean-Paul II. Le Vatican a l'habitude des tentatives des gouvernants recevant le pape de faire de cette visite une occasion de rehausser leur prestige personnel. Dans le cas du Togo, le Saint-Siège ne semble pas s'être ému outre mesure de ce qui apparaît comme une concession inévitable et une tentation à laquelle résistent difficilement les pouvoirs. Le problème était simplement de ne pas se laisser entraîner trop loin. D'ailleurs, Jean-Paul II a, semble-t-il, tenu à équilibrer sa visite à la résidence du président en faisant, inopinément, arrêter son cortège sur le chemin du retour (au point que son médecin se précipita *croyant qu'il avait un malaise*) pour entrer seul dans une humble paillote du bord de la route et s'entretenir quelques instants avec une vieille femme.

La visite du pape fut-elle une fête à la gloire du *« patron »*, comme disent familièrement les Togolais, et de son parti unique ? La bonne sœur esquive la réponse dans un sourire entendu. En fait, la visite de Jean-Paul II au Togo a surtout été un événement national qui a *suscité* une mobilisation *générale* de la population. Chaque ethnie, chaque quartier, chaque village s'était vu assigner *une place le long des itinéraires* du pape. C'est ainsi que se côtoyaient, dans une foule particulièrement ordonnée, *les groupes les* plus divers : des membres du parti unique aux tee-shirts portant un *« bienvenue au pape »*, aux guerriers coiffés de cornes d'antilope, une peau de bête entre les dents, en passant par les anciens combattants de l'armée française, de jeunes danseurs en liesse ou des femmes arborant de longues jupes frappées sur le ventre des armes du Vatican et agitant avec un bel ensemble des mouchoirs blancs.

Pour l'Eglise, la visite du pape a eu pour effet une mobilisation des consciences : conversions, baptêmes, régularisations de situations diverses, ont marqué ses préparatifs. Elle a confirmé, estiment certains *prêtres*, la *tolérance du régime* à l'égard des religions qu'il perçoit comme un ferment de cohésion nationale et de dépassement des solidarités ethniques.

Au cours d'une messe à Kara, dans le nord du pays, où les catholiques ne représentent guère que 10 % d'une population à grande majorité animiste, Jean-Paul II a ordonné onze prêtres. Il a notamment souligné, à cette occasion, le rôle de fédérateur qui revient au ministre du culte. Celui-ci doit veiller à l'unité des fidèles et éviter d'être l'homme d'un groupe, d'une ethnie, a affirmé le pape. *Une mise en garde*, semble-t-il, contre la tentation du prêtre à se comporter en *« petit chef »* et de refermer l'Eglise sur un groupe.

Jean-Paul II, en tout cas, a été reçu au Togo comme un grand chef pour qui ont résonné les batteries des tam-tams royaux, et ont retenti les cornes d'ivoire des musiques sacrées, ponctuant des liturgies des plus classiques célébrées en latin et accompagnées de la musique de Haendel.

PHILIPPE PONS.

Troisième étape : le Cameroun

Le Sud chrétien, le Nord musulman

Superficie : 476 442 kilomètres carrés.

Population : 9 000 000 d'habitants.

Situation religieuse : Les catholiques représentent environ 26 % de la population, les autres chrétiens 14 % et les musulmans 21 %. Le Cameroun est divisé entre un Sud chrétien et un Nord musulman. *Longtemps dirigé par* Ahmadou Ahidjo, originaire du Nord musulman, le Cameroun est, depuis 1982, gouverné par le catholique Paul Biya. Reflet de son double héritage colonial, le pays est aussi divisé en régions francophone et anglophone.



Découvert par les Portugais en 1472, le Cameroun est devenu protectorat allemand en 1884. Après l'expulsion des Allemands en 1916, la France et la Grande-Bretagne obtiennent conjointement un mandat sur le pays en 1919. L'indépendance de l'ex-*Cameroun français est proclamée* en 1960. L'ex-Cameroun britannique lui est rattaché un an plus tard. A *la suite du référendum de* 1972, le Cameroun adopte une structure unitaire et devient la République unie du Cameroun.

Le pays entretient des relations diplomatiques avec le Vatican depuis vingt ans, et l'Eglise *catholique a joué un rôle important*, notamment dans l'éducation de l'élite dirigeante. Le Ca*meroun compte vingt évêques* (dont 16 diocésains et 4 titulaires) pour 2 500 000 catholi*ques. Il y a 335 prêtres diocésains*, 447 prêtres religieux et 1 327 religieuses. L'archevêque *de la capitale, Yaoundé, est* Mgr Jean Zoa.

LA MAISON DU MAHATMA GANDHI PILLÉE

Inanda *(Reuter)*. — Assis sur une des collines qui surplombent *Inanda, des Indiens sud-africains*, abasourdis, contemplaient vendredi 9 août le spectacle désolé de leurs maisons, leurs boutiques et le bâtiment du centre communautaire où vécut le mahatma Gandhi, tous pillés ou brûlés par des émeutiers noirs.

Le correspondant de Reuter a pu voir des flammes s'élever *des immeubles de cette petite* colonie où s'était installé Gandhi au début du siècle pour prêcher la non-violence et défendre les droits des Indiens face à la discrimination raciale imposée par les Blancs.

Plus récemment, la colonie s'est transformée en centre communautaire sous la conduite de la petite fille de Gandhi, Rambogin. Elle fournit nourriture et soins médicaux aux laissés-pour-compte des quartiers pauvres *d'Inanda, cette cité au nord* de Durban, où Noirs et Indiens ont longtemps cohabité.

LA FIN DU SOMMET DE CASABLANCA

Un consensus de façade

(Suite de la première page.)

En revanche, s'agissant de l'Iran, un pays non arabe, le som*met a été plus dur* en dénonçant vigoureusement *« l'intransigeance de Téhéran à poursuivre la guerre et à multiplier les offensives contre l'Irak »*, et en indiquant que *« les pays arabes pourraient être amenés à réviser les relations qu'ils entretiennent avec Téhéran et à prendre les mesures qui s'imposent si l'Iran persiste dans sa guerre contre l'Irak »*.

Mais même cette résolution *musclée »* risque fort de ne pas satisfaire pleinement l'Irak qui, depuis longtemps déjà, réclame de ses partenaires de la Ligue arabe des *« mesures concrètes »*.

Enfin, en ce qui concerne les rapports libano-palestiniens, le sommet n'a formulé que des vœux pieux en invitant le gouvernemetn de Beyrouth et l'OLP *« à coopérer en vue d'assurer la protection des camps palestiniens au Liban, conformément aux accords conclus entre eux »* et en exprimant *« sa vive préoccupation vis-à-vis de la détérioration de la situation au Liban »*.

L'absence de la Syrie et de ses partenaires du Front de la fermeté, aujourd'hui tombé en désuétude, a frappé de paralysie la conférence qui, dans chacune de ses résolutions, a dû tenir compte des points de vue défendus par les *« durs »*. Il *est clair que le monde* arabe n'est pas encore prêt a abandonner le principe du consensus dont la Ligue arabe a fait sa règle d'or. Certes ce principe a l'avantage de présenter au monde une unité de façade, mais elle prive les Arabes de toute possibilité d'agir d'une manière efficace lorsque les circonstances l'exigent.

JEAN GUEYRAS.

LES ENTRETIENS BOTHA-McFARLANE

Pretoria va réformer sa politique d'apartheid

assure-t-on à Washington

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ont dressé vendredi 9 août un bilan prudemment optimiste des conversations américano-sud-africaines qui viennent de se dérouler à Vienne. Washington a reçu l'assurance que Pretoria était décidé à entreprendre rapidement certaines réformes de sa politique d'apartheid, affirme-t-on à la Maison Blanche et au département d'Etat, à l'issue des entretiens *qu'on eus, jeudi 8 et vendredi 9 août*, dans la capitale autrichienne, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, *M. McFarlane*, le secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions africaines, M. Chester Crocker, et *le ministre* sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha.

Le porte-parole de la présidence a qualifié la rencontre d'*« encourageante »*, tandis que le département d'Etat observait : *« A leur crédit, les Sud-Africains prennent en considération les points de vue des Etats-Unis et des autres pays occidentaux (...). Nous espérons que ce processus va se poursuivre et attendons des résultats dans un proche avenir. »* Au-delà de ces commentaires très généraux, les responsables américains se sont refusés à faire publiquement état des propositions de réformes spécifiques qu'a pu formuler M. Botha.

Pas d'« ultimatum »

« Nous ne sommes pas euphoriques et nous ne voulons faire aucune prédiction, mais nous avons des raisons de penser que l'amorce d'un dialogue (entre le gouvernement sud-africain et la communauté noire) *est une des mesures qui doit être prise »*, s'est borné à indiquer un porte-parole de la Maison Blanche. Selon certaines sources officielles anonymes citées par la presse américaine, M. Botha a *souligné* que Pretoria pourrait annoncer prochainement une levée de l'état d'urgence, un projet de réforme destinée à assurer un début de représentation politique de la communauté noire et l'instauration d'un dialogue entre cette dernière et le gouverne*ment sud-africain*.

Les Etats-Unis affirment qu'ils n'ont posé aucun *« ultimatum »* à M. Botha. Il reste qu'ils n'ont cessé de durcir le ton à l'égard de Pretoria depuis l'instauration de *l'état d'urgence et de manifester* de plus en plus clairement leur mécontentement devant l'absence de toute évolution politique en Afrique du Sud, particulièrement devant le refus du gouvernement d'engager un dialogue avec les dirigeants de la communauté noire. *S'il n'y a pas eu* d'ultimatum américain à Vienne, du moins reconnaissait-on, vendredi, à la Maison Blanche, que la question des sanctions économiques contre *l'Afrique du Sud, que le Congrès* est sur le point d'adopter, a été abordée.

C'est presque un aveu de pression. Il est très vraisemblable que *MM. Crocker et McFarlane* ont fait savoir à leur interlocuteur que le président Reagan, faute de changements, ne pourra pas longtemps maintenir l'attitude de *modération — la politique dite* d'« engagement constructif » — qu'il observe depuis plus de quatre ans à l'égard de l'Afrique du Sud.

La *situation de M. Reagan risque*, en effet, d'être bientôt délicate. Il est à peu près certain que le Congrès, lorsqu'il se réunira à nouveau, début septembre, votera une *série* de sanctions économiques, même modestes, contre l'Afrique du Sud. Le président, qui à réitéré cette semaine son opposition à toute sanction, pourra, *certes*, opposer son veto à cette législation. Mais le Congrès, comme il en a la possibilité, pourrait passer outre en revotant le même texte, cette fois à la majo*rité* des deux tiers. En clair, M. Reagan est en passe de voir sa politique d'« engagement constructif » unanimement condamnée par la majorité républicaine *comme par l'opposition* démocrate, si les Etats-Unis n'obtiennent pas d'ici là l'annonce de réformes substantielles par Pretoria. Ce sont sans doute des *considérations qui ont été* largement évoquées lors des entretiens de Vienne.

(Intérim.)

INVITÉS A CHOISIR LA NATIONALITÉ « ARABE LIBYENNE »

Plus de 5 000 Tunisiens ont été expulsés de Libye

De notre correspondant

Tunis. — Cinq à *six mille* Tunisiens ont été expulsés de Libye au cours de ces quatre derniers jours, a-t-on appris, vendredi *9 août*, de source proche du gouvernement à Tunis. D'après les premiers témoignages parvenus dans la capitale, les dirigeants de Tripoli mettent les quelque quatre-vingt-dix mille membres de la colonie tunisienne en Libye devant le choix suivant : abandonner la nationalité tunisienne et opter pour la nationalité « arabe libyenne » ou quitter le pays.

Les expulsions intervenues jusqu'à présent semblent avoir été décidées un peu au hasard, au gré des « comités populaires ». Elles se dérouleraient dans des conditions particulièrement draconiennes puisque ceux qui en sont victimes n'ont pas la possibilité d'emporter leurs biens personnels ni leurs économies *et se voient confisquer* leur passeport, ce qui complique singulièrement leur accueil à la frontière.

Cette campagne d'expulsions n'est qu'un épisode de plus dans les actions que Tripoli ne cessent de mener depuis plusieurs mois pour embarrasser la Tunisie : interdiction aux touristes libyens — très nombreux les années précédentes — *« d'aller dépenser leurs devises en Tunisie »* tant qu'ils ne seront pas dispensés des formalités de police et de douane à l'entrée du territoire ; arrêt quasi total des importations de Tunisie qui occupaient une place appréciable dans la balance commer*ciale* ; *limitation* à 300 dinars par an (environ 3 500 F) des transferts de capitaux des travailleurs tunisiens en dépit des accords existant sur la main-d'œuvre.

Pourquoi cet acharnement ? Personne n'ignore que le colonel Kadhafi n'a toujours pas renoncé à ses rêves unitaires, et, malgré l'engagement qu'il avait pris voici trois ans devant le président Bourguiba d'*« oublier »* l'accord de fusion mort-né de Djerba, il tient épisodiquement à s'y référer et ne pardonne pas aux Tunisiens de continuer à *faire la « sourde oreille ». Il n'admet* pas non plus les bonnes relations que la Tunisie entretient avec nombre de pays occidentaux, et en premier lieu les Etats-Unis, et la visite que le président Bourguiba a effectuée au mois de juin à Washington a mis le comble à son irritation. Pour cela il faut donc que la Tunisie « paie ». Et le Guide de la révolution connaît ses points faibles : une économie fragile et une situation sociale rendue délicate par les difficultés rencontrées dans la résorption du chômage.

Une solution : l'« union »

Il est évident que si le retour seulement de la moitié des quatre-vingt-dix mille Tunisiens travaillant en Libye, pour la plupart originaires d'un Sud déjà déshérité et traditionnellement turbulent, devait intervenir dans les semaines ou les mois qui viennent, le gouvernement se trouverait confronté à de sérieux problèmes. Problèmes économiques et sociaux, mais aussi de sécurité, car *combien d'opposants au régime*, endoctrinés et entraînés militairement depuis des années dans les camps spécialisés libyens pourront se mêler au flot des expulsés ? Dans quels buts ? Avec quelles missions ?

Si aujourd'hui les médias de Tripoli tentent d'expliquer les mesures prises contre la Tunisie en invoquant les répercutions en Libye de la conjoncture économique internationale, le colonel Kadhafi s'est, en revanche, *exprimé on ne peut plus* clairement dans une récente interview accordée à l'hebdomadaire tunisien *Réalités*, affirmant qu'il n'existait qu'*« une seule solution »* au problème tunisio-libyens, celle de l'*« union »*. Après avoir déclaré qu'il était prêt à accueillir *« jusquà un million de Tunisiens et leur famille »* à condition qu'ils adoptent *« la nationalité arabe »*, il ajoutait : *« Comment un Arabe peut-il s'allier avec l'Amérique, qui est l'ennemie de la Libye ? Ou nous sommes arabes ou nous ne le sommes pas. Ne venez donc pas ensuite me demander d'agir en Arabe lorsqu'il s'agit de devises et de travail alors qu'au même moment vous allez à l'Amérique... »*

Bien que préoccupés, les dirigeants tunisiens, qui n'en sont plus à une difficulté près avec la Libye depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi, se sont abstenus jusqu'à présent de toute réaction officielle. Leur pratique du difficile voisinage qui leur est imposé les incite à éviter autant qu'il est possible d'envenimer les choses.

MICHEL DEURÉ.

Étranger

Irlande du Nord

Les nouveaux défis du Sinn Fein

De notre correspondant

Londres. – Les dirigeants unionistes sont furieux. Une fois de plus, ils accusent les autorités britanniques de faiblessse et d'incohérence après les événements qui viennent de donner au Sinn Fein, la branche politique de l'IRA provisoire, et à l'ensemble des sympathisants du terrorisme républicain la « publicité » qu'ils recherchent. Le Sinn Fein n'a en effet pas manqué les occasions qui se présentaient cette semaine pour lancer de nouveaux défis et contribuer à accroître la tension qui règne actuellement en Irlande du Nord (*le Monde* du 7 août).

M. Martin Galvin, dirigeant de l'organisation américano-irlandaise Noraid, a finalement réussi à franchir la frontière. Comme c'était à prévoir depuis plusieurs jours, il est venu narguer la police d'Irlande du Nord chargée d'appliquer l'interdiction de séjour dont il fait l'objet depuis un an dans la province, renouvelant ainsi l'intrusion qui, en août 1984, avait provoqué de graves incidents.

Colère

M. Galvin n'a eu qu'un pas à faire pour passer du territoire de la République d'Irlande à Londonderry pour y assister le vendredi 9 août aux obsèques d'un jeune militant républicain, tué deux jours plus tôt par l'explosion d'une grenade qu'il manipulait au moment où se préparaient des manifestations dans le quarier catholique de la ville frontalière.

La cérémonie s'est déroulée selon un rituel bien connu : cercueil drapé des couleurs républicaines sur lequel sont déposés le béret et les gants noirs du *« combattant de la libération »*, salve d'honneur tirée au pistolet par des hommes masqués, et tout autour une foule savamment disposée pour empêcher une intervention de la police. Les bienfaiteurs américains de Noraid – que les protestants appellent les *« touristes de la terreur »* – font des photos souvenirs.

C'est précisément le genre de spectacle que les unionistes et de nombreux Britanniques dénoncent et voudraient interdire à la télévision. Mais les caméras sont là et montrent au tout premier rang les deux « vedettes » du moment, M. Galvin et, à son côté, M. Martin McGuinness, dirigeant du Sin Fein, ancien chef supposé de l'IRA, le « héros » du documentaire que l'on a voulu supprimer à la BBC... M. McGuinness, baptisé le matin même de « star » de la BBC à la une du *Daily Express*, l'un de ces journaux qui demeurent fermement partisans de la censure. Fort de la renommée qui vient de lui être accordée, M. McGuinness est partout. Quarante-huit heures auparavant, il était à Belfast, devant le siège de la BBC, pour y saluer les journalistes en grève et regarder avec eux sur un magnétoscope l'émission ajournée. Il *« parade »*, a titré ulcéré le *Daily Express*.

Retour à Londonderry et au cortège funèbre. A l'avant et à l'arrière, des véhicules blindés du RUC (Royal Ulster Constabulary) ; la police d'Irlande du Nord semble faire escorte ; un hélicoptère de l'armée survole la scène. Les forces de l'ordre n'agiront pas. Le peuvent-elles sans provoquer des heurts violents ? Un porte-parole du RUC préfère dire que la présence de M. Galvin était *« ignorée »*. La foule se disperse, juste un peu d'agitation, quelques projectiles pour dissuader d'hypothétiques velléités de la police, et s'assurer que M. Galvin et les hommes armés peuvent disparaître. M. McGuiNness, lui, qui est l'élu d'un parti autorisé, ne fait l'objet d'aucune mesure particulière et répond volontiers aux questions des journalistes. Quelques heures plus tard, M. Galvin réapparaît en un autre endroit du Bogside (bastion catholique et républicain de « Derry ») pour une conférence de presse. Il n'est toujours pas inquiété. Le Sinn Fein pousse son avantage.

A Belfast, les dirigeants unionistes expriment leur colère. M. James Molyneaux, président du Parti unioniste officiel, a protesté vendredi soir avec véhémence contre *« l'incapacité des autorités à faire respecter les mesures qu'elles ont édictées »*. Curieusement, il trouve presque les mêmes mots que le porte-parole du Parti travailliste, qui critique le gouvernement en déclarant que l'affaire de la BBC et l'impunité dont jouit M. Galvin font le jeu du Sinn Fein et des défenseurs du terrorisme. Mais les deux hommes n'ont évidemment pas le même point de vue. Le Parti travailliste a toujours été contre l'interdiction qui frappe M. Galvin et a dénoncé la « censure » de l'émission de la BBC, tandis que M. Molyneaux et les autres représentants des partis protestants réclament plus que jamais la mise hors la loi du Sinn Fein en faisant valoir qu'avec une telle décision le problème de la venue de M. Galvin comme celui des émissions de la BBC ne se seraient jamais posé.

Echauffourées

Des échauffourées ont d'autre part eu lieu à Londonderry et à Belfast entre policiers et jeunes catholiques qui entendaient marquer le quatorzième anniversaire de l'instauration des internements sans procès (qui ont pratiquement cessé en 1975), l'une de ces dates qui sont prétexte à manifestations en Irlande du Nord. Là, les républicains répondent au défilé traditionnel orangiste du mois de juillet comme à la procession prévue à Londonderry ce samedi 10 août pour célébrer la fin du siège de la ville par les armées catholiques, il y a trois cents ans.

L'INLA (Armée de libération de l'Irlande du Nord), groupe rival de l'IRA dans le camp républicain, a revendiqué, vendredi, l'incendie, à proximité de Newry, de plusieurs wagons du train Dublin-Belfast. Il n'y a pas eu de blessés.

Malgré tout, la police a fait savoir que les incidents de ces derniers jours étaient *« jusqu'à présent »* moins graves que ceux de l'an dernier à la même époque, où une vingtaine de personnes avaient été blessées et un manifestant tué par une balle en plastique.

FRANCIS CORNU.

Pologne

Arrestation d'un des principaux dirigeants de Solidarité

Varsovie *(AFP, UPI, AP)*. – M. Marian Jurczyk, l'un des sept membres de la direction collégiale du syndicat dissous Solidarité, a été arrêté, le jeudi 8 août, à Szczecin, où il réside, a-t-on appris, vendredi, de source syndicale. Cinq fonctionnaires de la police politique l'ont interpellé vers 10 heures du matin sur les chantiers navals Adolf Warski, où il a récemment retrouvé du travail après avoir été interné à la proclamation de la loi martiale en décembre 1981 et amnistié en 1984.

M. Jurczyk a été conduit au siège de la police après une perquisition de quatre heures à son domicile au cours de laquelle des publications relatives à Solidarité ont été confisquées.

Dans une déclaration faite à l'occasion du cinquième anniversaire des accords de Gdansk, M. Jurczyk avait récemment reproché au général Jaruzelski d'avoir instauré, en Pologne, un *« régime policier »* et de *« conduire le pays à sa perte »*.

Le confesseur de Lech Walesa, le Père Jankowski, a d'autre part été convoqué, vendredi, par le procureur de Gdansk, qui l'a mis en garde contre les risques qu'il courrait s'il poursuivait ses *« activités contre l'Etat »*. Les autorités lui reprochent notamment des homélies qui, selon elles, *« peuvent provoquer des troubles sociaux »* ainsi que l'utilisation dans son église de l'emblème de Solidarité. Le Père Jankowski a été prévenu que l'amnistie dont il a bénéficié en juillet 1984 pourrait être levée s'il poursuivait ses activités.

Enfin, l'ancien colonel Adam Rajski, arrêté le 3 juillet dernier, a été accusé de *« contacts avec une organisation étrangère nuisant aux intérêts politiques de la Pologne »* et d'*« appartenance à une organisation illégale »*, a-t-on appris, vendredi, dans son entourage. M. Rajski avait été dégradé et exclu du parti communiste (POUP) après l'instauration de la loi martiale, le 13 décembre 1981, en raison de ses sympathies pour le syndicat Solidarité. Selon les mêmes sources, cinq officiers auraient été arrêtés à Gdynia également et deux autres à Varsovie début juillet.

BBC : *l'honneur retrouvé*

Terrorisme et

De notre correspondant

Londres. – Dans un message adressé à l'ensemble du personnel le 8 août, au lendemain de la grève, M. Alasdair Milne, directeur général de la BBC, a mis les choses au point d'une manière qui témoigne du retournement de situation soudain constaté ces derniers jours, et manifeste sa ferme volonté de préserver coûte que coûte l'indépendance de l'institution qu'il dirige.

« La BBC, déclare-t-il, *n'a pas fourni et ne fournira pas aux avocats du terrorisme l'occasion de promouvoir leurs idées. Nous continuerons la politique suivie par nos prédécesseurs britanniques, qui consiste aussi à étudier et expliquer le point de vue et les motivations de ceux qui défendent les activités terroristes. »* Habilement choisi, chaque terme a son importance. A bon entendeur salut ! Après avoir annoncé la veille que l'émission dont on avait voulu la suppression serait finalement diffusée plus tard (*le Monde* du 9 août), M. Milne non seulement confirme avoir écarté les menaces qui venaient de peser sur la façon dont la BBC conçoit sa liberté d'information, mais encore affirme que la compagnie nationale poursuivra sa mission comme avant. Est-il besoin de préciser que cette preuve de maîtrise a achevé de rassurer dans l'immédiat le personnel de l'illustre maison, parmi lequel certains n'hésitent pas à parler de « victoire ».

La BBC n'a pas cédé. Le gouvernement, par la voix du ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, a presque fait amende honorable, en tout cas il a dû proclamer assez solennellement son souci de respecter l'indépendance de cet organisme d'État. M. Brittan a déclaré qu'il se réservait *« comme tout un chacun »* le droit d'émettre une opinion, mais il a admis que la BBC estime ne pas devoir en tenir compte. D'autre part, la direction de la radio-télévision d'Etat a montré qu'elle pouvait s'opposer à l'avis de son propre conseil d'administration. En un sens la BBC sort grandie de l'épreuve qui menaçait de ternir sa réputation.

NEWS

PLANTU.

A l'origine : le « Sunday Times »

Ce succès est cependant relatif, car l'offensive du gouvernement n'était pas aussi forte et délibérée qu'on a pu le penser tout d'abord. Certes, Mme Thatcher, choquée par le comportement des médias dans l'affaire de la prise en otage des passagers du Boeing de la TWA à Beyrouth, avait déclaré le mois dernier que la presse, notamment télévisée, devait en tirer les leçons et ne pas fournir aux terroristes l'*« oxygène »* que représente pour eux l'accès aux moyens de communication audiovisuels. Bien sûr, le premier ministre pensait à l'Irlande et à la télévision britannique. Mais en fait c'est une intervention du *Sunday Times* qui, prenant en quelque sorte Mme Thatcher au mot, a déclenché la controverse dont la BBC allait être victime.

Apprenant qu'un des dirigeants supposés de l'IRA – l'Armée républicaine irlandaise, organisation clandestine dont ce journal venait de dénoncer tout particulièrement le rôle – était l'un des personnages interviewés dans l'émission de la BBC programmée pour le 9 août, le *Sunday Times* demande à son correspondant (qui accompagne alors Mme Thatcher aux Etats-Unis) de solliciter aussitôt la réaction du premier ministre. Au cours d'une conférence de presse à Washington le journaliste demande donc à Mme Thatcher comment elle jugerait le fait qu'*« une chaîne de télévision britannique puisse donner la parole au chef d'état-major de l'IRA »* ? Mme Thatcher répond qu'elle *« condamnerait absolument »* pareille initiative.

Aussitôt, le *Sunday Times* prévient les autres membres du gouvernement de la réaction du premier ministre. Le ministre de l'intérieur, du coup, adresse au conseil d'administration de la BBC une lettre lui demandant de *« ne pas permettre »* la diffusion de l'émission. Dans sa dernière édition, le 4 août, le *Sunday Times* a eu l'honnêteté de citer cette réflexion d'un porte-parole du premier ministre : *« Il y a eu un certain nombre de manœuvres et de manipulations pour créer une histoire... »* Il n'en demeure pas moins que la protestation aurait sans doute été formulée tôt ou tard, mais l'affaire n'aurait peut-être pas pris cette tournure dramatique.

Des précédents

Il reste aussi vrai que la liste des divergences entre les différents gouvernements de Sa Majesté – ou le Parlement – et cet autre pilier des traditions démocratiques qu'est devenue la BBC – est déjà longue et n'est certainement pas close.

On se souvient à Londres des heurts fréquents qui ont mis aux prises Winston Churchill et John Reich, premier et tout-puissant directeur de la BBC. Durant l'opération franco-britannique en Egypte en 1956, la BBC fut accusée d'un excès de neutralité dans ses comptes rendus, tout comme durant la guerre des Malouines. Très souvent, le gouvernement a fait part de son mécontentement à propos de la manière dont la BBC couvrait les événements d'Irlande, mais la plupart du temps après diffusion, contrairement à ce qui vient de se passer. Ce fut notamment le cas en 1979, quand la célèbre émission « Panorama » a présenté ce que le gouvernement a considéré comme un *« show »* des combattants de l'IRA lors d'une manifestation dans les rues d'un village nord-irlandais.

La matière à polémiques ne manque pas. Dans son dernier éditorial, le *Sunday Times* admet que, sur le même sujet, l'émission qu'il a contribué à dénoncer est un *« modèle d'équilibre »* en comparaison des deux autres programmes diffusés les semaines précédentes par deux chaînes de télévision privées. Ces dernières sont pourtant soumises aux mêmes règles de réserve, sous le contrôle de l'Independent Broadcasting Authority, organisme exerçant un rôle équivalant à celui du conseil d'administration de la BBC.

La méfiance et l'irritation que peut nourrir Mme Thatcher à l'encontre de la BBC sont renforcées par son hostilité bien connue à l'égard de tout service public. A cela s'ajoute une tendance à l'autoritarisme que les adversaires de la « dame de fer » ne cessent de critiquer.

Le leader du Parti libéral, M. David Steel, déplorant la démarche du gouvernement auprès de la BBC, y a vu tout de suite la marque de Mme Thatcher : *« C'est encore son côté « laissez faire maman qui sait mieux que vous ce qu'il faut dire »*, a-t-il déclaré. Ce n'est pas la première fois qu'un homme politique stigmatise le *« maternalisme »* du chef du gouvernement, et que l'on compare à une *« gouvernante »* ou à une *« maîtresse d'école »* un premier ministre qui semble douter de la maturité de ses concitoyens.

France : la bonne direction

29 juillet 1982 : après quarante-sept ans de contrôle total du pouvoir sur la télévision, le verrou saute. La loi votée par les socialistes (sans les communistes et contre la droite) introduit la séparation de l'audiovisuel et de l'Etat, et prévoit un organisme écran et régulateur : la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Neuf « sages » nommés à parts égales par les présidents de la *République*, de l'Assemblée nationale et du Sénat. C'est elle et non plus le gouvernement qui, notamment, nomme les présidents de chaîne. L'exemple britannique avait inspiré parmi d'autres le législateur.

Trois ans plus tard, le bilan apparaît positif. Les professionnels de la télévision sont formels : plus de ligne directe entre le gouvernement et les chaînes, plus d'injonctions, plus de super-rédacteurs en chef à l'Elysée ou à Matignon. C'est dans l'ensemble le jeu normal entre des journalistes et un pouvoir. Ce dont se plaignent, parfois, certains ministres, qui trouvent que, décidément, la télévision de papa avait du bon (*le Monde* des 21, 22, 23 juin 1984).

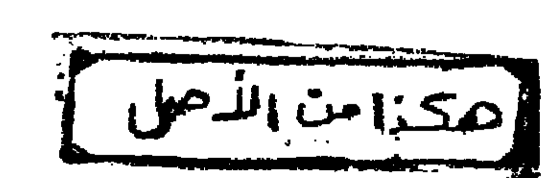
Bien sûr, les vieilles habitudes ne disparaissent pas du jour au lendemain, et il serait naïf de croire que le pouvoir n'est pas tenté d'intervenir et de faire pression, et que certains présidents ou journalistes proches du PS y résistent toujours. Mais continuer à chanter, comme le fait régulièrement l'opposition, l'air de la liberté outragée, de la « mainmise du pouvoir » est assurément excessif.

C'est que la Haute Autorité s'est révélée être une institution centrale du nouveau système audiovisuel français. Elle a affirmé à plusieurs reprises son indépendance à l'égard des partis de tous bords et du pouvoir. Personne ne peut la classer dans un camp, même si l'on a parfois l'impression qu'elle oscille à la manière d'un balancier : un coup à droite, un coup à gauche... Quelques semaines seulement après sa création, elle arbitrait un conflit entre TF 1 et le maire de Paris, à propos d'un reportage sur la maison de cure de Cachan, en octobre 1982. Du « quart d'heure Fabius » (automne 1984) à l'information en Corse (1984), d'une coupe demandée par M. Robert Badinter, garde des sceaux, dans un reportage sur les prisons (septembre 1983) aux affaires Fabien (décembre 1984-janvier 1985) et Manouchian (mai-juin 1985), où était en cause le PCF... la Haute Autorité a dû juger et trancher. Et déterminer, pour chaque campagne électorale, le cadre d'une information équilibrée sur les chaînes du service public. Et cela sans grands conflits.

Malgré quelques pas de clerc, elle s'en est plutôt bien tirée. Aucun pouvoir, désormais, ne pourra sans doute revenir en arrière, rétablir le contrôle politique sur l'information. Avec le temps qui forge les comportements, nul doute que la télévision publique française se rapprochera de ce modèle britannique auquel la direction et les journalistes de la BBC viennent de façon éclatante de prouver leur attachement. L'ouverture prochaine à de nouvelles chaînes privées, déjà amorcée avec RTL-télévision dans l'Est, Télé-Monte-Carlo dans le Sud et Canal Plus, pourrait accélérer cette évolution, la concurrence jouant davantage.

Mais la superstructure politique, qu'elle soit nationale, régionale ou locale, est toujours tentée de reprendre d'une main ce qu'elle donne de l'autre. On ne peut guère compter sur une mobilisation des téléspectateurs. Restent les journalistes eux-mêmes, les garants de la liberté de l'information. A quoi peuvent servir des dispositions légales établissant l'indépendance, s'ils poursuivent des objectifs partisans ou, tout simplement, s'ils considèrent encore, selon les majorités au pouvoir, que le service public c'est *« la voix de la France »* ? Nos confrères de la BBC nous l'indiquent : l'indépendance, ce privilège, se mérite et se défend.

YVES AGNÈS.



L'honneur, un instant perdu, de la BBC a été retrouvé. Pour la première fois, la totalité de ses journalistes se sont mobilisés pour effacer l'outrage qui avait été fait à leur indépendance. Mais que de bruit dans le monde entier ! Le gouvernement britannique, entraîné dans cette affaire par une « petite phrase » de Mme Thatcher, ne s'attendait sans doute pas à un tel tohu-bohu.

information

Dans les semaines et les mois à venir, la BBC devra tenter de trouver une solution au conflit ouvert entre la direction générale et le conseil d'administration, qui vient apparemment de battre en retraite et de subir un camouflet. Les statuts de la BBC et la tradition – celle-ci étant souvent primordiale dans le droit britannique – comportent une imprécision et une ambiguïté qui empêchent de départager les deux parties en présence en cas de désaccord. Théoriquement, c'est le directeur général, M. Milne, et son équipe qui auraient dû céder, puisque la prééminence du conseil d'administration n'est pas discutable. Nommés pour cinq ans (renouvelables) par le souverain sur proposition du gouvernement, les douze membres du conseil d'administration (Board of Governors) ont toutes les attributions d'un tel organisme, tout en formant – nuance qui souligne leur autorité – une sorte d'assemblée de « sages » chargés de veiller aux intérêts de l'Etat et du public. « *Ils sont la BBC* », selon une formule consacrée reprise par M. Milne lui-même, alors qu'il conteste le droit de regard qu'ils ont exercé.

Cela souligne à la fois leur pouvoir et leur devoir de garantir l'intégrité de l'institution. Ce sont eux qui nomment le directeur général et peuvent le révoquer. Ce dernier préside le conseil de direction (Board of Management), qui assure la gestion des « affaires courantes » au sens large. Dans le différend actuel, le président du conseil d'administration, M. Stuart Young, et M. Milne ont tous deux revendiqué la responsabilité de trancher *in fine* quand le contenu d'un ou de programmes est mis en cause. En principe, il faudrait donner raison à M. Young, mais M. Milne a fait prévaloir l'usage. Le conseil d'administration n'a jamais réclamé l'annulation d'une émission auparavant. Il a, une seule fois, demandé à voir un film avant que celui-ci soit montré au public. Mais alors il n'avait pas donné suite à la plainte qui motivait cette démarche.

D'ordinaire, le conseil ne présente des observations, s'il le juge utile, qu'après coup. Selon la conception de M. Milne, le conseil d'administration est donc un organisme de recours, et peut évidemment faire connaître ses remarques sur la politique d'information de la BBC, mais il ne devrait pas prendre de décision comme il l'a fait la semaine dernière, au point de faire apparaître publiquement un désaccord. Toujours selon M. Milne, si le conseil pense devoir en venir à cette extrémité, il ne devrait avoir d'autre solution que de retirer au directeur général la confiance qu'il lui a accordée, c'est-à-dire le remplacer.

Le traitement des sujets « sensibles »

Le directeur général devra d'autre part rappeler à l'ordre les responsables directs de l'émission, car les consignes qui s'appliquent à la couverture des événements dits « sensibles », et notamment ceux d'Irlande du Nord, n'ont pas été totalement respectées. Ce n'est pas là une critique portant sur le fond du document incriminé, mais sur la procédure de sa réalisation.

Quand une émission contient l'interview d'une personne « *considérée comme étroitement associée à une organisation terroriste* », il faut obtenir la permission d'un certain nombre de dirigeants, et surtout celle du directeur général. Or M. Milne ignorait tout de celle-ci. Elle avait été présentée à plusieurs niveaux, mais subalternes.

FRANCIS CORNU.

Une énorme machine à communiquer

Créée en 1932, la British Broadcasting Corporation tire l'essentiel de ses revenus de la redevance, alors que les télévisions privées qui relèvent de l'Independant Broadcasting Authority vivent de ressources publicitaires. Toutefois, une enquête est actuellement menée par une commission officielle qui devra se prononcer l'année prochaine sur l'opportunité d'introduire la publicité parmi les moyens de financement des services de la BBC.

La BBC emploie environ deux mille journalistes, sans parler des autres catégories de personnel. Elle dispose de deux chaînes de télévision, BBC-1 et BBC-2, la seconde ayant la réputation d'être plus « culturelle » que la première. Des programmes de télévision du matin ont été lancés depuis janvier 1983 sur la première chaîne. Les téléspectateurs britanniques peuvent choisir également parmi les programmes de deux autres chaînes indépendantes : ITV, qui émet depuis 1955, et Channel-4 depuis novembre 1982.

La BBC gère, en outre, quatre radios : Radio-1, spécialisée dans la musique rock et pop ; Radio-2, qui accorde une place plus importante à la couverture des sports ; Radio-3, orientée vers les programmes culturels ; et Radio-4, à vocation d'information. Trente stations locales relèvent également de la BBC.

Enfin, les services extérieurs de la BBC émettent dans le monde entier, en anglais et dans trente-six autres langues, 720 heures par semaine. Le choix des langues dans lesquelles on émet, ainsi que les durées d'émission relèvent de décisions gouvernementales, la BBC restant responsable de toutes les autres décisions, notamment du contenu des informations et des autres programmes.

Cent vingt millions d'auditeurs

Ces services extérieurs, qui existaient depuis la création de la BBC, ont connu, avec la « révolution du transistor » une expansion considérable, notamment dans les pays en voie de développement. On estime à 120 millions de personnes environ le nombre des auditeurs. Il arrive que pour des raisons économiques certains services en langues étrangères soient réduits. D'autres, en revanche, sont créés, comme par exemple, en 1982, une transmission en pushtû, destinée à l'Afghanistan. Les bulletins d'informations, à quelques détails près, sont les mêmes dans toutes les langues.

Le World Service (émission en langue anglaise) émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à certaines heures, des programmes spécialement destinés à l'Afrique anglophone. Il y a chaque semaine à peu près trois mille rediffusions d'émissions du World Service par les radios nationales d'environ cent cinquante pays.

La BBC dispose, en outre, d'un service spécial d'enseignement de l'anglais par la radio et la télévision. Des leçons d'anglais avec applications en trente langues étrangères sont diffusées par la radio dans quatre-vingt-dix pays, par la télévision dans une soixantaine.

LE CORPS DU DÉLIT

Deux discours fanatiques

Intitulé « *A la limite de l'Union* », le film qui est à l'origine du litige est un document de quarante-cinq minutes qui a pour objet de présenter deux visages de l'extrémisme en Irlande du Nord. Le réalisateur, Paul Hamman, qui travaille depuis quinze ans pour la BBC – comble de l'ironie, il est notamment connu pour avoir fait une émission sur les problèmes d'éthique que pose aux journalistes de télévision l'information concernant le terrorisme de l'IRA, – fait parler deux personnages pour lesquels le recours à la violence – ils le disent de la façon la plus claire – est inévitable, sinon souhaitable.

Les deux hommes – le catholique et le protestant – sont de farouches ennemis, mais ils se ressemblent aussi. Ils ont le même âge – trente-trois ans, – sont mariés, pères de famille, de milieu ouvrier, et ils craignent d'être assassinés. La terrible virulence de leurs propos est comparable, et cette étrange ressemblance suffit presque à expliquer seize ans d'un conflit meurtrier et jusqu'à présent sans issue.

Tous deux sont représentatifs de leur camp. Ils ont une fonction officielle, ils ont été élus en 1982 à l'Assemblée d'Irlande du Nord, Martin McGuinness pour le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA provisoire, et Gregory Campbell pour le Parti unioniste démocratique, fondé et animé par le Révérend Paisley.

Une différence toutefois : si McGuinness a été incarcéré deux fois en République d'Irlande pour appartenance à l'IRA et est soupçonné d'avoir été l'un des chefs militaires de l'organisation clandestine (il le nie mais considère cela comme un « *compliment* »), Campbell, lui, n'a jamais été impliqué dans des activités terroristes. C'est pourquoi l'apparition de Martin Mc Guinness dans l'émission est de beaucoup la plus contestée. Pourtant, les déclarations de Campbell ne sont pas moins menaçantes.

Une accablante sobriété

« *Nous pensons*, dit McGuinness, *que pour le peuple irlandais la seule voie vers la liberté de son pays passe par l'usage des armes.* » Pour sa part, Campbell déclare : « *Ou bien vous êtes tué par les gens de l'IRA, ou bien vous les tuez. Et je les veux morts.* »

Sachant les accusations et les soupçons qui pèsent sur lui, Martin McGuinness se montre relativement plus prudent, mais il sait pratiquer le sous-entendu. Quand on lui demande s'il a été mêlé à des « *opérations militaires* », il répond : « *J'ai été engagé au nom de mon peuple contre les forces britanniques d'occupation : c'est tout ce que je suis prêt à dire.* » Si l'armée britannique quittait l'Irlande du Nord et abandonnait les unionistes protestants à leur sort, que ferait Gregory Campbell ? Il rétorque : « *Il n'y aurait plus d'autre choix que de prendre un fusil.* »

Des propos de ce genre, les téléspectateurs britanniques en ont entendu ou lu cent fois. Ce qui a peut-être gêné les membres du conseil d'administration de la BBC, c'est que cette fois ils sont particulièrement mis en valeur par une présentation d'une accablante sobriété. C'était précisément le souci du réalisateur. Il n'a pas été compris. On aurait voulu qu'il introduise une mise en garde, et il sera condamné à le faire, bien que de nombreux commentateurs et éditorialistes de la presse écrite aient fait observer que le public était vraisemblablement « *assez adulte* » pour n'avoir pas besoin qu'on lui mette les points sur les i, surtout sur ce sujet, auquel il est confronté depuis seize ans.

Les règles ou les recommandations auxquelles les journalistes de la BBC sont soumis quand ils traitent des événements « sensibles » d'Irlande du Nord les obligent essentiellement à ne pas se prêter à l'apologie du terrorisme. Sur ce point, l'émission peut paraître discutable, bien que la direction l'ait approuvée, tout en sachant les protestations qu'elle pouvait soulever. Mais il est un autre principe, tout aussi important, celui de l'« équilibre » entre les parties en présence. Là le document est absolument irréprochable puisqu'il établit un rigoureux parallèle entre deux fanatismes qui se valent. N'est-ce pas ce que certains, plus ou moins consciemment, ont déploré en mettant bien davantage l'accent sur le caractère scandaleux de la présence de McGuinness à l'écran ? Mais la plupart des personnes qui ont dénoncé l'émission l'ont fait avant de l'avoir vue.

F. C.

Vietnam

Les restes de 26 soldats américains portés disparus seront remis à une délégation de Washington

Washington (*AFP*). – Les restes de vingt-six soldats américains portés disparus depuis la fin de la guerre du Vietnam seront remis, mercredi 14 août, à Hanoï, à une délégation américaine, a annoncé, vendredi 9 août, le Pentagone. Le département de la défense a ajouté que le gouvernement vietnamien envisageait également de fournir « *des preuves matérielles ou des informations sur six autres* » américains portés disparus.

Le Vietnam avait indiqué, au début du mois de juillet, son intention de remettre aux Etats-Unis les restes de vingt-six disparus. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, les restes de quatre-vingt-dix-neuf Américains ont été remis aux Etats-Unis, qui ont établi au total une liste de mille huit cent vingt disparus au Vietnam.

Le gouvernement de Hanoï avait proposé, en juillet dernier, l'ouverture de conversations à haut niveau pour résoudre ce problème dans un délai de deux ans. Vendredi, le département d'Etat a fait part au Vietnam de son désir de voir rapidement s'ouvrir ces entretiens.

M. Bernard Kalb, porte-parole du département d'Etat, a souligné que la délégation américaine ne traiterait que du problème « humanitaire » des soldats portés disparus. « *Notre politique à l'égard du Vietnam demeure inchangée* » et les Etats-Unis n'envisagent pas de normaliser leurs relations avec ce pays tant que les forces vietnamiennes ne se seront pas retirées du Cambodge, a-t-il dit.

Si le Vietnam accepte la venue d'une délégation américaine, celle-ci serait composée de hauts fonctionnaires du département d'Etat, du département de la défense et du Conseil national de sécurité, a indiqué M. Kalb. Elle comprendrait également le directeur exécutif de la Ligue nationale des familles, une organisation qui représente les parents des soldats portés disparus.

Etats-Unis

Arthur Walker est reconnu coupable d'espionnage au profit de l'URSS

Norfolk (*AFP, UPI*). – Arthur Walker, un ancien officier de marine, a été reconnu coupable, vendredi 9 août, d'espionnage au profit de l'Union soviétique par un tribunal fédéral de Norfolk (Virginie). La décision a été prise à l'issue d'un procès qui s'est déroulé à huis clos pendant cinq jours. La défense avait renoncé à présenter des témoins ou à faire déposer l'accusé. Sept chefs d'accusation ont été retenus contre l'inculpé.

Arthur Walker a été notamment reconnu coupable d'avoir organisé avec son frère, John, la fourniture de documents secrets de la marine américaine à l'URSS et de complot. Certains de ces documents concernaient le *Blue Ridge*, vaisseau-amiral de la flotte du Pacifique, ainsi qu'un type de navires d'assaut amphibies. La plupart de ces pièces provenaient d'une firme travaillant pour l'US Navy et où Arthur Walker était employé.

Le juge s'est réservé le droit de fixer la sentence à une date ultérieure. Arthur Walker risque une peine de réclusion perpétuelle, pouvant être assortie d'une amende maximale de 40 000 dollars.

Argentine

La demande française d'extradition du lieutenant Astiz a été rejetée

Bahia-Blanca (*AFP*). – Un juge de Bahia-Blanca, ville située à 700 kilomètres au sud de Buenos-Aires, a rejeté la requête présentée par la France, qui demandait l'arrestation du lieutenant de vaisseau argentin Alfredo Astiz, accusé de l'enlèvement et de la disparition de deux religieuses françaises en 1977, a-t-on appris, vendredi 9 août, de source judiciaire. Le juge Alcindo Alvarez Canale a estimé la requête française irrecevable, du fait du « *principe dominant de territorialité* » dans la juridiction pénale argentine.

Le lieutenant de vaisseau Astiz, qui est affecté à la base navale de Puerto-Belgrano, à côté de Bahia-Blanca, avait arrêté, les 8 et 10 décembre 1977, les sœurs Alice Domon et Léonie Duquet. Les familles des deux religieuses, qui appartenaient à l'Institut des missions étrangères de Toulouse, n'ont plus jamais reçu de nouvelles de leurs parentes depuis leur arrestation et leur interrogatoire par le lieutenant Astiz.

Le lieutenant de vaisseau, fait prisonnier pendant quelque temps par les Britanniques pendant la guerre des Malouines en 1982, a été laissé en liberté en mars par la justice argentine, après une enquête de trois mois qui portait sur la disparition d'une autre religieuse, de nationalité suédoise, Dagmar Hagelin.

(*Le Monde* a publié dans ses éditions du 7 août une biographie du lieutenant Astiz.)

ORGANISÉE PAR L'OPPOSITION CHILIENNE

La « Journée pour la vie » s'est terminée par un black-out sur Santiago

Santiago (*AFP*). – Une panne d'électricité, précédée de plusieurs fortes explosions à la périphérie de la capitale, a plongé dans l'obscurité une grande partie de Santiago, dans la soirée du vendredi 9 août. Selon des témoignages, cette coupure de courant a affecté une grande partie du territoire chilien, sur environ 1 400 kilomètres entre Santiago et la ville d'Antofagasta, au nord du pays. Dans un appel à l'Agence France-Presse, le Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR) a revendiqué l'action qui est à l'origine de cette interruption de courant.

Cet incident s'est produit à la fin d'une « Journée pour la vie » organisée par l'opposition au général Pinochet « *pour le plein respect des droits de l'homme et la fin de la répression* ». Une personne est morte au cours d'une bousculade dans l'obscurité et une soixantaine ont été arrêtées lors de manifestations, dont une cinquantaine lors de la dispersion d'un cortège formé par des membres de professions libérales qui arboraient une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « *Jusqu'au bout contre la torture.* » Dans ce cortège se trouvaient les principaux chefs de l'Alliance démocratique (coalition des principaux partis d'opposition) : le démocrate-chrétien Gabriel Valdès, le radical Enrique Silva Cimma et le socialiste Ricardo Lagos.

Le gouvernement militaire a, d'autre part, annoncé, vendredi, l'annulation de trente-deux mandats d'arrêt lancés il y a une semaine contre des dirigeants de l'opposition de gauche. Un décret modifie aussi la réglementation appliquée jusqu'à présent, afin d'autoriser le retour de certains exilés. Parmi les membres de l'opposition visés par ce décret figurent le dirigeant communiste Jaime Insunza, dans la clandestinité depuis juin 1984, l'ancien maire de Valparaiso, M. Sergio Vuskovic, et le syndicaliste Osvaldo Tello.



INDE

Passions et controverses autour de la grenouille de Kerala

Au fin fond de l'Inde, l'État du Kerala possède une richesse insoupçonnée, les grenouilles. Grands amateurs, les Français sont les plus gros importateurs de ces cuisses de batraciens dont la chasse à outrance inquiète les écologistes locaux.

Correspondance

Kottayan (Etat du Kerala). – Depuis deux ans, la grenouille du Kerala (Etat à l'extrême sud de la péninsule indienne) suscite, bien malgré elle, passions et controverses. Victimes d'une chasse aussi « cruelle » qu'intense, ces batraciens tant convoités se font aujourd'hui rares. Et c'est seulement maintenant que l'on s'aperçoit que l'animal en cause était en fait bien utile...

Que la grenouille soit comestible, les Malabars – habitants de cet Etat du sud de l'Inde – le savent, sans trop savoir. En vérité, personne n'a osé goûter. Mais la cuisse de grenouille se mange, la preuve : le Kerala en exporte des milliers de tonnes chaque année.

Commerce hautement profitable, la cuisse de grenouille est entrée dans les annales de cet Etat où l'on a le sens aigu des affaires. Ainsi, dans les milieux d'argent du grand port de Cochin, on indique que *« la cuisse de grenouille indienne a été découverte, »* il y a une trentaine d'années, par un jeune entrepreneur natif de la région, M. R. M. Nayar. Aujourd'hui, M. R. M. Nayar est à la retraite, mais il n'en est pas moins une célébrité dans le pays où il porte encore le surnom, inévitable, de *« Thavala Kalu Nayar »* soit *« Nayar cuisse-de-grenouille »*, en langage malayalam.

L'histoire de sa réussite a commencé au lendemain de la seconde guerre mondiale avec l'exportation de *« quelques centaines de kilos seulement »*, à destination des Etats-Unis. Puis, en 1958, R. M. Nayar débarqua en pleine foire commerciale de Marseille avec des échantillons de ses congelés sous le bras. Les palais français se découvrirent immédiatement une affinité particulière avec le produit indien... *« J'étais parmi les premiers Indiens à tenter une aventure commerciale avec la France. A ce titre, j'ai eu droit au tapis rouge et à la curiosité de tous »*, se souvient-il. Et ce fut la percée.

En vingt-cinq ans, les batraciens du Kerala ont fait la fortune de *« Thavala Kalu Nayar »* et de la quarantaine d'entreprises qui, à son exemple, ont investi dans la grenouille et la crevette. A l'heure actuelle, le Kerala fournit près des trois quarts de la production de l'Inde. Et l'Inde, toutes grenouilles confondues (avec le Kerala, les Etats du Bengale et du Tamil-Nadu ratissent les marécages), avec une production en 1984 de quelque 2 834 tonnes de cuisses d'une valeur à l'exportation de 65 millions de francs, figure parmi les principaux pays producteurs avec le Bangladesh et l'Indonésie.

La France client préféré

Si la position de la France comme pays consommateur oscille entre celles des Etats-Unis, des Pays-Bas et de la Belgique, l'Hexagone reste le client préféré des exportateurs du Kerala. D'une part, selon M. Nayar, parce que c'est un marché qui se développe (en 1980, la France a pris la première place avec des achats de plus de 920 tonnes), mais aussi parce que *« les Français ont accepté – à une exception près – toutes les cargaisons que nous leur envoyons »*. Les Américains, au contraire, font des misères à la grenouille indienne. *« Ils refusent nos livraisons pour des petits riens*, affirme avec véhémence le « père de la grenouille indienne ». *Ils sont même allés jusqu'à inventer une nouvelle espèce de bactérie* (salmonella), *que personne n'avait jamais vue auparavant, pour nous bloquer au contrôle sanitaire.* »

En réalité, *« c'est une affaire politique... »*, et la France est non seulement une nation de *« connaisseurs »*, mais aussi un pays *« ami »*. Mais les vrais trouble-fête à venir tourmenter les congélateurs du Kerala sont indiens. Choqué, dès les années 60, par la cruauté des méthodes employées dans la chasse, le gouvernement indien a essayé, vainement, de déclarer la grenouille *« animal protégé »*. De plus, l'opposition gouvernementale s'est renforcée au fur et à mesure que biologistes et agriculteurs parvenaient à démontrer que la mise à sac forcenée des rizières, naguère de véritables grenouillères, menaçait de se terminer par un désastre écologique irréparable.

Pendant dix mois de l'année (la tranquillité des grenouilles est quand même respectée à l'époque de la reproduction), des dizaines de milliers de chasseurs partent la nuit le long des nombreux plans d'eau de la région, lampe à kérosène à la main, équipés d'un sac de toile et d'un sinistre couteau de cuisine. Aveuglées par la lumière, les rainettes se laissent prendre facilement... Kunjumon, chasseur spécialisé dans la grenouille depuis vingt ans, raconte la pratique usitée : *« On prend la grenouille d'une main, et de l'autre, on lui tranche les pattes arrière avec le couteau, les pattes sont mises sur de la glace, le reste est rejeté... »*

SERGUEL

Le « reste », en l'occurrence, est encore vivant, et meurt à petit feu. Se défendant contre l'accusation de cruauté excessive, Kunjumon ne voit pas de différence *« avec le poisson qu'on tire de l'eau et qu'on laisse mourir lentement par asphyxie... Et puis, si on devait tuer toutes les grenouilles avant de leur trancher les pattes, on y passerait la nuit entière... »*. Kunjumon et les autres chasseurs proviennent des castes inférieures de la communauté hindoue, et n'ont, disent-ils, d'autres ressources.

Payés à 15 roupies le kilo de cuisses décortiquées par les agents intermédiaires, qui chargent le butin sur des camions frigorifiques avant de les revendre à profit aux industriels exportateurs, les chasseurs « récoltent » entre 2 et 4 kilos de cuisses par nuit de travail. Ce qui, en Inde, procure un pactole non négligeable. Mais, en contrepartie, la battue est tellement ravageuse que les habitants du Kerala assurent que, au plus fort de la saison, la campagne et le bord des routes sont prises d'une puanteur terrifiante, accompagnée de nuées de mouches et de vautours.

Déséquilibre écologique

Si les horreurs de cette chasse ont bien soulevé l'indignation de nombreux Indiens, la région, aujourd'hui dépouillée de ses amphibiens, court le risque réel de connaître un grave problème de déséquilibre écologique, au dire des biologistes. Un savant calcul permet, en effet, d'estimer l'extermination annuelle de grenouilles au Kerala entre deux cents et trois cents millions d'animaux, à raison de deux cents à trois cents grenouilles par chasseur et par nuit. Et, les chasseurs comme Kunjumon, sont obligés de se rendre à l'évidence : *« C'est vrai, chaque année, nous devons aller de plus en plus loin dans les rizières pour chercher les grenouilles »*, avoue-t-il.

Les agriculteurs, quant à eux, s'inquiètent et se rangent fermement dans le camp des écologistes. Un grand propriétaire de la région de Kottayam, au cœur du pays de la grenouille, est ainsi formel : *« Depuis que cette boucherie s'est intensifiée, le nombre d'insectes nuisibles a augmenté de façon alarmante... »*

Dans les rizières du sud de l'Inde on craint surtout le *« munja »*, terrible petit moucheron vert qui ronge le riz. Selon John Abraham, depuis que les grenouilles sont parties, *« le munja est devenu un véritable fléau »*. Mais les industriels de la grenouille surgelée se préoccupent peu de telles considérations : *« C'est quand même désolant de penser qu'en 1985 nos fermiers comptent encore sur les grenouilles pour protéger leurs récoltes, nous sommes pourtant à l'ère des pesticides chimiques autrement plus efficaces... »*, s'écrie M. R.M. Nayar.

Mais comme les arguments « modernistes » des industriels n'ont su convaincre les pouvoirs publics, la toute-puissante Kerala Thavala Thozhilai Congress (l'Association des attrapeurs de grenouilles du Kerala), a littéralement pris les affaires en main afin de destituer l'amphibien *rana* de son socle d'animal « protégé » pour le remettre à sa place de vulgaire « commun ». Ainsi, les gens de Cochin ont pu voir des cortèges d'attrapeurs et d'industriels, brandissant des grenouilles vivantes, prendre d'assaut les bureaux administratifs de la région. Devant pareille mobilisation, les autorités ont finalement reculé, et, dans la campagne verdoyante du Kerala, le carnage a repris de plus belle.

Les autorités cherchent, cependant, à réduire petit à petit les exportations de grenouilles « sauvages ». Le gouvernement du Kerala a fait part d'un projet de création de *« centres d'élevage de grenouilles »*, sans doute les premières au monde. De leur côté, des chercheurs indiens viennent de mettre au point un appareil *« capable de tuer entre quatre cents et six cents grenouilles d'un coup, de façon humaine* (sic), *par décharges électriques... »*. Si écologistes, agriculteurs et industriels peuvent se réjouir de la décision, l'Indien moyen s'étonne encore *« que des étrangers puissent aimer manger ces choses-là... »*.

KIM GORDON-BATES.

L'Eglise, dernier bastion francophone de Terre sainte

Protectrice des chrétiens d'Orient, la France garde en Terre sainte des possessions qui valent à son représentant des égards particuliers. Mais au-delà de l'histoire, l'Eglise est le dernier bastion de la francophonie dans ces contrées.



De notre correspondant

Jérusalem. – Septembre 1856. En Crimée la guerre est finie. Dans le camp des vainqueurs les empires turc et français filent le parfait amour. En témoignage de reconnaissance pour l'appui fourni sur le champ de bataille, le sultan de Constantinople fait alors don à Napoléon III de l'église Sainte-Anne à Jérusalem. Une lettre à en-tête de la Sublime Porte, signée d'un certain Fouad, annonce à l'ambassadeur de France l'impérial cadeau. *« Mon auguste souverain désirant donner à son noble allié une nouvelle preuve de son amitié sincère n'a pas hésité à accorder la concession de ce terrain »*.

Le geste est d'importance. Ce jour-là, six siècles après l'effondrement du royaume croisé, la France redevient propriétaire à Jérusalem. Construite sous Baudouin Ier à l'endroit où naquit la Vierge, Sainte-Anne, avec son élégante façade et sa superbe acoustique, est le plus beau sanctuaire franc de Palestine.

Saladin l'avait transformée en collège musulman. Redevenue église latine, sa garde sera confiée aux Pères blancs. Sainte-Anne, où reposent deux anciens consuls généraux, est aujourd'hui l'un des quatre domaines nationaux de la France à Jérusalem et le seul à l'intérieur des remparts. Chaque 14 juillet, la République y reçoit dans ses jardins la fine fleur de la société palestinienne.

Autre bien français, autre don du sultan, le domaine d'Abou-Gosh se trouve au cœur d'un lieu magique où les hommes ont dialogué depuis toujours avec Dieu et diable. Au temps de Canaan, cette vallée en forme d'arène est, aux portes de Jérusalem, un bastion du culte de Baal. De tranquilles éleveurs de chèvres s'enivrent de sexe et de sang les jours de fête en s'abandonnant aux cérémonies orgiaques : prostitution sacrée, immolation d'enfants, inceste. Arrivant en Terre promise, l'armée d'Israël s'empressera, au nom de Yahvé, d'anéantir ce culte idolâtre. Mais les gens du lieu, appelés Gabaonites, parviennent, à force de ruse, à sauver leur peau, sinon leur liberté.

Devenus esclaves du peuple élu, les indigènes rendront plus tard un fier service à leurs maîtres en guerre contre les Philistins. Pendant vingt ans, ils garderont l'Arche d'alliance, cette simple caisse en acacia où Moïse avait déposé ses tables de la Loi. Grâce à eux David entrera triomphant à Jérusalem.

Abou-Gosh – autre titre de gloire – serait l'Emmaüs de l'Evangile où Jésus se fit reconnaître à la fraction du pain. Le Christ aurait bu à la source du village que la 10e légion romaine aménagera en réservoir à eau.

Quand, en 1141, les Frères hospitaliers installent leur commanderie en ce lieu vénéré, ils trouvent un caravansérail arabe qu'ils transforment en couvent. Surtout, ces moines soldats élèvent une église à l'allure de forteresse austère, à leur image. Saint-François d'Assise sera l'un des premiers pèlerins à s'asseoir sur les gradins de la crypte. Sous le règne des mamelouks, l'église devient étable, la crypte dépotoir. Deux célèbres voyageurs en Terre sainte ont relaté leur rencontre, au début du XIXe siècle, avec Abou-Gosh, patriarche et détrousseur devant l'éternel.

Le brigand Abou-Gosh

En 1806, Chateaubriand doit payer tribut à ce pittoresque brigand qui contrôle la route de Jérusalem. Ensuite, raconte l'écrivain, *« il fallut manger un agneau qu'Abou-Gosh nous avait fait préparer. Je voulus lui donner quelque argent. Il le refusa et me pria seulement de lui envoyer deux couffes de riz de Damiette quand je serais en Egypte. »*

En 1832, Lamartine arrive dans la même vallée : *« Le célèbre Abou-Gosh*, note-t-il, *tient la clé de ces défilés. On aperçoit tout à coup le village et l'église. Des Arabes revêtus de magnifiques cafetans fument leur pipe. C'est le fameux Abou-Gosh et sa famille... Il ordonna d'apporter des nattes, des tapis et des coussins. On servit le café et les sorbets. Nous eûmes une longue conversation... »*

L'église des Croisés devient propriété de la France en 1873. Confié ensuite aux lazaristes, le prieuré d'Abou-Gosh abrite, depuis 1976, une communauté bénédictine (six moines, sept moniales) venue de l'abbaye normande du Bec-Hellouin. On vient d'y entreprendre des travaux de restauration grâce à des subventions de l'État, de l'Œuvre d'Orient et de... la mairie de Paris.

Les deux autres domaines nationaux sont plus humbles. Sur le mont des Oliviers, l'Eleona comprend un cloître et un sanctuaire à ciel ouvert autour de la grotte où Jésus se réfugiait la nuit pour donner ses enseignements recueillis par saint Jean. C'est là qu'il rencontra Nicodème et prophétisa la ruine du Temple.

Si cette grotte sacrée n'a pas disparu aujourd'hui sous les fondations de quelque grand hôtel, on le doit à la piété d'une princesse de La Tour d'Auvergne. Cette noble dame d'origine florentine s'acharna à sauver le lieu saint, pris en charge en 1922 par l'archevêché de Toulouse qui l'a récemment restitué à l'État. Quant au tombeau des rois qui clôt ce tour du propriétaire, c'est une simple sépulture souterraine où dort une souveraine oubliée, Hélène d'Adiabène, venue d'Irak à Jérusalem au milieu du premier siècle.

Protectrice des chrétiens d'Orient depuis les croisades, la France entretient des liens privilégiés avec l'Église de Terre sainte – arabe à 95 %, – laquelle lui voue en retour une réelle gratitude, ce rôle traditionnel vaut, aujourd'hui encore, à son consul général certaines faveurs protocolaires. Il est le seul diplomate reçu en gande pompe au Saint-Sépulcre lors de sa prise de fonctions. Les chefs des trois communautés qui partagent la garde des lieux saints – franciscains, Arméniens et Grecs orthodoxes – lui remettent alors solennellement les clés du sanctuaire. Des messes consulaires sont également dites en son honneur.

Environ 25 000 catholiques latins vivent en Israël, à Jérusalem et en Cisjordanie. Les autres chrétiens sont grecs orthodoxes (44 000) et grecs catholiques (29 000). L'Église latine représente un point d'ancrage sans égal pour l'influence française en Terre sainte. *« Ou bien notre présence culturelle continue de s'appuyer sur l'Église*, remarque M. Jean Guéguinou, consul général à Jérusalem, *ou bien elle la néglige et s'effondrera. Mais alors l'autorité et le prestige de la France en souffriraient gravement »*. Il est vrai que l'Église est, dans cette région, le dernier bastion francophone.

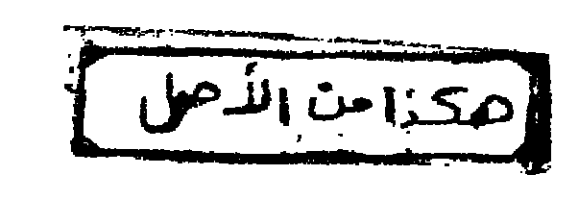
Dans ses hôpitaux, ses orphelinats, ses couvents, ses monastères, on parle français. Les livres, les affiches et les médicaments y évoquent la France. En milieu palestinien, seules les écoles religieuses conservent et souhaitent conserver à notre langue la seconde place après l'arabe. Elles n'hésitent pas à montrer l'exemple. Ainsi, trois anciens élèves et futurs enseignants du collège des frères de Jérusalem perfectionnent actuellement leur français, aux frais de l'institution, à l'école normale de Cambrai.

Hélas ! la France à Jérusalem est une marraine trop souvent désargentée. Chaque année, les subventions sont pesées au trébuchet d'une République parcimonieuse. Or certaines économies de bouts de chandelle mettent en péril l'indépendance, voire la survie, d'œuvres sociales que la population identifie abusivement à l'Etat français.

L'hôpital Saint-Louis de Jérusalem illustre trop bien les risques de la lésine officielle. Seul établissement de cancérologie traitant les cas avancés, ouvert aux patients de toutes confessions, où les religieuses françaises servent une cuisine cachère à leurs malades venus de Mea-Sheraïm, le quartier voisin, bastion des juifs orthodoxes, cet hôpital chrétien boucle par miracle les fins de mois. Seule une aide de la France lui permet de rester fidèle à sa vocation, celle d'une médecine attentive dispensée dans un havre de tolérance.

De l'école biblique à l'hôtellerie Notre-Dame, devenue propriété du Vatican, Jérusalem est riche en foyers de présence française. Parmi les nombreux personnages qui ont jalonné la longue histoire commune à la fille aînée de l'Eglise et aux chrétiens de Palestine, l'un des plus attachants est sans doute Mariam, la petite Arabe. Née en Galilée en 1846, elle a ses premières visions à l'âge de cinq ans. Servante à Alexandrie, novice à Marseille, religieuse à Pau, elle passera une bonne partie de sa courte vie en France avant de fonder le carmel de Bethléem. Elle mourra à l'âge du Christ.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



France

Session extraordinaire du Parlement dès le 12 août pour modifier la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie

Combien ? Combien de conseillers dans chacun des quatre conseils de région prévus par la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie ? C'est pour répondre à cette seule – mais pas simple – question que députés et sénateurs sont arrachés à leurs vacances, le temps d'une nouvelle session extraordinaire du Parlement à partir du lundi 12 août.

Ainsi en a décidé le président de la République, après l'annulation par le Conseil constitutionnel de la répartition et du nombre de ces conseillers telle que prévue par la loi.

Dès le vendredi 9 août, en effet, le chef de l'Etat a signé, dans sa résidence de Latché, dans les Landes, le décret de convocation que publie le *Journal officiel* du 10 août, afin de *« tirer les conséquences »*, comme l'a fait savoir sobrement l'Elysée, de la décision des neuf sages.

M. Mitterrand a agi en vertu de la faculté, que lui confère l'article 10 de la Constitution, de *« demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette nouvelle délibération ne peut lui être refusée »*.

L'Assemblée nationale « planchera » la première, le 12 août, à partir de 15 heures. Quel choix avait M. Mitterrand ? Il était, formellement, guidé par l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel qui précise (art. 23) : *« Dans le cas où le Conseil constitutionnel déclare que la loi dont il est saisi contient une disposition contraire à la Constitution sans constater en même temps qu'elle est inséparable de cette loi, le président de la République peut soit promulguer la loi à l'exception de cette disposition, soit demander aux chambres une nouvelle lecture. »*

Alternative d'école, en l'occurrence, même si l'on se trouvait *stricto sensu* dans cette situation. On voit mal en effet la loi promulguée sans le nombre et la répartition des membres des conseils de région. A quoi eût-elle servi ainsi amputée ?

D'autre part, le gouvernement ne pouvait manquer d'exploiter un « avantage » qui n'est pas mince : le reste de sa loi n'a pas encouru les foudres du Conseil constitutionnel.

La procédure utilisée a un autre avantage de taille pour le gouvernement, compte tenu du souci de faire vite, à tout le moins de n'être pas trop retardé, malgré l'accroc du 8 août. C'est *la même loi* qui revient devant le Parlement. Elle a déjà *été* examinée pour avis par l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie. Il n'est donc pas besoin de consulter une nouvelle fois cette dernière avec le risque d'atermoiement et donc de nouveau délai (jusqu'à un mois) inhérent à cette procédure, puisque l'assemblée territoriale est politiquement hostile à tout ce qui mène à l'indépendance.

Les frontières invisibles

Reste la question qui est cause du retour anticipé des députés et sénateurs à leurs bancs : combien ? la décision du Conseil constitutionnel ne contient pas d'éléments propres à éclairer les parlementaires de façon précise sur la nouvelle répartition à adopter. Les neuf sages se sont contentés de faire valoir que les considérations invoquées (à juste titre, à leurs yeux) par le gouvernement *« ne peuvent cependant intervenir que dans une mesure limitée qui, en l'espèce, a été manifestement dépassée »*. Alors combien pour ne pas dépasser la bonne mesure ? Le tableau « effacé » par le Conseil constitutionnel (qui n'a pas remis en cause le découpage en quatre régions) donnait : – 9 conseillers à la région Nord (21 602 habitants, 14 013 électeurs inscrits) ;

– 9 conseillers à la région Centre (23 248 habitants, 13 578 électeurs inscrits) ;

– 7 conseillers à la région des îles Loyauté (15 510 habitants, 10 782 électeurs inscrits) ;

– 18 conseillers à la région Sud – essentiellement Nouméa – (85 098 habitants, 45 523 électeurs inscrits).

Le 30 mai, au cours des débats de l'Assemblée nationale, M. Jacques Lafleur, député RPR de Nouvelle-Calédonie, avait ainsi défendu un amendement de l'opposition visant à élever de 18 à 20 le nombres de conseillers pour la région Sud : *« Il me paraît beaucoup plus équitable pour une région qui représente 60 % de la population d'avoir vingt sièges plutôt que dix-huit. Cela rééquilibrerait la situation par rapport aux régions surreprésentées de l'intérieur et des îles. »*

Le 24 juillet, au Sénat, M. Etienne Dailly, sénateur de Seine-et-Marne et vice-président du Sénat, avait présenté la même requête, au nom de la commission des lois. Vingt au lieu de dix-huit, serait-ce assez pour satisfaire à l'exigence de « mesure » du Conseil constitutionnel ? Ou bien faudra-t-il s'approcher de l'estimation maximaliste (23 ou 24) formulée par les députés *dans le recours au Conseil constitutionnel* ?

Il faut encore noter qu'une partie de ces demandes avait été, à l'Assemblée et au Sénat, liée à des propositions de modifications du découpage, destinées, entre autres raisons, à éviter l'« isolement » éventuel de Nouméa en cas de conflit interne.

Le gouvernement va-t-il à son tour, mais pour préserver sa propre logique, lier répartition nouvelle et modification des limites de certaines régions ? Va-t-il s'en tenir au seul tableau de répartition sanctionné par le Conseil constitutionnel ? La réponse n'est pas seulement à Paris, dans les bureaux ministériels, et à partir de lundi au Parlement. Elle est aussi en Nouvelle-Calédonie où de fragiles équilibres risquent d'être remis en question si l'une ou l'autre des invisibles et nombreuses frontières intérieures politiques, ethniques, économiques, qui maillent le territoire se trouvait intempestivement déplacée.

MICHEL KAJMAN.

● *Bagarres à Nouméa.* – Près de deux cents Mélanésiens se sont affrontés dans la nuit de vendredi 9 à samedi 10 août à Nouméa, avant de se retourner contre les forces de l'ordre. Deux policiers ont été blessés durant ces violents incidents, l'un sérieusement au visage, l'autre plus superficiellement. Une vingtaine de personnes ont été interpellées à la suite notamment de la mise à sac des devantures de deux bijouteries.

L'EXPLOSION DU NAVIRE DE GREENPEACE A AUCKLAND

Les deux agents français de la DGSE en mission d'observation pourraient n'avoir aucun lien avec les auteurs de l'attentat

Les autorités néo-zélandaises apprécient la volonté de Paris de faire toute la lumière sur l'affaire de Greenpeace. Ce *satisfecit*, décerné à trois reprises, vendredi 9 août, à Wellington est de nature à faciliter la coopération entre les deux polices. Les Néo-Zélandais sont tellement satisfaits du sérieux avec lequel la France a réagi aux accusations lancées contre elle qu'un porte-parole de la police a affirmé *n'avoir aucune preuve de l'implication des services secrets français dans l'attentat contre le* Rainbow-Warrior.

S'il n'existe effectivement aucune preuve de la responsabilité du gouvernement français dans cette affaire, il se confirme que des agents lié à la direction générale de la sûreté extérieure (DGSE, ex-SDECE) s'intéressaient de près aux activités des militants de Greenpeace victimes de l'attentat qui a coûté la vie, le 10 juillet, dans le port d'Auckland, à un photographe portugais et mis hors d'usage le chalutier sur lequel ces militants s'apprêtaient à partir en campagne contre les essais nuléaires français dans le Pacifique sud.

Il apparaît, en particulier, que le couple arrêté une semaine plus tard en Nouvelle-Zélande sous la fausse identité d'Alain-Jacques et Sylvie-Claire Turenge avait été envoyé en mission dans ce pays pour surveiller les activités de Greenpeace et en rendre compte à Paris. De source militaire, cependant, on se refuse à tout commentaire sur le grade exact, la fonction précise et la nature des liens de ces deux Français avec la DGSE; qui emploie autant d'agents civils que de militaires, soit comme fonctionnaires appointés, soit comme informateurs non rémunérés, et fait appel, le cas échéant, à des « sous-traitants » pour des opérations ponctuelles.

Une telle mission ne signifie pas nécessairement que le couple soit impliqué dans l'attentat. Celui-ci pourrait très bien avoir été perpétré par une autre équipe mêlant d'anciens agents de renseignements et des activistes-mercenaires d'extrême droite cherchant à nuire à l'image de la France dans le Pacifique, comme nous l'avons avancé (*le Monde* du 9 août).

Si cette hypothèse est la bonne, elle explique pourquoi M. François Mitterrand a réagi comme il l'a fait. Certes, il ne serait pas glorieux d'avoir à reconnaître la capture d'espions français en Nouvelle-Zélande, mais il y aurait *là un moindre mal* si l'enquête confiée à M. Bernard Tricot démontrait que les services officiels français ne sont aucunement mêlés à l'attentat.

Dénégations

Cette enquête s'est enrichie, vendredi, des dénégations vigoureuses des deux personnes dont les noms ont été cités à propos de cet attentat. La première est le docteur Xavier Maniguet. Un homme se présentant sous ce nom a déposé, vendredi, en fin de matinée, une lettre au siège de l'Agence France-Presse, à Paris. L'auteur du message explique qu'il *« ne se cache en aucune façon »* et affirme qu'il a *« répondu à toutes les questions des autorités judiciaires australiennes, néo-zélandaises et françaises concernant (...) son voyage à bord du voilier* Ouvea », le bâteau sur lequel se seraient enfuis les auteurs de l'attentat.

La personne qui s'est présentée à la réception de l'AFP pour remettre ce message a tourné les talons aussitôt, refusant de parler aux journalistes. La lettre précise que le docteur Maniguet a décidé de ne répondre qu'aux questions des *« autorités habilitées à enquêter sur ces faits douloureux »*. Elle affirme que le médecin *« est totalement étranger aux événements malheureux concernant le* Rainbow-Warrior » et qu'il n'a *« aucun engagement politique et n'a jamais eu de liens avec quelque service secret que ce soit »*, même s'il est *« commandant de la marine nationale et effectivement passionné de plongée et d'aviation »*.

La seconde personne à dénier toute participation à cet attentat est le colonel Jean-François Charrier, ancien fonctionnaire de la DGSE, dont nous avions écrit que le nom *« circulait »* à propos de cette enquête. M. Charrier, frère du comédien, qui a été chargé, après avoir pris sa retraite, d'organiser, pour le compte de M. Dick Ukeiwé, le service de sécurité du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, affirme dans un *« démenti »* publié vendredi à Paris que ces accusations relèvent de *« manœuvres grossières »*. *« On comprend aisément*, ajoute M. Charrier, *que le gouvernement puisse chercher un bouc émissaire pour se démarquer dans la situation délicate sinon impossible dans laquelle il est placé »* (nos dernières éditions).

Fort mécontent de paraître mêlé à cette affaire, M. Charrier a annoncé, par l'intermédiaire de son avocat, M[e] Patrick Devedjian, maire (RPR) d'Antony (Hauts-de-Seine), son intention d'intenter un procès au *Monde* pour diffamation.

Vraies et fausses « barbouzes »

(Suite de la première page.)

Enfin, les services secrets ont fait, à une certaine époque, une grande consommation de truands. *Le plus* illustre, Jo Attia, gangster de haut vol, résistant et déporté, rendit des *services appréciés* dans la lutte contre le FLN.

D'autres truands participèrent à l'enlèvement en Allemagne du colonel Argoud, un des chefs de l'OAS. On retrouva certains d'entre eux *dans une affaire où se rencontrent* toutes les variétés d'hommes de l'ombre : l'enlèvement à Paris, suivi de l'assassinat, en octobre *1965*, du leader tiers-mondiste marocain Mehdi Ben Barka. Là, tout le monde entre en scène : outre les truands, des vrais policiers qui croient, disent-ils, travailler pour le SDECE; un honorable correspondant, chef d'escale à Air France, très lié avec le général marocain Oufkir, instigateur de l'affaire; un responsable officiel du SDECE, peu disposé à *mettre* ses chefs dans la confidence. Le limogeage du directeur général du SDECE, le général Jacquier, qui n'en pouvait mais, montra, s'il en était besoin, combien il était difficile de contrôler les initiatives de la base.

Restent enfin les fausses barbouzes. Pour ne pas citer d'exemple *plus récent*, on peut évoquer la vieille affaire des « minerais atomiques » qu'un faux général Combaluzier confia à un riche châtelain de la région parisienne, non sans lui soutirer des avances confortables, sous prétexte de garder secrètes les dépenses des services spéciaux. Les barils métalliques ne contenaient que du gravier...

Il arrive que les vrais agents du SDECE sortent de la discipline. Ce fut le cas lorsque l'OAS parvint à recruter les nageurs de combat d'Aspretto, en Corse. Ces éminents spécialistes des missions dangereuses et ultra-secrètes n'avaient qu'une expérience limitée de l'action subversive : ils furent découverts, *sans difficulté, parce qu'ils* utilisaient un code que les policiers jugèrent enfantin.

Et comment ne pas évoquer ces membres du SDECE qui, gaullistes historiques ennemis de Georges Pompidou, participèrent, à la suite de l'assassinat de Markovitch, à une opération parfaitement ignoble : elle consistait, à *l'aide* de prétendues photographes qui n'étaient en réalité que de grossiers montages, à tenter *de compromettre l'épouse du* futur président de la République.

Il serait injuste de généraliser à l'ensemble d'une *fonction difficile* les erreurs, les bavures et parfois les crimes de quelques-uns. Notons seulement *que la tâche même est de* celles qui prêtent à bien des excès. En outre, les services français sont quinze fois moins importants que ceux de la CIA, deux fois moins que ceux du BND ouest-allemand... sans parler de ceux des pays de l'Est. Toutes proportions gardées, ils sont secoués par moins de scandales. N'oublions pas non plus que les *fonctionnaires du SDECE* sont dans leur grande majorité des hommes de dossiers plutôt que des hommes de terrain. *Enfin, que si l'on a compté* et l'on compte encore beaucoup de socialistes boulevard Mortier, siège de la DGSE, on ne s'étonnera pas que le service action recrute peu, directement ou indirectement... parmi les intellectuels de gauche.

JEAN PLANCHAIS.

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

La réponse de François Goguel à Maurice Duverger

Nous avons reçu de M. François Goguel, en réponse à l'article de Maurice Duverger sur la cohabitation (1), la lettre suivante :

« Selon Maurice Duverger, dans l'hypothèse où, après une victoire de l'actuelle opposition aux élections de mars 1986, François Mitterrand nommerait premier ministre un des leaders de la nouvelle majorité, celui-ci *« serait à peu près dans la même situation que M[me] Thatcher ou le chancelier Kohl »*.

Puis-je suggérer qu'il n'en serait rien ? Non seulement parce que ni le cabinet britannique ni le gouvernement de Bonn ne se réunissent sous la présidence du chef de l'Etat. Mais, surtout, parce que ni la reine d'Angleterre ni le président de la RFA ne possèdent le droit discrétionnaire de dissolution dont dispose le président de la République française.

En outre, pas plus en Grande-Bretagne qu'en RFA, le chef de l'Etat n'est personnellement impliqué dans la conduite des affaires comme François Mitterrand l'a été depuis 1981. Comment celui-ci ne serait-il pas directement impliqué dans un changement de la majorité parlementaire, alors que, dans son message au Parlement de juillet 1981, il avait déclaré que les engagements pris par lui avant son élection à la présidence constitueraient désormais *« la charte de l'action législative »* ? N'est-ce pas lui, d'autre part, qui, en juillet 1982, puis en mars 1983, a pris la responsabilité des changements qui furent alors apportés à la politique économique et financière initialement mise en œuvre, selon ses directives, par Pierre Mauroy ?

Enfin, ni en Grande-Bretagne ni en RFA, le chef de l'Etat n'aurait pu annoncer, comme François Mitterrand l'a fait en juillet 1985, qu'il « ferait tout » pour que l'actuelle majorité gagnât les élections de mars 1986. Pour qu'un échec éventuel de cette majorité ne constitue pas à son égard un désaveu du suffrage universel, suffira-t-il vraiment que, à la différence de ses prédécesseurs, il conserve le silence pendant la « période électorale » de vingt jours qui précédera le scrutin de mars 1986 ? »

(1) *Le Monde* du 6 août 1985.

LES ALLER-RETOUR DE M. BAUMET

Des erreurs de transmission ont obscurci ou déformé certains passages du reportage « Les aller-retour de M. Baumet », dans *le Monde* du 10 août. Il aurait fallu pouvoir lire, notamment, que, fin juillet, le président du conseil général du Gard *« feint* (et non « vient ») *de négocier la direction et la composition de la liste du PS pour la future assemblée régionale »*. La démission du président de la commission des finances du conseil général et ses critiques contre la gestion de M. Baumet annoncent de difficiles *« séances budgétaires* (et non « hebdomadaires ») *de rentrée »*. Enfin, dans le Gard, *« le Parti socialiste voit la droite gagner* (et non « va gagner ») *le terrain perdu par les communistes »*. Que nos lecteurs veuillent bien nous excuser.

Nouvelles brèves

● *Scission chez les néo-rocardiens.* – Deux élus parisiens – MM. Jean-Luc Gonneau, conseiller de Paris, et Yves Forestier, conseiller d'arrondissement – et d'autres militants, issus d'une quinzaine de fédérations au total, ont annoncé, le vendredi 9 août, qu'ils quittent le courant AGIRS (néo-rocardien) du Parti socialiste, ce courant leur paraissant *« abandonner toute perspective politique à long terme, pour se cantonner dans un vague catalogue de « réformettes », qui traduit un glissement à droite »*.

● *M. Le Pen : « Révoquer le maximum de parlementaires en place. »* – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré, vendredi 9 août, aux Sables-d'Olonne (Vendée), au sujet des prochaines élections : *« Je vous invite à révoquer le maximum de parlementaires en place à cause de leur défaut de moralité politique. »*

Devant près d'un millier de personnes, M. Le Pen a estimé qu'il ne fallait pas manifester *« d'indulgence pour ceux qui ont conduit la France depuis plusieurs années, qu'ils soient de l'actuelle majorité ou de l'ancienne »*.

Abordant le thème de la sécurité, M. Le Pen a déclaré que *« le garde des sceaux fait une politique libératrice de la criminalité et de la délinquance. Les Français ont le droit à la sécurité des personnes et de leurs biens. Si nous sommes élus, nous appliquerons la loi, rien que la loi... »*

● *Universités d'été socialistes.* – Deux universités d'été se tiendront à l'initiative de jeunes socialistes, du 2 au 7 septembre prochain.

Le Mouvement de la jeunesse socialiste, réuni à Montpellier, accueillera M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, le lundi 2 septembre, ainsi que, entre autres participants, plusieurs ministres : M[me] Dufoix, MM. Chevènement, Delebarre et Quilès.

Le club Forum, récemment créé et qui regroupe des jeunes rocardiens, recevra *M. Michel Rocard* dans la station savoyarde des « Arcs 1800 » sur le thème : « La communication ».

● *Disneyland : la CGT dit non.* – L'Union régionale Ile-de-France du syndicat CGT s'est élevé jeudi 8 août, dans un communiqué, contre l'éventuelle installation d'un Disneyland à Marne-la-Vallée. *« L'Ile-de-France et ses habitants ont besoin de tout autre chose que d'un parc d'attractions. Ils ont besoin d'emplois utiles, productifs, d'investissements pour l'industrie et d'une véritable politique culturelle. »*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE




L'Espagne serait prête à participer à la construction du nouvel avion de combat européen

***« L'Espagne espère que la France va se joindre à l'Allemagne fédérale, à la Grande-Bretagne et à l'Italie, pour construire un avion de combat européen, malgré les divergences existant entre les divers partenaires »,* a déclaré, vendredi 9 août, un porte-parole du ministère de la défense espagnol. *« Il n'est pas exclu,* a-t-il ajouté, *que nous nous joignions aux autres pays même si la France renonce au projet européen. »* Ces paroles marquent une évolution dans la position des responsables de Madrid, qui, jusqu'ici, annonçaient qu'ils ne participeraient à la construction du nouvel avion que si Paris s'y associait.**

La position de la France

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a annulé le voyage au Japon qu'il avait prévu de faire entre le 15 et le 20 août prochain pour mettre la dernière main à la réponse que doit faire la France au projet de trois pays européens, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et l'Italie, de concevoir ensemble un avion de combat qui entrerait en service après 1995.

On sait que le 1er août dernier, à Turin (*le Monde* du 3 août), les directeurs nationaux de l'armement de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Espagne et de la France s'étaient séparés sur un constat d'échec à propos de la construction à cinq d'un avion de combat. En désaccord sur les caractéristiques de l'appareil et sur l'opération industrielle qui devait permettre sa réalisation, les Allemands, les Britanniques et les Italiens ont décidé de continuer à trois le projet, tandis que les Français et les Espagnols réservaient leur position avec l'argument que l'avion étudié n'était pas assez polyvalent et que la part laissée à leur industrie de l'aéronautique n'était ni suffisante ni équitable.

En particulier, les Français souhaitaient un avion capable de missions air-sol et air-air et ils demandaient que les services chargés de la conception du programme soient installés dans la région parisienne, au lieu de Munich comme l'ont finalement décidé les trois pays.

En se séparant à Turin, les cinq directeurs nationaux de l'armement sont toutefois convenus que la France et l'Espagne donneraient un avis définitif dans un délai d'une quinzaine de jours.

Le jeu reste ouvert

C'est pour préparer cette réponse que M. Hernu a choisi de ne pas se rendre au Japon, laissant ainsi la possibilité d'inscrire sur son calendrier une éventuelle rencontre avec ses quatre homologues européens.

Au ministère de la défense, on insiste en effet sur le fait que les trois pays signataires de l'accord n'ont pas fermé la porte à la négociation. On ajoute que, la réunion de Turin n'ayant pas permis de dégager entre techniciens un terrain d'entente à cinq, le jeu politique reste ouvert au niveau le plus élevé si, comme tout le laisse croire, les ministres de la défense ont la volonté d'aboutir à une même décision dans l'intérêt de l'Europe.

On considère encore à Paris qu'il demeure un certain nombre de points en négociation, comme le partage des responsabilités industrielles de chacun à partir d'une définition de la masse de l'avion fixée à 9750 kilogrammes à vide. L'accord de Turin a bien porté sur un appareil de ce poids. Mais l'avion européen devrait être propulsé par deux réacteurs développant chacun une poussée de 9200 kilogrammes, ce qui semble à la France une poussée excessive pour un avion qui devrait être le moins lourd et le moins cher possible et, de surcroît, embarqué sur des porte-avions.

JACQUES ISNARD.

UNE ÉQUIPE CANADIENNE RÉUSSIT A RÉGÉNÉRER DES CELLULES NERVEUSES DE MAMMIFÈRES

Une équipe de l'Institut de recherche du General Hospital et de l'université McGill (Montréal) vient d'annoncer avoir réussi à régénérer des cellules nerveuses de mammifères.

« Les biologistes pensaient jusqu'à présent que la régénération des fibres et cellules nerveuses n'était possible que chez les grenouilles et les poissons mais pas chez les mammifères », a expliqué le docteur Albert Aguayo, neurologue et responsable de l'équipe. *« En effectuant sur des rats de laboratoire des manipulations sur l'environnement de ces cellules, nous avons réussi à les régénérer et nous avons de plus constaté qu'elles remplissaient de nouveau parfaitement leurs fonctions initiales »*, a-t-il ajouté.

La possibilité de régénérer les fibres nerveuses ouvrirait de nouvelles perspectives thérapeutiques, notamment dans la prise en charge des accidentés de la route, victimes de lésions de la moelle épinière. Les travaux actuels portent sur l'environnement immédiat des fibres nerveuses dont la modification pourrait déclencher un processus de croissance de la cellule. Plusieurs résultats notables ont, ces derniers temps, été obtenus.

En mai dernier, une équipe de neurobiologistes de Standford (Californie) annonçait la découverte, chez le rat, d'une protéine (baptisée 37 KD) dont le rôle semble essentiel dans le phénomène de régénération nerveuse.

Il faut toutefois souligner que ces résultats se situent encore au stade expérimental.

PARIS SAUVAGE

Les faucons de Saint-Eustache

On n'a jamais fini de découvrir Paris. Un savant entomologiste, commandité par le ministre de l'environnement, procède actuellement au recensement des apoïdes de la capitale; autrement dit, des bourdons et des abeilles vivant *intra-muros*. Des abeilles, il en trouve de plusieurs races : des noires, des « italiennes », des hybrides. Elles butinent dans le jardin du Luxembourg, bien sûr, où fonctionne un rucher-école (production : 500 kilos de miel par an), mais aussi dans le XIIIe arrondissement et même à l'Etoile.

Quant aux bourdons, une de leurs colonies niche dans les bacs à fleurs d'une habitante du XVe arrondissement. Doués de mémoire, ces insectes velus, mais sympathiques, reviennent d'une année à l'autre chez leur vieille amie.

Sous les pavés, la plage... Le slogan de mai 68 est scientifiquement exact. Dans Paris même, la nature sauvage continue à vivre sous toutes ses formes. Elle profite du moindre relâchement des services municipaux, du moindre interstice pour relever la tête.

Les jardiniers et bûcherons municipaux entretiennent 2 150 hectares de jardins et un joli capital « forestier » de 420 000 arbres. Ces espaces sont autant de bases de départ et de refuge pour les oiseaux, la sauvagine, les bestioles et les « mauvaises herbes » qui partent à l'assaut de nos rues.

Certains insectes, comme les termites, n'en ont pas besoin. Sans cesse combattus, ils vivent et prospèrent dans les vieilles charpentes de nombreux immeubles. Mais les pucerons et leurs irréductibles adversaires, les coccinelles, abondent dans les parterres; les fourmis résistent à tout, les libellules profitent des étangs de Boulogne et de Vincennes. Quant aux chenilles des papillons, elles trouvent leur provende dans les arbres.

Taupes et mulots

« Une simple traversée de Paris permettrait à un spécialiste d'identifier plusieurs centaines d'espèces d'insectes », dit un entomologiste. Leur résistance est stupéfiante. Une habitante de la place d'Italie a apporté récemment au Muséum « une drôle de bête » qui s'ébattait autour de sa poubelle. *« Une sauterelle du XIIIe !* s'est écrié le savant. *Je croyais l'espèce disparue. »*

Les petits mammifères eux-mêmes, pourtant pourchassés par des meutes de mâtins et des hordes de matous, parviennent à se maintenir. Leurs « réserves » se situent évidemment dans les bois de Boulogne et de Vincennes : taupes et mulots, sous la terre, fouines et belettes sur le sol, écureuils dans les arbres. Un couple de hérissons a élu domicile dans le vieux cimetière de Montmartre et s'en porte fort bien.

Les oiseaux « parisiens » sont légions. On connaît les faucons crécerelles, hôtes habituels des tours de Saint-Eustache et de Saint-Sulpice. Chaque avenue possède sa famille de pies bavardes. Le coucou se fait entendre au bois de Boulogne, et les poules d'eau barbotent au parc Montsouris. Jusqu'aux restaurations récentes, une escadrille d'hirondelles des fenêtres évoluait dans la cour du Louvre.

Etourneaux, mésanges et merles profitent du moindre buisson. Et les Basques n'ont pas le privilège de la palombe. Elle est omniprésente à Paris. Comme les mouettes et les goélands, qui patrouillent tout l'hiver sur la Seine. Au total, les ornithologues dénombrent quatre-vingts espèces nicheuses dans la capitale.

Pour les plantes sauvages, qui ne peuvent ni se déplacer ni se dissimuler, la survie semblerait beaucoup plus difficile. Il n'en est rien. Si les terrains vagues se font rares, il reste une foule de recoins où elles peuvent s'enraciner : talus de la SNCF, chantiers en cours, berges de la Seine, grilles d'arbres, interstices des pavés.

Gare au panais urticant

Un botaniste du Muséum, M. Paul Jovet, quatre-vingt-neuf ans, étudie depuis un demi-siècle cette surprenante végétation. *« Si je constituais un herbier parisien,* affirme-t-il, *il contiendrait des milliers d'espèces. »* Il faut l'entendre parler du sisymbre, cette fleur jaune des causses que l'on trouve sur l'île aux Cygnes, dans le XVe arrondissement. *« Méfiez vous du panais urticant,* prévient-il, *cette splendide ombellifère qui pousse en Aveyron est présente à Paris. Elle brûle et laisse des cicatrices indélébiles. »*

Certaines plantes exotiques semblent se plaire dans la capitale. Ainsi le buddleia aux grappes violettes, qui fut ramené du Tibet vers 1880. On en déniche partout : dans les jardins, au pied des murs, sur les toits. C'est à croire que le climat parisien s'apparente à celui de l'Himalaya ! Il a en tout cas des caractéristiques bien particulières. La température y est supérieure à celle de la région (en moyenne 1,6°C de plus et moitié moins de gelées), les vents plus faibles, la luminosité inférieure (mais quatre fois plus qu'il n'en faut pour les plantes), le sol très sec (95 % de la pluie va directement aux égouts) et l'air très empoussiéré et pollué. Mais les végétaux concentrent le plomb et absorbent la poussière sans dommages...

Leurs graines, parfois venues de fort loin, sont arrivées sous les pieds des chevaux, puis dans les radiateurs des voitures et, depuis toujours, dans les colis d'outre-mer. Ainsi, parmi une centaine d'autres espèces, une herbe américaine pousse aujourd'hui sur les quais du bassin de La Villette. Les berges de la Seine et les entrepôts de Bercy sont un paradis pour les botanistes.

La puissance de cette végétation spontanée est incroyable. Sur le toit du cénotaphe d'Héloïse et d'Abélard, au Père-Lachaise, on dénombre cinq espèces de plantes, sans compter les mousses et les lichens.

Lors de la libération de Paris, il a suffi de quelques jours d'interruption dans l'entretien des voies aériennes du métro pour que des pousses jaillissent. *« Si les Parisiens abandonnaient leur cité,* dit Paul Jovet, *en quarante ans elle serait transformée en jungle. Les plantes, les insectes, les oiseaux et les mammifères y recréeraient un écosystème complet, original, mais équilibré et fort riche. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

Herboriser dans la ville

Pour faire découvrir aux Parisiens leur patrimoine naturel, la direction des parcs et jardins de la Ville vient de prendre trois initiatives originales :

● Elle édite des dépliants illustrés, fort bien faits, proposant, pour chaque arrondissement, plusieurs itinéraires-nature qui sont fléchés sur le terrain. Les curiosités y sont détaillées et commentées par des spécialistes. Ces documents sont disponibles gratuitement dans les mairies. Déjà parus : Ve, VIIe, XVe et XVIIIe arrondissements. A paraître d'ici à la fin de l'année : XIe, XIIIe et XIXe;

● Elle met en route, à la rentrée prochaine, des bus-laboratoires où les écoliers pourront faire des observations et des expériences de sciences naturelles dans Paris même;

● Elle projette de créer une maison de la nature éclatée en plusieurs établissements : un centre de documentation au parc floral de Vincennes, un sentier « l'arbre et l'oiseau » dans le bois de Vincennes, un aquarium des poissons de Seine au Trocadéro, une « maison de l'eau » sur une péniche, une « maison de la pierre et du bois » à Montmartre, etc.

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE LYON

Procès Barbie : l'arrêt de renvoi devant les assises du Rhône est prévu pour la fin du mois

De notre correspondant régional

Lyon. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon s'est réunie vendredi 9 août dans la matinée. Les avocats des dix associations (1) partie civile dans le procès de Klaus Barbie ont présenté leurs arguments tendant à élargir les conclusions définitives de l'arrêt de renvoi de l'ancien responsable nazi devant la cour d'assises du Rhône. L'arrêt, mis en délibéré, est attendu pour la fin du mois.

Me Gustave Bermann a notamment plaidé que la Résistance était aussi une résistance *« idéologique »* et que les crimes contre les résistants pourraient également relever de l'accusation de crime *« contre l'humanité »*.

D'autres avocats se sont élevés contre la dissociation des victimes du *« dernier convoi »* du 11 août 1944 (juifs, d'une part, résistants ou supposés tels, d'autre part), ainsi que contre l'absence de qualification de *« complicité d'assassinat »* pour les enfants juifs de la colonie d'Izieux.

Me Jacques Vergès, défenseur de Klaus Barbie, a fait observer que *« la Résistance a été chassée du procès non pas par la défense, mais par le gouvernement »*. Il a présenté un très court mémoire, dans lequel son client manifeste son souhait d'une comparution *« devant le peuple français »*, une formule qui a fait réagir Me Charles Libmann : *« Klaus Barbie,* a-t-il dit, *s'est toujours soustrait aux poursuites (...). Son attitude d'aujourd'hui est impudique. »*

C. R.

(1) Outre les six premières associations (*le Monde* du 3 août) faisant appel de l'ordonnance écartant les « crimes de guerre » du dossier, quatre nouvelles parties civiles se sont manifestées dans le même sens : le MRAP, la LICRA, la Ligue des droits de l'homme et l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance.

PARCE QU'IL AVAIT QUALIFIÉ UN JUGEMENT D'« ABSURDE ET IMBÉCILE »

M. Raymond Forni est poursuivi en correctionnelle par l'Association professionnelle des magistrats

L'Association professionnelle des magistrats (APM), syndicat proche de l'opposition, a chargé son avocat, Me François Sarda, de faire citer M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, à l'audience du 19 septembre de la 3e chambre correctionnelle de Paris pour avoir critiqué une décision de justice.

Poursuivi sur l'initiative de M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, le leader du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, avait été condamné le 24 mai 1985 à un an de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende par la 17e chambre correctionnelle de Paris pour avoir *« entrepris de porter atteinte à l'intégrité du territoire national »* (*le Monde* daté 26-27 mai).

Les termes du jugement rendu par le président M. Emile Cabié avaient provoqué une certaine surprise dans les milieux judiciaires, et si Me Jean Tubiana, l'un des avocats de M. Tjibaou, avait affirmé qu'il s'agissait d'un *« jugement politique »*, M. Forni s'était montré plus direct encore. Interrogé par les journalistes d'Europe 1, le jour même du jugement, il déclarait : *« En tant que président de la commission des lois, je me refuse toujours à commenter une décision de justice, même si, à l'instant, je la trouve absurde et imbécile, et je me réjouis que le parquet ait immédiatement relevé appel de cette décision de la 17e chambre, ce qui permettra, j'en suis persuadé, de rétablir les choses. »*

L'APM, en considérant que ces propos sont *« outrageants pour les magistrats »* a fait citer M. Forni en s'appuyant sur deux articles du code pénal issus des ordonnances du 23 décembre 1958. L'article 226 dispose *« quiconque aura publiquement par actes, paroles ou écrits cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de justice ou à son indépendance, sera puni de un à six mois d'emprisonnement et de 500 à 30 000 francs d'amende »*...

Quant à l'article 227, il punit des mêmes peines *« quiconque aura publié, avant l'intervention de la décision juridictionnelle définitive, des commentaires tendant à exercer des pressions sur les déclarations des témoins ou sur la décision des juridictions d'instruction ou de jugement. »*

Pour justifier une poursuite aussi rarissime, l'APM soutient que son syndicat a pour objet *« la défense de l'autorité de justice et des magistrats »* et demande le franc symbolique de dommages et intérêts *« en réparation du dommage causé à l'autorité judiciaire et aux magistrats qui rendent la justice en France »*.

M. P.

LA COURSE DE L'EUROPE A LA VOILE

Voguer pour une idée

Vingt-deux multicoques ont pris, vendredi 9 août à Kiel (RFA), le départ de la première course de l'Europe à la voile longue de 3 000 milles qui devrait prendre fin à Porto-Cervo (Sardaigne) vers le 6 septembre après des étapes à La Haye, Scheveningen (Pays-Bas), Zeebrugge (Belgique), Torquay (Grande-Bretagne), Lorient, Lisbonne, Benalmaneda (Espagne) et Toulon.

De notre envoyé spécial

Kiel. — Des multicoques de plus de 25 mètres de long et presque autant de large, rangés devant le Kieler Yacht club! Avec des mâts de 30 mètres supportant des voiles de 400 mètres carrés pour les allures au près et de 1000 mètres carrés au portant avec les spinnakers! Un spectacle « Kolossal » pour les Allemands de Kiel, plus habitués aux dériveurs de la semaine olympique qui réunit, chaque été, l'élite de cette discipline sur la mer Baltique.

A Kiel, comme dans la plupart des villes-étapes, les principaux protagonistes des courses de multicoques espèrent surtout toucher un nouveau public et élargir leur horizon trop limité jusqu'ici aux Transatlantiques et aux confrontations franco-britanniques. En longeant fidèlement les côtes européennes, de la Baltique à la Méditerranée, les responsables de cette course ne cachent pas une triple ambition politique, économique et sportive.

Pour la première fois de son histoire, la Commission des Communautés européennes accorde son parrainage et subventionne une manifestation sportive en la dotant de 44000 ECU (1). Les prix distribués et le budget de la course (900000 ECU), assuré pour moitié par le groupe Techniques d'avant-garde (TAG) de M. Akram Ojjeh et pour l'autre moitié par le secteur public (Commission européenne et villes-étapes) sont d'ailleurs réglées avec la monnaie européenne.

Le décathlon de la voile

En donnant le départ, vendredi, à Kiel, M. Jacques Delors, le président de la Commission, insistait sur la nécessité, au-delà des aléas politiques et économiques, de renforcer le sentiments des citoyens d'appartenir à une même communauté. *« Alliant la tradition aux technologies les plus avancées et la rigueur au rêve »*, disait-il, la course de l'Europe à valeur d'exemple.

Avec en toile de fond la foule qui envahit plages et ports au mois d'août et la perspective de toucher un nouveau marché de 320 millions de consommateurs, la course de l'Europe vient surtout à point pour relancer l'intérêt des commanditaires, rendus perplexes par le coût de plus en plus élevé des bateaux et les difficultés rencontrées pour internationaliser les épreuves de multicoques.

Cet intérêt pour la course de l'Europe se traduit par la présence de sept nouveaux multicoques : les catamarans *JET SERVICES* de Patrick Morvans, *NOVELL-NETWORK* du Britannique Peter Phillips, *STALAVEN* de Dominique Marsaudon et *MACALLAN FESTIVAL DE LORIENT* de Pierre Le Maout, les trimarans *APRICOT* et *PCA* des Britanniques Tony Bullimore et Mike Whipp et le foiler *KER CADELAC* de François Boucher. Pour faire face à cette nouvelle vague et augmenter encore leurs performances dans le petit temps et la brise thermique, *CHARENTE MARITIME* et *ROYALE* ont été dotés de nombreux mâts-ailes en carbone de plus de 30 mètres de haut et de 50 mètres carrés de surface.

La grande originalité de la course de l'Europe consiste surtout à proposer en une même épreuve plusieurs types de navigation sur des mers aussi différentes que la Baltique, la Mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée, avec ses étapes courtes favorisant les régates (60 milles entre Scheveningen et Zeebrugge) et d'autres plus proches d'une mini-transat (660 milles entre Benalmaneda et Toulon). Avec la course de l'Europe, la voile a, semble-t-il, trouvé son décathlon.

GÉRARD ALBOUY.

(1) 1 ECU = 6,85 F.

Le championnat de France de football

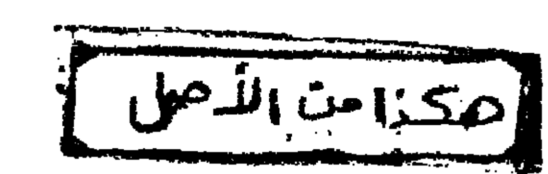
LE PSG CREUSE L'ÉCART

Vainqueur de Marseille, le Paris-Saint-Germain a mis à profit la sixième journée du championnat de France de football, disputée vendredi 9 août, pour creuser l'écart en tête du classement. Toujours invaincus, les Parisiens comptent désormais deux points d'avance sur un trio composé de Lens, Nantes et Bordeaux.

RÉSULTATS

*Paris-SG b. Marseille, 2-0; *Toulon et Bordeaux, 1-1; *Lens b. Laval, 3-1; *Nantes b. Toulouse, 1-0; *Rennes b. Lille, 2-0; *Monaco et Metz, 0-0; *Nancy b. Auxerre, 1-0; *Brest et Nice, 1-1; *Strasbourg b. Le Havre, 2-1; *Sochaux b. Bastia, 2-0.

Classement : 1. Paris-SG, 11 pts; 2. Lens, Nantes, Bordeaux, 9; 5. Toulon, 8; 6. Monaco, 7; 7. Sochaux, Rennes, Lille, Nancy, Brest, 6; 12. Auxerre, Metz, Nice, Strasbourg, 5; 16. Toulouse, Laval, Le Havre, 4; 19. Marseille, 3; 20. Bastia, 2.



Société

LES GUADELOUPÉENS DE PARIS

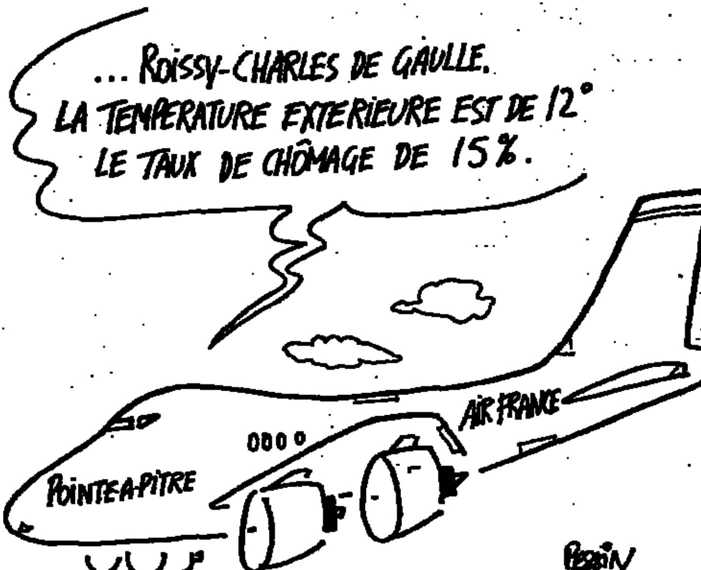
« L'émigration qui danse »

A l'heure où d'autres prennent le thé, les Guadeloupéens dansent. En ce dimanche après-midi, ils sont déjà *plusieurs dizaines de couples*, dans un club créole du pied de la butte Montmartre, à se balancer au son du *gro'ka* (tam-tam) guadeloupéen ou de la salsa cubaine. Ils sont venus de Saint-Denis ou de Sevran, dans la banlieue nord de Paris. Demain, ils retrouveront le centre de tri des PTT, les couloirs du métro ou les hôpitaux de l'Assistance publique... Qu'importe; aujourd'hui, il s'agit de s'amuser. Danser comme « là-bas », pour oublier les misères de l'exil.

Sans même prendre le temps de poser son parapluie, Albert esquisse quelques pas chaloupés, tout au plaisir de laisser se débrider un corps assoupi le reste de la semaine. Né à Basse-Terre en Guadeloupe, il y a vingt-neuf ans, il a débarqué à Paris pendant l'hiver 1976 pour faire son service militaire. C'était son premier voyage et, à l'arrivée, sa première neige. En une semaine, il avait perdu 10 kilos. *« Encore maintenant*, soupire-t-il, *j'ai toujours un petit peu froid à Paris. »*

Manutentionnaire au service des Domaines à Aubervilliers, il se souvient que, la première fois qu'il a pris le métro, il a vu *« les gens courir dans tous les sens, comme des fous »*. *« J'ai cru qu'il s'était passé quelque chose de grave, un accident »*, ironise-t-il. *Je n'ai pas voulu descendre sur le quai.* Bon an mal an, il s'est mis au diapason, même si chaque automne ramène dans son corps frileux la nostalgie des tropiques.

Comme tous les fonctionnaires originaires des DOM-TOM, Albert bénéficie, tous les trois ans, d'un voyage gratuit pour sa terre natale. L'an dernier il est donc retourné dans sa famille, à Basse-Terre. Cette fois c'est lui qui n'était pas dans le rythme, avec sa démarche trop rapide et son *« besoin de faire quelque chose »*. *« Les gens, là-bas, reconnaissent tout de suite ceux qui n'habitent plus en Guadeloupe »*, assure-t-il. Au bout de quatre semaines, il s'ennuyait. *« Le tour de l'île, c'est vite fait. Après on ne sait plus quoi faire, c'est pas comme ici. »* Les autres années pas de vacances. Cela ne lui viendrait pas à l'idée de partir en Bretagne ou dans le Poitou, et le billet d'avion pour Pointe-à-Pitre, s'il n'est pas financé par l'Etat, revient trop cher. Avec ses économies de petit fonctionnaire, il a préféré se payer une R-14 d'occasion.



Albert a lu attentivement dans le journal le récit des incidents de la fin de juillet à Pointe-à-Pitre. Comme la plupart des Guadeloupéens de Paris, il commente, avec fierté, la réaction de son *« peuple »* à l'*« acte raciste »* de l'enseignant *« blanc contre un enfant noir »*. *« En France, on ne donne même pas un coup de pied à un chien »*, relève-t-il. Pour un peu, on aurait presque l'impression que la rébellion de Pointe-à-Pitre a aussi servi à « venger » les discriminations quotidiennes dont sont victimes les Guadeloupéens en métropole. Dès qu'on évoque l'affaire Faisans, chacun, à Paris, égrène la liste des « injustices » qui frappent les Antillais : *« On nous confond avec les Africains » ; « On nous refuse un logement dans les HLM sous prétexte que le quota d'étrangers est atteint, alors que nous avons une carte d'identité française » ; « On téléphone pour un emploi, quand on arrive, il vient juste d'être pris... »* Pas étonnant qu'aucun des émigrés ne s'affirme « Français d'abord ».

Mais, au-delà de la réaction épidermique, l'« affaire » ne semble pas avoir mobilisé cette *« émigration qui danse »*, selon les termes de Mᵉ George Pau-Langevin, avocate guadeloupéenne et présidente du MRAP. Comme dit Albert avec flegme, *« les gens attendaient une occasion de manifester »*. Prenant du recul, il juge même que Georges Faisans *« a bien fait marcher le monde »*. En tout cas, ce n'est pas lui qui se serait joint, le 30 juillet, à la manifestation de soutien au militant indépendantiste à Paris. Non pas qu'il soit farouchement opposé à une indépendance de l'île — seuls quelques émigrés affirment l'être par principe, — mais l'action politique n'est pas son verre de punch. Quant à l'indépendance, il attend qu'on lui prouve que les Guadeloupéens *« peuvent s'en sortir tout seuls »*.

Fils de paysan, apprenti pâtissier jusqu'à son service militaire, Albert n'avait pratiquement parlé que le créole avant d'arriver à Paris. A l'époque, il était interdit, dans les bonnes familles, de parler cette langue, considérée comme un « patois » indigne de qui voulait faire des études. Aujourd'hui, de même que les femmes se sont mises à se parer de dizaines de tresses plutôt que de se faire défriser les cheveux à « l'occidentale », le créole est devenu la langue du « retour aux sources » revendiqué par les Guadeloupéens. « Première » en métropole comme « là-bas », un stage de créole a même été organisé en juillet par l'ANT (Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer) (1).

« Retourner là-bas... »

Même s'il vit avec une « métro » (métropolitaine) qu'il a rencontrée dans une boîte du quartier Latin, où l'on danse « collé-collé », Albert refuse d'être considéré comme un *« assimilé »*. *« Intégré »* si l'on veut, mais *« assimilé »* fait presque figure d'injure quand on rentre au « pays ». De temps en temps, d'ailleurs, il s'offre une escapade créole de quelques jours. On le retrouve chez sa sœur, à manger accras et boudin antillais, au match de foot et, tous les dimanches, au PMU d'Epinay-sur-Seine. Comme il dit : *« Tous les Antillais sont obligés de jouer un peu au tiercé, s'ils veulent garder espoir de retourner là-bas un jour. »* Les jeunes qui sont venus chercher du travail et qui n'ont pas eu, comme lui, la chance d'en trouver (le taux de chômage est identique de part et d'autre de l'Atlantique pour cette catégorie) en sont parfois réduits, affirme Albert, *« à voler les « métros »*, à vendre de la drogue au Forum des Halles, ou à se retrouver sur les trottoirs des environs de la gare Saint-Lazare ou du boulevard de Strasbourg. »

Alors, au mythe du départ et de la vie facile, a fait place, après maintes désillusions, celui du retour. La plage, la chaleur tropicale, le *gro'ka* et la cuisine épicée sans craindre les foudres des voisins... Rêvant tout haut, Albert en oublie qu'il vient à peine d'avouer ne plus savoir quoi faire au bout de quelques semaines dans son paradis créole.

Ch. CRAU.

(1) Le stage n'a cependant réuni qu'une quinzaine de participants pour trente places disponibles.

Seine-Saint-Denis : le cinquième DOM

Selon le recensement de 1982, 87 320 Guadeloupéens sont installés sur le territoire métropolitain, dont 60 % dans la région parisienne. Pour avoir une idée plus exacte de la population d'origine guadeloupéenne outre-Atlantique, il faut augmenter ce chiffre de 40 à 50 %, correspondant au nombre d'enfants nés en métropole et non « comptabilisés » comme Guadeloupéens.

Les Guadeloupéens sont la deuxième communauté originaire des DOM-TOM vivant en métropole, derrière les Martiniquais (94 000 personnes). Au total, l'agglomération parisienne est donc la première ville antillaise du monde. La Seine-Saint-Denis, où sont concentrés les Antillais, faute d'être acceptés ailleurs, a commencé à être surnommée le « cinquième département d'outre-mer ».

L'émigration guadeloupéenne a augmenté de 64 % entre 1975 et 1982. Elle est beaucoup plus récente et rurale que celle des Martiniquais et correspond à la montée de la crise économique dans l'île. Elle est également plus réfractaire à l'intégration en métropole. Proportionnellement, les Guadeloupéens sont les premiers usagers de l'ANT, organisme dépendant du secrétariat aux DOM-TOM, qui a pour vocation de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des émigrés.

Essentiellement employés dans la fonction publique, les Guadeloupéens y occupent les emplois délaissés par les métropolitains, mais d'une qualification un peu supérieure à ceux alloués aux immigrés étrangers : femmes de service dans les hôpitaux, facteurs, employés du tri aux PTT. Le taux de chômage s'élève à environ 15 % mais est de 30 % pour les jeunes.

La plupart des Guadeloupéens n'ont aucune chance d'être « rapatriés » avant l'âge de la retraite. Sur les dix huit mille originaires des DOM-TOM employés aux PTT, la quasi-totalité a demandé sa mutation, alors qu'on ne dénombre que trois mille cinq cents postes équivalents en Guadeloupe et en Martinique.

L'une de principales revendications des Guadeloupéens est la fin du monopole dont dispose Air France sur la liaison Paris-Pointe-à-Pitre. Ils estiment que la compagnie nationale pratique, faute de concurrence, des tarifs exorbitants (5 300 F pour l'aller-retour), qui les empêchent de rentrer pour les vacances.

C.C.

Cucugnan sens dessus dessous

De notre envoyé spécial

Cucugnan. — A quoi peut donc bien rêver le maire de Cucugnan ? C'est l'été dans ce pays de vignes. Les hautes Corbières sont belles comme il n'est pas permis. Rien à faire, le maire rêve. Dans sa mairie. Dans ses vignes. Il rêve et brasse les *problèmes* de Cucugnan. Le seul, le vrai. Celui d'Alphonse Daudet, qui déserta, une fois n'est pas coutume, sa Provence pour l'Occitanie et importa frauduleusement la belle légende de l'abbé Martin et de ses ouailles privées de paradis, parquées en enfer.

Une légende ? Diable... C'est que Cucugnan peut être terrible aux âmes fragiles. Et le pauvre journaliste s'en veut presque d'interrompre la rêverie du bon maire, M. Alain Mounié, conseiller général du canton. Car enfin, a-t-on le droit de venir déranger un élu débordé, angoissé par une démographie devenue aussi sèche qu'un vieux sarment — 114 habitants, pas un de plus pas un de moins — avec une petite histoire ? Une affaire « vacancière », une affaire de village, tout juste. L'affaire Berger. Vous avez dit Berger ? M. Mounié se lève. Le rêve se brise. *« Ah non, on ne va pas me reparler de ça. Si ça continue, je vais porter plainte pour torture morale. Je n'en peux plus, moi et la population »*. Et tout remonte, avec ce goût acide des vins piqués. L'arrivée au village, en 1983 de Mme Colette Berger et de son mari Helmut, ingénieur allemand en brevets d'inventions. Leur décision de louer au maire un gîte rural avec un compatriote, M. Henry Schne-Wald. Et, à partir de là, une cascade de petits faits — vrais ou faux — propres à mettre sens dessus dessous Cucugnan.

Le téléphone d'abord. Ah le téléphone ! C'était une passion chez Mᵐᵉ Berger qui n'en disposait pas à son domicile. *« Elle passait des heures à appeler de chez M. Marty, le pauvre, qui a été opéré de la gorge. Et de chez moi aussi »*. Une passion devenue suspecte à Cucugnan.

Mais ce n'est pas tout. Le 6 mars 1983, Mᵐᵉ Berger s'enfuit de sa location en pleine nuit, alors qu'elle y réside seule avec son co-locataire. Dans Cucugnan, c'est la révolution. Bouleversée, apeurée, Mᵐᵉ Berger entend échapper à leur ami devenu, selon elle, menaçant. Elle se réfugie chez le photographe du village qui, dépassé par l'affaire, téléphone au maire pour qu'il rapplique. une nuit mémorable.

Cucugnan et son maire n'en peuvent plus. Alors M. Mounié décide de pousser les Berger à partir. Et pour accélérer le mouvement, il est question qu'une voiture de police et une ambulance montent au village...

1983. Une nuit de mars. Tout cela vous paraît loin. Eh bien non ! Tout cela est encore très frais dans les mémoires. Les vieux qui se reposent à l'ombre de leurs maisons aux murs de pierres sèches se souviennent. *« Elle a traumatisé les gens, pas moins,* dit le maire. *C'est l'histoire de la belette et du petit lapin. La belette occupe le terrier et se croit chez elle. »* Belette ou pas, Mme Berger et son mari ont déposé plainte. Et le tribunal de Narbonne vient d'être dessaisi au profit de celui de Montpellier.

Au vrai, le traumatisme est bien partagé. Mme Berger ne se remet pas de cet amour qu'elle a eu pour Cucugnan et du « rejet » dont elle a été victime. Son mari est bien prêt de croire que cette affaire n'a pas peu contribué à amplifier un cancer de la peau dont il est atteint. *« Nous avons été traités comme des bêtes sauvages »*, assure Mme Berger. Cucugnan, toi qui paresses au soleil, serait-ce possible ? Le maire soupire. *« Je vous jure, on a d'autres soucis. »* Faire tourner la cave coopérative, par exemple. Ou lancer un projet de restauration du château de Queribus, superbe vestige cathare perché au-dessus des vignes et des broussailles ; protéger la statue de la Vierge enceinte, fierté du village, volée et retrouvée il y a peu. Ce n'est vraiment pas le travail qui manque. Le bon curé de la commune en sait quelque chose. Arbitre entre Cucugnan et les époux Berger, il est parti sulfater ses vignes.

LAURENT GREILSAMER.

Carnet

Décès

— M. Pierre Bes,
Chantal et Jean-Claude Fontaine,
François Bes,
Catherine Bes et Steve Dudley,
M. André Barthes,
Mᵐᵉ Henriette Barthes,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Germaine BES,
née Barthes,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 7 août 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 août, à 10 h 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au cimetière de Tours-Esvres (Indre-et-Loire).

24, rue de Fontenay,
92140 Clamart.

— *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Raymond LEGENDRE,
colonel honoraire des troupes de marine,
ancien inspecteur des élèves
à l'Ecole centrale de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE,
croix de la Valeur militaire,

survenu le 9 août 1985, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 août, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Pas de fleurs, mais des dons à Hadong, CCP 10 184 03 R, Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mᵐᵉ Etienne Nugues,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ François Lagarde
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Gérard Nugues
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵉ Etienne NUGUES,
notaire honoraire,
ancien combattant 1939-1945,

survenu à *Creil le 8 août 1985*, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 août, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Mello (Oise), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

1, rue de la Ville,
60660 Cires-lès-Mello.

— Besançon. Lyon.

On nous prie d'annoncer le décès, dans la foi de son enfance et dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

M. Louis VAUZANGES,
conseiller honoraire
du commerce extérieur,
lieutenant-colonel honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille d'honneur
du réseau « France debout »,
médaille polonaise de la Résistance,
officier de la couronne chêne
d'Orange-Nassau,

Les obsèques auront lieu le lundi 12 août 1985, à 14 h 30, en la cathédrale de Tulle.

De la part de
Mᵐᵉ Jacques Billion,
ses enfants et petits-enfants,
Du docteur
et Mᵐᵉ Bernard Vauzanges,
leurs enfants et petits-enfants,
Des familles parentes et alliées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Mᵐᵉ Nicole Bréant demande à tous ceux qui ont connu et aimé

N.T.C.F. Pierre BRÉANT

d'évoquer son souvenir pour le premier anniversaire de son passage à l'O.E.

— Une pensée pour

Marie-Claire PATALOWSKI,

qui nous a quittés un 10 août.





Culture

« SCARBO, LE ROMAN DE SAMSON FRANÇOIS » par Jérôme Spycket

Grandeur et décadence d'un génie du piano

Toutes les matinées de cette semaine sur France-Musique ont été consacrées à Samson François ; ses principaux enregistrements illustraient sa vie retracée par Jérôme Spycket, à l'occasion de l'ouvrage que celui-ci vient de publier. L'excellent biographe de Clara Haskil et de Hugues Cuénod s'est en effet attaché à ce pianiste exceptionnel au destin navrant, qui, après une carrière fulgurante, est mort en 1970, à quarante-six ans, presque aux abois.

Scarbo, le roman de Samson François, fruit d'une longue et minutieuse enquête, rendue parfois difficile par les multiples légendes que Samson répandait à plaisir sur son existence, constitue le plus juste des portraits, à la fois d'une exactitude dépouillée de rapport de police et plein d'humanité, d'affection pour ce personnage *« funambulesque, insaisissable comme un chat, ce farfadet charmeur et pervers, ce mal-aimant mal aimé, ce tsar généreux et tyrannique, cet éternel adolescent meurtri et faussement gai »*.

Samson François était né le 18 mai 1924 de parents franco-allemands assez humbles (il se disait fils d'un *« consul de France à Francfort »*, certains prétendaient même *« à Saigon » !)* et fut ballotté pendant dix ans d'Allemagne en Yougoslavie et d'Italie en France. Prodigieusement doué dès l'enfance, remarqué par Cortot, élève d'Yvonne Lefébure, de Nadia Boulanger et de Marguerite Long, il remporte en 1947 le premier Grand Prix Marguerite-Long-Jacques-Thibaud, que son talent hors série contribue à lancer, obtient pendant vingt ans d'immenses succès en France, mais aussi aux Etats-Unis, en Union soviétique et au Japon, et puis peu à peu décline, joue de plus en plus mal, malgré des éclairs de génie, et finit par ne plus avoir d'engagements, consacrant ses derniers jours à des enregistrements si médiocres qu'ils ne seront jamais publiés.

Au gré de la voix intérieure

Pour qui avait assisté à ses débuts, à ses interprétations sauvages et indomptées, qui laissaient présager un futur Horowitz, le retrouver à la fin des années 60 jouant un Chopin vulgaire et dépenaillé, devant un public à son image, était un véritable crève-cœur. Samson François subissait les conséquences d'une vie totalement « irrégulière », mangeant peu, buvant davantage, fumant sans cesse, dilapidant son argent avec une générosité de grand seigneur, faisant du jour la nuit, courant les boîtes, entouré d'amis, puis d'une cour de plus en plus interlope, enchaînant les aventures sentimentales les plus folles, en dépit d'un mariage qui lui apporta une réelle stabilité pendant les meilleurs années de son art.

Pourtant, et le livre de Jerôme Spycket, si passionnant et riche, le confirme abondamment, il n'y avait nulle bassesse chez Samson François. L'être était profond, intense, supérieurement intelligent et sensible, penchant parfois vers le mysticisme, comme en témoignent ses étonnants écrits, souvent hermétiques, des labyrinthes sans fin si caractéristiques de sa personnalité ; *« amoral »* certes, comme il le disait, mais parce que la question n'avait pas de *« sens »* (direction et signification) pour lui. *« La part de l'inconscient dans cette écriture*, notait une graphologue en 1962, *prend une proportion immense et puissante. C'est cet inconscient qui dirige cet homme. Il est insaisissable, il ne vit pas du tout dans le réel, n'a ni stabilité ni volonté. Il flotte au gré d'une sorte de voix intérieure. »*

C'est cette voix intérieure qui, par-delà les années, rend ineffaçable le souvenir de ses interprétations et maintient en vie certains de ses enregistrements toujours au sommet de la discographie. On ne peut s'empêcher pourtant de déplorer ce destin inachevé. Aussi grand que fut le pianiste, fantastique technicien, il n'a atteint les plus hautes cimes que dans certains Debussy, certains Chopin (les scherzos, les nocturnes, les impromptus) et surtout Ravel (le *Concerto pour la main gauche*, l'indépassable *Scarbo*, de 1947). Il lui a manqué cette plénitude de la maturité d'un Cortot, du dernier Rubinstein, d'un Horowitz, sans parler de la pureté intérieure d'un Lipatti ou d'un Kempff.

Non par sa faute, l'analyse graphologique et le livre de Spycket le montrent bien : il n'est pas parvenu à dominer cet effroyable « melting pot », ces forces « démoniaques » qu'il y avait en lui et où sa terrible déchéance finale semblait déjà inscrite. Il est resté un adolescent jusque dans sa manière géniale de jouer du piano; de découvrir des accents, des caresses, des sanglots inconnus, sans arriver à les dégager entièrement de leur gangue originelle, sans se soucier de leur donner, du moins dans les œuvres romantiques, une forme d'airain. Et, à la longue, les intuitions fulgurantes se sont banalisées jusqu'au délabrement des dernières années.

Existence pathétique d'un adolescent qui a joué tout son être en une course folle et l'a brûlé jusqu'à la dernière braise en une sorte de suicide permanent. Lui-même écrivait en 1952 : *« Cette joie de brûler tout ! La foi, l'amour sous toutes ses formes, soi-même que l'on jette allégrement à la face de la canaille : et cette autre, la joie de tout exalter jusqu'à la révélation. »*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Editions Van de Velde/Payot, Lausanne, 240 pages, 120 francs.

LA DÉCENTRALISATION THÉATRALE

Des hommes d'expérience pour les centres dramatiques

Les gens de théâtre, dans le temps mort du mois d'août, reprennent leur souffle avant de se lancer dans la saison 1985-1986, saison marquée de quelques mouvements, avec la nomination des nouveaux directeurs de centres dramatiques qui doivent prendre leurs fonctions en janvier prochain.

Jacques Weber va de Lyon à Nice, Jean-Louis Thamain de Nice à Bordeaux, Jérôme Savary de Montpellier à Lyon, remplacé par Jacques Nichet, qui lâche sa Cartoucherie de l'Aquarium (1). Pierre Meyrand et Arlette Téphany, qui ont animé le CAC de Chelles de 1975 à 1983, remplacent à Limoges Pierre Debauche, démissionnaire. Jacques Rosner s'installe officiellement à Toulouse, et Daniel Mesguich au TGP de Saint-Denis — qui n'est d'ailleurs pas un centre dramatique, mais c'est tout comme. Les directeurs sont nouveaux, les personnes ne sont pas neuves.

L'expérience, et pas seulement celle du théâtre, celle de la décentralisation, est un critère. Si Daniel Mesguich passe directement de l'errance à l'institution, comme Alfredo Arias, nommé en juillet dernier à Aubervilliers, leur public parisien peut les suivre en banlieue comme celui des banlieues a pu les découvrir à Paris. L'expérience théâtrale, ils l'ont, c'est la moindre des choses. Et le talent. Seulement, travailler en institution, fût-elle artisanale, est affaire aussi de diplomatie et de gestion. Il s'agit d'entretenir des relations de bonne intelligence avec les « tutelles » — ministère de la culture, municipalité, collectivités locales.

Le budget casse-tête

Ainsi, formé par Roger Planchon — dont il a été à partir de 1952 l'assistant et le collaborateur avant de diriger le Centre dramatique du Nord, puis le Conservatoire — Jacques Rosner est un maître de la stratégie douce, et il a réussi à convaincre Maurice Sarrazin, fondateur du Grenier de Toulouse de lui laisser son enfant. Et Jean-Louis Thamin — qui a travaillé tranquillement pendant cinq ans à Nice, dont le maire, M. Jacques Médecin n'est pas un passionné de théâtre — est chargé d'étudier comment donner au Centre dramatique régional d'Aquitaine, qui existe déjà, une dimension nationale, sans se mettre à dos les troupes locales, qui depuis des années espèrent que cette tâche leur sera confiée.

Dès qu'un organisme est subventionné, il entre dans le jeu électoral. L'indépendance artistique est rarement menacée, mais il faut « faire du monde » et que le monde soit content. Le ministère demande — ce n'est pas trop demander — que les recettes entrent pour 20 % au moins dans le budget global.

Le vrai casse-tête, c'est de gérer sainement un budget qui comporte une masse salariale fixe avec conventions collectives, tout en réservant une part suffisante (50 % dit le ministère) pour les productions, alors que le coût de ces productions est d'un calcul forcément approximatif. D'autre part, la programmation doit être, pour l'essentiel, établie sur un an, avant de connaître le montant exact des subventions, qui suivent l'année légale (de janvier à décembre), tandis que la saison va de septembre ou octobre à juillet, et que de toute façon l'argent est versé avec plusieurs mois de retard. Si bien qu'on doit emprunter aux banques qui ne manquent pas de retenir les agios...

Depuis une bonne quinzaine d'années, la profession peste contre les centres, structures lourdes, dépassées. En 1975, quand Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, envoyait au charbon Georges Lavaudant, Gildas Bourdet, Robert Gironès, Bruno Bayen, Jean-Pierre Bisson, il pensait que ces jeunes gens bouillonnants, inventifs, voire provocateurs, allaient secouer la poussière de l'institution comme ils le faisaient sur scène. Mais il se sont cassé les dents, et, aujourd'hui, ceux qui restent ont envie de changer. Gildas Bourdet (Centre dramatique du Nord), qui n'a toujours pas, après dix ans, de salle à Lille, vise Paris. Georges Lavaudant (Centre dramatique des Alpes et maison de la culture de Grenoble), que sa double tâche contraint dans ses activités artistiques, accepte, sur la proposition de Roger Planchon, de codiriger le TNP à Villeurbanne.

On saura en automne qui va succéder à Lavandant au CDNA. Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta, présent à la maison de la culture et candidat à la direction, verrait bien la danse remplacer le théâtre. Mais Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture, ne voit pas ce transfert d'un si bon œil. Dans la région Rhône-Alpes, très active, il a déjà supprimé un centre dramatique, celui de Lyon. Le Théâtre du VIIIe, salle municipale, est confié en concession à Jérôme Savary (comme le Rond Point à Jean Louis Barrault, ou les Bouffes du Nord à Peter Brook). L'avantage est un cahier des charges plus souple, Jérôme Savary aura toute liberté de présenter ses spectacles et d'en inviter, pendant qu'il ira travailler en Allemagne, en Italie, à Paris, alors qu'on a beaucoup reproché à Jacques Weber de jouer ailleurs que dans son centre.

> ## Un centre n'est pas une maison
>
> Les centres dramatiques sont des entreprises, des équipes permanentes, dont le directeur reçoit nominalement les subventions. En cas de conflit, il peut se déplacer avec son équipe et sa subvention, s'il trouve une ville prête à l'accepter. Par exemple, si M. Jacques Médecin, maire de Nice, décide de ne plus donner de subventions à un centre dramatique, celui-ci pourrait être déplacé sur Toulon, après négociations.
>
> Le directeur du centre est désigné par le ministère de la culture pour trois ans renouvelables, pendant lesquels il est tenu de monter neuf créations, de les présenter au moins cent fois par saison, sur place et dans les villes qui participent à son financement.
>
> Les centres dramatiques sont financés par l'Etat et les collectivités locales — municipalités, conseil général, conseil régional... De même, les maisons de la culture et les centres d'action culturelle. Mais ce sont des bâtiments, et c'est le bâtiment qui est subventionné. Si le directeur — désigné par un conseil d'administration et accepté par l'Etat — se trouve en conflit, il doit partir. Les subventions restent.
>
> Il arrive qu'une maison de la culture abrite un centre dramatique ou chorégraphique — ainsi le Centre chorégraphique de Maguy Marin à Créteil, — ou encore une troupe permanente, ainsi le Théâtre Eclaté à Annecy.

En attendant d'autres modèles

Jérôme Savary ne peut pas rester en place, et à moins de dix projets, il s'angoisse. Jacques Nichet s'adaptera sans doute mieux à Montpellier que son frénétique prédécesseur. Il n'en a pas la notoriété, mais, insiste-t-on, il n'est pas *« parachuté »*. Il est de la ville. Plus exactement, il y a suivi des études. C'est pourtant à Paris qu'en 1964, suivant de près Ariane Mnouchkine, il fonde une troupe universitaire, l'Aquarium, qui devient professionnelle en 1969 et s'installe en 1972 à la Cartoucherie, tout à côté du Théâtre du Soleil.

L'Aquarium se situe dans la tradition « populaire » : distraire et même faire rire, en traitant des thèmes sociaux : l'urbanisme, le libre arbitre, la presse, les femmes, la vieillesse, la maladie... Dans la ligne classique, se situent également Pierre Meyrand (l'un des premiers compagnons de route de Planchon) et Arlette Téphany, collaboratrice de Guy Rétoré, avant même que la Compagnie de la Guilde devienne le Théâtre de l'Est parisien.

Le ministère souhaite, semble-t-il, une décentralisation compétente, travailleuse et honnête, qui ne fasse pas l'objet de polémiques pendant la campagne des législatives. Qui se survive en attendant de trouver d'autres modèles, plus adaptés au mouvement contemporain — un mot vague, pratique pour dire qu'on ne sait pas encore ce qu'il est, où il va. Parmi les centaines, les milliers de troupes qui crapahutent un peu partout, il y a bien une quinzaine de metteurs en scène, dont les qualités professionnelles et innovatrices sont connues, et qui galèrent pendant des mois avant de trouver une institution, un organisme subventionné qui veuille bien produire leur spectacle et le garder deux semaines. Après quoi, s'il comporte plus d'un décor facile à transporter plus de deux comédiens pas trop chers, c'est fini. On monte énormément de spectacles en France, mais on manque de salles capables de les accueillir.

Tous regardent vers les maisons de la culture ou les centres d'action culturelle — qui au moins sont des bâtiments, souvent bien équipés, parfois sous-employés. Ce sont des structures associatives, c'est-à-dire gérées par un conseil d'administration dans lequel sont représentées les principales associations des villes. Elles dépendent du ministère du « développement culturel » dirigé par Dominique Wallon. Jack Lang aimerait les débaptiser, modifier leur statut peut-être, comme cela s'est passé à Nanterre, où la maison de la culture est devenue pour Patrice Chéreau et Catherine Tasca, le théâtre des Amandiers. Mais l'opération est complexe.

Jack Lang voudrait en tout cas modifier les cahiers des charges, abandonner l'action culturelle au profit de la seule création artistique — comme cela se passe à Grenoble. Il compte sur Pierre Debauche à Rennes — qui doit travailler avec des groupes rock régionaux — sur René Gonzalez à Bobigny, sur le cinéaste Raul Ruiz au Havre pour amorcer le mouvement, l'entraîner, inventer quelque chose d'autre, servir de tremplin à leurs successeurs, mais ça, c'est beaucoup demander.

COLETTE GODARD.

(1) *Le Monde* du 27 juillet.

A Montoire

DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

Le treizième Festival de danses et musiques du monde aura lieu à Montoire (Loir-et-Cher) du 12 au 18 août. Animé par une équipe bénévole, son budget de 900000 F lui permet néanmoins d'inviter des troupes du monde entier.

Cette année, la manifestation sera l'occasion de deux « premières » européennes : le ballet-théâtre Sasana Suka de Java et un spectacle donné par trente enfants venus de Sri Lanka et de Thaïlande. Egalement présents : le Ballet national de Bolivie, des ensembles hongrois, yougoslaves, turcs, maltais, français, américains...

En marge du Festival, des expositions, des rencontres et la fête de village aux Roches-l'Evêque, les 10 et 11 août.

★ Renseignements : comité du Festival, 41800 Montoire. Tél. : (54) 85-03-91.

● *Recours de M. Philippe Hersant devant le Conseil d'Etat.* — La société France-Antilles, que dirige M. Philippe Hersant, fils de Robert Hersant, a déposé, jeudi 1er août, un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat, contre la décision prise le 30 juillet par la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, que préside M. Henri Caillavet (*le Monde* du 1er août). La commission avait en effet estimé que, faute d'une déclaration auprès d'elle, dans les conditions déterminées par la loi du 23 octobre 1984, la candidature de *France-Antilles* au rachat de *l'Union*, à Reims, ne pouvait être prise en considération. L'article 23 de la même loi fait du Conseil d'Etat l'instance de recours des décisions de la commission.

Membre d'une expédition sur le fleuve Zaïre

PHILIPPE DE DIEULEVEULT (« La chasse aux trésors ») EST PORTÉ DISPARU

Philippe de Dieuleveult, le casse-cou vedette de l'émission « La chasse aux trésors », qui a fait les beaux jours d'Antenne 2 jusqu'en 1984, est porté disparu depuis trois jours avec six autres personnes, membres d'une expédition africaine.

Le bouillant journaliste et ses compagnons se proposaient de relier l'océan Indien à l'océan Atlantique par les fleuves et les lacs africains, à bord de deux gros radeaux pneumatiques prototypes. Partis début juillet, l'expédition a traversé le lac Tanganyika, puis est parvenue sur le fleuve Zaïre. C'est à partir de la capitale du Zaïre, Kinshasa, que la navigation est devenue délicate, en raison des rapides d'Inga, non loin de l'embouchure du fleuve dans l'Atlantique. Plusieurs membres de l'expédition, parmi lesquels le navigateur Gérard d'Abboville, l'ont alors quittée. C'est par eux que l'on apprenait, vendredi 9 août, qu'on était sans nouvelles de l'expédition depuis quarante-huit heures, les liaisons radio ne fonctionnant plus. L'armée et la gendarmerie zaïroises ont entrepris, des recherches, vendredi 9 août.

Dans « La chasse aux trésors », Philippe de Dieuleveult, à bord d'un hélicoptère, suivait chaque semaine un jeu de piste, avec les indications des candidats de l'émission, restés en studio à Paris. « La chasse aux trésors » était devenue une émission très populaire, notamment parmi les jeunes. Elle s'était terminée le 1er décembre 1984 pour être remplacée huit jours plus tard par « Le grand raid », avec d'autres animateurs et une formule proche de l'ancienne « Course autour du monde »... à laquelle Philippe de Dieuleveult avait participé, comme concurrent, ce qui avait décidé de sa carrière à la télévision.

LA MORT DE LOUISE BROOKS

Louise Brooks est morte (le Monde du 10 août), vive Louise Brooks ! Ado Kyrou, un des chantres de l'amour fou surréaliste, nous explique ici qu'il parlera toujours d'elle au présent. Mais n'y a-t-il pas, parfois, d'étranges retournements des mythes ?

Femme libre ou femme objet ?

Plusieurs générations de cinéphiles masculins ont joué des grandes orgues de l'adoration. Le culte devait plus à la fascination érotique exercée par la femme qu'il n'allait à une actrice dont la carrière fut brève, pour ne pas dire décevante. A partir de *l'Ange bleu*, Josef von Sternberg découvrit les possibilités de Marlène Dietrich et s'employa, tant que dura leur association, à la révéler à elle-même, à lui donner les moyens de durer, comédienne inséparable de son mythe. Au contraire, Pabst, faisant tourner deux films à Louise Brooks, en Allemagne, à la fin du muet, créa son mythe, à peine pressenti par le cinéma américain, et le boucla à jamais. Il en reste un visage et quelques attitudes dans *Prix de beauté*, de Génina, film sonore et parlant où Louise Brooks en maillot de bain apparaît bien quelconque.

Il est possible, comme elle l'a dit et écrit, qu'Hollywood l'ait ensuite brisée, à cause de son indépendance et son caractère difficile. Mais on peut se demander si la « garçonne » émancipée des années 20 qui se mit à faire du cinéma était vraiment une actrice. L'art du cinéma muet étant à son apogée, Pabst rendit la femme magique, transforma sa sensualité naturelle en érotisme subversif.

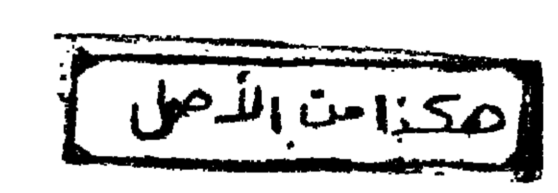
Retournement

Femme libre et fatale dans *Loulou*, Louise Brooks compose avec le système bourgeois dans *le Journal d'une fille perdue*. Qu'importe. Telle que Pabst l'a filmée, ses adorateurs dirigent sur elle le faisceau de leurs désirs, aussi violents, malgré les grandes phrases de sublimation, que l'orgasme meurtrier de Jack l'Eventreur auquel Loulou, prostituée à Londres, se donnait pour rien.

Etrange retournement du mythe : au regard masculin porté sur l'écran, la Louise Brooks des films de Pabst apparaît — ce qu'elle n'était pas dans ses rôles — la femme objet idéale, l'image muette, scintillante, excitante que l'homme peut plier à tous ses fantasmes. Sans avoir mauvaise conscience !...

JACQUES SICLIER.

> ## *Louise*
>
> ### par ADO KYROU
>
> L'apparition reste tout à fait exceptionnelle : ma première rencontre avec l'image de Louise Brooks en fut une. C'était juste après la guerre, dans la salle de la rue de Messine de la Cinémathèque française. Le film *Trois pages d'un journal* est par lui-même bouleversant, et ce fut surtout l'apparition fulgurante de celle que j'appris petit à petit à connaître : ce fut mon plus grand, mon seul — peut-être — amour cinématographique.
>
> Enfant, je volais, de nuit, aux devantures de cinéma le portrait des actrices qui me plaisaient ; je n'ai jamais voulu « posséder » une photo de Louise. Je la revois de temps à autre dans un de ses rares films qui repassent, et je sais qu'elle existe. J'ai bien dit : « Elle existe toujours. » Celles qui se sont fait un prénom dans le cinéma : Clara, Mae, Greta, Marlène, Lauren, Marilyn, Louise, sont immortelles. Immuables aussi dans certaines situations, certains gestes, certains regards.
>
> Les battements de jambes de Louise dans sa loge de *Loulou* sont une de ces scènes qui reviennent périodiquement devant mes yeux, pour prouver que la femme existe, que le monde féminin nous entoure, nous éclaire, nous réchauffe.
>
> Elle est (je parlerai toujours d'elle au présent) tout ce qui, par-ci ou par-là, s'est donné rendez-vous dans le cinéma pour exprimer la femme. Elle est la Chorus Girl de chez Ziegfeld, la jeune Américaine parfaite, mais aussi Lou Salomé, la passion, le rêve, l'accessible étreinte.
>
> Autrefois, j'ai écrit qu'elle est la plus belle, la personnification du magnétisme cinématographique. Elle est « la femme », disais-je. Aujourd'hui, celle qui savait si bien être le cinéma américain et le cinéma de Pabst, celle qui fut une coiffure, un sourire, une silhouette, reste plus que jamais un appel désespéré pour que chacun d'entre nous se retrouve dans la vie en dépassant toute description écrite ou filmée.



هكذا من الأصل

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), sam., dim., 19 h 30 : Le blé se couche.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h., dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40) sam. 21 h : Du rififi dans les labours.

GALERIE 55 (326-63-51) sam. 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), sam. 20 h 45 ; dim. 17 h : Lauréat du concours 85.

MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim., 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79) (D., L., Mar.), 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-79-79) (D), 21 h 30 : Duo d'idylle.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

SAMEDI 10 AOUT

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fevre (Vivaldi, Albinoni, Corelli).

La Table Verte, 22 h : M. Menahemoff, M. Bockhouche (Franck, Debussy, Ravel...)

Lucernaire, 19 h 30 : S. Bourdeix (Schumann, Liszt, Busoni...)

DIMANCHE 11 AOUT

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 10.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. dim. 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), sam., à partir de 22 h : Chimère - Unlimited Dreams.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Have Force ; 0 h 30 : Worthy Davis ; 4 h : Tao Blues ; dim. : 23 h : Cl. Ashford, C. Groenshaw, W. Davis.

MONTANA (548-93-08), sam., 22 h : R. Urtreger.

MUSIC-HALLES (261-96-20), sam. 22 h : P. Escoffier et son quartet (dern.).

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam. 23 h : J. Griffin, H. Sellin, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

PHIL'ONE (776-44-26), dim. 22 h, soirées Fresh de Den ; sam. 22 h : Gazoline.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : De Preissac Jazz Group.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam. dim. : Voices of America ; Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) sam., 22 h 30 : A. Penna, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

SAINTE-CHAPELLE, sam. 19 h : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois.

CHATEAU DE MAISONS, dim. à 17 h 30 : G. Fallot, R. Posss (Beethoven, Falla, Schumann...).

XVIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, sam. 17 h 30 : J.-P. Sevilla (Mendelssohn, Chopin, Ravel) ; dim. 17 h 30 : Trio J. Rouvier, J.-J. Kantorow, Ph. Muller (Beethoven, Schubert).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 10 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, L'homme qui cherche la vérité, de A. Esway ; 19 h, le Héros de la Marne, de A. Hugon ; 17 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : le Chrysanthème sauvage, de Shinichiro Sawai.

DIMANCHE 11 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Fauteuil 47, de F. Rivers ; 19 h, Vous n'avez rien à déclarer ?, de L. Joannon ; 17 h, Mr. and Mrs. Smith, de A. Hitchcock ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : le Cœur, de Kaneto Shindo.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 10 AOUT

15 h, Conte de la folie ordinaire, de M. Ferreri ; 17 h, Science-fiction et fantastique : la Chose d'un autre monde, de Ch. Nyby ; 19 h, Cinéma chinois : l'Orage, de Sun Daofin ; 21 h, Insiang, de L. Brocka.

DIMANCHE 11 AOUT

15 h, Iracema, de J. Bodanzky ; 17 h, Science-fiction et fantastique : le Monstre des abîmes, de J. Arnold ; 19 h, Cinéma chinois : Quatre petits amis, de Qiqin Gaowa et Li Wei ; 21 h, Moi, Christiane F., treize ans, droguée, prostituée, de U. Edel.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

Le Monde Informations Spectacles

281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 10 - Dimanche 11 août

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (636-63-20). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LA GROSSE MAGOUILLE (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

GYMKATA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BASTON, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (293-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIESEL, film français de Robert Kramer : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR : film américain de Michael Crichton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (**) : film français de José Benazeraf-Georges Cachoux : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES ZÉROS DE CONDUITE : film américain de Neal Israel (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (354-14-04).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

CABARET (A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (243-00-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (882-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAMAN KUSTER S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4028

HORIZONTALEMENT

I. Ne reçoit jamais rien d'intéressant. En France. – II. Fait la force. Terrain d'action pour un « blaireau ». – III. Ne fait bon ménage ni avec les vautours ni avec les corbeaux. Coups sur la peau. – IV. Un sujet de philosophie. Où l'on n'est pas toujours bon prince. Mot de fat. – V. A la forme d'une lettre. Battue par les flots. Sans éclat. – VI. Peut se vanter d'avoir eu de nombreuses conquêtes. Lettres de garantie. Dirigés vers le ciel. – VII. Passe souvent à table mais n'avale presque rien. – VIII. Ont certainement bâti des châteaux en Espagne. Ouvrait de grands yeux. – IX. Au sud-est de Perpignan. Dans une situation plutôt critique. – X. Ne prêtent donc pas à confusion. Fierté de gallinacé. Oblige à piocher. – XI. Se met dans les affaires. Plus ou moins déplacés. – XII. Passons en revue. Reste blanc comme neige. – XIII. Est fait pour recevoir des coups. Sur des cartes d'Afrique du Nord. Agent de liaison. Note. – XIV. S'intéresse à son métier. Ne sont donc pas totalement démunis. Un qui en a souvent plein le dos. – XV. Echappa aux flammes. N'aime guère recevoir de leçons. Anime les rues.

VERTICALEMENT

1. Ne met jamais les « pieds » dans le plat. Partie d'un tout. – 2. Sont donc sûrs de ne pas perdre la tête. Compose des toiles. – 3. Arrive toujours à la fin. Quantité limitée. – 4. Longue durée. Amateur de « fromage ». – 5. Amateurs de lardons. Réfléchi. – 6. Ville de France. Soumise. – 7. A donc fait naître la soif. A forcément un cœur de pierre. – 8. Vieux moteur à explosion. Située près de l'eau. Désormais exposé aux câlins. – 9. Toujours de mauvais goût. A donc reçu les premiers soins. Inutile d'en rajouter. – 10. Prouve qu'on a atteint des hauteurs. Ne manquait pas de « forces ». – 11. Pronom. Etaient à l'origine d'innombrables échanges. Ne fait les choses qu'à moitié. – 12. A donc pu nous enrichir. Point « chaud ». A donc reçu de l'eau. – 13. Prolonge l'immobilité. Une femme qui n'est pas sans gêne. A moitié nuls. – 14. Sont toujours dans nos jambes. Ne sont donc pas passées inaperçues. – 15. Ceux-là, nous les avons continuellement en « face ». C'est parfois le bouquet !

Solution du problème n° 4027

Horizontalement

I. Cavalerie. – II. Hner. Talc. – III. Atre. User. – IV. Rebond. Si. – V. Clapier. – VI. Lad. USA. – VII. Tsigane. – VIII. Sérères. – IX. Rue. Or. Mi. – X. Irrésolue. – XI. EE. Nier.

Verticalement

1. Charcuterie. – 2. Autel. Ure. – 3. Verbaliser. – 4. Aréopage. Et. – 5. Nidaros. – 6. Etude. Néron. – 7. Ras. Ruer. Li. – 8. Iles. Emue. – 9. Ecrivassier.

GUY BROUTY.

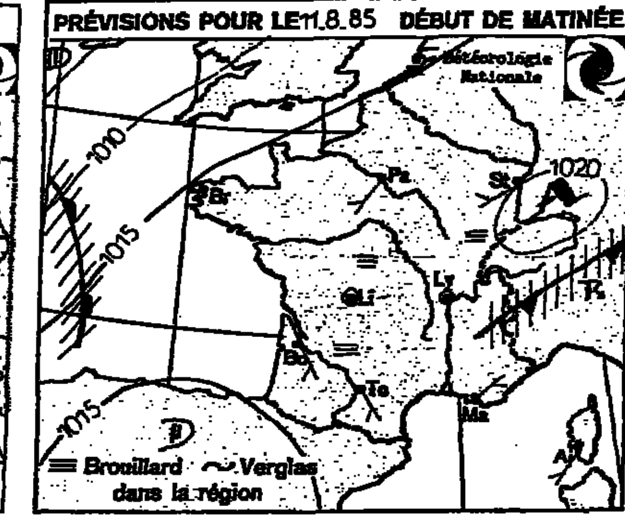


France / services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-08-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11.8.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 août à 0 heure et le dimanche 11 août 1985 à minuit.

Situation générale :

Une nouvelle perturbation océanique affectera le nord et l'ouest de la France alors que le reste du pays sera protégé.

Dimanche : Au cours de la matinée, des nuages puis des petites pluies aborderont la Bretagne, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, alors que le ciel sera peu nuageux sur le reste du pays avec quelques brumes de vallée sur le Sud-Ouest et le Centre. Résidus orageux toutefois le matin sur les Alpes et nuageux de la Provence à la Corse. Au cours de la journée, un beau temps chaud et très ensoleillé régnera au sud d'une ligne Bordeaux-Nancy. Des Pays de la Loire et des Charentes au Bassin Parisien jusqu'aux Ardennes, le beau temps cédera peu à peu à un ciel voilé à tendance orageuse, avec donc quelques orages l'après-midi et le soir. De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, les pluies se renforceront en fin de journée et deviendront continues avec un renforcement des vents de sud qui deviendront assez forts.

Les températures seront de l'ordre de 11 à 13 degrés en général au lever du jour, sauf sur le Sud-Ouest et le Midi où il fera 14 à 18 degrés. L'après-midi, elles seront en nette hausse par rapport aux jours derniers : 24 à 29 degrés du nord au sud, sauf près de la Manche, où il fera 20 à 22 degrés, et dans le Sud-Ouest, où elles dépasseront 30 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août ; le second, le minimum dans la nuit du 9 août au 10 août) : Ajaccio, 14 et 25 degrés ; Biarritz, 17 et 23 ; Bordeaux, 16 et 24 ; Bréhat, 12 et 18 ; Brest, 10 et 18 ; Cannes, 15 et 24 ; Cherbourg, 10 et 16 ; Clermont-Ferrand, 17 et 34 ; Dijon, 17 et 30 ; Dinard, 12 et 18 ; Embrun, 12 et 27 ; Grenoble-St-M-H, 12 et 26 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 30 ; La Rochelle, 15 et 21 ; Lille, 13 et 25 ; Limoges, 13 et 25 ; Lorient, 13 et 17 ; Lyon, 20 et 31 ; Marseille-Marignane, 18 et 26 ; Menton, 16 et 24 ; Nancy, 16 et 30 : Nantes, 12 et 22; Nice-Côte d'Azur, 17 et 24 ; Nice-Ville, 27 (maxi) ; Paris-Montsouris, 13 et 25 ; Paris-Orly, 13 et 25 ; Pau, 16 et 24 ; Perpignan, 19 et 25 ; Rennes, 12 et 21 ; Rouen, 11 et 19 ; Saint-Etienne, 18 et 32 ; Strasbourg, 16 et 30 ; Toulouse, 19 et 30 ; Tours, 12 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 30 ; Genève, 16 et 28 ; Lisbonne, 16 et 26 ; Londres, 11 et 19 ; Madrid, 14 et 34 ; Rome, 17 et 27 ; Stockholm, 14 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 11 AOUT

« La Basilique Saint-Denis », 14 h 30 portail central. « Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h 35, rue de Picpus. « La place des Vosges et son histoire », 15 h 15, 21, place des Vosges. « Le Paris de Rabelais », 15 heures, angle rue Valette et place du Panthéon. « Le château de Chantilly », 10 h 50 (train 9 h 30 gare du Nord) ou après-midi, tél. (1) 526-26-77. « La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, angle rue Radziwill et 1, rue des Petits-Champs (A. Ferrand). « Le Sénat, de la salle des séances à la salle du Livre d'or », 15 h 20, rue de Tournon (M. Ragueneau). « Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule château (accès par gare Saint-Lazare). « Les abbayes royaes de Fontevraud », tél. (1) 274-22-22. « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 entrée principale. « Cent tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise » (V. de Langlade). « Le vieux Montmartre », 10 h 30, sortie métro Lamarck-Caulaincourt ou 14 h 30 métro Abbesses (I. Hauller ou les Flâneries). « Une journée en Pays d'Auge », tél. (1) 526-26-77. « La rue Montorgueil, l'ancienne Cour des Miracles », 15 heures sortie métro Sentier. « La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, Louvre porte Jaujard (P.-Y. Jaslet). « Le Collège des Quatre-Nations et l'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (A. Ferrand).

LUNDI 12 AOUT

« L'hôtel de Lauzun et ses boiseries dorées », 15 heures, 17, quai d'Anjou (A. Ferrand). « Versailles : L'Orangerie du château », 14 h 30, sous statue Louis XVI cour d'honneur. « Notre-Dame », 14 h 30, Parvis, statue Charlemagne. « Les somptueux appartements de la maréchale de la Meilleraye à l'arsenal décor XVIIe et XVIIIe », 14 h 30, angle boulevard Henri-IV rue de Sully. « L'appartement d'été d'Anne d'Autriche », 15 heures, métro Louvre (C.-A. Messer). « L'Opéra, les fastes de la vie mondaine au dix-neuvième siècle », 13 h 30, vestibule ou 15 heures entrée (P.-Y. Jaslet). « Carrière et ossuaire : le dédale impressionnant des catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau. « Les salons des réceptions officielles de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (I. Hauller). « Les Croisés vus par eux-mêmes au Musée des monuments français », 15 heures (M. Boulo). « Renoir au Grand Palais », 13 h 30, bas escalier gauche (M. Ragueneau). « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale. « Cent tombeaux de musiciens à Montparnasse », 14 h 45, 3, boulevard-Ed.-Quinet (V. de Langlade). « Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre. « Le cœur de Paris », 15 h 10, rue Saint-Martin.

EN BREF

ANIMAUX

REFUGES EN DÉTRESSE. — Malgré les efforts de sensibilisation menés par les médias et les associations de protection animale, cette année encore, quatre vingt mille chiens et chats seront abandonnés au moment des vacances. Pour aider les refuges, l'Association de défense des animaux de compagnie (ADAC) organise un concours et demande à tous les amis des animaux de lui faire connaître les refuges et les personnes qui se sont le plus dévoués à la cause animale. Les cinq refuges les plus cités recevront chacun 10 000 F.

★ **Ecrivez sur carte postale uniquement à l'ADAC, BP 107, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 538-70-06.**

CONCOURS

AH ! QU'EN TERMES GALANTS... — Fondée en 1740, l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon a instauré, dès 1741, son prix annuel. Les sujets sont choisis par la commission du prix, qui désigne un jury composé de membres de la compagnie et de personnalités extérieures (leur choix est fonction du sujet). L'œuvre récompensée doit avoir un caractère scientifique, artistique, littéraire, à l'exclusion des travaux de caractère politique ou religieux. Les textes dactylographiés (ou ouvrages imprimés) doivent être remis en trois exemplaires au secrétariat général de l'Académie avant le 1er octobre de l'année du concours. Un prix de 10000 F accompagné de la « médaille d'or » de l'Académie récompense le lauréat. Le sujet choisi pour 1985 est : « La langue française expression d'une culture ».

★ **Bibliothèque municipale de Dijon, 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon (avant le 30 septembre).**

EXPOSITION

LES FAUBOURG DU XIe. — La délégation artistique à la Ville de Paris et le musée Carnavalet organisent jusqu'au 29 septembre une exposition consacrée aux faubourg du Temple et Saint-Antoine, qui, réunis et annexés en 1870, constituent le 11e arrondissement. Deux cent vingt documents, peintures, dessins, estampes, affiches et photos retracent l'histoire de ce quartier : son évolution topographique, l'urbanisme et les monuments (édifices religieux, hôtels, fontaines, prisons, grands travaux du baron Haussmann), ses activités (commerce, cabarets, spectacles, etc.), et, bien entendu, les événements historiques.

C'est au XIXe siècle que, sous l'impulsion du baron Haussmann, l'arrondissement s'embellit, avec la percée de trois axes vers l'est de Paris : le boulevard Voltaire, l'avenue de la République et le boulevard Richard-Lenoir.

★ **Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris. Tél. : (1) 272-21-13.**

VIE PRATIQUE

241-22-22. — En quatre ans (de 1981 à 1984), l'utilisation frauduleuse de chèques volés pour le paiement de marchandises ou services s'est accrue de 86 % avec une pointe (38 %) en 1984...

Pour le commerçant qui en est victime, à la perte non compensée de la marchandise s'ajoutent les frais bancaires. D'où l'idée de créer l'Interdépartemental chèque assistance (IDCA).

Le système consiste à créer un fichier informatique à partir des renseignements fournis par les titulaires d'un compte bancaire victimes d'un vol ou d'une perte (ce qui ne les dispense nullement de signaler l'incident à leur banque et à la police). Les adhérents à l'IDCA (commerçants ou membres d'une profession libérale) peuvent, trois cent soixante-cinq jours par an, de 8 heures à 23 heures, savoir, par un simple appel téléphonique au (1) 241-22-22, si le chèque qui leur est présenté est valable. Un délai de dix jours à dater de la signature du contrat d'adhésion est néanmoins nécessaire avant de bénéficier de cette assistance.

★ **IDCA, 1-3, rue Hassard, 75019 Paris.**

CONFÉRENCES

DIMANCHE 11 AOUT

1, rue des Prouvaires (premier étage droite) ; 15 heures « le Message des béatitudes pour l'hommme du XXe siècle » (M. Jodin). « La divination par les rêves » (Natya) expériences de voyance.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

Mme Bella Bach, épouse Kraemer-Raine, ancien avocat à la cour d'appel de Paris ; M. Pierre Marzin, directeur général honoraire des télécommunications.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Roger Beteille, ancien directeur général d'Airbus industrie ; Louis Devaux, ancien PDG d'une société ; René Francescati, dit Zino Francescati, violoniste-concertiste ; Roger Grégoire, président de section honoraire au Conseil d'Etat ; Stéphane Hessel, ambassadeur de France ; Charles Julien, ancien universitaire ; Jean Rouig, membre du conseil d'administration de l'union des blessés de la face « Les gueules cassées » ; Georges Vendryes, directeur délégué auprès de l'administrateur général du CEA.

∴

Le *Journal officiel* du samedi 10 août publie la liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre du Mérite.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 10 août :

UN DÉCRET

● Soumettant la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie à une nouvelle délibération.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : l'Ecole des cocottes.
De P. Armont et Gerbidon. Avec Amarande, J. Dyman, D. Deray, F. Blot...
Les aventures et mésaventures d'une femme entretenue qui, sous l'impulsion d'un comte, professeur de belles manières, gravit tous les échelons de la hiérarchie bourgeoise. Une comédie autour des années 20, époque folle.

22 h 45 Nuits vagabondes (et à 23 h 05).
Avec des jeux : le jeu du flâneur ; deux places au soleil ; des courts métrages (« Stratagème », de B. Delpech), « Fiction Express » et « Transhémisphères Express », proposés par l'INA ; des spectacles (« Pacific Express »), proposé par RFO).

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Festival du cirque de Monte-Carlo. Réal. : G. Pasci.
Une sélection des meilleurs numéros de cirque mondiaux.

21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec Little Richard, Françoise Hardy, Sheila, Frank Alamo, Jerry Lee Lewis, James Brown* ; Festival de rock : *la Rose d'or de Montreux, avec Frankie Goes to Hollywood, Culture Club, Kenny Loggins, Billy Ocean, Bronski Beat, Duran-Duran...*

23 h Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes. Prés. Victor Lanoux.
Sixième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, des extraits de spectacles de Bernard Haller, Patrick Capdevielle, Isabelle Perilhou, Elisabeth Wiener, Pierre Clementi...

21 h 35 Journal.

21 h 55 Feuilleton : Dynastie.
Suite des aventures d'une famille américaine.

22 h 40 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.

23 h Musiclub.
Hommage au philosophe-musicologue Vladimir Jankélévitch. (Rediff.)

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Prototype ; **22 h 10**, Les superstars du catch ; **23 h 5**, **Hussougous**, film de D. Lynch ; **0 h 40**, Looker, film de M. Crichton ; **2 h 10**, **Phantasme**, film de J. Rougeron ; **3 h 40**, **Parlez-moi d'amour**, film de M. Drach ; **5 h 15**, Hill street blues ; **6 h 5**, Série : L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

19 h 15 Alice est revenue : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière, une soirée composée par J.-B. Brunius et P. Chavasse, musique de C. Ballif. Avec la participation de nombreuses personnalités, dont Marguerite Duras, Jean Gattegno, François Le Lionnais... Une biographie de Lewis Carroll, « Alice au pays des merveilles », « la Chasse au snark », etc. (rediff.) (fin à 23 h 50).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Partita nº 4 en ré majeur*, de Bach, *Sonate nº 26 en mi-bémol majeur*, de Beethoven, *Suite op. 14*, de Bartock, *Sonate nº 3 en si mineur*, de Chopin, par Murray Perahia, piano.

23 h 5, Le club des archives : Paul Hindemith, altiste, chef d'orchestre et... compositeur.

Dimanche 11 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe en l'église N.-D de l'Assomption du Parc, à Royan. Préd. : Père André David.

12 h 00 Feuilleton : Arnold et Willy.

12 h 30 Dessin animé : Tom et Jerry.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Agence tous risques.

14 h 15 Sports dimanche vacances.
Championnat d'Europe de dressage ; tiercé à Deauville ; championnat d'Europe de natation.

17 h 30 Les animaux du monde.
Un atoll vert : Aldabra.

18 h 15 Série : Guerre et Paix.

19 h Reprise : Infovision.
Durant tout l'été, TF 1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : des espions bien tranquilles ; innocent... et alors ; trafic d'organes humains.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Week-end à Zuydcoote.
Film français d'Henri Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak, G. Géret, J.-P. Marielle, P. Mondy, M. Dubois, (Rediff.).
En 1940, un sous-officier français cherche à s'échapper de la « poche de Dunkerque », où il est bloqué, avec des troupes en déroute, sous les bombardements allemands. D'après le roman de Robert Merle, une impressionnante reconstitution d'un épisode de la débâcle. Avec le Belmondo des grands jours.

22 h 35 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 10 Informations et météo.

10 h 15 Les chevaux du tiercé.

10 h 40 Récré A 2.

11 h 10 Gym tonic.

11 h 45 Série : Le bar de l'escadrille.

12 h 15 Jeux de bandes.

12 h 45 Journal.

13 h 15 Il était une fois le cirque.

14 h 10 Série : Switch.

15 h Série : Cette terre si fragile.
« Selva Verde », une forêt d'Amérique centrale, émission proposée par F. Rossif.

15 h 55 Téléfilm : Marchands de rêve (2e partie).
D'après H. Robbins, réal. V. Sherman.
L'ascension « météorique » d'un producteur de cinéma aux Etats-Unis.

17 h 30 Les carnets de l'aventure.
Zambèze, paradis des dangers.

18 h 30 Stade 2.

19 h 30 Série : Casse-noisettes.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Las Vegas, avec des candidats parisiens. A retrouver : un collier, un livre saint, etc.

21 h 45 Sports : Catch à Argenteuil.

22 h 15 Harlem nocturne : Lettre à Michel Petrucciani.
Production INA, réal. F. Cassenti (rediff.)
Le petit prodige du piano-jazz en France, qui a accompagné les grands musiciens américains — Lee Konitz, Charles Lloyd. Un portrait au quotidien et en concert. Attachant. Ce film a reçu le prix de l'Union des radios et des télévisions internationales en 1984.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 30 RFO Hebdo.

20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo. Rome, vers l'unité, avec la collaboration de Fernand Braudel, historien, professeur au Collège de France (rediff.).
A la limite des territoires étrusques et à proximité des colonies grecques de l'Italie du Sud, Rome, alors simple bourgade mais point de jonction sur la route du sel, des troupeaux, de l'étain. Géographie, économie, stratégie de la Rome antique. Avec la participation de F. Corelli, R. Bloch, C. Nicollet.

21 h 30 Court métrage.
Les animaux en liberté (première partie). La naissance.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : le Dernier Tango à Paris.
Film italien de Bernardo Bertolucci (1972), avec M. Brando, M. Schneider, J.-P. Léaud, M. Girotti, M. Michi, G. Galetti (v.o. sous-titrée).
A Paris, un Américain dont la femme s'est suicidée se livre, pendant trois jours, dans un appartement vide, à des jeux sexuels exacerbés, avec une jeune Française. Chant funèbre de la chair triste, de l'amour impossible. Œuvre du désespoir absolu, qui fit scandale en son temps, et reste gênante.

0 h 35 Prélude à la nuit.
Canon à la liberté, de Kodaly, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

CANAL PLUS

7 h, Téléfilm : Un beau rôle pour Addie ; **8 h 10**, Document : Yankee samouraï ; **9 h 5**, Cabou Cadin (et à 13 h 5, 14 h 25 et 19 h 20) ; **9 h 25**, Haro, film de C. Behat ; **11 h**, la Garce, film de C. Pascal ; **13 h 25**, Néopolar : l'amour en gâchette ; **16 h**, Les superstars du catch ; **16 h 55**, Les pionniers du Kenya ; **17 h 50**, **la Bande des quatre**, film de P. Yates ; **20 h 30**, **le Tartuffe**, film de G. Depardieu ; **22 h 55**, **Cet homme est dangereux**, film de J. Sacha ; **0 h 25**, **Camp disciplinaire**, film de J.-R. Siegel ; **2 h**, L'homme au katana.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; **7 h**, **Heure d'été** ; **8 h Orthodoxie** ; **8 h 25 Protestantisme** ; **9 h 5**, **Ecoute Israël** ; **9 h 35**, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la libre pensée française ; **9 h 50**, **Horizon**, magazine religieux ; **10 h**, **Messe** à l'église de Daoulas (Finistère) ; **11 h**, **Histoire du futur**, avec Jean-François Lyotard ; **12 h**, **Entretien avec...** Pierre Tal Coat ; **12 h 45**, **Anthologie insolite** : quelques objets et phénomènes insolites à l'époque de la Renaissance ; **13 h 40**, **Chansons pour un été** : le tour de l'île ; **14 h**, **Bestiaire de l'été** : le loup (par Radio-Canada) ; **14 h 30**, **Nouveau répertoire dramatique** : « Leçons de bonheur », de Liliane Atlan. Avec J. Stoleru, F. Marthouret, J. Boulva (rediff.) ; **16 h 40**, **Musées-promenades** : musée de la photographie à Bièvres ; **17 h**, **Musique** : Ve Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : harmonies poétiques et religieuses de Liszt.

19 h 10, **Alice est revenue** : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière. Soirée consacrée à Lewis Carroll, avec « Riorim ud etoc ertua ed » (la maison du miroir), Marguerite Duras : Lewis Carroll écrit aux petites filles, et « De l'autre côté du miroir » (rediff.) (fin à 23 h 55).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; **7 h 3**, **Concert-promenade** : musique viennoise et musique légère ; **9 h 5**, **Les voyages musicaux du docteur Burney** : « Où l'on constate que le cheval n'a plus d'oreilles quand il sent l'écurie » ; œuvres d'Anerio, Dallapicola, Puccini, Boccherini, Vivaldi, Soler. **11 h**, **Concert** (en direct de Salzbourg) : *Symphonie en ut majeur, Concerto pour piano et orchestre nº 12 en la majeur, Airs de concert K 272, K 582, Symphonie nº 34 en ut majeur*, de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. R. Weikert, sol. W. Klien, piano, R. Yakar, soprano ; **13 h 5**, **Rosace** : magazine de la guitare ; à 13 h 15, Joaquin Rodrigo et la guitare ; **14 h**, **Harmonies** : œuvres de Françaix, Weber, Bach, R. Strauss ; **15 h 4**, **Opéra** : « Orlando Furioso », de Vivaldi, par l'ensemble I Solisti Veneti, dir. C. Scimone ; **19 h 5**, **Le temps du jazz** : euro-jazz.

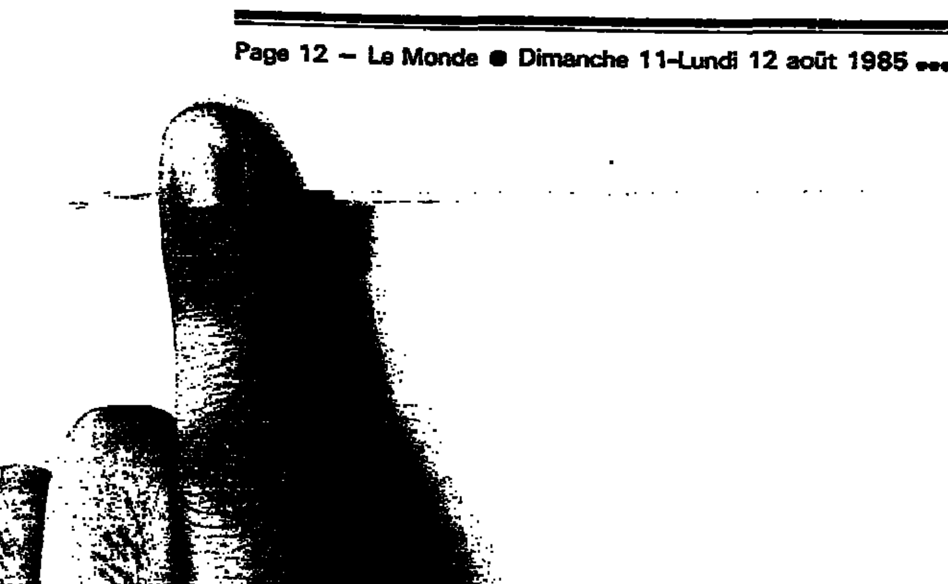
20 h 4, **Avant-concert** : concert pour violon, piano et quatuor à vent de Chausson.

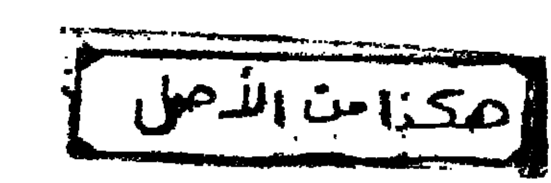
21 h Concert (en direct d'Edimbourg) : *la Marseillaise*, de Berlioz ; *God Save the Queen*, de Britten ; *Marche écossaise, la Mer*, de Debussy ; *Daphnis et Chloé*, de Ravel, par l'Orchestre national de France et les chœurs du festival d'Edimbourg, dir. C. Dutoit.

23 h 10 « **Soleil** » : œuvres de Rameau, Honegger, Boulez, Villa-Lobos, Tomasi, Louvier, Rodrigo.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	**20 h 35**, Cycle Hitchcock : *l'Inconnu du Nord-Express* ; **22 h 10**, Portrait de Bruno Bettelheim ; **23 h 30**, Journal ; 23 h 45, Choses vues.
A2	**20 h 35**, *le Crépuscule des Dieux*, opéra de Richard Wagner ; 0 h 50, Journal.
FR3	**20 h 35**, *les Œufs brouillés*, comédie de J. Santoni ; **22 h 5**, Journal ; 22 h 30, Thalassa, magazine de la mer ; **23 h 15**, Rencontres de l'été ; **23 h 20**, Prélude à la nuit.





هكذا من الأصل

AU JAPON

Le numéro un mondial du fret pétrolier au bord du naufrage

A soixante-quinze ans, Toshio Komoto lutte pour sauver la compagnie maritime qui fit sa richesse, et sa fortune politique. Sanko Steamship Co., dont il prit la direction à la fin des années 30, est aujourd'hui menacée de faillite, après être devenue le numéro un mondial du fret pétrolier.

De notre correspondant

Tokyo. – Ministre d'Etat dans le gouvernement Nakasone, et chef de la plus petite des cinq factions qui divisent le Parti libéral-démocrate au pouvoir, Toshio Komoto doit peser actuellement de toute son influence pour éviter que Sanko ne soit déclarée en faillite dès la semaine prochaine.

L'endettement total de la compagnie maritime et de ses filiales atteint aujourd'hui plus du double de la valeur de ses actifs : 462 milliards de yens (1) (17 milliards de francs), de dettes auprès des institutions financières, et des engagements cumulés de 1 100 milliards de yens (40 milliards de francs), si l'on ajoute les créances des maisons de commerce et les charges d'affrètement. En mars dernier, les actifs de Sanko étaient estimés à 422,27 milliards de yens (16 milliards de francs).

Affolées par l'aggravation du déficit d'exploitation – 50,6 milliards de yens (2 milliards de francs), en 1984-1985 pour des pertes cumulées de 168 milliards de yens (6 milliards de francs), record absolu dans l'histoire des sociétés japonaises, – les trois principales banques créancières de Sanko, la Daiwa, la Long Term Credit Bank of Japan et la Tokai ont fait savoir, le 8 août, qu'elles refusaient de continuer à couvrir les pertes de la compagnie maritime. Selon des sources bancaires, ces trois banques, qui préparent actuellement leur rapport d'activité semestriel avril-septembre, se sont résignées à classer en créances douteuses quelque 190 milliards de yens (7 milliards de francs), prêtés à Sanko. Jeudi matin, la cotation du titre Sanko a été suspendue à la Bourse de Tokyo, et sur sept autres places du Japon.

Sous perfusion

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le directeur général de Daiwa Bank, Sunio Abekawa, a reçu un appel téléphonique de Toshio Komoto, lui demandant d'attendre l'annonce d'un plan de soutien gouvernemental pour décider du sort de Sanko. Les banques ont seulement accepté de couvrir les besoins de la compagnie pour la journée de vendredi, soit 700 millions de yens, mais ont refusé de verser à la fin du mois les 5 à 6 milliards nécessaires pour le compte d'exploitation.

A la réouverture du marché boursier, le 9 août, le titre Sanko a atteint en deux heures son maximum de baisse en une seule séance, tombant de 72 à 42 yens, avec quelque soixante-dix millions d'ordres de vente enregistrés, soit 8 % du capital en circulation. Pour la première fois depuis 1965, la cote du titre Sanko descendait en dessous de sa valeur nominale de 50 yens.

Dans les milieux du transport maritime, on voyait mal samedi matin 10 août une autre issue que le recours à la loi sur la réhabilitation des sociétés, autrement dit la faillite. Le ministre des transports, Tokuo Yamashita, membre éminent de la faction Komoto, doit rencontrer Sumio Abekawa, le 12 août, pour tenter de le convaincre de maintenir Sanko « sous perfusion ». Mais les banques estiment ne plus pouvoir faire face, dans la mesure où le gouvernement ne propose pas de prendre en charge lui-même tout ou partie du sauvetage de la compagnie.

Cruel retour des choses. En 1964, le gouvernement japonais avait subventionné un vaste plan de réorganisation du transport pétrolier, mais Sanko avait refusé ce programme, ce qui lui a valu le surnom de « Loup solitaire ». Pour échapper à la lente asphyxie qui caractérise le marché mondial du fret pétrolier depuis des années, Sanko a cru pouvoir recourir à une stratégie audacieuse, mais à hauts risques.

En avril 1983, la compagnie avait fait sensation en passant commande aux chantiers navals japonais de 125 vracquiers, tout en mettant en réserve des pétroliers représentant 8 millions de tonnes de port en lourd. Ces pétroliers auraient dû être revendus à la reprise du marché... qui n'est jamais venue. Les cargos étaient certes acquis à de très bonnes conditions, étant donné l'ampleur de la commande, mais le financement reposait sur un endettement massif et l'appel à de nouveaux partenaires, surtout des banques, à travers une succession d'augmentations de capital.

Un an après, en avril 1984, cette gestion aventureuse était sanctionnée par un plan de redressement sévère : transfert de 16 superpétroliers sur 26 à une filiale ; vente ou rupture des contrats d'affrètement de 125 bâtiments non rentables ; réduction d'effectifs ; appel aux banques pour refinancer les dettes. L'optimisme des dirigeants de Sanko, qui prévoyaient le retour à l'équilibre dès 1986, a été démenti.

Les milieux maritimes et bancaires imputent le désastre au marasme du transport maritime dans le monde, mais mettent également en cause la gestion du groupe. Sanko est réputée pour être le principal bailleur de fonds de la faction Komoto, et aussi pour ses interventions spéculatives sur les marchés boursiers.

La faillite du groupe serait de très loin la plus importante jamais enregistrée au Japon. Le record est détenu depuis 1977 par Eidai Co., qui laissa à ses créanciers une ardoise de 775 millions de dollars (7 milliards de francs). Or on doute fortement à Tokyo que Toshio Komoto ait encore une influence politique suffisante pour éviter l'issue fatale. Rival malheureux de Yasushiro Nakasone dans la course au poste de premier ministre en 1982 et 1984, il était encore partant, disait-on, pour 1986.

Sa fonction de ministre d'Etat chargé des relations économiques extérieures l'a mis en évidence lors de l'élaboration du programme d'action sur l'ouverture du marché japonais, annoncé le 30 juillet dernier. Le naufrage de Sanko non seulement affecterait la réputation de grande compétence dont jouit Toshio Komoto dans les milieux économiques, mais il pourrait marquer le crépuscule d'une longue carrière politique.

(Intérim.)

(1) 1 yen = 0,037 franc.

Excédent commercial record avec les Etats-Unis en juillet

Tokyo *(AFP)*. – L'excédent commercial du Japon avec les Etats-Unis a atteint le niveau record de 3,69 milliards de dollars en juillet. En un an, les exportations ont augmenté de 4,7 %, représentant 5,82 milliards de dollars, alors que les importations ont diminué de 8,6 % à 2,13 milliards.

Le précédent record mensuel des échanges avec les Etats-Unis avait été enregistré en avril dernier avec 3,46 milliards de dollars. *Officiellement ce résultat* est attribué à la diminution des importations de produits alimentaires, y compris le maïs et le soja. *Toutefois, les exportations* d'automobiles japonaises vers les Etats-Unis ont par rapport à juillet 1984 augmenté de 20 % à 1,85 milliard de dollars.

Globalement l'excédent commercial du Japon s'est élevé à 4,59 milliards en juillet, contre 5,02 milliards en juin et 3,17 milliards en juillet 1984, selon les statistiques provisoires basées sur les chiffres des douanes. Les exportations se sont montées à 15,27 milliards de dollars, en hausse de 3,2 % par rapport à juillet 1984, alors que les importations ont diminué de 8,6 % à 10,68 milliards de *dollars*.

Le Midi viticole entre la monoculture et le pluralisme

Depuis plusieurs mois, il s'est produit un événement passé sous silence : il n'y a plus de manifestations viticoles dans le Midi. Pourtant les producteurs prompts à s'échauffer ne manquent pas de raisons de retrouver le chemin des barricades : l'accord européen sur la distillation obligatoire, qui débouchera inévitablement sur des arrachages de vigne, l'élargissement de la Communauté à l'Espagne dont le potentiel du vignoble inquiète (*le Monde* du 28 mai 1985) et même la reprise des importations de vins d'Italie, ces dernières semaines.

Ce calme correspond à une mutation profonde que reflète bien l'histoire même d'un des principaux leaders du Midi d'aujourd'hui : Jean Huillet, syndicaliste occitan, porte-parole des comités d'action est devenu président de sa cave coopérative, à Valros dans l'Hérault.

Le Languedoc-Roussillon, dans la restructuration qui s'annonce, est en première ligne. La région fournit près de la moitié du vin produit en France, soit les trois quarts du vin de table et le quart des vins d'appellation. Or, depuis 1970, la consommation du rouge ordinaire a diminué de 25 %.

Hier encore, le rouge du Midi « *gras et alcooleux* » servait de matière première de coupage avec le vin d'Algérie. Aujourd'hui, il ne résiste plus à la concurrence des petits vins à grande étiquette.

« *Bordeaux, sur la bouteille, cela fait bien* », lance, avec malice, Jean Huillet. Résultats : dans les deux dernières années, la consommation des vins courants a chuté de 3 millions d'hectolitres.

Pour autant, les hommes de la région ne sont pas restés inactifs. « *Il y avait peut-être 10 % de vins consommables en l'état il y a quinze ans,* constate Jean Huillet, *aujourd'hui c'est 60 %. Dans ma coopérative,* poursuit-il, *j'ai lancé une expérience de sélection de cépage et de terroir. On ne savait pas si le marché suivrait. Les quatre-vingt-deux producteurs concernés ont apporté le jour J leur cariguan à la cave : par envie de faire de la qualité* ».

« Arracher l'or rouge »

Mais à l'intérieur de cette lente révolution, le Midi viticole a perdu ses repères. Il est passé, comme dit Jean Huillet « *du mono au pluri* ».

Quand le vin était encore une matière première unique, le syndicalisme aussi était monocolore : la Confédération générale des vignerons du Midi (CGVM) enveloppait tout le Midi viticole de son propos corporatiste.

La monoculture politique aussi était de rigueur ; « *rad-soc comme les radis, rouge dehors et blanc dedans.* » Puis des gens se sont organisés, les uns en avance sur les autres, tels les Vignerons du Ceresson, il y a près de trente ans, l'UCOAR, ou encore les Vignerons catalans. « *Aujourd'hui,* explique Jean Huillet, *il n'y a plus le vin du Midi, mais les vins du Midi. Le mono éclate et le pluri fait son apparition au plan politique comme au plan syndical. On n'a pas encore l'habitude.* »

Avec cet éclatement, les viticulteurs « *sont déboussolés.*

A cela s'ajoute la déconvenue de l'Europe, « *incapable de faire respecter ses règlements* », les importations « *spéculatives qui cassent les efforts de qualité* », les incertitudes sur l'exportation au grand large, « *panacée ou mirage* ».

Dans ce contexte, la politique d'arrachage prônée par Bruxelles est vécue comme un drame psychologique. « *Arracher l'or rouge, ce n'est pas aussi simple* », note Jean Huillet. Pour la première fois cependant dans les assemblées viticoles, on aborde la question de la reconversion du vignoble : « *Jusqu'à présent c'était tabou, dès qu'on en parlait on était éjecté.* » Certains, notamment le CEVILAR (Comité économique des vins du Languedoc-Roussillon) préconisent une politique de reconversion menée par les coopératives viticoles elles-mêmes. D'autres s'y opposent, comme le toujours vaillant Emilien Soulié, soixante-seize ans, figure du PCF et du Modef réunis : « *Si les caves s'occupent de la reconversion, c'est le début de l'abandon* ». Pas facile à imaginer cette reconversion : « *Derrière la maison,* explique Jean Huillet, *j'ai 80 ares de vignes arrachées depuis un an. C'est arrosable. Je ne sais pas quoi y mettre. Je me trouve des tas de prétextes pour ne pas décider. Je pense aux asperges, au raisin de table sous serre, mais je n'ose pas. En fait, je n'ai qu'une envie : la vigne*

« Tu ne vis plus »

Jean Huillet et ses amis sont contre la politique d'arrachage, mais pour une politique de gestion de l'espace agricole : Bruxelles doit dire ce qu'on peut faire d'autre. Il y a, en premier lieu, la politique de diversification à l'intérieur de la filière vins, vins légers à faible teneur en alcool pour le lancement desquels l'association avec un grand groupe de l'industrie alimentaire serait nécessaire.

Puis il y a les autres cultures. Elles posent des problèmes, de savoir-faire, de matériel, de structures. « *De plus, avec la vigne, tu vis ; quinze hectares pour un type, tu travailles mais tu vis. Si tu fais quatre hectares de maraîchage, tu gagneras peut-être de l'argent, mais tu ne vis plus* ».

Aujourd'hui, Jean Huillet est « *intellectuellement contre* » la monoculture de la vigne : « *Le viticulteur que je suis est pour, mais pas l'Occitan, car c'est un facteur de domination politique et financière. L'indépendance économique demande la diversification* ».

La diversification passera donc par une politique d'aménagement, avec des outils tels que les OGAF (opération groupée d'aménagement foncier), ou les chartes intercommunales. Des études micro-économiques par village ou petite région sont nécessaires pour définir les produits et les marchés. De petites unités industrielles avec des emplois à mi-temps seraient les bienvenues.

De même, la zone franche de Sète, avec son projet d'unité de trituration des protéagineux : « *Nous sommes d'accord, mais à la condition que le contrat prévoit un pourcentage de produits de la région pour l'approvisionnement de l'usine* ».

Il y a moins de deux mois, était constituée la SICA occitane. Président, Emilien Soulié, vice-président Jean Huillet. Objectif : faire face à la régression du nombre des négociants et à la concurrence des autres groupements de producteurs.

« *D'abord on vend en vrac, avec des astuces d'économie d'échelle ; on ne fait pas mieux que les autres. Ensuite on essaie de faire des vins conditionnés, correspondant à un marché donné. Cela veut dire que s'il faut acheter du vin à l'étranger pour les coupages, pour vendre le nôtre à un bon prix, on le fera.* » Une page est définitivement tournée dans le Midi viticole. En devenant négociant, les viticulteurs admettent les importations. La différence avec hier, c'est que ce sont les « videurs de citernes », qui maintenant maîtrisent l'outil économique.

JACQUES GRALL.

Faits et chiffres

● **L'Iran va acheter sept nouveaux pétroliers.** – Le Parlement islamique a autorisé la Compagnie nationale des pétroles iranienne (NIOC) à acheter sept navires pétroliers destinés à assurer la navette entre les terminaux iraniens et la raffinerie d'Aden (Yémen du Sud), où l'Iran fait raffiner une partie de son brut. Un budget global de 260 millions de dollars (2,2 milliards de francs) est prévu pour l'écoulement du pétrole iranien : outre l'achat des nouveaux pétroliers, il financera aussi la navette organisée entre le terminal de Kharg, au nord du Golfe, plus vulnérable aux attaques irakienne, vers l'île de Sirri, plus au sud, où un système de stockage flottant a été installé. – *(AFP.)*

● **Vingt Fokker-100 pour US Air.** – La compagnie aérienne intérieure américaine US Air a commandé vingt Fokker-100 et pris des options sur vingt autres. Le marché porte sur 350 millions de dollars (2,9 milliards de francs). Le Fokker-100 est un avion de cent cinq places propulsé par deux moteurs Rolls-Royce. Il viendra renouveler, à partir de 1988, la flotte de US Air qui dessert une centaine de villes des Etats-Unis et du Canada. – *(AFP.)*

● **La verrerie ouvrière de Bègles liquidée.** – Le tribunal de commerce de Bordeaux a déclaré, mercredi 7 août, la mise en liquidation de bien, de la coopérative ouvrière de verrerie et cristallerie de Bègles dans la banlieue bordelaise, qui compte 110 employés. L'entreprise avait un passif de 1,6 million de francs, et cette somme n'a pu être réunie ni par les banques ni par les collectivités locales. D'autre part, aucun acquéreur ne s'est manifesté depuis le dépôt de bilan, le 25 juillet dernier. – *(AFP.)*

Jean Huillet ou le casseur assagi

« *Vous connaissez le président avec des chaussures bleues et un diamant dans l'oreille ?* » C'est vrai qu'il a un « look » pas possible, Jean Huillet, président depuis juin 1983 de la coopérative viticole de Valros, ancien porte-parole des comités d'action viticole de l'Hérault. Des cheveux frisés à la rasta qui lui couvrent le cou, des moustaches à la Gengis Khan.

Ce fils d'honorable inspecteur principal des impôts, petit-fils de viticulteur, détonne et détone. Depuis vingt ans, cet ex-futur « voyou » de quarante et un ans, cultivateur de vignes dans les tripes, syndicaliste dans la tête, et le cœur occitan, confond sa vie avec celle de la viticulture méridionale. D'un côté, les pains de plastic et les actions de commando apprises à l'armée : de l'autre, la réflexion politique et l'action économique.

Le choc de Montredon

Etrange Jean Huillet, si différent de son milieu sans y être étranger. Au contraire, il est, entre Narbonne et Montpellier, comme un poisson dans l'eau, – poisson-pilote – qui n'a qu'à se manifester pour être suivi par le Midi qui bouge. Seulement il reste sage : il sait que le Midi ne bougera plus comme avant.

Première carte syndicale en 1966 au CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) « *parce qu'il n'existait rien d'autre* ». Mai 68 ? « *On en a pris plein les yeux ; j'ai rencontré alors tous les groupuscules gauchos de l'époque.* » En fait, l'héritage culturel vient surtout de sa belle-famille, issue de la bourgeoisie biterroise et foncière, mais avec un beau-père médecin et PSU.

« *A l'époque,* avoue Jean Huillet, *j'étais turbulent tout seul : je faisais les queues de manifs pour casser du CRS.* » 1971 marque sa rencontre avec les paysans travailleurs et surtout avec Bernard Lambert : « *Comme tout le monde, j'en suis tombé amoureux.* » Il est secrétaire général du CDJA de l'Hérault quand il quitte cette organisation en 1972 pour des « *motifs politiques* ». Commencent alors les vidages de camions, le tollé général officiel, et la secrète admiration de la base. « *Parce que nos idées étaient piquées par les autres, nous avons monté notre propre structure.* » En novembre 1975, le MIVOC, Mouvement d'intervention viticole occitan, était né.

En 1975, Jean Huillet est parmi les dirigeants de la manifestation unitaire (Comités d'action viticole, CID-UNATI mais aussi CGT et CFDT) où est popularisé pour la première fois le slogan « *Volem viure al païs* ». En mars 1976, c'est le drame de Montredon, marqué par les morts du commandant de CRS Le Goff et du viticulteur Poytès.

« *Je n'y étais pas, mais je me suis senti responsable,* dit-il aujourd'hui. La manifestation qui suivit, un mois plus tard à Montpellier, fut la dernière grande : le choc de Montredon avait provoqué un calme en retour. Avec Emmanuel Maffre-Baugé, dirigeant de la génération précédente, il fait un passage éphémère à la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de l'Hérault, dont il devient le vice-président. Mais, en 1979, Maffre est élu parlementaire européen, apparenté communiste. La FDSEA change de mains ; Jean Huillet poursuit son ascension dans une autre structure, les comités d'action viticole.

« Chic, chic, chic »

« *En mai 1981, la gauche arrive. On se dit chic, chic, chic, tout le monde dans la rue, eux au pouvoir, et on aura la société dont nous rêvons tous.* » D'où le coup de l'Ampelos, un pinardier chargé de vin d'importation attaqué par un commando dans le port de Sète. A sa tête Jean Huillet.

Dès lors, tout change : plus d'explosion aveugle, mais des cibles dont le choix a une signification économique. Le nouveau gouvernement reçoit par deux fois les comités d'action viticole. Mme Edith Cresson, alors ministre de l'agriculture, reconnaît les syndicats minoritaires. Le MIVOC rejoint la CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans), qui vient de se constituer, et remporte 15,4 % des voix aux élections de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, honorable institution dans laquelle Jean Huillet et deux colistiers font leur entrée. Il y est aujourd'hui président de la commission aménagement foncier et rural.

Cependant, entre le « chic, chic, chic » de mai 1981, et l'interrogation de 1984, la désillusion est grande. Il y aura *encore des manifs, neuf en sept mois,* mais une certaine sympathie pour la gauche en place retient Jean Huillet et ses amis de prêter main forte aux nouveaux casseurs, « *manipulés par la droite et l'extrême droite* ».

J. G.

Économie

Quand la CGT veille sur Renault

Avant les vacances, la CGT avait annoncé son intention de *« mettre la régie Renault sous surveillance »* pendant tout l'été pour prévenir les *« mauvais coups »*, selon la formule consacrée, qu'elle redoutait de la part de la direction de la firme. Surveillance effective, qui a donné lieu à plusieurs épisodes plus ou moins rocambolesques.

Fin juillet, des militants de la CGT ont «intercepté» à Valenciennes et accompagné jusqu'à Paris deux des cent vingt-cinq robots de l'usine de Douai, utilisés jusque-là pour la construction de planchers d'automobiles, et libérés à la suite d'une réorganisation des chaînes. Robots destinés à être transférés à l'usine Renault de Haren, en Belgique, selon la CGT, envoyés pour révision dans un atelier de Meudon (Hauts-de-Seine) dépendant du centre de Billancourt, affirme la direction – qui n'exclut pas cependant que la répartition de certaines machines puisse changer pendant l'été, et que certaines puissent être effectivement transférées à Haren...

Le 7 août, d'autres militants ont suivi d'autres robots de Billancourt jusqu'à Sandouville (Seine-Maritime). Enfin, le vendredi 9 août, la CGT a annoncé qu'elle s'opposerait au départ de l'usine Zeppelini de Draveil (Essonne) de moules de fonderie destinés à la production de pièces de véhicules Renault. En difficulté, cette entreprise sous-traitante de la Régie a en effet fermé fin juillet, et la direction de Renault a obtenu du tribunal de grande instance de Paris l'autorisation de récupérer le matériel qui lui appartient – au besoin avec l'intervention de la police. Pour l'installer dans son usine de Cléon (Seine-Maritime), dit-elle. Pour le faire passer en Italie, où l'entreprise nationalisée fait déjà fabriquer des pièces, affirment les militants CGT, qui déclarent avoir mis ce matériel *« à l'abri »*.

Initiatives parallèles à celle des militants communistes qui, indique *l'Humanité* du samedi 10 août, ont manifesté pour s'opposer au départ de *« cinquante camions prêts à déménager Huré »*, une usine de machines-outils à Bagneux (Hauts-de-Seine). Et à Vitry (Val-de-Marne), militants CGT et élus communistes se sont retrouvés côte à côte devant l'entreprise TKA-filtres samedi matin pour empêcher le déménagement en province de douze machines-outils. En annonçant ses interventions, la CGT entend évidemment montrer que pendant l'été elle ne relâche pas ses efforts pour éviter la *« casse »* du potentiel industriel français au profit de l'étranger. Singulièrement, chez Renault, entreprise particulièrement « visible » et dont on connaît les difficultés actuelles. Lundi 13 août, une délégation du bureau confédéral rendra visite aux militants de Billancourt, l'usine symbole.

Il s'agit aussi d'escarmouches entre la CGT et le nouveau président de la Régie, M. Georges Besse, qui semble désireux de ne rien laisser passer. Un délégue CGT de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) a été sanctionné de deux jours de mise à pied pour avoir fait entrer sans autorisation à Billancourt un groupe de militants de son usine. La même sanction aurait frappé un militant de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Un administrateur CGT a été mis en garde pour avoir révélé des discussions du conseil d'administration de la Régie. Des mesures que la CGT n'est pas fâchée de faire connaître pour montrer qu'elle défend les travailleurs, et les risques qu'elle encourt en le faisant.

G. H.

LE MONOPOLE DES POMPES FUNÈBRES

Le tribunal de Bordeaux demande l'avis de la Cour européenne de justice et de la commission de la concurrence

Le tribunal de grande instance de Bordeaux a saisi la Cour européenne de justice de Luxembourg d'une question préjudicielle avant de juger l'affaire qui oppose le district d'Arcachon au commerçant franchisé des pompes funèbres Michel Leclerc, pour violation du contrat de concession accordé aux pompes funèbres générales. Les avocats du district d'Arcachon précisent en outre que le tribunal a également saisi la commission de la concurrence et de la consommation afin qu'elle détermine si les pompes funèbres Michel Leclerc respectent ou non la réglementation française en matière de concurrence.

C'est la première fois qu'un tribunal requiert avant jugement l'avis des autorités européennes et françaises dans l'affaire des pompes funèbres. Les pompes funèbres Michel Leclerc sont une chaîne créée par le frère de M. Édouard Leclerc, fondateur des centres Leclerc, dans le but de briser le monopole des pompes funèbres générales.

● **La FFAC s'insurge contre la concurrence des magasins d'usines.** – La Fédération française des associations de commerçants (FFAC) a dénoncé, vendredi 9 août, dans un communiqué, les abus et la *« concurrence déloyale »* des « usines-centers » et autres magasins d'usines. Selon la Fédération, les fabricants, qui ne devraient écouler que des produits déclassés ou invendus (de 2 à 5 % de la production en moyenne), produisent en fait pour ces magasins d'usines des marchandises de second choix, moins chères que celles de premier choix livrées aux commerçants indépendant, pour des marques identiques.

ENTREPRISES

Spie-Batignolles reprend la construction du barrage de la Vueltosa, au Venezuela

Spie-Batignolles a signé le mercredi 7 août un protocole d'accord *(convenio)* avec la société vénézuélienne Cadafe, qui va permettre de reprendre les travaux, interrompus en juillet 1984, du barrage de la Vueltosa, au Venezuela.

Le contrat, signé en 1982, avait attribué à Spie-Batignolles la construction d'un des quatre barrages d'un important complexe hydro-électrique. Depuis, les difficultés financières du maître d'œuvre Cadafe ont retardé les travaux, d'autant que Spie-Batignolles a également été surpris par l'importance des quantités à excaver.

Le nouveau protocole d'accord prévoit de reprendre les travaux sur une période d'essai de douze mois, au cours desquels devront être réglés les arriérés dus par la Cadafe et mis au point les échéances.

La *convenio* a été signé en raison, certes, de la volonté du gouvernement vénézuélien de réaliser le barrage, mais aussi de l'empressement de Spie-Batignolles, pour qui l'immobilisation d'un chantier comme celui de la Vueltosa représente environ 10 à 12 millions de francs de pertes par mois.

Guinness : prise de participation majoritaire chez Hédiard

Le brasseur britannique Guinness vient de prendre le contrôle majoritaire du célèbre traiteur parisien Hédiard. Philippe Brunon, le PDG du spécialiste français de l'épicerie fine, conservera cependant une minorité de blocage, ses actions comptant double pour les délibérations de l'administration. Il souhaite, par ce biais, faire bénéficier son groupe – qui devrait réaliser cette année près de 150 millions de francs de chiffre d'affaires – de la structure internationale dont dispose Guinness.

groupe britannique est de fait en pleine expansion.. Outre l'achat récent d'une chaîne de trois cent soixante et onze grands magasins britanniques, il a révisé à la hausse, vendredi 8 août, l'OPA lancée à la mi-juin sur Arthur Bell and Sons, en la portant à quelque 370 millions de livres contre 347,2 millions de livres. La direction de Bell (la distillerie écossaise de whisky qui détient plus de 20 % du marché britannique) a rejeté à la majorité l'offre de Guinness.

Texas Air relance les enchères pour le rachat de TWA

Chaque jour qui passe apporte son nouvel épisode dans la bataille pour le contrôle de la compagnie aérienne TWA qui oppose le financier Carl Icahn, la compagnie aérienne Texas Air et, depuis le 8 août, les salariés de TWA inquiets pour leur emploi *(le Monde* du 10 août). Portant son OPA en début de semaine à 24 dollars par action, M. Icahn a réussit à prendre 45,5 % du capital de la compagnie. Texas Air, qui a le soutien de son côté des dirigeants de TWA, a décidé le 9 août de porter son offre à 26 dollars l'action, pour tenter en dernière minute de s'opposer au financier bien proche de réussir.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS Semaine du 5 au 9 août 1985

Sélectif

EN cette période de devoirs de vacances, une tradition que ne manquera pas de perpétuer Jean-Pierre Chevènement, n'en doutons pas, la Bourse de Paris s'efforce de mettre au propre sa copie en prévision de la rentrée. Quelques ratures pour effacer la baisse de 9 % constatée au cours des deux à trois dernières semaines par rapport aux plus hauts niveaux de l'année (l'indice de la Compagnie des agents de change avait culminé à 233,1), deux ou trois points de suspension pour signaler la présence des investisseurs étrangers, et un répertoire pour classer par ordre alphabétique les sociétés sur lesquelles il faudra miser dorénavant. Voilà à quoi se sont consacrés cette semaine les familiers du palais Brongniart, alors que la cote progressait de plus de 1 %.

Peu nombreux autour des groupes de cotation, ils ont réussi à faire impression cependant, et les 240 à 260 millions de francs traités par séance sur les valeurs françaises témoignent d'une certaine activité. *« Wall Street a pourri le marché les premiers jours »*, constate un spécialiste, *« mais l'éclaircie était visible entre les colonnes »*, ajoute-t-il, faisant état d'une plus grande sélectivité des investisseurs. Après une période d'emballement collectif qui a conduit certains d'entre eux à tabler sur les résultats de sociétés escomptés pour l'exercice 1986 avant d'avoir en main des indications précises sur ceux de 1985... Or, fait-on valoir, les résultats des firmes américaines au cours du deuxième trimestre de l'année en cours (ils ont reculé de 14 % sur l'exercice précédent selon un échantillon établi par le *Wall Street Journal*) viennent à point nommé pour tempérer des projections trop audacieuses.

De ce côté-ci de l'Atlantique, ces cinq séances auront été marquées par une bonne tenue générale de la distribution, un net redressement en fin de semaine des mines d'or sud-africaines, très affectées par les troubles persistants dans leur pays d'origine et par la perspective d'une grève générale des mineurs noirs le 25 août prochain ; enfin, par les tentatives d'échappée de quelques sociétés, promptes à profiter de l'apathie quasi générale pour prendre la poudre d'escampette.

C'est dans cette dernière catégorie que figure, par exemple, Mérieux. Discrètement travaillé depuis quelques jours, le titre ne pouvait s'empêcher de gagner 4 % mardi pour se hisser en tête des plus fortes hausses du lendemain avec un gain de 7 %. *« C'est le SIDA »*, affirmait-on aussitôt rue Vivienne en sortant tout l'arsenal en vue d'une hypothétique protection. Simple allusion à une éventuelle mise au point d'un vaccin anti-SIDA par cette société, filiale de Rhône-Poulenc, qui a fait, à la fin 1984, l'objet d'un rapprochement avec l'Institut Pasteur productions. Vérifications faites, il n'en était rien, mais le syndrome immuno-déficitaire acquis a tout de même permis à quelques petits malins de faire une belle opération sur cette valeur qui perdait 2 % jeudi ! Simple aller-retour.

Le même jour – jeudi – Primagaz allumait la mèche, sans raison apparente, sinon le ramassage systématiquement effectué *« par une seule main »*, celle d'un agent de change à la corbeille. Opération réussie puisque le titre gagnait plus de 10 % en une séance, l'équivalent de ce qu'il a engrangé depuis le début de l'année. C'est peu, et la société vaut plus que ça, affirmaient certains, arguant du fait que les comptes consolidés permettaient quelque espoir. Plus discrètement, dans la mesure où le mouvement a été espacé sur plusieurs séances, l'Agence Havas a fait l'objet d'un « ramassage » systématique avec des volumes importants (16000 titres jeudi) et les opérateurs voient là le signe d'une nette amélioration des abonnements à Canal Plus, l'enfant terrible qui risquait de tant coûter à l'entreprise d'André Rousselet.

***Parmi les autres valeurs qui se sont distinguées*, on notera, aux côtés de Peugeot qui a refait le terrain perdu, la Compagnie du Midi, *«l'une des plus belles sociétés holdings de la cote»*, souligne un habitué de la Bourse tombé sous le charme. Le titre continue à susciter des achats étrangers, déclenchant une série de «blocs» dont la négociation englobe également Bouygues et Dumez (deux sociétés qui semblent en passe de réussir leur diversification), Carrefour (qui s'annonce comme l'un des préférés du marché), Esso (dont on murmure que *«quelques traces d'huile...»*) et, dans une moindre mesure, Ecco et BIS, les deux valeurs de travail temporaire qui opèrent un retour sur scène assez réussi.**

Au piquet, l'entreprise Olida et Caby, dont certains boursiers se demandent quel *«tour de cochon»* la valeur va bien leur jouer après le tour de piste entrepris pour trouver quelque partenaire susceptible d' « épauler » le numéro 1 français de la charcuterie-salaison. Le titre a régulièrement reculé en Bourse. Au tableau d'honneur, du côté des titres participatifs, Rhône-Poulenc et Renault. On sait que la Régie a vendu à une filiale du Crédit lyonnais (la SLIPAR) pour la somme de 365 millions de francs, hors droits et frais de mutation (soit un montant global de 430 millions), son immeuble des Champs-Elysées (exception faite du hall d'exposition, du musée et du «Pub Renault»). Ce qui correspond au prix de 36000 à 38 000 F le mètre carré pour quelque 6000 mètres carrés de surface au sol, outre quatre-vingt-dix parkings. Une affaire rondement menée.

SERGE MARTI.

Rendre les SICAV court terme plus transparentes ?

Une série de mesures destinées à améliorer l'information des souscripteurs de SICAV et fonds communs de placements vont être prises dès l'automne prochain. Elaborées par un groupe de travail fonctionnant au sein de la Commission des opérations de Bourse (COB), ces mesures ont pour objet de rendre plus transparentes la gestion et la politique des organismes de placements en valeurs mobilières (OPCVM). En fait, il s'agit surtout de mieux informer les souscripteurs de SICAV et de fonds communs de placement court terme, dits de trésorerie, dont le développement vertigineux depuis trois ans ne cesse de retenir l'attention et, pourquoi ne pas le dire ? l'inquiétude des milieux financiers.

Ces mesures rejoignent tout naturellement celles présentées le 19 juin dernier par M. Yves Flornoy au nom de la section des finances du Conseil économique et social dans un rapport et un projet d'avis : M. Flornoy, ancien syndic des agents de change, était aussi membre du groupe de travail de la COB.

Dans son rapport, très complet, sur les SICAV et FCP court terme, le premier le plus fouillé et le plus complet du genre, il signalait que l'information sur ces produits *« laissait à désirer »*. Si elle souligne – et largement – leur intérêt, elle *« occulte ou omet les risques qui en constituent la contrepartie »*. En clair, il s'agit des risques d'une perte en capital en cas de remontée du cours des obligations et des graves incidents qui pourraient être provoqués par un défaut de liquidité du marché obligataire, comme en novembre et surtout en décembre 1984.

Il faudrait donc *« prendre l'épargnant par la main »*, pour lui permettre d'obtenir une réponse à trois questions : quelle durée de placement ? Quels objectifs ? Quel régime fiscal ?

A cet effet, le groupe de travail a retenu le principe d'une *« grille d'idendification »* applicable à chaque organisme de placement. Elle le conduira, d'abord, à *« recommander une durée minimale de placement »*, avec quatre catégories : moins de trois mois, entre trois et neuf mois, deux ans, moyen et long termes. Quant aux objectifs, quatre options, également, seront présentées : sécurité ou performance, pour les SICAV court terme ; prudence ou dynamisme pour les autres (actions, etc.). L'organisme de placement devra préciser en outre s'il privilégie le rendement, les plus-values en capital, la diversification ou la spécialisation. De plus, pour présenter une image fidèle et véridique des produits en concurrence sur le marché, le groupe propose la mise au point d'indicateurs *« présentant des caractéristiques telles qu'ils ne puissent permettre, à la différence de ceux que proposent actuellement divers organismes, que de comparer ce qui est comparable »*.

« L'intérêt de ce système d'indicateurs par groupe homogène et par marché [actions, françaises et étrangères, obligations, etc.] *est de permettre aux professionnels d'avoir la certitude que les critères sur lesquels ils seront jugés, au lieu d'être techniquement inadaptés ou tendancieux, auront été définis d'un commun accord entre les gérants de SICAV eux-mêmes. »* Vaste programme, mais que Dieu entende le groupe de travail !

F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Carrefour (1)	41 133	93 477 920
Midi (1)	31 514	91 003 255
Perrier	126 613	60 888 214
Merrieux (1)	31 182	60 524 670
L'Oréal (1)	24 583	55 419 902
Dumez (1)	64 564	51 303 534
Peugeot (1)	123 535	44 397 310
Moët (1)	23 918	43 414 329
CSF (1)	72 111	37 770 987
BSN (1)	17 359	37 672 740
Michelin	28 829	32 544 856
Siemens	16 673	29 085 482

(*) Du 1er au 8 août inclus.
(1) Séance du 9 août comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 août	6 août	7 août	8 août	9 août
RM	289 262	352 155	345 243	326 968	400 075
Comptant					
R. et obl.	2 050 682	1 872 807	1 743 096	2 003 594	2 372 955
Actions	91 856	89 961	54 818	48 339	54 103
Total	2 431 800	2 314 923	2 143 157	2 378 901	2 827 133
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	116,2	116,6	116,2	116,5	–
Etrang.	95,5	96	95,1	95,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	122,9	123,3	123	123,4	124,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	215,6	216,1	215,5	215,8	217,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 août	Cours 9 août
Or fin (kilo en barre)	88 000	88 700
– (kilo en lingot)	88 350	88 350
Pièce française (20 fr.)	568	566
● Pièce française (10 fr.)	435	434
Pièce suisse (20 fr.)	546	562
Pièce latine (20 fr.)	540	544
● Pièce tunisienne (20 fr.)	516	515
Souverain	655	660
● Souverain Elizabeth II	668	659
● Demi-souverain	389	376
Pièce de 20 dollars	3 770	3 780
– 10 dollars	1 950	1 906
● – 5 dollars	1 280	1 276
– 50 pesos	3 665	3 600
● – 20 marks	645	655
– 10 florins	548	548
● – 5 roubles	416	410

● Cotations le jeudi seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La plus mauvaise semaine de l'année

Wall Street a passé une très mauvaise semaine. La plus mauvaise même de l'anné. Malgré la reprise survenue jeudi, le marché n'a pas réussi à combler la brèche créée le mardi précédent dans le rang de ses valeurs par la plus forte baisse quotidienne enregistrée depuis février 1984 (plus de 21 points à l'indice « Dow Jones »). Cette brèche s'est même encore élargie vendredi sur une rechute (9 points). Finalement, l'indice des industrielles s'inscrivait le 9 août à 1 320,78, soit à 32,26 points en dessous de son niveau du vendredi précédent. Que s'est-il donc passé ? Pour tout dire, Wall Street redoutait que l'opération de refinancement du Trésor américain (voir ci-contre) pousse les taux d'intérêt à la hausse, et le malheur a voulu que le 6 août, en même temps, trois importantes sociétés de courtage ont procédé à d'importantes ventes au comptant pour se reporter sur des contrats à terme. Le soulagement provoqué par l'heureuse conclusion de l'émission de « Bons » du Trésor a été de courte durée. Vendredi, les déclarations plutôt pessimistes de M. Henry Kaufman (maintien de la politique du Fed, situation économique encore difficile pour plusieurs mois) ont de nouveau altéré la confiance des opérateurs.

	Cours 2 août	Cours 9 août
Alcoa	35 5/8	34 1/8
ATT	21 1/4	21 1/8
Boeing	49 3/4	49 7/8
Chase Man. Bank	57	55 1/2
Du Pont de Nemours	59 7/8	58
Eastman Kodak	45 7/8	44 1/4
Exxon	51 7/8	51 1/4
Ford	44 3/8	44 1/4
General Electric	64 1/8	61 5/8
General Foods	77 1/2	75 3/4
General Motors	71 3/8	68 7/8
Goodyear	29 1/4	28
IBM	131 3/4	127 1/2
ITT	33 3/8	32 3/4
Mobil Oil	29 3/8	29 1/2
Pfizer	49 1/4	48 3/4
Schlumberger	37 7/8	37 1/8
Texaco	35 5/8	35 7/8
UAL Inc.	58	56 3/8
Union Carbide	52	58 3/4
US Steel	31 1/8	30
Westinghouse	36 7/8	34
Xerox Corp	53 5/8	52 3/8

LONDRES

Hausse

Alourdi par des ventes liées aux craintes d'une poussée des taux d'intérêt, le marché s'est redressé et a regagné, même au-delà, le terrain perdu. L'annonce de la contraction en juillet de la masse monétaire britannique, la première depuis plusieurs mois, a encouragé les initiatives, quelque peu bridées toutefois par les mauvais résultats de Shell.

Indice « FT » du 9 août : All-Share index, 620,02 (contre 615,95) ; mines d'or, 337,2 (contre 315,7) ; Fonds d'Etat, 83,29 (contre 82,96).

	Cours 2 août	Cours 9 août
Beecham	341	331
Bowater	305	308
Brit. Petroleum	528	540
Charter	170	176
Courtaulds	128	131
De Beers (*)	463	490
Free State Ged. (*)	18 7/8	19 7/8
Glaxo	12 7/8	13 29/64
Gt. Univ. Stores	775	825
Imp. Chemical	687	682
Shell	685	685
Unilever	10 7/8	10 1/2
Vickers	255	250
War Loan	35 3/4	36

(*) En dollars.

TOKYO

Baisse

Une reprise survenue en fin de semaine n'a pas permis au marché de regagner le terrain perdu les jours précédents, en raison, d'une part, de l'attentisme général lié aux incertitudes monétaires (opération du Trésor américain), de l'autre, au désœuvrement estival.

Indices du 9 août : Nikkeï Dow Jones, 12 401,19 (contre 12 412,27) ; indice général, 1 001,25 (contre 1 013,86).

	Cours 2 août	Cours 9 août
Akaï	410	381
Bridgestone	548	540
Canon	958	970
Fuji Bank	1 630	1 570
Honda Motors	1 400	1 360
Matsushita Electric	1 290	1 290
Mitsubishi Heavy	333	319
Sony Corp.	3 640	3 750
Toyota Motors	1 180	1 160

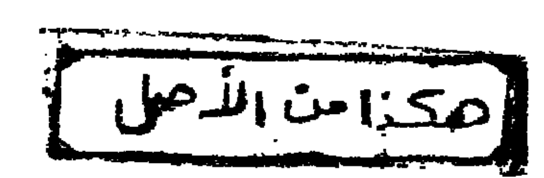
FRANCFORT

Bien disposé

Malgré une assez faible activité, le marché a été assez bien disposé. L'attention s'est portée sur les automobiles et les magasins.

Indice de la Commerzbank du 9 août : 1 413 contre 1 397,30.

	Cours 2 août	Cours 9 août
AEG	130,50	129,60
BASF	216,50	220,50
Bayer	215,50	219,50
Commerzbank	215	214,50
Deutschebank	555,50	545
Hoechst	216	218,50
Karstadt	236,50	238,50
Mannesmann	191	190,50
Siemens	550,10	548,60
Volkswagen	301,20	325,80



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

L'été des « shushi »

Bien que le marché des euro-émissions en dollars à taux d'intérêt fixe se soit réveillé à partir de jeudi, le milieu de « l'euro-été » n'en reste pas moins placé sous la bannière japonaise. L'omniprésence nippone s'impose actuellement, tant sur le marché des émissions à taux fixe libellées en dollars qu'au travers du yen sur les euro-emprunts à double devise. Les premières continuent, en effet, de s'exprimer sous la forme d'opérations « shushi » (d'après les morceaux de poisson cru dégustés dans les guinguettes nippones), parce que ces émissions sont quasi exclusivement destinées aux investisseurs japonais.

Cinq nouvelles transactions de ce type ont vu le jour cette semaine. La première, d'un montant de 50 millions de dollars a été lancée, sous la garantie de la Mitsui Bank, par la Toyo Engineering Corporation. D'une durée de cinq ans, elle sera émise à 100,625 % avec un coupon annuel de 10,25 %. De telles conditions, qui, le jour du lancement, *n'étaient que de 20 points de base* (0,20 %) supérieurs au rendement des emprunts de durée identique du Trésor américain, ne peuvent, évidemment, intéresser les investisseurs internationaux. Dans la foulée, la Mitsubishi Corporation est venue offrir 100 millions de dollars sur dix ans, qui seront émis à un prix de 101 sur un coupon annuel de 10,50 % pour donner, à échéance, un rendement de 10,33 %. C'est peu par les temps qui courent.

IBM Japan, à son tour, a proposé à un prix de 100,75 100 millions de dollars d'obligations à sept ans dotées d'un coupon annuel de 10,25 %. L'explosion des transactions « shushi » s'est provisoirement clôturée avec deux autres opérations : l'une de 50 millions de dollars sur dix ans pour la Kawasaki Steel Corporation, dotée d'un coupon annuel de 10,50 %, l'autre de 100 millions de dollars sur cinq ans, avec un coupon de 10,50 % également pour la Sumitomo Metal Co.

Plus intéressant, peut-être, est le développement du marché à double devise. Les Japonais sont en train de se frayer une position-clé dans ce domaine. Trois euro-emprunts libellés en yens, mais remboursables en dollars américains, ont été lancés cette semaine, alors que d'autres, de la part de sociétés des Etats-Unis, sont attendus au cours des prochains jours. Le principe est le même pour tous. Le coupon est notoirement plus élevé que ceux accompagnant les *emprunts domestiques en yens*. Cette générosité initiale est, en revanche, compensée par un taux de change yen/dollar relativement bas.

Crédit national et Crédit foncier

Le Crédit national a été le premier, cette semaine, à innover une formule qui a laissé pantois nombre d'eurobanquiers parce qu'ils n'ont pu déceler le lieu de placement ultime des euro-obligations. L'euro-*émission de 20 milliards de yens* qui est garantie par la République française s'étendra sur dix ans, sera émise à 100,25 et portera pendant toute cette période un intérêt annuel de 8 %. A échéance, chaque euro-obligation sera remboursée à un prix proche de 4 808 dollars des Etats-Unis, soit à un taux de change de *208 yens pour 1 dollar US*. La différence avec le taux de change actuel de 237 yens est de l'ordre de 13 %. Simultanément, le coupon de 8 % est de 1,8 % supérieur à ce que procurent les emprunts du gouvernement japonais et de quelque 2,25 % inférieur aux taux d'intérêt annuel que devrait offrir la même euro-*émission si elle était proposée en dollars américains*.

Aucun investisseur international ne prendrait actuellement un tel risque de change, bien qu'un taux de 150 yens pour 1 dollar n'ait rien de surprenant dans dix ans. La solidité de l'économie japonaise est telle que le taux de change actuel paraît sous-évalué pour des raisons politiques et économiques. Le problème n'est, toutefois, pas là. Les euro-émissions actuelles à double devise yens/dollars sont d'avance placées au Japon auprès d'investisseurs institutionnels spécifiques. Ces derniers ne considèrent que le rendement courant très élevé que procure le coupon de 8 % par rapport à celui bien inférieur dont ils bénéficient sur des obligations du gouvernement japonais.

Mais les euro-émissions en yens ne peuvent, sous la réglementation actuelle du ministère des finances de Tokyo, être placées au Japon que six mois seulement après leur lancement. Cette « recommandation » a été délibérément oubliée par les banques japonaises dirigeant les émissions à double devise. En les plaçant auprès d'investisseurs institutionnels japonais, bien avant que la période de viduité soit remplie, les établissements nippons non seulement vont à l'encontre de la règle, mais, en plus, ne peuvent l'avouer. Cela explique la totale absence de cotations de la part du « marché gris », qui serait bien en peine d'indiquer des cours à l'égard d'euro-obligations entièrement pré-placées, même si cela se fait d'une manière peu orthodoxe. En attendant, le Crédit national a réussi un joli coup. Le produit de la présente émission lui servira à refinancer à un coût de 1 % plus bas par an un crédit qui lui avait été consenti antérieurement en yens.

Le Crédit foncier de France a, lui aussi, brillamment innové. Il a, sous la garantie de la République française, lancé le premier euro-emprunt à taux d'intérêt variable à être émis au-dessus du pair. D'un montant de 350 millions de dollars et d'une durée de douze ans, l'opération sera émise à un prix de 100,05 et remboursée à échéance à 100. Son intérêt sera payable semestriellement, mais calculé chaque mois afin d'être le plus haut soit de la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (« Limean »), soit du taux du Libor à un mois.

Cette technique que l'on désigne sous le terme mismatch permet aux investisseurs de tirer partie, tout en se protégeant, de l'inversion de la courbe des taux d'intérêt à court terme. La formule avait été abandonnée pour quelque temps. Elle a retrouvé tout son intérêt cette semaine après que le taux du Libor à un mois se fut inscrit à 7,9375 % et celui à six mois à 7,4375 %.

La différence de 0,50 % qu'empochent les prêteurs compense l'absence de la marge qui, autrefois, accompagnait ce type d'opération. C'est également une belle affaire pour le Crédit foncier, qui obtient ainsi des capitaux à un coût inférieur au Libor. Le produit de l'émission lui servira à refinancer partiellement et à de bien meilleures conditions un euro-emprunt, effectué l'an dernier, de 500 millions de dollars.

Les enchères du Trésor américain, qui de mardi à jeudi lui ont permis de lever près de 22 milliards de dollars, s'étant déroulées mieux que prévu, alors que, parallèlement, la tension sur les taux à court terme s'atténuait et le dollar se redressait, le secteur du marché en dollars à taux fixe a repris confiance. Celle-ci est, *toutefois, encore précaire et* a besoin de se trouver renforcée par des conditions adéquates. La banque américaine Citicorp en a fait l'expérience. Sur les quatre nouvelles euro-émissions totalisant 550 millions de dollars lancées cette semaine, Citicorp a offert 200 millions de dollars sur trois ans avec un *coupon annuel de 10 % sur un prix* de 100,875 %, afin de donner un rendement de 9,65 %. Ces termes ont été jugés si insuffisants que Citicorp elle-même hésitait encore vendredi matin à participer dans le syndicat bancaire dirigé par la banque américaine d'investissement Goldman Sachs International.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Sous le signe du Trésor américain

La semaine écoulée n'a pas été très fertile en événements sur les marchés des changes internationaux. Le dollar y a été animé d'un mouvement de yo-yo, remontant un jour pour baisser l'autre et finalement s'immobiliser à la veille du week-end non loin de ses niveaux du vendredi précédent, mais légèrement au-dessus, après avoir un peu rebondi à la toute dernière minute et rechuté le soir même à New York.

Le 9 août, il s'inscrivait, en effet, à 8,66 F (contre 8,6250 F le 2 août) et à 2,8365 DM (contre 2,8260 DM), quand un peu avant midi ses cours étaient de 8,64 F à Paris et de 2,8275 DM à Francfort. *Des affaires ont encore été brassées* ces derniers jours, mais, d'une façon générale, l'activité a été beaucoup plus calme, les marchés surtout, infiniment moins nerveux qu'au cours de la précédente semaine.

A dire vrai, les opérateurs sont un peu restés l'arme au pied. Ils attendaient avec impatience les résultats de l'opération de refinancement, la plus vaste de tous les temps (21,75 milliards de dollars), que le Trésor américain devait lancer. Nul ne savait trop comment les choses *allaient tourner, tout en définitive* dépendant de l'empressement des prêteurs ou de leur réticence.

Finalement, tout s'est bien passé, et les trois tranches ont finalement trouvé preneur, à des taux, même, jugés satisfaisants.

Bref, la tension sur le front monétaire qu'aurait pu entraîner cette *émission record ne s'est pas produite*. Les ventes de dollars ont donc repris après l'annonce de chaque adjudication. Le « billet vert » ne pouvait, du reste, guère compter sur un appui extérieur. De fait, si le Trésor américain est parvenu à ses fins, sans avoir à déployer beaucoup d'efforts, le moins que l'on puisse dire est que son appel de fonds pour colmater les brèches du déficit budgétaire n'a pas déclenché l'enthousiasme des opérateurs étrangers.

Pour la troisième et dernière émission, *les spécialistes tablaient*, en particulier, sur une assez forte participation japonaise, chiffrée à 2,5 milliards de dollars. En fait, la récente baisse de la monnaie américaine eut, semble-t-il, un effet dissuasif sur cette clientèle. Le cap des 2 milliards de dollars ne fut pas atteint, et, en conséquence, les achats de dollars furent beaucoup moins importants que prévu.

D'autre part, les nouvelles sur l'état de santé de l'économie américaine se sont faites rares. La publication attendue vendredi des prix à la production industrielle allait être reportée *sine die*, sans explication. En dehors des prévisions et supputa*tions diverses, toujours très contrastées*, les marchés n'eurent pas grand-chose à se mettre sous la dent, sauf, si l'on peut s'exprimer ainsi, le bouton cancéreux sur le nez du président Reagan, ôté avec succès par son chirurgien d'un coup de scalpel habile. La nouvelle avait un peu perturbé les milieux financiers en tout début de semaine. Mais ce type de cancer ne risquant pas, paraît-il, de s'étendre à d'autres parties du corps, l'affaire fut rapidement classée. Professionnels et opérateurs se reportèrent donc à leurs journaux habituels.

C'est ainsi qu'ils apprirent par le *Wall Street Journal* que les bénéfices des cinq cents premières sociétés américaines avaient en moyenne baissé de 14 % durant le deuxième trimestre (− 11 % au cours du premier). Une étude réalisée par les services spécialisés du New-York Stock Exchange leur révéla aussi que la santé financière des entreprises domestiques était précaire en raison de la présence fréquente d'un endettement élevé.

Rien dans tout cela ne prêtait à l'optimisme et, selon les cambistes, c'est la raison aussi pour laquelle les reprises furtives du dollar sont res*tées sans lendemain*.

Du reste, le sentiment général est toujours baissier. M. James Baker, secrétaire d'Etat au Trésor, est convaincu que le dollar devrait continuer à baisser, mais sans précipitation, ce qui satisferait les désirs de l'administration américaine. Sera-ce le cas ? La légère reprise du *dollar en fin de semaine n'est pas*, en tout cas, apparue très significative, s'appuyant sur de vagues perspectives d'une remontée des taux d'intérêt. La Réserve fédérale ne paraît guère disposée à modifier sa politique pour l'instant, malgré le récent gonflement de la masse monétaire (+ 1,2 milliard de dollars). Mais *cet accroissement était, dit-on*, prévu.

En tout cas, M. Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, est persuadé que le Fed ne bougera pas le petit doigt. Il l'a déclaré vendredi, à New York, ce qui a eu pour effet de peser sur le dollar, coté à 2,80 DM et à 8,5775 F.

Cependant si le dollar s'est montré moins capricieux et plus résistant dans l'ensemble, quelques remous ont néanmoins encore été observés *sur les monnaies européennes*. Très secouée la semaine précédente, la livre sterling s'est encore alourdie jusqu'à tomber à 1,3375 dollar, avant de remonter au voisinage de 1,35 dollar (contre 1,3685 dollar le 2 août). Mais elle ne s'est pas redressée seule. La Banque d'Angleterre est intervenue pour la défendre, notamment vis-à-vis du DM.

De son côté, le franc français, qui caracole toujours à la quatrième place au sein du SME, mais un peu *plus loin, a continué d'être* chatouillé. Revenu un peu en deçà des 3,05 F vis-à-vis du DM, son cours, en fin de semaine, est repassé au-delà, soit à 3,0560 F (contre 3,0520 F). Rien de bien méchant pour l'instant, de l'avis des cambistes. Mais, par prudence, la Banque de France surveille quand même de près la situation.

Quant au franc belge, encore très faible, il est toujours lanterne rouge. Entre le 29 juillet et le 5 août dernier, *la* Banque nationale de Belgique en a acheté pour 14,3 milliards afin de le soutenir (contre 9 milliards de francs belges la semaine précédente).

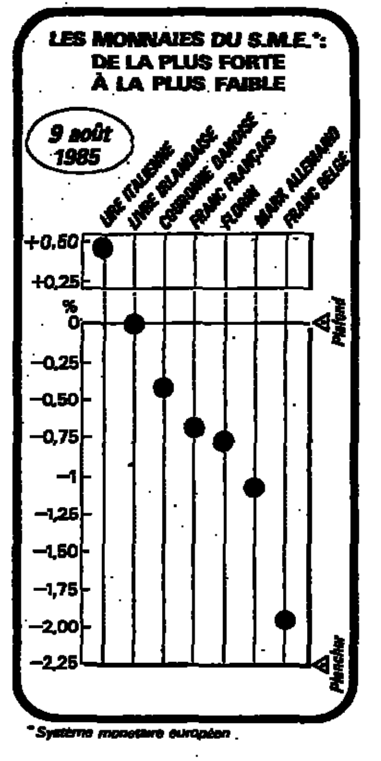
A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AOUT AU 9 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3385	–	11,5273	42,6257	35,2547	1,7436	31,3578	0,0526
	1,3685	–	11,5942	43,1778	35,3857	1,7513	31,4961	0,0528
Paris	11,7416	8,6750	–	368,77	305,83	15,1264	272,02	4,5786
	11,8033	8,6250	–	372,40	305,20	15,1050	271,56	4,5586
Zurich	3,1753	2,3460	27,0438	–	82,7075	4,0906	73,5653	1,2360
	3,1694	2,3160	26,8528	–	81,9532	4,0560	72,9219	1,2241
Francfort	3,8392	2,8365	32,6979	120,90	–	4,9459	88,9463	1,4944
	3,8673	2,8260	32,7653	122,02	–	4,9492	88,9798	1,4936
Bruxelles	77,6232	57,35	6,6109	24,4458	20,2185	–	17,9836	3,0236
	78,1413	57,10	6,6203	24,6545	20,2052	–	17,9785	3,0179
Amsterdam	4,3163	3,1890	36,7620	135,93	112,42	5,5605	–	1,6801
	4,3463	3,1760	36,8242	137,13	112,38	5,5621	–	1,6786
Milan	2560,94	1898	218,78	809,83	668,13	33,0858	595,17	–
	2599,20	1892	219,36	816,92	669,49	33,1348	595,71	–
Tokyo	322,60	238,35	27,4755	101,59	84,0296	4,1560	74,7412	0,1256
	325,15	237,60	27,5482	102,59	84,0764	4,1611	74,8118	0,1255

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 août, 3,631 F, contre 3,636 F le vendredi 2 août.



*Système monétaire européen.

Les matières premières

Baisse du cuivre et du sucre

Le ralentissement de l'activité économique, aux Etats-Unis notamment, s'est déjà traduit par une diminution de l'utilisation mondiale de certains métaux non ferreux (cuivre et zinc par exemple). La perspective d'une prochaine liquidation de matières premières « sensibles » provenant du stock stratégique américain et de celui constitué plus récemment en Grande-Bretagne risque de freiner toute tentative de hausse sensible des prix sur les différentes places commerciales.

MÉTAUX. — *Les craintes relatives à une raréfaction des disponibilités à court terme tendant à s'estomper, les cours du cuivre sont revenus en arrière au Metal Exchange de Londres. Concrétisation de cet état de fait, les stocks britanniques de métal viennent d'atteindre leur niveau le plus élevé depuis neuf mois à 155 750 tonnes (+ 12 250 tonnes) et l'écart existant en faveur du disponible, dont le cours était plus élevé que le trois mois, a disparu, donc retour à une situation plus normale.*

Les cours du zinc se maintiennent toujours près de leurs plus bas niveaux.

Le calme règne sur le marché de l'étain où les écarts de cours se sont bien assagis. La production mondiale de métal dépasserait encore la consommation mondiale en 1985, mais dans des proportions plus importantes, avec un excédent prévu de 14 500 tonnes. Le Canada n'étant pas membre de l'Accord international de l'étain, donc ayant toute liberté pour exporter, compte devenir prochainement le plus important producteur d'étain d'Amérique du Nord avec un projet en Nouvelle-Ecosse susceptible de fournir 4 500 tonnes de concentrés par an.

Les réductions d'activité moins importantes que prévu pénalisent toujours le marché de l'aluminium à Londres.

CAOUTCHOUC. — *C'est toujours le marasme sur le marché du caoutchouc naturel avec des prix inférieurs de 20 cents malais à ceux d'il y a un an. A une augmentation marginale de la consommation mondiale a correspondu une hausse de 14 % de la production, passée de 3,7 millions de tonnes en 1982 à 4,2 millions de tonnes en 1984. Pour soutenir les prix, le directeur du stock régulateur a retiré plus de 300 000 tonnes de naturel du marché.*

DENREES. — *Choc en retour sur le marché du sucre où les cours reperdent une partie de leur hausse de la semaine précédente. Importants, les stocks mondiaux couvrent largement plusieurs mois de consommation.*

Une reprise s'est produite sur les cours du cacao. L'excédent mondial de production serait plus faible, évalué à 30 000 tonnes environ (récoltes de Côte-d'Ivoire et du Brésil moins importantes).

CEREALES. — *Nouvelle baisse des prix du blé sur le marché aux grains de Chicago. Après l'URSS, c'est la Chine qui va réduire ses importations de céréales.*

LES COURS DU 9 AOUT 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 047 (1 083) ; à trois mois, 1 068 (1 072) ; étain comptant, 9 238 (9 128) ; à trois mois, 9 212 (9 111) ; plomb, 297,50 (296) ; zinc, 534,50 (536) ; aluminium, 751,50 (757) ; nickel, 3 650 (3 665) ; argent (en pence par once troy), 452,50 (450). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,30 (60,80) ; argent (en dollars par once), 6,14 (6,18) ; platine (en dollars par once), 280,6 (278,20). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,25 (30,89).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 59,17 (59,90) ; décembre, 59,42 (59,85). — Sydney (en cents par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 615 (620). — Roubaix (en francs par kilo), laine, octobre, 54,50 (54,70).

CAOUTCHOUC. — Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), inch. (191).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 087 (2 060) ; décembre, 2 150 (2 114) ; sucre, octobre, 4,32 (4,74) ; janvier, 4,52 (4,95) ; café, septembre, 134,63 (134,13) ; décembre, 137,67 (137,14). — Londres (en livres par tonne ; sauf pour le sucre, en dollars par tonne) : sucre, octobre, 123,20 (131) ; décembre, 127,60 (133) : café, septembre, 1 698 (1 690) ; novembre, 1 736 (1 730) ; cacao, septembre, 1 734 (1 681) ; décembre, 1 735 (1 686). — Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 049 (2 005)) ; décembre, 2 020 (1 990) ; café, septembre, 1 948 (1 990) ; novembre, 1 970 (2 012) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 360 (1 308) ; décembre, 1 373 (1 345). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), septembre, 123,70 (124,50) ; décembre, 124,80 (126). — Londres (en livres par tonne), octobre, 116,50 (112,70) ; décembre, 120,30 (118).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 284,25 (291,80) ; décembre, 295,75 (300,40) ; maïs, septembre, 227,25 (232) ; décembre, 222,75 (227,80).

INDICES. — Moody's, 902,10 (900,70) ; Reuter, 1 703,40 (1 694,70).

Marché monétaire et obligataire

22 milliards de dollars aux enchères

Cette semaine, tous les regards se sont tournés vers les Etats-Unis, où le Trésor devait procéder à son énorme adjudication trimestrielle (21,75 milliards de dollars) destinée à financer le déficit colossal du budget qui dépassera les 200 milliards de dollars cette année.

Les opérateurs américains attendaient avec anxiété l'accueil que réserveraient les étrangers à cette vente aux enchères qui s'est effectuée en trois tranches. Ils craignaient que la baisse du dollar au cours des derniers mois ne rende moins attractive la détention de titres américains. Finalement l'opération ne s'est pas trop mal passée et, si les investisseurs étrangers ont été moins nombreux à fournir les fonds recherchés, la demande globale a été assez forte pour faire baisser les taux. *C'est ainsi que* la troisième tranche de jeudi, qui portait sur 6,5 milliards de dollars d'obligations à trente ans, s'est soldée par un taux de rendement moyen de 10,66 %, le plus bas niveau enregistré depuis mai 1983.

Le même jour, le Fed publiait les dernières statistiques monétaires, qui font apparaître un gonflement de 1,3 milliard de dollars de l'agrégat M1 pour la semaine bancaire au 29 juillet. Depuis le début du mois de juin, M1 a progressé de près de 14 % en taux annuel alors que l'objectif du Fed se situe entre 3 % et 8 % pour le second semestre 1985.

En raison de cette forte croissance et du déficit budgétaire, la plupart des analystes prévoient une hausse des taux d'intérêt dans les mois à venir. Mais, pour l'instant, ils estiment que les autorités monétaires ne bougeront pas. Elles ne peuvent prendre le risque de casser une croissance économique trop modeste en donnant un tour de vis à l'économie, pense-t-on. Elles ne peuvent pas, non plus, se permettre de relancer l'inflation en lâchant du lest sur les liquidités. Il faudra donc attendre encore quelque temps avant d'y voir plus clair.

En Allemagne de l'Ouest, c'est aussi l'expectative. Les professionnels prévoyaient en début de semaine une réduction du taux *d'escompte de la Bundesbank*, actuellement fixé à 4,5 %. Ils ont dû déchanter après que la Banque centrale eut décidé de proposer une offre de prise en pension de titres sur la base de trente jours à un taux de 4,80 %, tuant ainsi dans l'œuf toute spéculation.

En France, l'atmosphère a *été* plus détendue après la tension sur le franc perceptible en fin de semaine dernière. Les taux sur le marché de l'eurofranc, qui avaient atteint 16 % sur les trois mois, se sont repliés pour revenir aux alentours de 12 %. Le niveau des taux sur ce marché a toutefois été jugé trop élevé par Saint-Gobain, qui envisageait de lancer un emprunt de 300 millions d'eurofrancs. En attendant de meilleures conditions, la société a reporté cette émission d'une quinzaine de jours.

Sur le marché obligataire domestique, le calme absolu a régné, le Trésor ayant suspendu toute émission pour deux semaines.

Sur le marché secondaire, déserté *par les aoûtiens, les taux ont légèrement* baissé. Les rendements ont régressé de 10,78 % il y a une semaine à 10,77 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans *et de 10,45 % à 10,37 % pour ceux à* moins de sept ans, selon les indices Paribas.

Le marché monétaire a également enregistré une légère diminution du taux de l'argent au jour le jour qui est revenu à 9-5/8 % contre 9-3/4 % en début de semaine.

Dans sa dernière étude conjoncturelle, le Crédit du Nord prévoit une poursuite de la diminution du coût du crédit en France. Ses experts estiment que, dans l'hypothèse d'une décélération durable de l'inflation, du maintien de la balance courante autour de l'équilibre et de l'absence de chute précipitée du dollar, *« la baisse des taux d'intérêt en France se poursuivrait jusqu'à l'automne »*.

(Intérim.)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La transmission des images

LES PTT LOUENT UN CANAL PERMANENT SUR INTELSAT

De plus en plus d'images de télévision traversent l'Atlantique par satellite, du fait des échanges rapidement croissants d'émissions entre les sociétés de l'audiovisuel américaines et européennes. Et, de plus en plus, partent de Londres ou y arrivent. C'est pour faire face à cette double évolution que la Direction générale des télécommunications (DGT) françaises a décidé de louer, avec la société américaine Netcom, un canal permanent sur des satellites d'Intelsat.

Pour l'heure, les chaînes de télévision peuvent, pour traverser l'océan, soit emprunter les deux canaux réservés sur chacun des trois satellites d'Intelsat en orbite au-dessus de l'Atlantique, soit passer par le canal supplémentaire loué depuis deux ans de façon permanente sur ces mêmes satellites, par British Telecom, la DGT britannique, récemment privatisée (1). Dans ce dernier cas, les images en provenance d'Amérique « atterrissent » à Londres avant de repartir pour l'Europe, et vice-versa pour des images du Vieux Continent.

Or la croissance des flux est telle que les réservations de place sur Intelsat sont devenues très longues et les circuits saturés. La DGT a vu là un marché où elle pouvait se glisser. « *Cet accord permettra à la France de participer aux échanges internationaux avec une plus grande souplesse. Il traduit la volonté des PTT françaises de s'impliquer dans des créneaux d'avenir* », explique le ministère.

Mais l'accord a une autre vertu, qui est de contrer les « détournements » de trafic. Du fait de la saturation des circuits Intelsat, les chaînes de télévision passaient de plus en plus par Londres pour envoyer leurs images vers les Etats-Unis, provoquant un manque à gagner pour les PTT françaises, rétribuées sur Paris-Londres et non plus sur Paris - New-York. La DGT place ainsi ses pions face à la concurrence britannique et la dérégulation » des liaisons internationales.

(1) L'organisation Intelsat, agence de l'ONU, détient un monopole sur les liaisons internationales par satellite depuis vingt et un ans. Les opérateurs ne peuvent en conséquence qu'emprunter ses circuits au coup par coup ou bien, comme British Telecom, les louer de façon permanente pour les sous-louer ensuite aux chaînes de TV. Ce monopole est contesté par le gouvernement américain, qui vient d'autoriser le lancement de satellites privés (*le Monde* du 27 juillet).

Le numéro du « Monde » daté 10 août 1985 a été tiré à 423 028 exemplaires

A B C D F G H

2 milliards de francs de trésorerie pour la Sécurité sociale en 1985

Mme Georgina Dufoix a achevé cet été l'ensemble des ajustements destinés à assurer l'équilibre du régime général de Sécurité sociale par une mesure de trésorerie, de portée non négligeable. Dans une circulaire aux directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales (DRASS), le ministre des affaires sociales a demandé de modifier les dates de versement des prestations familiales : celles-ci sont actuellement payées à une date variant selon les caisses entre le 20 du mois et le 10 du mois suivant. Elle devront désormais l'être partout entre le 2 et le 5 du mois suivant.

Dans une lettre adressée au président de la Caisse nationale d'allocations familiales, M. Pierre Boisard (CFTC), Mme Dufoix souligne que cette décision correspond à une remise en ordre : les dates de paiement différentes selon les caisses « *dérogent aux dispositions réglementaires qui prévoient le versement des prestations à terme échu* » et « *mettent les familles dans des situations anormalement inégales* ». Mais l'objectif principal est clairement d'ordre financier : si l'on avait voulu d'abord égaliser la situation des familles, on aurait plutôt demandé aux caisses de s'aligner sur les plus « rapides » d'entre elles. Au contraire, la circulaire se montre plus conciliante pour les retardataires, invitées seulement à « *se rapprocher du cinquième jour. du mois dans la mesure du possible...* »

La mesure concerne toutes les prestations « mensuelles » c'est-à-dire toutes les prestations familiales (y compris par exemple l'allocation aux adultes handicapés ou l'allocation de parent isolé) sauf l'aide personnelle au logement (APL). Plus de la moitié des caisses payant avant la fin du mois seront amenées à retarder leurs versements de deux à douze jours selon les cas. Le report sur le mois suivant procurera à la Sécurité sociale un gain évalué à quelque deux milliards de francs à la fin de l'année : au bénéfice du décalage proprement dit (dans les caisses concernées, il n'y aura que onze versements en 1985) s'ajouteront les intérêts perçus par l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) sur les disponibilités.

Mais il s'agit uniquement d'un gain en trésorerie, non reproductible, comme à la fin de 1984, l'avancement des dates du versement des cotisations par les entreprises pratiquant le « *décalage de la paie* », tandis que la décision de retarder d'un mois le versement des allocations familiales à la naissance d'un enfant depuis le 1er janvier 1983 a entraîné chaque année des économies pour la Sécurité sociale.

La CFDT, qui a révélé la mesure, a protesté contre ce « *pâle palliatif* » qui, selon elle, « *pénalise* » la majorité des familles recevant des allocations et « *élude une fois de plus l'indispensable réforme de la sécurité sociale* ». Dans sa lettre au président de la CNAF, Mme Dufoix avait indiqué que « *l'objectif serait atteint par étapes* » : selon le ministère, le report de la date de versement se fera, progressivement de mois en mois, de septembre à la fin de 1985 pour éviter de créer aux familles concernées un problème... de trésorerie.

GUY HERZLICH.

MATRA VA CEDER 49 % D'UNE FILIALE

L'accélération des dénationalisations

La société Matra va céder 49 % des actions de sa filiale COMELIM à la société américaine Hadco Corp, apprend-on auprès de cette dernière. La transaction s'effectuera, après un accord du gouvernement, pour 2 millions de dollars payés en obligations.

COMELIM (constructions métalliques de Limours dans l'Essonne) emploie trois cents personnes dans la fabrication de circuits imprimés, avec un chiffre d'affaires de 122 millions de francs et 3 millions de bénéfices nets l'an passé. Hadco est également un producteur de circuits imprimés avec un chiffre d'affaires dix fois supérieur (138 millions de dollars en 1983).

Pour Matra, cette opération s'inscrit assez mal dans le cadre du « *recentrage* » mené par son PDG, M. Lagardère (*le Monde* du 29 mai), puisque celui-ci avait bien annoncé des cessions de filiales afin de mieux se concentrer sur ses points forts parmi lesquels... figuraient les composants. Mais l'essentiel n'est pas là.

Selon l'accord conclu entre les deux entreprises, Hadco ayant une option sur 11 % supplémentaire des actions, la part de Matra, société publique dont l'Etat détient 51 % du capital dans sa filiale, descendra de 99,9 % actuellement à moins de 51 % et sortira donc du secteur public. (Il suffirait d'ailleurs que Matra, une fois les 49 % cédés à Hadco, vende par ailleurs 1 % de COMELIM pour que ce soit le cas.) L'opération risque donc de relancer le débat sur les dénationalisations rampantes.

Ce d'autant que ces cessions se multiplient chez Matra, mais également chez Renault (avec Renix en particulier) et dans tout le secteur public. Le Haut conseil du secteur public a enregistré quinze sorties du secteur public entre 1978 et 1981, quinze autres entre 1981 et juin 1984 et... une trentaine depuis cette date ! La « *privatisation* » s'accélère donc sous le gouvernement Fabius, qui, il est vrai, n'affiche plus aucun tabou à cet égard.

Outre leur aspect politique, le problème posé par ces dénationalisations est qu'elles sont illégales depuis un arrêt du Conseil d'Etat de 1978 (dit arrêt Cogema). Le vote d'une « *loi de respiration* » serait seul susceptible d'autoriser de telles sorties (ou entrées) du secteur public.

ERIC LE BOUCHER.

Alerte aux algues rouges

La production de moules du Golfe de Fos-sur-Mer, interdite pendant huit jours pour cause de pollution par les algues rouges, a pu reprendre le 7 août, annonce le groupe de pêcheurs de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône). Mais le ramassage de coquillages était encore, vendredi, touché par des arrêtés d'interdiction dans les régions de Honfleur et de la baie de Douarnenez.

L'algue rouge, ou *dinophisis acuminata*, sécrète une série de toxines, dont la plus active semble être l'acide okadaïque. Pour des raisons encore inconnues et apparemment indépendantes de la pollution de l'eau et de sa température, ces algues prolifèrent soudainement, colorant la mer en rouge. Les coquillages les absorbent et fixent l'acide toxique, non sans inconvénients pour les consommateurs : en 1983 et 1984, cinq mille cas de gastro-entérite ont été signalés.

Cet été, le mal semble avoir été évité, grâce à la mise en place d'un réseau de surveillance regroupant onze stations côtières de l'Institut français de recherche sur l'exploitation de la mer (IFREMER). « *Des prélèvements d'eau de mer et de coquillages sont réalisés tous les quinze jours en saison d'été, voire toutes les semaines ou quotidiennement dans les endroits sensibles, ce qui doit en principe éviter toute vente de coquillages toxiques* », précise le responsable de ce programme de surveillance, M. Jean-Paul Berthomé. Lorsqu'une importante pollution est observée, la collecte des moules, palourdes roses, amandes de mer et tellines est en effet arrêtée, et les exploitants doivent attendre le feu vert des scientifiques et des autorités pour reprendre leur activité.

De telles mesures ne sont pas sans conséquences économiques pour les pêcheurs et les producteurs de coquillages. Lors des alertes les plus chaudes, le « manque à produire » a atteint 30 tonnes par jour (la production annuelle de moules est de 60 000 tonnes). Mais comment procéder autrement que par des interdictions pures et simples ? « *La mer représente des millions de mètres cubes d'eau et aucun traitement chimique ou bactérien ne peut pour l'instant être envisagé* », dit M. Berthomé. Son seul espoir est que les données enregistrées cet été puissent permettre, à l'avenir, de mieux prévoir les périodes de prolifération des algues.

E. G.

En RFA

BONN NIE LA DÉCOUVERTE D'UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Bonn (*Reuter, AFP*). – Le porte-parole du ministère de l'économie, M. Dieter Vogel, a déclaré vendredi 9 août que le gouvernement refusait de croire que Mme Sonia Lüneburg, ancienne secrétaire du ministre, M. Bangemann, se soit livrée à des activités d'espionnage. Le parquet fédéral avait annoncé jeudi qu'une enquête était ouverte sur Mme Lüneburg, à la suite de sa disparition inopinée au début de la semaine (*le Monde* du 10 août). « *Nous ne l'avons jamais soupçonnée et ne le faisons toujours pas* », a insisté M. Vogel.

Les services de renseignement ouest-allemands, qui soutenaient jeudi la thèse de l'espionnage, ont indiqué pour leur part vendredi qu'une enquête plus poussée avait amoindri leurs soupçons.

M. Bangemann, qui se trouvait en voyage officiel en Indonésie, a cependant décidé de ne pas prolonger en séjour privé, comme il en avait l'intention, sa visite dans ce pays et de regagner l'Europe sans attendre. Il devait arriver samedi à Francfort.

Le sort des otages français au Liban

Mmes FONTAINE ET KAUFFMANN ONT REÇU UNE LETTRE DE LEUR MARI

Mmes Fontaine et Kauffmann, femmes de deux des quatre otages français toujours détenus au Liban, ont chacune reçu une lettre de leur mari.

Mme Liliane Fontaine, qui a lu sur Antenne 2 la lettre de son mari, enlevé le 22 mars dernier, comme M. Marcel Carton, avait reçu celle-ci en réponse à une lettre qu'elle avait elle-même envoyée le mois dernier par l'intermédiaire du groupe religieux des Hezbollah (Partisans de Dieu). « *On est bien traités. Si on est là, c'est parce que la France vend des armes aux Israéliens pour tuer des musulmans libanais* », écrit notamment M. Fontaine, dont certaines phrases semblent avoir été rédigées sous la dictée.

Mme Fontaine a déclaré que le dirigeant hezbollah E'Khalil Salman lui avait assuré que son mari était vivant et que la France devrait œuvrer pour la libération des chiites libanais prisonniers en Israël et au Koweit. Si tel est le cas, « *tout se passera bien* », avait-il ajouté.

Dans le court message qu'il a pu faire parvenir à sa femme, Jean-Paul Kauffmann écrit, lui aussi, qu'il est en bonne santé.

BRUSQUE DÉGRADATION DE LA SITUATION MILITAIRE A BEYROUTH

Beytouth (*AFP*). – La situation s'est brusquement dégradée à Beyrouth, où de violents affrontements ont fait vendredi 9 août dans la soirée six morts et vingt-six blessés, vingt-quatre heures seulement après la visite du président libanais à Damas, où il a rencontré son homologue syrien, M. Hafez Al Assad.

Pour la première fois depuis plus d'un mois, les bombardements ont largement débordé la ligne de démarcation séparant les deux secteurs de Beyrouth, frappant des quartiers résidentiels chrétiens et musulmans.

Les accrochages ont été les plus violents dans la banlieue de Beyrouth, et un obus s'est abattu durant la nuit de vendredi à samedi dans l'enceinte du palais présidentiel de Baabda.

En outre, Beyrouth-Ouest a été le théâtre vendredi après-midi d'un accrochage entre deux milices rivales, qui a fait deux morts et cinq blessés. Il s'agit, note-t-on, du plus sérieux incident dans cette partie de la capitale depuis le début de l'application d'un plan de sécurité, sous le parrainage de la Syrie, qui a envoyé un grand nombre d'officiers pour garantir son succès.

En Espagne

Les deux premiers avortements légaux

Oviedo (*AP, Reuter, UPI*). – Des médecins ont pratiqué, vendredi 9 août, les deux premiers avortements légaux depuis l'entrée en vigueur, il y a une semaine, de la loi autorisant l'interruption de grossesse dans certains cas bien précis. Ces interventions se sont déroulées dans un hôpital d'Oviedo, dans le nord du pays, après que six médecins d'un autre établissement hospitalier, à Gijon, eurent refusé de procéder à ces actes.

La première femme à avoir pu bénéficier de la loi était enceinte de neuf semaines. Elle est âgée de vingt et un ans. Sa vie était en danger en raison de graves troubles cardiovasculaires et d'une maladie rénale. La seconde, âgée de vingt-deux ans et mère de deux enfants anormaux, souffre d'une anomalie héréditaire.

Aux termes de la loi, l'avortement n'est légal que pendant le premier trimestre de la grossesse, et seulement dans les cas de viol, d'inceste, si la vie de la mère est menacée ou en cas de malformation de fœtus. La loi autorise les médecins à refuser de pratiquer une interruption de grossesse pour des raisons de conscience. Un sondage récent a montré que seulement 12 % des médecins espagnols sont prêts à procéder à des avortements légaux. La nouvelle législation s'est heurtée à une vive opposition de l'Eglise catholique. L'opinion publique espagnole semble, en revanche, selon d'autres sondages, largement favorable aux dispositions désormais en vigueur.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE NATATION

Muriel Hermine médaille d'argent

L'Allemand de l'Ouest Michael Gross a remporté, vendredi 9 août à Sofia, sa quatrième médaille d'or aux championnats d'Europe de natation, en conduisant l'équipe de la RFA à la victoire dans le 4 × 100 mètres nage libre. Dans le camp français, la journée a été marquée par deux belles performances : la médaille d'argent de Muriel Hermine en natation synchronisée, et la septième place au 100 mètres papillon de Catherine Plewinski, qui a battu deux fois son record national pour le porter de 1 min 3 sec 12 à 1 min 2 sec 43.

RÉSULTATS

MESSIEURS

(400 mètres nage libre)
1. Dassler (RDA), 3 min 51 sec 52 ; 2. Lodziewski (RDA), 3 min 51 sec 54 ; 3. Henkel (RFA), 3 min 51 sec 79.

(200 mètres brasse)
1. Volkov (URSS), 2 min 19 sec 53 ; 2. Yokochi (For.), 2. 19 sec 63 ; 3. Dagon (Sui.), 2 min 19 sec 69.

(4 × 100 mètres)
1. RFA, 3 min 22 sec 18 ; 2. RDA, 3 min 22 sec 32 ; 3. Suède, 3 min 23 sec 49 ; (...) 7. France, 3 min 26 sec 58.

DAMES

(100 mètres brasse)
1. Gerasch (RDA), 1 min 8 sec 62 ; 2. Hoerner (RDA), 1 min 8 sec 95 ; 3. Bogomilova (Bulg.), 1 min 9 sec 46.

(100 mètres papillon)
1. Grebler (RDA), 59 sec 46 ; 2. Weigang (RDA), 1 min 0 sec 43 ; 3. Kurnikova (URSS), 1 min 1 sec 73 ; (...) 7. Plewinski (Fra.), 1 min 2 sec 43.

(Natation synchronisée solo)
1. Wilson (G.-B.), 184,634 points ; 2. Hermine (Fra.), 182,467 ; 3. Worisch (Aut.), 180.

NOUVELLES BRÈVES

● *Nouveau bilan de la catastrophe de Flaujac : trente-deux morts.* – Trente-deux personnes, et non trente-trois comme l'avait annoncé, mardi 6 août, la préfecture du Lot, ont trouvé la mort lors de la catastrophe de Flaujac-Gare (Lot), ont indiqué vendredi les services de la police judiciaire de Toulouse chargés de l'identification des corps.

A ce jour, vingt-neuf corps seulement ont pu être identifiés. Selon les policiers, les restes humains qui reposent encore à la morgue municipale de Toulouse correspondent aux corps de trois personnes – deux hommes et une femme – et non quatre comme ils l'avaient cru dans un premier temps.

● *Meurtre d'un artiste de variétés martiniquais.* – Un Martiniquais, âgé de trente et un ans, Henri Libanus, a été tué par balle vendredi 9 août vers 3 heures du matin devant le cabaret « Le Tamarin », 43, rue Montpensier (1er), dans le quartier des Halles à Paris. Atteint d'une balle à la hauteur de la poitrine, M. Libanus, artiste de variétés, qui habitait 41, rue du Chemin-Vert (11e), est décédé après sont transfert à l'hôpital Lariboisière. Il était inconnu des services de police. L'auteur du coup de feu s'est enfui à pied.

● *Bercy : 60 millions de travaux.* – Selon M. Jacques Pelissier, président du conseil d'administration du Palais omnisports de Paris-Bercy, l'exercice 1984-1985 de l'établissement géré par MM. Goddet et Thominet sera équilibré. Et cela grâce à l'allégement des dépenses mises à la charge des concessionnaires. Cette décision a été prise par le conseil municipal en juillet dernier. Celui-ci examinera à nouveau le dossier à la rentrée, et notamment le projet de travaux de « mise au point » dont le devis s'élève à 60 millions de francs.

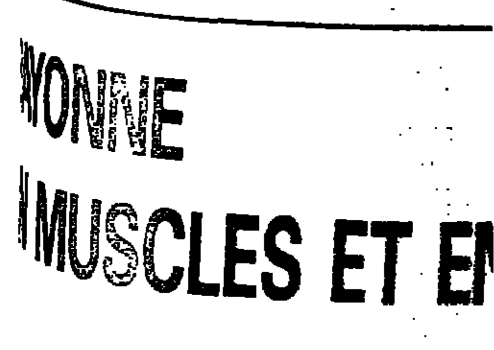
● *La répartition des fréquences.* – Un rapport sur la répartition des fréquences établie par TDF pour les nouvelles télévisions sera rendu public chaque année par le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA). C'est ce que vient de déclarer M. Lucien Sfez, président de cette institution chargée par le gouvernement de contrôler le travail de TDF. Il s'agit, selon M. Sfez, « *d'un acte de dissuasion à l'égard de tout organisme technique qui voudrait garder le mystère* » sur la répartition de l'espace hertzien. Cette volonté de transparence fait suite aux débats houleux qu'avait suscités la distribution des fréquences aux « radios libres », certains promoteurs ayant, à l'époque, accusé TDF de pratiquer « *la politique du secret* ».

● *Le pilote Ari Vatanen dans un état « très grave ».* – Accidenté le 31 juillet au volant de sa Peugeot 205 Turbo 16 lors du rallye d'Argentine, le pilote finlandais Ari Vatanen, qui avait été rapatrié à Helsinki, a dû être placé en réanimation aussitôt après avoir été opéré, jeudi 8 août, d'une fracture à la tête du tibia. Ari Vatanen souffre de problèmes respiratoires qui peuvent faire redouter une embolie pulmonaire. Son état était jugé « *très grave, presque critique* ».

● *Mise en service du réacteur nucléaire indien de recherche.* – Les autorités de New-Delhi ont annoncé, jeudi 8 août, la mise en service du réacteur nucléaire de recherche pour lequel les Indiens ont développé une nouvelle génération de combustible mixte uranium-plutonium (*le Monde* du 4 janvier). Il s'agit de la mise en place du programme de réacteurs nucléaires à neutrons rapides (surgénérateurs) dont l'Inde a décidé de se doter.

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

LUNDI 12 AOUT
« le Monde » reçoit
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
correspondant du « Monde » à Alger
avec
JEAN-MARIE DUPONT



besque était en muscles, en rêve et en
au 4 août à Bayonne.
de la tradition a, cette année enco
s'exprimer dans une ambiance unique
dans lequel les « festayres »
multiples messages à faire passer.
et l'Adour, toute la culture
a cabriolé dans la rue.
valait le déplacement (page XI).

Le Monde

AUJOURD'HUI



HEMSEY/GAMMA

CHEFS-D'ŒUVRE A L'ABRI

BAYONNE EN MUSCLES ET EN FÊTE

Le Pays basque était en muscles, en rêve et en fête du 31 juillet au 4 août à Bayonne. Ce goût aigu de la tradition a, cette année encore, trouvé à s'exprimer dans une ambiance unique et étrange. Un climat dans lequel les « festayres » avaient de multiples messages à faire passer. Entre la Nive et l'Adour, toute la culture d'un peuple a cabriolé dans la rue. Le spectacle valait le déplacement (page XI).







Supplément au nº 12607. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 11-Lundi 12 août 1985.

SÉCURITÉ ASOCIALE

Ayant des neveux qui travaillent dans les transports routiers, j'ai lu avec intérêt l'étude parue dans *le Monde Aujourd'hui* daté 23-24 juin. Elle décrit parfaitement leurs conditions de travail et montre comment l'administration, coupée du concret, *devient une machine à broyer du vide*. Cela m'amène à parler de mon cas, qui est celui, certainement, de beaucoup de femmes.

J'ai été licenciée de mon travail en février 1978. Je suis donc demandeur d'emploi ; depuis 1982, je dois fournir des certificats prouvant que je cherche du travail. Il y a quelques années, j'avais demandé à *l'ANPE de faire un stage : refusé* parce que trop vieille.

J'habite une commune du Pays basque où le chômage s'aggrave chaque année et dépasse la moyenne nationale. Il me faut donc engager des frais de transport pour chercher un travail que personne, du premier au dernier Français, ne sait possible à mon âge, afin de fournir du papier !

Je viens d'avoir la visite d'un inspecteur de la Sécurité sociale de Bayonne, qui n'a pas craint de faire 60 kilomètres pour m'annoncer que si je ne fournissais pas les demandes de travail que j'avais faites en 1984, mon immatriculation à la SS serait supprimée et que je serais sur celle de mon mari. Chacun connaît le prix des modifications informatiques et le temps nécessaire pour qu'elles soient au point. Lorsque, après des complications, la modification sera faite, j'aurai l'âge (cinquante-neuf ans et demi) pour déposer ma demande de retraite. Il *me faudra remplir des imprimées* (...) pour les caisses de retraite complémentaire. Le numéro de mon mari, devenu le mien, ne coïncidera plus avec celui que tous les organismes connaissent déjà. Pour les caisses, débordées de travail, cela deviendra un casse-tête. Beaucoup de dépenses inutiles qui ne seront pas justifiées par le moindre bénéfice pour la SS puisqu'elle opérera quand même les remboursements.

Monsieur Bérégovoy et son secrétaire n'ont pas la moindre idée de ce que cela peut-être humiliant, à cinquante-huit ans, d'aller pleurer en connaissant d'avance la réponse. Il est révoltant de dépenser de l'argent inutilement. Ils ne savent même pas que les inspecteurs qu'ils envoient faire de pareilles démarches sont dans une position humiliante eux aussi lorsqu'on leur demande : « Croyez-vous qu'à cinquante-huit ans, à Hasparren, je puisse trouver du travail ? »

Mme OLHAGARAY,
Hasparren (Pyrénées-Atlantiques).



LE SAVOIR DES ANCIENS

Comment laisser passer sans réagir la consternante affirmation de Mme Chassagne parue dans le *Monde Loisirs* daté du 6 juillet dernier : *« Pour la première fois dans l'histoire, les personnes âgées ont moins d'expérience et de savoir que les jeunes générations » ?* S'il ne s'agissait que de la supériorité de celles-ci dans un domaine, les « tiques » (informatique, télématique, robotique), qui n'existait pas à l'époque de celles-là, ce ne serait qu'une lapalissade.

Mais la phrase ne le précise pas, et pour cause. Elle est dans l'air du temps d'un certain technocratisme aussi arrogant que réductionniste. Ce fanatisme des moyens est totalement aveugle quant à la réflexion sur les fins. Plus précisément, il réduit celles-ci au seul économisme. Qu'il soit nécessaire dans la France d'aujourd'hui de faire sa place à l'économie, certes — toute sa place même, — mais rien que sa place. La culture au sens fort, c'est-à-dire ni salonnarde ni faussement élitiste, est plus que jamais irremplaçable sinon c'est la fuite en avant, éperdue mais aveugle.

Ne citait-on pas récemment de jeunes intoxiqués de modernisme pour qui Stendhal était de l'hébreu ? Ce n'est donc pas l'exclusion des « vieilles générations » qu'il faut entériner mais la complémentarité des apports. Les éternelles questions posées par la «condition humaine » ne sont ni effacées ni résolues par la « technologie de pointe ».

R. LABERNÈDE
(Biarritz, Pyrénées-Atlantiques).



YNGVE HELLSTRÖM

Boite aux lettres suédoise (1900).

DÉFENSE DE TOUCHER AU THÉATRE DE NIMES

Je n'ai pas manqué de lire votre dossier consacré à « la France en chantiers » paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 21-22 juillet 1985 et vous en félicite.

Toutefois, au nom de l'association que j'ai créée et que je préside — l'Association pour l'étude du dix-neuvième siècle français, — je voudrais apporter quelques précisions au sujet du théâtre de Nîmes et de l'article de Stéphane Durand-Souffland intitulé « le Partage du Midi ».

Le 16 mars dernier, l'assemblée générale de notre association a voté à l'unanimité une motion qui s'oppose à la destruction ou au déplacement de la façade et de la colonnade du théâtre de Nîmes, qui ont été admirablement conçues en fonction de la Maison carrée voisine et doivent être maintenues *in situ* après restauration.

Le ministre de la culture a reçu cette motion ainsi que le directeur du patrimoine, car cette façade est protégée par les Monuments historiques. Plus de sept mille signatures ont été rassemblées à Nîmes en faveur de ce maintien *in situ* grâce à l'activité de Pierre Hugues, président des Vieux amis de Nîmes.

Dans notre prochain bulletin, nous comptons bien reprendre ce combat. En novembre prochain, à l'école d'architecture de Lille se tiendront un colloque et une exposition où il sera question du théâtre de Nîmes.

Les lecteurs du *Monde* intéressés par notre démarche peuvent prendre contact avec notre association sise 11, boulevard Pereire à Paris dans le 17e arrondissement.

PIERRE-MARIE AUZAS,
inspecteur général des monuments historiques (Paris).

UNE RÉPONSE DE M. ROGER BISMUT

Je lis dans *le Monde aujourd'hui* daté 27-28 juillet (« Courrier », page 2), sous le titre *Hitler, Staline et les juifs*, une lettre de M. Hagnauer, à laquelle je ne me serais pas donné la peine de répondre si elle ne s'achevait pas sur une phrase mettant discrètement mon honneur en cause.

M. Hagnauer est vraiment trop bon de prendre ainsi la défense de tous les juifs, russes, français, roumains, ou autres, encore que l'agression aussi raciste qu'imbécile qui ouvre sa lettre (sur « l'humour Belge ») ne le qualifie pas spécialement pour *jouer les pourfendeurs du racisme*. Je suis d'autant plus à l'aise pour relever cette sottise que je suis français (et accessoirement engagé volontaire dans les FFI — 2e DB, titulaire de la Croix de guerre 39-45, de l'Unit Présidential Citizen, et de la Croix du combattant volontaire de la Résistance.

Nos communs lecteurs jugeront. M. Hagnauer m'injurie, bave sur Staline et sur d'autres, mais on chercherait vainement dans son écrit *le moindre commencement* d'une réfutation de l'essentiel de ma lettre : les origines du pacte. C'est que M. Hagnauer n'avait rien à dire là-dessus. J'en prends note.

Pour le reste... je relève :

— *Une erreur d'analyse* : si Staline est parvenu à arracher à Hitler un lambeau de la Pologne, eh bien ! il a roulé le Führer !

— La formule de falsification la plus impudente qui suit,consistant à mettre entre guillemets ou en italique des propos de son invention pour me les attribuer. En comparant ces propos et ceux de ma lettre, nos communs lecteurs jugeront.

— Un stupéfiant alignement de contre-vérités historiques — M. Hagnauer confond apparemment Staline avec le chef du gouvernement de Vichy, qui, lui, c'est bien vrai, livra aux pelotons d'exécution de Franco et aux potences de Hitler des réfugiés qui avaient cru en la parole de la France. Staline, lui, *obtint* de Hitler la libération de militants communistes emprisonnés, qui furent autorisés à gagner l'URSS. La presse gouvernementale française de l'époque, aux ordres du super-censeur Jean Giraudoux, avait suffisamment glosé sur la chose.

Enfin et surtout, bien embarrassé pour contredire mon analyse du pacte et de ses origines, M. Hagnauer ne trouve rien de mieux que de parler de l'antisémitisme discret mais efficace sévissant en URSS à la veille de la mort de Staline, et d'évoquer le « complot des assassins en *blouse blanche* ». *Je n'ai* jamais prétendu innocenter Staline de ces erreurs, qui furent sans doute des crimes, pas plus que je ne nie la réalité du goulag. Mais je ne vois pas ce que tout cela a à voir avec le pacte. Et cette réalité n'ôte rien à l'imprescriptible *mérite* du maréchal Staline d'avoir *été le principal* artisan de la victoire, et d'en avoir payé le prix, plus lourd que celui de tous les alliés réunis.

M. Hagnauer plaint sincèrement nos étudiants de subir l'enseignement d'un tel professeur. Je serai moins injurieux que lui. S'il est professeur d'histoire, je lui conseille de changer de discipline, s'il en est temps encore. Et, dans tous les cas, je veux espérer que son enseignement met moins à la torture la logique, la raison, la vérité et la bonne foi que sa lettre bizarre dont je m'honore d'avoir été gratifié.

ROGER BISMUT.
(Paris.)

RETRAITÉS DE CHOC

Deux malencontreuses coquilles sont venues bousculer les chiffres rassemblés par Joëlle Gaymu, démographe de l'INED, dans son article intitulé « 2010, un siècle neuf déjà vieux », publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 4-5 août 1985.

A la fin du premier paragraphe, il fallait lire : *« la proportion des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans* et non de soixante ans *a donc diminué, passant de 14,3 % à 13,8 % ».*

Plus loin, nous indiquions que *« la population active des plus de soixante ans ne représente que 10 % de la population active globale ».*

Nous aurions dû écrire que *« le taux d'activité des plus de soixante ans n'est plus que de 10 % ».*

Chronique

MONTGOMERY L'EXASPÉRANT

par Jean Planchais

BERNARD LAW MONTGOMERY, field - marshall et vicomte d'Alamein, commandant en chef des forces de l'Union occidentale — coalition éphémère qui précéda l'OTAN, — debout, les yeux baisssés, sur un pont qui enjambe une sorte de rivière à sec : le parcours du combattant du camp de Frileuse, au sud- ouest de Paris. A côté de lui, son adjoint, le général Jean de Lattre de Tassigny, la canne à la main, le domine de la tête, son sourire de bienvenue accentué par la balafre que lui a laissée en 1914 la lance d'un uhlan.

Frileuse est le prototype chéri de de Lattre. Il a harcelé le génie militaire, fait passer des nuits blanches aux services financiers, pour qu'en face des casernes honnies, symboles des défaites passées, se dresse un camp moderne, avec des fleurs, des douches et la nature tout autour comme champ de manœuvre.

Autour des deux grands chefs, la cour, ou plutôt les cours : chacun est entouré de ses généraux et de ses colonels immensément respectueux. Un civil très discret, quasi transparent : un journaliste.

Sous le pont, des fantassins rampent au ras des barbelés, sautent « par vague successives » des obstacles variés, lancent des grenades d'exercice et galopent à perdre haleine. De Lattre, en grande forme, commente le spectacle : *« Voyez, monsieur le Maréchal, ce que nous faisons de la belle jeunesse de France ! »* Monty se tait. De Lattre l'agace. Le sous-lieutenant Jean François-Poncet, futur ministre des affaires étrangères, leur interprète habituel à Fontainebleau, siège de leur état-major, passait des heures difficiles... En un ultime effort de séduction, de Lattre claironne sa conclusion : *« En définitive, monsieur le Maréchal, nous mettons en pratique le principe que vous avez énoncé dans votre discours d'Ottawa. »* Traduction. Monty lève sur de Lattre un regard bleu foncé : *« Demandez au général ce que j'ai dit à Ottawa. »* De Lattre se penche vers son chef d'état-major, qui chuchote la question à un colonel, qui interroge un commandant. Il sait. La réponse remonte la voie hiérarchique, au milieu d'un silence tendu. *« Vous avez dit, monsieur le Maréchal, que, dans la guerre, le meilleur matériel, c'était l'homme. »* Soulagement. Puis Montgomery : *« Ah ! bon. Mais j'ai dit cela bien avant Ottawa. »* Puis il se dirige, l'air pour la première fois intéressé, vers un lanceur de poignard. Qui rate ses coups.

La terreur qu'inspirait le vainqueur de Rommel tenait, comme le respect tremblant qui entourait de Lattre, à leur sévérité à l'égard des officiers, généraux compris, qui contrastait avec leur bienveillance à l'égard de la troupe. Monty y ajoutait un humour que d'aucuns trouvaient sadique.

Il résidait alors au château de Courances, près de Fontainebleau, dans une austérité hautement affichée et gardait un silence de sphinx vis-à-vis de la presse. Celle-ci n'oubliait pas cependant la conférence de presse célèbre au cours de laquelle, après la bataille des Ardennes, Montgomery en termes insultants s'était attribué, aux dépens de l'Américain Omar Bradley, son ennemi intime, tout le mérite de la contre-offensive. Un grand jour pour les journaux britanniques et américains.

La nouvelle courut un jour sur les câbles : Monty allait parler. Des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, reporters, cinéastes et photographes rejoignirent au pied du monumental escalier de Courances leurs confrères français venus en rangs serrés. Ils attendirent longtemps sous un ciel gris. Puis le maréchal parut : *« Que faites-vous là, messieurs ? »* Stupeur. Explications. *« Bon. Puisque vous êtes là, je vais vous montrer quelque chose. J'ai fait confectionner un fanion pour l'Union occidentale. Il est très joli. Le voici. »* Le crépitement des flashes — ils crépitaient à l'époque — ne dissimula pas la déception générale. Les Britanniques souriaient jaune, les Américains grognaient, les Français rouspétaient. On était au bord de l'émeute.

Monty, bon prince, fit entrer tout le monde dans le hall, s'assit au coin de la cheminée et fit remarquer qu'elle tirait très bien et que le château était confortable. Et il se dit prêt à répondre aux questions. *« Où en sont les forces que vous commandez ? » « Sur quels principes basez-vous votre stratégie ? »* Le châtelain de Courances prit un air profondément choqué : *« C'est le genre de questions auxquelles je ne répondrai pas. Posez-les à mes « patrons politiques ».*

Le représentant de *Radar*, un magazine illustré français, sauva la situation : *« Comment organisez-vous vos journées, monsieur le Maréchal ?*

— Enfin une question intelligente. Je vous félicite, mister Radar. *Je me lève le matin à 6 heures et, je pense, je prends mon petit déjeuner et, je pense, après quoi je fais un tour dans le parc. Et je pense. »* L'énumération se poursuit jusqu'au coucher, hachée de *« je pense »*. *« Parce que, messieurs, penser est très important pour les généraux. »* Puis le maréchal se leva et sortit par le fond.

Le cadeau de Staline

A l'état-major suprême des forces alliées en Europe, le SHAPE, qui succéda à celui de l'Union occidentale, Montgomery, n'était plus, comme le 6 juin 1944, que l'adjoint d'Eisenhower. Celui-ci ne cachait pas, dans l'intimité, qu'il savait à qui attribuer ses ulcères à l'estomac.

Montgomery organisait régulièrement, dans les baraquements de Rocquencourt, une sorte de grand-messe dont il était l'officiant. Tout ce que l'alliance atlantique comptait de képis et de casquettes étoilées s'entassait au vestiaire. Bien entendu, le secret le plus total était de règle. La presse avait cependant des échos de la liturgie montgomérienne.

Pour les grands chefs, la réunion était une corvée. En préambule, le maréchal énonçait une interdiction : il ne supportait pas le tabac. Le militaire à l'époque fumait beaucoup : une habitude de la dernière guerre. Les têtes s'allongeaient. Paternel, Montgomery ajoutait que, pour les gens qui s'adonnaient à cette déplorable habitude, il avait fait déposer à toutes les places un sachet de pastilles. Parce qu'il n'aimait pas non plus entendre tousser. Puis il entreprenait de convaincre son public qu'il était composé de personnages médiocres et de têtes vides, avant d'enfourner dans ces crânes obtus ses propres conceptions. Avec des méthodes pédagogiques surprenantes. Au début d'une de ses conférences, le rideau qui masquait la scène s'ouvrit. Apparut un maréchal soviétique en grande tenue : Montgomery en personne, à qui Staline avait naguère conféré cette dignité et donné l'uniforme. *« Messieurs*, dit l'apparition, *pour bien faire la guerre, il faut savoir se mettre dans la peau de l'adversaire. »*

Obtenir une interview était le fruit d'une campagne longue et difficile. Lorsqu'au bout de plusieurs mois d'efforts le chroniqueur militaire du *Monde* était admis en présence du maréchal, son triomphe fut de courte durée. Montgomery était assis à l'extrémité d'une longue table d'acajou. De part et d'autre, un aide de camp. L'aide de camp français, le colonel Costa de Beauregard, faisait fonction d'interprète. De sa place, à l'autre bout de la table, le journaliste posa d'une voix étranglée sa première question. Le *new look* stratégique était à la mode. La presse des deux côtés de l'Atlantique épiloguait sur le sujet.

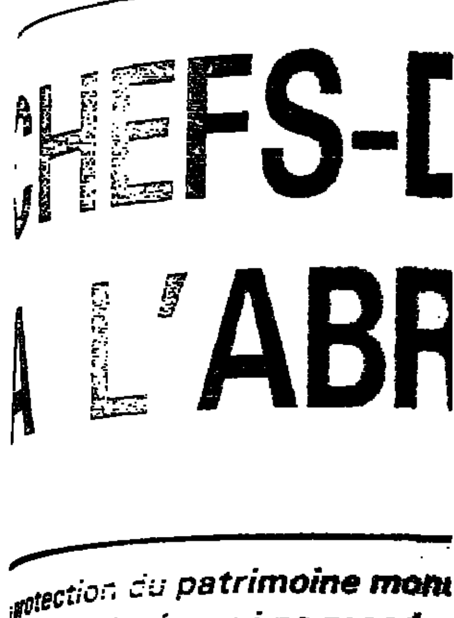
« Que pensez-vous du new-look *stratégique, monsieur le Maréchal ?*

— Le new look *stratégique ? Très intéressant. Mais pouvez-vous m'expliquer ce que diable cela peut bien être ? »*

Arroseur arrosé, le malheureux journaliste répondit de son mieux. Montgomery le pressa de questions, puis :

« De toute façon, ce n'est pas mon affaire. Mais je vous remercie de ce que vous m'avez appris. Et votre français est très bon. Il m'est arrivé de comprendre directement certaines de vos phrases... » Après quoi, escorté de ses deux aides de camp, le maréchal prit congé, vieux gentleman courtois, avec un petit éclat méchant dans le regard.

Le Monde publia un billet de vingt lignes et ne sollicita plus jamais d'interview du commandant suprême adjoint. ■



CHEFS-D'ŒUVRE A L'ABRI



La protection du patrimoine monumental est une idée relativement neuve dans nos sociétés, qui ne prendront en compte que très tard la nécessité de mettre à l'abri les chefs-d'œuvre architecturaux hérités du passé.
Les deux derniers conflits mondiaux et le cortège de destructions qu'ils ont entraîné ont été un réveil brutal pour la population, mais aussi pour les architectes des monuments historiques qui, désormais, vont mener le combat armés d'une meilleure connaissance historique des édifices et avec en main des techniques hautement performantes.
Mais la tâche est immense. L'opinion publique, comme elle le fut pour certaines grandes opérations, doit être alertée et instruite de l'urgence qu'il y a à défendre les plus fameux jalons de son histoire.

POUR SORTIR DE L'AGE DE PIERRE

par Michel Parent *

CINQ chantiers de restauration des monuments historiques en Europe et à New-York retiennent aujourd'hui l'attention du *Monde*.

– L'opération des douze églises romanes de Cologne, dont la résurrection simultanée, après les écroulements sous les bombes, en 1942 et en 1945, constitue un succès qui surprend ses propres promoteurs ;

– La statue de la Liberté, totalement remise à neuf, grâce à une souscription publique, au moment où elle était sur le point de s'effondrer, fatiguée qu'elle était sans doute d'éclairer le monde depuis cent ans sans désemparer et avec le succès que l'on sait... ;

– La Sagrada Familia, à Barcelonne, sera-t-elle un jour achevée ? La poursuite de la mise en pierres du rêve architectural de Gaudi ne fait pas l'unanimité.

– Les cathédrales de Reims et de Strasbourg, enfin : la première, dont la restauration, après la première guerre mondiale et l'incendie qui l'avait ravagée en 1914, n'est pas encore achevée ; la seconde, dont, soudain la stabilité du massif a donné de sérieuses inquiétudes à ses architectes, et qui a été, quelques années durant, le monument le plus dispendieux de France.

Cinq cas entre cent mille dans le monde. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ? Pas tout à fait le hasard. Pour ce qui est des cathédrales françaises, entre toutes, ce sont celles auxquelles l'histoire, au-delà de l'art et du sacré, a conféré une signification nationale : la cathédrale des sacres des rois et celle des libérations du territoire. Quant aux églises rhénanes, on les dit disposées « en couronne » dans cette ancienne ville libre en terre d'Empire, bastion du catholicisme allemand ; c'est bien, pour le moins, tout un programme : peut-être celui de cette couronne forgée autour de la cathédrale, avant qu'elle ne surgisse elle-même, qui fut la rivale des cathédrales françaises du dix-neuvième siècle dans la recherche en paternité de l'art gothique...

Mais, plus précisément, ce sont les opérations de restauration, elles-mêmes symboliques de situations diverses, qui comportent des réponses différentes aux problèmes posés, tant du point de vue de la doctrine de la conservation et de la restauration que de l'importance des travaux entrepris, des crédits impliqués, des moyens de financement et des centres de décision concernés, et cela tant en fonction des traditions nationales ou locales que, plus encore, en fonction du sens culturel (universel, national ou régional) du bien concerné.

Aussi, quand j'observe, à la mesure de ces exemples et, derrière eux, à la mesure des milliers de cas dont j'ai eu à débattre et sur lesquels j'ai eu à décider ou à faire décider, aussi bien pendant vingt ans d'inspection générale en France que d'expertise ou de présidence d'organisme international, je souhaite en dégager certaines leçons.

Mon observation la plus grave les subordonne toutes et domine de son ombre tous les débats de fond (1). Elle concerne toute la planète. C'est le désaccord, la contradiction complète, qui existe depuis longtemps entre les moyens disponibles pour la conservation du patrimoine architectural et nos intentions affichées, nos prétentions alléguées, nos contentements à bon compte.

Je serai très généreux en estimant que, dans le monde entier, non sans tenir compte des impondérables qui peuvent resurgir et qui surgissent à tout moment ici et là – catastrophes naturelles ou guerres meurtrières, – *moins du dixième* de ce que l'on considère dans les discours comme l'un des biens humains les plus précieux, *est à peu près à l'abri d'une dégradation continue et quasiment irréversible* (2). En certains endroits, on sait bien que la misère, la famine sont telles que les interventions de la conservation architecturale ont parfois quelque chose de provocateur, et certaines y sont pourtant menées, et même parfois bien menées, malgré tout. D'autres fois, elles y sont impensables. Mais des conceptions aberrantes du développement contribuent plus encore que l'abandon à *détruire ce qui potentiellement* reste dans beaucoup de pays simultanément une richesse *humaine* dans le sens du rapport quotidien de l'homme avec son environnement, *culturelle* dans le sens de l'investissement de son génie propre, et *économique* dans le sens de ce que son patrimoine représente pour attirer des hommes différents de lui vers lui.

Les années du « bond en avant »

Les pays développés, naturellement, dans l'ensemble mieux outillés pour faire face à ce problème, ne sont pas tous, pour autant, dans une situation très favorable, compte tenu de leur richesse monumentale propre par rapport à leur richesse matérielle. *Il en va un peu pour* les monuments historiques des vieux pays comme des Indiens dans les pays neufs. Ceux qui les ont détruits en un temps où les droits des monuments n'étaient pas universellement reconnus se donnent aujourd'hui les moyens de bien *soigner ceux qui restent. Les pays* dont la richesse originelle était considérable et dont la croissance a été plus tardive et, peut-être, en elle-même, moins aveugle, n'ont généralement pas résolu le problème résultant de cette abondance même. C'est le cas typique de l'Italie, encore que son climat se montre relativement clément à l'endroit du patrimoine, et les Italiens d'une affectueuse familiarité à leur égard qui arrange souvent les choses.

Mais la plupart des pays européens ont hérité, *on ne sait comment*, d'un certain niveau d'appréciation des sacrifices à consentir qui ne repose sur aucune analyse objective préalable, et ils s'y tiennent, bon an mal an, et, sur vingt ans ou trente ans, avec des oscillations qui, compte tenu des alternances bien connues de l'éthique budgétaire, ne dépassent pas 20 à 30 %.

En France même, le plus grand « bond en avant » a été provoqué à partir de 1950-1956 et sans ef*fort supplémentaire de l'Etat, par* le fait qu'une déconcentration administrative a permis à ses agents, les conservateurs du service des monuments historiques, de convaincre les collectivités locales autres que les communes, d'aider celles-ci à assumer la moitié du


D.R.

Cathédrale de Reims, transept nord.

coût de la restauration des propriétés communales, cette moitié dont l'Etat leur laisse la charge.

Mais à partir de ce moment-là, ce ne sont plus les capacités de financement des communes qui ont freiné le sauvetage des églises de France, c'est surtout l'impossibilité où l'Etat s'est trouvé alors de suivre les collectivités locales sur la base de ce principe maintenu *d'une répartition de la charge en* deux parts égales.

L'enquête sur les périls

A partir de 1975, je fus appelé à orienter la programmation nationale et régionale sur le terrain. Il fallait à tout prix, pour le meilleur usage de l'argent disponible, donner la priorité à la lutte contre les périls les plus grands et les plus immédiats. Bientôt le service informatique du ministère de la culture nous aida dans cette tâche et entreprit une enquête générale en vue d'évaluer les périls. Cette enquête sur les seuls monuments classés donna les résultats suivants, que les cinq années qui ont suivi n'ont pu globalement modifier depuis (bien que en francs constants, les crédits de 1982 aient battu le record de ceux de 1978, lesquels avaient réussi, eux-mêmes, à dépasser – on y avait mis le temps – ceux de 1908 !) :

Il faudrait donc, constatait cette étude, *tripler pendant dix ans les crédits de 1978* pour remettre à flot un patrimoine qui, à l'exception de celui des régions frappées par les deux guerres mondiales et ayant « bénéficié » des réparations de leurs dommages et ainsi d'une sorte de remise à neuf, *n'a pas depuis cinquante ans cessé d'être le siège d'un progressif désinvestissement*. Et cela, pendant que, parallèlement, les listes de monuments classés ne cessaient de s'accroître. Pendant que, parallèlement, dès 1951, on décida de venir éventuellement au secours de vingt mille monuments inscrits sur l'inven*taire supplémentaire*, auprès des neuf mille monuments alors classés. Pendant que, en 1979 ou 1980, le Sénat bien intentionné pensa qu'il était même possible de doter des monuments non protégés de crédits de l'Etat. Il est clair que, mesures conséquentes ou insignifiantes, elles tournent le dos à l'exigence d'une sélection qu'impose la pénurie si la pénurie est incontournable. Et, enfin, pendant que depuis quelques années l'opinion découvre *légitimement* l'existence de *nouveaux patrimoines*, et, l'imposant à l'attention de services qui n'en peuvent mais, ne fait pas surgir, pour autant, de crédits d'entretien appropriés... Pendant que... la liste serait trop longue et lassante...

Il n'y a pas de remède à cette situation dans le cadre de ce carcan, de cette contradiction fondamentale. L'optimisme officiel de rigueur s'est toujours fondé sur le fait que le service des monuments historiques a toujours su, parfois au dernier moment, conjurer cer*taines catastrophes qui eussent* été très spectaculaires : quelque chose comme l'équivalent de l'*Amoco-Cadiz* dans le domaine de la protection de la nature. Lorsque sur la cathédrale de Strasbourg survient un danger d'une ampleur elle-même imprévisible, on s'empresse de déshabiller Jean ou Pierre pour habiller d'urgence le pauvre Paul. Sur cent autres victimes potentielles que Paul, le *désinvestissement* va donc finalement s'aggraver, mais, à ce prix, la cathédrale de Strasbourg, ou du moins son massif, sera sauvée.

Quant à la cathédrale de Reims, depuis soixante-dix ans – *son sinistre date de 1914*, – *elle* attendait un changement de rythme de ses investissements approprié à sa situation. Peut-être n'est-il pas tellement choquant que la durée de son chantier de restauration ait déjà dépassé celle de sa construction... Si elle bénéficie enfin d'un tour de faveur approprié à son importance – Strasbourg pesant moins, – les autres cathédrales n'en trouveront pour autant qu'une nouvelle aggravation de leur situation.

Une pareille stratégie, qui tient plutôt de l'acrobatie, conduit à placer sur d'autres édifices une troisième génération d'étais de soutien de voûte et une troisième toiture provisoire. D'autres édifices s'effondrent très discrètement ; ils ne seront légion que plus tard. Un moment qui se dégrade va coûter de plus en plus cher, un monument qui disparaît ne coûtera plus rien du tout.

« Que font-ils donc ? »

Cette situation imprègne de « mal d'être » tout un service dont chacun reconnaît la haute qualification des corps qui le constituent. Que peuvent faire à cela des mesures administratives portant sur telle ou telle procédure, sinon sembler mettre en cause une *confiance mutuelle face à des* paris impossibles à tenir. Car l'échec au pied du mur se double forcément d'une irritation de l'opinion publique. « Que font-ils donc ? »

La crise économique paraît constituer un contexte peu favorable à une révision de l'échelle de grandeur de tels engagements de notre communauté nationale. Pourtant les réussites techniques dont témoignent précisément des chantiers comme ceux de Reims et de Strasbourg montrent, parmi deux cents autres, chaque année, les capacités des « hommes des monuments historiques », du service public lui-même, mais aussi des entreprises spécialisées, de leurs cadres et de leurs ouvriers, qui maintiennent la tradition des « bâtisseurs de cathédrales ». Pour combien de temps encore, lorsque sur le plan humain on voit aussi le désinvestissement de la compétence s'accélérer. On dirait qu'elle indispose, en France, dans tous les secteurs de nos activités. Et pourtant ! Pourtant il est des secteurs artistiques où l'on voit émerger depuis une dizaine d'années, et singulièrement grâce à l'Etat, et au-delà des fluctuations politiques, un mouvement positif et comme... « de bonheur »... Et aussi de la part des collectivités locales, réveillées d'une somnolence provinciale d'un siècle et demi au moins, et de la part des intéressés eux-mêmes parce qu'on a su les encourager, leur faire confiance, faire naître des vocations au lieu de les décourager.

C'est cette France-là qui a réappris à aimer la musique, à la pratiquer, et à chanter. Et la Journée européenne de la musique qui couronne symboliquement le tout est décidément une belle journée, mais ce n'est que le symbole d'une action persévérante, obstinée, et dont on a payé le prix : création de conservatoires, d'orchestres, soutien assidu des médias, soutien à la *création, que sais-je encore !*

* Président du conseil international des monuments et sites (ICOMOS).

(Lire la suite page IV.)



CHEFS-D'ŒUVRE A L'ABRI

REIMS POUR COPIE CONFORME

par Yves Boiret *

Martyre de la première guerre mondiale, la cathédrale de Reims, après avoir été le champ d'expériences exemplaires de restauration, est devenue la croix des services des monuments historiques. Sa statuaire monumentale est attaquée par la pollution. Faut-il remplacer les œuvres dégradées par des copies en pierre ou par des moulages en matériaux de synthèse ?

LES cathédrales gothiques représentent l'une des plus lucides expressions du génie occidental : pendant quatre siècles, elles ont déterminé la physionomie d'une civilisation chrétienne qui ne se départit pas pour autant des singularités nationales.

Entre toutes, Notre-Dame de Reims est justement célèbre : sanctuaire national lié à l'histoire de la France chrétienne, basilique du sacre, elle fut la première victime de la folie guerrière des hommes. Incarnant ainsi le martyr qui devait porter témoignage devant l'humanité, sa restauration après la première guerre mondiale allait être un exemple et un symbole dont la France et son service des monuments historiques pourraient être fiers.

Sous la direction de l'architecte en chef Henri Deneux, Rémois de naissance, la cathédrale allait renaître de ses ruines, mais le bilan était lourd : 8 000 mètres carrés de couverture calcinés, des voûtes partiellement effondrées, des façades criblées d'impacts et cent treize statues mutilées.

Cette restauration allait permettre *la mise au point de techniques* modernes et l'adoption de processus administratifs inédits. Pour refaire les charpentes, il eût fallu disposer de 1 250 stères de bois dans une région où les forêts avaient été anéanties par la violence des combats ; l'architecte conçut une charpente de béton constituée de petits éléments clavetés et aisément transportables, dont la conception intelligente et l'excellent état de conservation font l'admiration des techniciens.

Pour la première fois dans l'histoire fut inscrite dans la loi la notion de réparation au titre des dommages de guerre, considérée comme dette de solidarité nationale, voire internationale (peut-être pourrait-on distinguer ici les prémices de la volonté de définir une liste des monuments relevant du patrimoine mondial ?).

Ce n'est qu'en 1938 que la cathédrale fut rendue au culte. Encore restait-il des zones maintenues dans l'état de l'immédiat après-guerre, des consolidations provisoires et urgentes exécutées en 1918, dans l'attente de pouvoir faire mieux.

On pourrait penser que de tels soins permettraient de la considérer, aujourd'hui encore, comme sauvée pour les décennies à venir.

Hélas ! le visiteur qui vient ces jours-ci contempler l'un des monuments les plus prestigieux de France est frappé par l'érosion générale qui l'affecte : la maladie de la pierre détruit la grande statuaire si célèbre de Reims.

Une statuaire monumentale unique au monde

La cathédrale abrite des œuvres exceptionnelles : la sculpture monumentale et ornementale ruisselle littéralement sur les gâbles, *ceinture les tours et monte* à l'assaut des fenêtres hautes, traduisant ainsi plus une tendance au décor gratuit qu'à l'architectonique pure, telle qu'on peut la contempler dans les compositions rigoureuses, nobles et impeccablement proportionnées de Paris et d'Amiens.

Aussi l'intégrité de l'« épiderme » doit-elle être rigoureusement préservée. N'est-il pas surprenant et paradoxal que soient maintenus aux intempéries extérieures des chefs-d'œuvre non moins précieux que ceux que l'on conserve, avec quelles précautions minutieuses, dans nos musées ?

Depuis plusieurs siècles, mais singulièrement depuis cinq années, l'épiderme des statues est attaqué. Il devient blanchâtre et farineux. Le relief s'émousse peu à peu jusqu'à ce que la figure ne soit plus qu'un bloc informe et pulvérulent. Presque aucune zone n'est épargnée.

Des tonnes d'anhydride sont déversées sur l'ensemble des monuments, et la quantité s'en accroît chaque jour avec les foyers à mazout et l'échappement des véhicules. Il n'y a pas aujourd'hui de pierre dans laquelle on ne trouve des traces de sulfate.

Ces phénomènes touchent de façon inégale les pierres de provenances diverses et les sculptures qui en sont faites. Nature de la pierre, morphologie de l'œuvre, conditions de sa mise en œuvre dans le monument, exposition, autant de facteurs qui conditionnent son état.

Des analyses systématiques de chacun de ces cas d'espèce permettent de poser le problème du devenir de ces œuvres ; le débat doctrinal à cet égard n'est pas nouveau et il est virulent.

Plusieurs tendances se manifestent. Pour les uns, la valeur documentaire primant toute autre considération, l'abstention de toute intervention s'impose. Pour les autres, une telle position est inadmissible, *le décor étant partie intégrante de la composition.*

Aujourd'hui, *les progrès de la* technique ont fait évoluer les positions extrêmes. On peut désormais former quelque espoir dans le maintien sur place des sculptures dont la dégradation n'est pas trop avancée, mais le problème reste complexe, car, faute encore d'une expérience suffisamment prolongée, on ne connaît pas bien l'avenir de certains traitements.

Les matériaux de substitution ont fait d'énormes progrès : des estampages exécutés en résines silicones souples, des moulages réalisés en pierre reconstituée (résines chargées de poudre de pierre), permettent des réalisations très proches de la réalité.

Autre avantage, elles intègrent les stigmates de l'histoire et les marques d'usure qu'on ne saurait exiger d'un sculpteur auquel l'honnêteté intellectuelle interdit de mutiler volontairement son œuvre.

L'analyse de ces données conduit aujourd'hui le service des monuments historiques à proposer à Reims *une ligne de conduite* qui, sans être en rupture avec les *méthodes choisies précédemment* pour la restauration du transept nord qui vient de s'achever, leur apporte toutefois des nuances et des aménagements.

La décision du maintien ou de la dépose est fonction de la qualité de l'œuvre, de sa situation dans l'édifice, de son état de conservation, de sa tolérance au traitement et de la possibilité d'intervenir à nouveau sans gros investissement en échafaudage.

Cathédrale de Reims, détail d'un tympan, transept nord.

Maintien des œuvres ou installation de répliques

On aura ainsi tendance à maintenir en place les sculptures dont la beauté et la valeur documentaire admettent difficilement l'idée d'une copie, mais à la condition expresse qu'elles ne soient pas en danger de disparition et que leur état puisse être contrôlé.

En revanche, on profitera des échafaudages mis en place pour déposer de façon systématique les éléments de sculpture situés à grande hauteur, même (et surtout) si leur état est encore acceptable et facilite donc la qualité des répliques. C'est, en effet, un devoir de sauver des œuvres encore lisibles et non de déposer des moignons informes.

Quand on sait que le coût des échafaudages rend improbable une nouvelle intervention à grande hauteur avant plusieurs années, on ne tente pas une consolidation de durée aléatoire, et on remplace l'original par une copie.

Enfin, lorsque des éléments qui ont un rôle porteur (c'est le cas des statues des prophètes à la base des pignons du transept) sont altérés, ils doivent être entièrement remplacés, leur dégradation pouvant compromettre la stabilité de l'édifice.

Dans ces différents cas de figure, on optera pour la copie en pierre chaque fois que l'homogénéité de la structure d'ensemble l'exigera et seulement lorsque la lisibilité de l'original et la qualité des documents permettront d'en effectuer une réplique fidèle.

Cette méthode permet, en outre, la survie du métier de sculpteur spécialiste de ce domaine, métier qui est en voie de disparition.

Si l'intervention d'un élément neuf dans un ensemble dégradé risque d'être choquant ou si les originaux sont encore dans un état suffisamment bon pour en permettre l'estampage sans dommage, on préfère alors l'expérience du moulage en pierre reconstitué.

De ces considérations dépendent la nature des travaux qu'il faudra mener dans la cathédrale de Reims. Le transept nord, en cours de restauration depuis plus d'une *décennie*, sera d'ici quelques semaines débarrassé de ses échafaudages. Si on y a tenté récemment, à titre expérimental, trois essais de restauration ou substitution de sculptures originales par des répliques en matériaux de synthèse, ce sont néanmoins des restaurations de type traditionnel par réfection en pierre locale de Courville ou en pierre de Saint-Maximin qui ont été ici menées à bien, en particulier sur la face nord, sous la direction de l'architecte en chef Bernard Vitry.

Les trois portails de la face nord de ce transept resteront encore pendant quelques mois masqués derrière une palissade jusqu'à ce que soient menées à bien, avec des méthodes scientifiques testées en laboratoire, la consolidation et la présentation des sculptures précieuses, dont certaines possèdent encore leur polychrome ancien.

La tour nord se couvre d'échafaudages actuellement. Une importante opération va s'y dérouler pour substituer aux mesures d'urgence prévues à titre provisoire en 1918 des dispositions définitives. Ce n'est pas seulement une simple mesure de mise en valeur : c'est une véritable consolidation qui s'impose, la partie inférieure de la face occidentale étant actuellement sur étais en raison d'écrasements inquiétants.

C'est une dépense de l'ordre de 30 millions de francs qu'il faudrait consacrer à cette seule tour nord.

La célèbre façade occidentale nécessite également des soins : les gâbles des portails nord et sud sont altérés. Ils exigeraient un traitement identique à celui qui fut appliqué au portail central, c'est-à-dire la dépose et le remplacement par une copie des deux décors sculptés qui en ornent le sommet. C'est à la fois une nécessité pour la simple conservation d'œuvres déjà fort altérées et une simple mesure de sécurité pour la voie publique ; 2 millions de francs sont nécessaires pour cette opération.

Actuellement, on prépare des interventions importantes sur cette façade qui consistent en la remise en place de trois statues précédemment déposées, dont les copies en pierre sont confiées aux sculpteurs Lutz et Bourdet.

Au sud, par contre, seront déposées dès que possible quatre grandes figures dont l'état est alarmant et auxquelles seront substituées des copies.

Ces opérations, dont la précédente énumération n'est malheureusement pas complète, exigent à la fois des moyens financiers importants mais aussi un maître d'œuvre hautement spécialisé et des artistes qualifiés. Il faut également disposer de lieux appropriés pour abriter et présenter au public les incomparables œuvres déposées.

C'est donc une tâche considérable qu'il faut poursuivre dans des directions nombreuses et variées : elles relèvent autant de la gestion courante du budget consacré à la conservation des monuments appartenant à l'Etat que des préoccupations des spécialistes qualifiés. Elles doivent aussi tenir compte du caractère pédagogique de tels travaux pour le public.

La France, propriétaire d'édifices aussi prestigieux que la cathédrale de Reims, témoignage du génie du temps passé, détient une très lourde responsabilité : elle est comptable de la conservation rigoureuse et pertinente de cet élément irremplaçable et unique du patrimoine mondial. ■

* Architecte en chef des monuments historiques.

SORTIR DE L'AGE DE PIERRE

(Suite de la page III.)

Mais on est bien parti d'un aveu global, d'une situation qui, en un mot, faisait honte : la carence d'une France enrouée...

Pourquoi la même France n'entrerait-elle pas dans le même jeu à propos de son prestigieux patrimoine dont l'intérêt que lui porte le public est lui-même déjà manifeste (3) ? Pourquoi l'Etat *n'initierait-il pas une pareille* dynamique *avec ses professionnels*, qui justifient cette confiance ? Certes, le patrimoine architectural se situe au croisement de deux pratiques incertaines : celle qui ressort du concept de plus en plus flou de *patrimoine* lui-même, et dont le gonflement à l'infini peut signifier la dissolution et la perte, et celle de l'*architecture*, dont on peut craindre qu'elle ne soit une activité aujourd'hui presque à la dérive. Mais ce serait justement une chose singulièrement importante que de remettre ces questions au point, à partir du lieu privilégié où ils se croisent...

Et puis, derrière les monuments historiques, il y a, à la mesure de l'importance que la question prendrait *dans la nation*, une politique d'emploi sous-jacente, de qualification, de métiers pour la plupart humainement gratifiants, une politique d'entreprises dont les importations sont nulles, la proportion des services dominante, et à travers lesquelles les retours dans les caisses de l'Etat sont presque égaux à ses investissements (ainsi que l'a montré le Conseil de l'Europe).

Enfin, c'est un domaine dont la perception visuelle est décisive, un domaine en or pour des médias qui, au lieu, manifestement, de *l'ignorer, pourraient en faire* un lieu privilégié de leur imaginaire...

Une visite au pavillon des éclopés

Le ministre de la culture vient d'être bien inspiré dans sa résolution d'« *ouvrir plus largement les portes* » des monuments historiques au public et de mieux l'y recevoir.

Mais il ne faudrait pas que le public tire de son nouveau bien-être la conclusion hâtive que le patrimoine architectural français est en bon état. A la faveur de ces rencontres, il serait souhaitable, justement, de dire au public : « Voilà ce monument, ce qu'il est, ce qu'il représente, les soucis qu'il nous a donnés et que nous avons surmontés. Vous en trouverez d'autres que le service des monuments historiques a bien restaurés (vous pouvez même en discuter...). Une centaine d'autres sortent ainsi chaque année de ses mains sur 12 000 classés, dont 8 000 qui ont besoin d'entretien continuel et, à plus ou moins longue échéance, d'intervention de restauration. Maintenant que vous avez eu chaud au cœur, nous *allons vous montrer* l'envers du décor, pour que votre volonté nous permette de surmonter l'impuissance. Nous allons vous faire réellement « participer ». Nous allons vous monter un petit parcours touristique : celui des éclopés. Rappelez-vous le touriste de Jaffa... Vous êtes le « public-roi » : vous allez toucher les « écrouelles » du patrimoine... Et vous ferez ce qu'il faut pour que votre patrimoine soit sauvé. De vous, de nous, il va naître un grand mouvement, un sursaut national, une dramatisation, un acte politique, mais avec un grand « P »... Ce n'est pas inconcevable si, au-delà des routines et des défiances, s'allie l'imagination à l'esprit de vérité. Oui, c'est possible ! Car dans un pays au moins, dans le monde, il a déjà été relevé le défi, et ce pays partait de beaucoup plus bas que nous. »

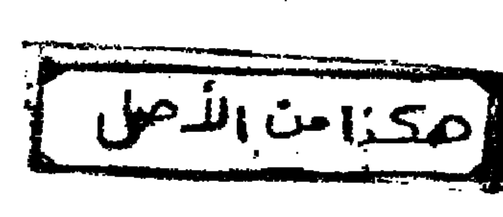
Ce pays, tout le monde le connaît. J'en reviens d'un septième voyage en quinze ans. Ce n'est pas l'Utopie, c'est la Pologne. En dépit d'une crise économique sans précédent et de la crise politique que l'on sait, la Pologne, dont les techniques du patrimoine ont été, après la résurrection de celui de son pays, une de ses meilleures exportations, oui, la Pologne continue l'entreprise qui préserve son âme : elle continue à réparer, à reconstituer le patrimoine national. Une souscription publique vient de permettre d'achever les intérieurs et l'ameublement du château de Varsovie... Alors, et la « France » ?

MICHEL PARENT.

(1) Ceux de la doctrine philosophique de la restauration, ceux des pratiques administratives et du niveau des décisions. On les remettra à une autre circonstance.

(2) Dans le positif, la solidarité internationale tient une part insuffisante, mais réelle. C'est la gloire de l'UNESCO d'y avoir puissamment contribué. Le concours technique de l'ICOMOS lui est acquis. Il serait catastrophique que la crise actuelle contribuât à mettre cette action en cause.

(3) En même temps le « monumental » a mauvaise presse chez le *happy-few*. Mais cette « mode » est déjà démodée...



LE MONDE AUJOURD'HUI
DIMANCHE 11-LUNDI 12 AOUT 1985 V

STRASBOURG TOUJOURS RECOMMENCÉE

par Marc Ambroise-Rendu

Cathédrale de Strasbourg : l'un des plus longs et des plus importants chantiers jamais entrepris sur un monument trouvera prochainement une première conclusion. Un ministre viendra en prendre acte. Mais les travaux ne s'arrêteront pas pour autant. L'ampleur de l'édifice et la fragilité des matériaux dont se sont servis les bâtisseurs nécessitent une vigilance incessante.

EN novembre prochain, *foi de ministre de la culture*, la cathédrale de Strasbourg sera enfin libérée du carcan métallique qui l'enserre et la cache depuis près de trente ans. Echafaudages, monte-charge, baraques de chantier, palissades, auront disparu. Le nez en l'air, M. Jack Lang et, derrière lui, des milliers de Strasbourgeois pourront contempler le stupéfiant décor minéral de la façade. Il ne manquera pas un personnage, pas une colonnette, pas une feuille de pierre à ce délire rayonnant, flamboyant, démesuré, que le gothique allemand a plaqué sur une nef française aux lignes pures.

Nouvel exploit digne des bâtisseurs d'antan, nouveau miracle dans le style médiéval. Car il faut avoir escaladé la falaise de grès haute de 70 mètres pour comprendre ce que, ici, restaurer veut dire. La façade de la cathédrale de Strasbourg est constituée d'un mur cyclopéen seulement percé de trois porches, d'une rosace et de quelques autres ouvertures. Le trouvant peut-être trop austère, les architectes germaniques l'ont criblé de niches, strié de minces colonnes soutenant des clochetons, barré de galeries à balustrades ajourées. Bref, une résille de pierre placée en avant de la muraille et accrochée à elle par une multitude de crampons et de *tirants en fer*.

Le tout est évidemment farci de personnages. Le tympan du portail central qui représente la Passion en compte à lui seul quatre-vingts. De part et d'autre, au-dessus, partout, des statues s'accrochent, défiant les lois de l'équilibre : héros chrétiens, figures symboliques, souverains, signes du zodiaque, travaux saisonniers, scènes pieuses, lestes anecdotes, gargouilles et chimères. On a même réussi à loger ici et là un escadron de vingt *statues équestres plus grandes que* nature.

Au-dessus de la façade et doublant celle-ci en hauteur s'élance encore la tour nord et ses quatre escaliers en colimaçon complètement ajourée. Puis, encore plus haut, la flèche, vertigineuse dentelle de pierre.

Avec ce gratte-ciel atteignant 142 mètres, Strasbourg fut assurée pendant cinq siècles de posséder le plus grand édifice du Saint Empire germanique. Ainsi l'avaient voulu non pas le clergé *mais les bourgeois de la ville pour* affirmer la puissance de leur libre cité. La cathédrale fut, en quelque sorte, le précurseur au quinzième siècle de l'Empire State Building new-yorkais.

Un pic sous la pluie

Grandeur et servitude de la mégalomanie, on imagine la fragilité de ce pic de grès rose et surtout du décor de la façade fouetté par la pluie, mordu par le gel, secoué par les tempêtes. Par bribes et par morceaux, il dégringolait sur le parvis. Mais – encore un miracle ! – les chutes, assure-t-on, ne se produisaient que la nuit.

On pourra désormais circuler sans casque. Tout a été refait à neuf, crocheté solidement et lavé à grande eau. Pourtant, le jour même de la cérémonie, il suffira de tourner autour du monument pour constater que, sur l'une des faces de la tour sud et certains bas-côtés, les réparations ne sont pas terminées. En vérité, elles ne le seront jamais. L'église elle-même, à qui il manque le haut de la tour sud et sa flèche, est une symphonie héroïque mais inachevée. Depuis le 24 juin 1439, date à laquelle, après deux siècles et demi de travaux, elle fût tout de même ouverte aux fidèles dans sa totalité, les échafaudages nécessités par l'entretien sont montés dix fois le long de ses murs.

La permanence du chantier s'explique par l'audace de l'architecture, l'usure naturelle du matériau et les aléas de l'histoire. En 1654, un violent orage foudroie la flèche, que l'on doit démonter et reconstruire sur 20 mètres : trois ans de travaux. En 1759, un incendie calcine le toit du chœur et de la croisée du transept : à refaire. Lors de la Révolution, cent soixante-huit statues sont martelées, et l'on parle d'abattre la flèche, *« pyramide élevée par la superstition »*. Finalement, quelques sans-culotte alpinistes la sauvent en la coiffant d'un gigantesque bonnet phrygien rouge vif.

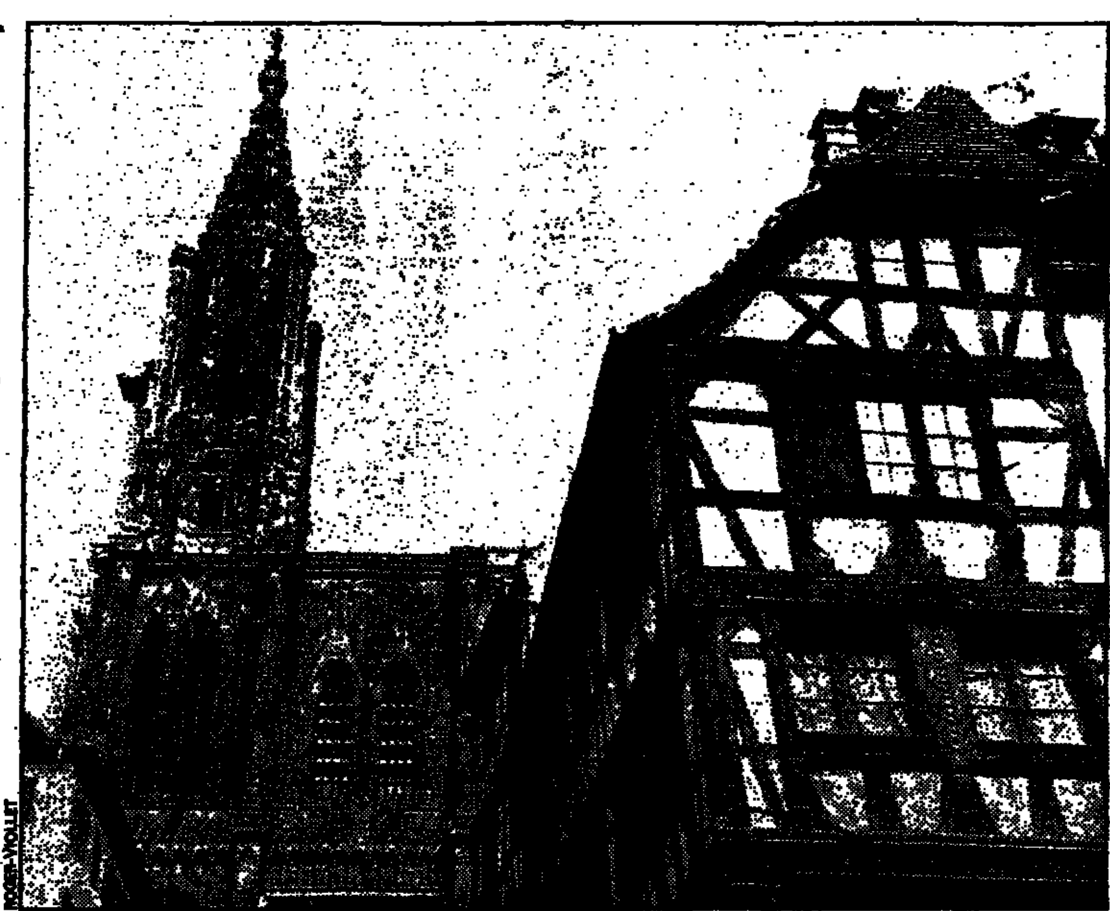
Le bourdon du XVe

En 1870, l'artillerie prussienne prend la cathédrale pour cible : encore des années de réparation. En 1907, les Allemands, qui ont annexé l'Alsace, découvrent que la tour nord et sa flèche s'affaissent. Huit vérins colossaux sont glissés sous la cathédrale et soutiennent les 8 000 tonnes du massif nord, tandis que l'on bétonne les fondations. Durée du chantier : douze ans. En 1944, les forteresses volantes américaines bombardent Strasbourg. Deux torpilles percent la toiture, soufflent les vitraux et secouent tout l'édifice. Encore des réparations payées, cette fois, par les dommages de guerre.

Enfin, depuis une quarantaine d'années, voici les agressions du machinisme : le bang des jets, les vibrations des moteurs que les tailleurs de pierre ressentent jusque dans les superstructures, les gaz soufrés qui retombent en pluies acides. Le grès rose d'Alsace, qui se sculpte si bien, n'y résiste pas.

Il faut donc inlassablement refaire ce que les hommes et la nature défont. A l'intérieur de la cathédrale, les orgues ont été remplacées ou modernisées douze fois depuis le treizième siècle. L'horloge astronomique et ses automates émerveillent toujours les touristes, mais il y a belle lurette qu'il n'y a plus une pièce d'origine. Les vitraux garnissant sur *des centaines de mètres carrés* les cent quinze verrières éclairant l'édifice ont subi de multiples et considérables restaurations, notamment au siècle dernier. Le vieillissement obligera à recommencer. Sur les neuf cloches qui sont les voix de la cathédrale, seul le gros bourdon date du quinzième siècle. Les dernières ont été coulées et hissées en 1978.

Mais c'est à l'extérieur que l'intervention des professionnels est le plus indispensable et le plus spectaculaire. Sans eux la cathédrale ne serait plus depuis longtemps qu'une splendide ruine. 90 % des statues, des ornements,


ROGER-VIOLLET

des colonnades et des escaliers à l'air libre ont été petit à petit remplacés. Et parfois à plusieurs reprises.

Ces travaux sont exécutés aujourd'hui par deux équipes distinctes mais contrôlées l'une et l'autre par un architecte en chef des Monuments historiques, M. Pierre Prunet. La première, forte d'une quarantaine de tailleurs de pierre, sculpteurs, menuisiers et maçons, est celle de l'Œuvre Notre-Dame. C'est une institution municipale unique en France, dont l'origine remonte au treizième siècle. Ses compagnons, recrutés sur place et souvent de père en fils, bénéficient du savoir-faire et des archives de leurs ancêtres. La cathédrale de Strasbourg est l'un des rares monuments religieux dont on a conservé tous les plans d'origine, sur parchemin et en trois exemplaires. Depuis le siècle dernier, l'édifice a été, en outre, photographié sous toutes les coutures : six mille plaques et clichés servent de référence. Par coquetterie et à titre de démonstration, certains artisans de l'Œuvre Notre-Dame travaillent encore comme autrefois, à la main, et à proximité de la cathédrale. Mais le premier test qu'on leur fait passer à l'embauche, *c'est de monter jusqu'au sommet* de la flèche. S'ils ont le vertige, inutile d'insister.

Au-dessus du vide

L'autre équipe, composée d'une trentaine d'ouvriers, est celle d'une firme privée – récemment rachetée par Campenon-Bernard – œuvrant pour le compte des Monuments historiques depuis près d'un tiers de siècle. La restauration ne s'improvise pas. Le doyen de ces compagnons et leur directeur de travaux est Jean Brissé, cinquante-neuf ans, deux fois grand-père, mais l'œil toujours bleu et la moustache à la Clark Gable. Il y a trente-trois ans qu'il joue les funambules le long des parois de la cathédrale. Sans un seul accident grave pour lui et ses hommes.

« Jusqu'en 1964, il fallait escalader six cent soixante-dix marches avant de commencer son boulot dans la flèche, raconte-t-il. *Grâce à cela, j'ai conservé un cœur de coureur de fond. Puis sont venus les ascenseurs. Celui qui a permis d'accéder au sommet montait littéralement dans le vide. On n'atteignait le chantier qu'après avoir franchi une passerelle horizontale de 11 mètres de long. Je n'oserais plus refaire cela aujourd'hui. »*

Son plus mauvais souvenir ? Le changement de blocs sculptés de 1 500 kilos fichés dans la muraille à 70 mètres d'altitude. Il y en avait huit à casser au burin puis à remplacer. La pose de chacun prenait huit jours. Ses hommes ? Des compagnons du tour de France, des mordus, mais aussi des maçons turcs ou portugais. Durant les années 60, alors que l'on manquait de bons tailleurs de pierre, Jean Brissé allait les débaucher sur le chantier de la cathédrale de Lisbonne. Pour ses bons et loyaux services, on lui a conféré trois médailles dont il est *plus fier que s'il avait la Légion* d'honneur : celle du chapitre de la cathédrale, celle de l'Académie d'architecture et celle des Monuments historiques.

Ses compagnons, comme ceux de l'Œuvre Notre-Dame, *considèrent avec un certain scepticisme* la fin de la campagne de restauration annoncée pour novembre prochain. Certes, depuis 1973, elle a coûté 100 millions de francs à l'Etat et une trentaine de millions à la ville de Strasbourg. Mais eux savent que leur travail ne sera jamais terminé. *« Il vaut d'ailleurs mieux que la restauration se fasse en continu, sans à-coup, avec des programmes de dix ans »*, dit Gilbert Oberlé, l'un des responsables des travaux de l'Œuvre Notre-Dame.

Au reste, l'édifice est à présent sous surveillance constante. Un homme d'entretien patrouille en permanence dans les trois étages de couloirs et de galeries extérieures qui ceinturent le bâtiment. Il faut déceler tout ce qui menace de tomber, le fixer aussitôt, nettoyer les nids de pigeons dont la fiente est nocive. Et puis on redoute des affaissements de fondations, qui se traduisent par des fissures dans les voûtes. Le monument est constellé de minuscules témoins en métal que des spécialistes viennent contrôler chaque mois avec des appareils ultra-précis. Pour l'instant, rien de grave, mais demain... Une cathédrale est éternellement un chef-d'œuvre en péril. ■

LA PATRIE DU PATRIMOINE

par Jean-Pierre Weiss *

LES monuments historiques existent en France depuis toujours, et il faut espérer que l'on en construit chaque année de nouveaux sans encore le savoir. Aujourd'hui les monuments historiques, ce sont d'abord des chefs-d'œuvre architecturaux du Moyen-Age, de la Renaissance et de l'époque classique – civils ou religieux ; mais, depuis quelques années, ce sont de grandes réalisations du dix-neuvième et du vingtième siècle.

Dans les deux mille trois cents mesures de protection prononcées depuis que Jack Lang est ministre de la culture, une place nouvelle a été faite aux témoins de la vie quotidienne d'un passé récent : boutiques, gares, premiers cinémas, et à des bâtiments largement ignorés jusqu'ici, synagogues, constructions balnéaires...

L'Etat engage largement son budget pour contribuer au financement des travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques : plus de 1,2 milliard de francs sur les seules lignes budgétaires du ministère de la culture et de ses établissements publics en 1985, dont une part importante sur le budget de la direction du patrimoine, chargée de la connaissance, de la protection, de la sauvegarde et de la mise en valeur des monuments historiques.

En cinq ans, les crédits ainsi consacrés aux monuments historiques ont augmenté de 35 % en francs constants par rapport à ce qu'ils étaient au cours des cinq années précédentes. Encore ces chiffres quelque peu arides dressent-ils une frontière un peu artificielle entre la conservation, le patrimoine et la création. Un monument n'est sauvé que s'il est occupé, et la culture a heureusement largement investi dans les monuments historiques ces dernières années.

L'installation dans l'abbaye de Montmajour, près d'Arles, d'un magnifique fonds d'art contemporain, ou la tenue de remarquables festivals de théâtre et de musique au château de Cormatin, en Bourgogne grâce aux aides du ministère de la culture, sont deux exemples récents de nombre de rencontres heureuses.

Est-ce à dire que les actions publiques et privées pour la mise en valeur des monuments historiques ne peuvent connaître de progrès et que tout y est idéal ?

Certainement pas. Notre pays a été à l'avant-garde de la réflexion et de l'action en ce domaine au dix-neuvième siècle. Pour s'en apercevoir, il suffit de visiter la trop secrète Bibliothèque des monuments historiques, qui sera pour la première fois de son existence ouverte à tous les publics fin 1986, dans le cadre rénové de l'hôtel de Croisilles dans le Marais. Il a depuis – faute de moyens, faute peut-être d'avoir su afficher une grande ambition – parfois perdu de vue ces préoccupations.

La décentralisation mise en œuvre par le gouvernement, qui fait des élus des partenaires responsables, comme l'exigence accrue du public qui veut connaître ses monuments et s'impatiente justement d'années d'échafaudages muets, ainsi que les agressions de la pollution, sont les défis d'aujourd'hui que les spécialistes des monuments historiques au ministère de la culture, mais aussi tous leurs partenaires, entreprises spécialisées et artisans, laboratoires de recherche, historiens, archéologues, ont décidé de relever.

De nouvelles méthodes de travail sont aujourd'hui introduites, qui permettent de mieux connaître les monuments pour les soigner plus vite : études plus poussées, pour des travaux plus rapides et plus précis. Des panneaux de chantier apparaissent enfin pour indiquer le contenu des travaux et même – risque calculé – les dates de fin de chantier. Les architectes en chef des monuments historiques, plus nombreux, sont plus disponibles.

Des dispositions fiscales originales, comme celle adoptée par un tout récent conseil des ministres, sur proposition de Jack Lang, ouvrant la possibilité aux propriétaires privés de monuments historiques de s'acquitter des droits de succession par dation en paiement des objets de grande valeur, permettront de ne pas disperser ces collections et de les maintenir dans les monuments, tout en allégeant la charge que représentent ceux-ci pour ces propriétaires.

Tous ces progrès convergent vers un objectif unique : permettre aux Français et aux étrangers, nombreux à vouloir découvrir notre pays, d'en explorer le passé pour en tirer le plaisir de la connaissance, de la beauté et des leçons utiles à la compréhension du présent et à la construction de l'avenir.

Une découverte dont le point d'orgue annuel se situe désormais le troisième dimanche de septembre : le 22 septembre prochain, des milliers de monuments historiques s'ouvriront dans des conditions exceptionnelles – gratuité ou tarifs réduits, manifestations originales – à un public qui a montré, en 1984, son enthousiasme envers cette expérience unique en Europe. ■

* Directeur du patrimoine au ministère de la culture.



CHEFS-D'ŒUVRE A L'ABRI

LES DOUZE ROMANES DE COLOGNE

par Dominique Walter

De 1942 à 1945, soumise à l'implacable pilonnage aérien des Alliés, Cologne voit disparaître les unes après les autres presque toutes ses églises romanes. Sans elles, la ville aurait perdu son âme. Quarante ans après, douze de ces prestigieux édifices sont à nouveau debout. Un tour de force.

POUR celui qui n'a jamais éprouvé la sensation d'être hanté par le fantôme d'une ville où il arrive pour la première fois, une visite à Cologne peut être l'occasion d'une expérience peu commune. Cologne, une cité à propos de laquelle Heinrich Böll — un de ses fils les plus célèbres — a déclaré : « *Cologne existe, sans doute, mais c'est un rêve.* » Les fantômes sont tenaces et certains ne résistent pas à la tentation de se réincarner.

Ainsi, derrière la devise *Colonia romanica*, c'est le lointain passé de la cité rhénane deux fois millénaire qui resurgit en cette année 1985, proclamée année des églises romanes. En effet, quarante ans après la fin de la seconde guerre mondiale, les douze principaux témoins d'un passé religieux et architectural prestigieux sont de nouveaux accessibles aux fidèles et aux amateurs d'art roman. Douze églises réparties en couronne à l'intérieur d'un demi-cercle (6 kilomètres) dont le diamètre à l'est (3 kilomètres) marque le cours du Rhin : la vieille ville — le centre de l'agglomération actuelle, — qui autrefois se trouvait à l'intérieur des fortifiCations médiévales détruites au dix-neuvième siècle.

Pendant des siècles, ces églises qui illustrent tous les styles d'art roman (y compris l'abside en feuille de trèfle) donnèrent à la ville de Cologne son cachet particulier. La plus ancienne date de 980 (Sankt-Pantaleon) et la plus récente de 1247 (Sankt-Kunibert). Elles ne traversèrent pas les siècles sans subir des transformations au gré des modes du moment, mais surtout elles croulèrent sous les bombes entre 1942 et 1945, alors que la vieille ville était détruite à 90 %. Tragédie d'autant plus ironique que Cologne fut la première ville d'Allemagne où fut créé, en 1912, un « Stadt-konservator », un service municipal chargé de veiller à la préservation et à l'entretien des monuments et autres édifices de valeur, immeubles d'habitation inclus.

Dès le lendemain de la guerre s'ouvrit une discussion sur l'avenir des édifices religieux en général et des églises romanes en particulier. Très vite on renonça à la première idée avancée pendant l'hiver 1946-1947, proposant que les ruines soient conservées en l'état pour mettre en garde les générations futures. Dès 1947-1948, les décombres une fois déblayés, les parties les moins touchées purent servir d'églises « provisoires ».

Cinq mille Colonais sur les listes

Comme le souligne Hiltrud Kier, conservatrice municipale, il ne s'agissait plus de savoir si on allait reconstruire les églises détruites mais plutôt comment on allait s'y prendre. Ce qui était en jeu, c'était la survie de l'identité spirituelle d'une ville, car, sans les églises romanes, Cologne aurait perdu son âme. On entreprit donc de reconstruire petit à petit ce patrimoine datant du haut Moyen Age.

Pour financer les travaux, jusqu'en 1982, l'Eglise, le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, le gouvernement fédéral et la municipalité investirent plus de 250 millions de DM. La nécessité d'accélérer les travaux se fit alors plus pressante : le temps passant, on craignait de voir disparaître les dernières personnes qui avaient connu les églises romanes dans leur splendeur passée. Aussi fut-il décidé, en décembre 1981, de fonder l'Association de soutien aux églises romanes. En trois ans, quelques cinq mille Colonais y adhérèrent. Les dons recueillis auprès de la population et des entreprises dépassèrent les 2 millions de DM en octobre 1984. A ce jour, 1,3 million de DM ont été répartis entre les différentes églises. De plus, 132 000 DM ont été consacrés à l'organisation de campagnes publicitaires et à l'installation dans chaque église de panneaux d'affichage illustrant l'histoire de chaque édifice et la progression des travaux depuis la fin de la guerre.

Outre le financement, la deuxième grande question qui se posa fut de savoir comment on allait reconstruire ces églises romanes. Allait-on reproduire fidèlement ce qui avait été détruit ou endommagé ou bien allait-on « profiter » de la destruction pour revenir à une plus grande authenticité. Au cours des siècles, en effet, notamment avec l'avènement du gothique et surtout au dix-neuvième siècle, dans le sillage de la sécularisation entraînée par la Révolution française, les églises romanes avaient connu des transformations jugées souvent contestables. Finalement, un certain pragmatisme l'emporta : il ne pouvait être question de faire revivre le Moyen Age, puisque les plans d'origine faisaient défaut. A l'aide des plans existants, les architectes, en concertation avec les ingénieurs, maîtres d'œuvre, historiens d'art et experts en restauration des monuments historiques, feraient un choix en fonction des caractéristiques spécifiques de chaque édifice. Le but visé était un mélange harmonieux entre l'esprit scientifique et l'inspiration de l'artiste : une approche « créatrice » de la rénovation du patrimoine historique, comme on dit en Allemagne.


PHOTO : R. BARTEN

L'église des Saints-Apôtres

Sur le plan pratique, les problèmes à résoudre étaient multiples. Il fallait d'abord consolider les stuctures existantes (un problème qui se serait posé tôt ou tard) et en ériger de nouvelles en exploitant les techniques modernes de construction. A ce stade, il fallut décider de restaurer ou de supprimer des détails tels que des croisées d'ogives ajoutées au cours des siècles. Les experts s'attaquèrent donc au gros œuvre, et la plupart des douze églises ainsi reconstruites ont retrouvé à quelques détails près leur aspect d'avant la guerre.

Vieilles pierres voyageuses

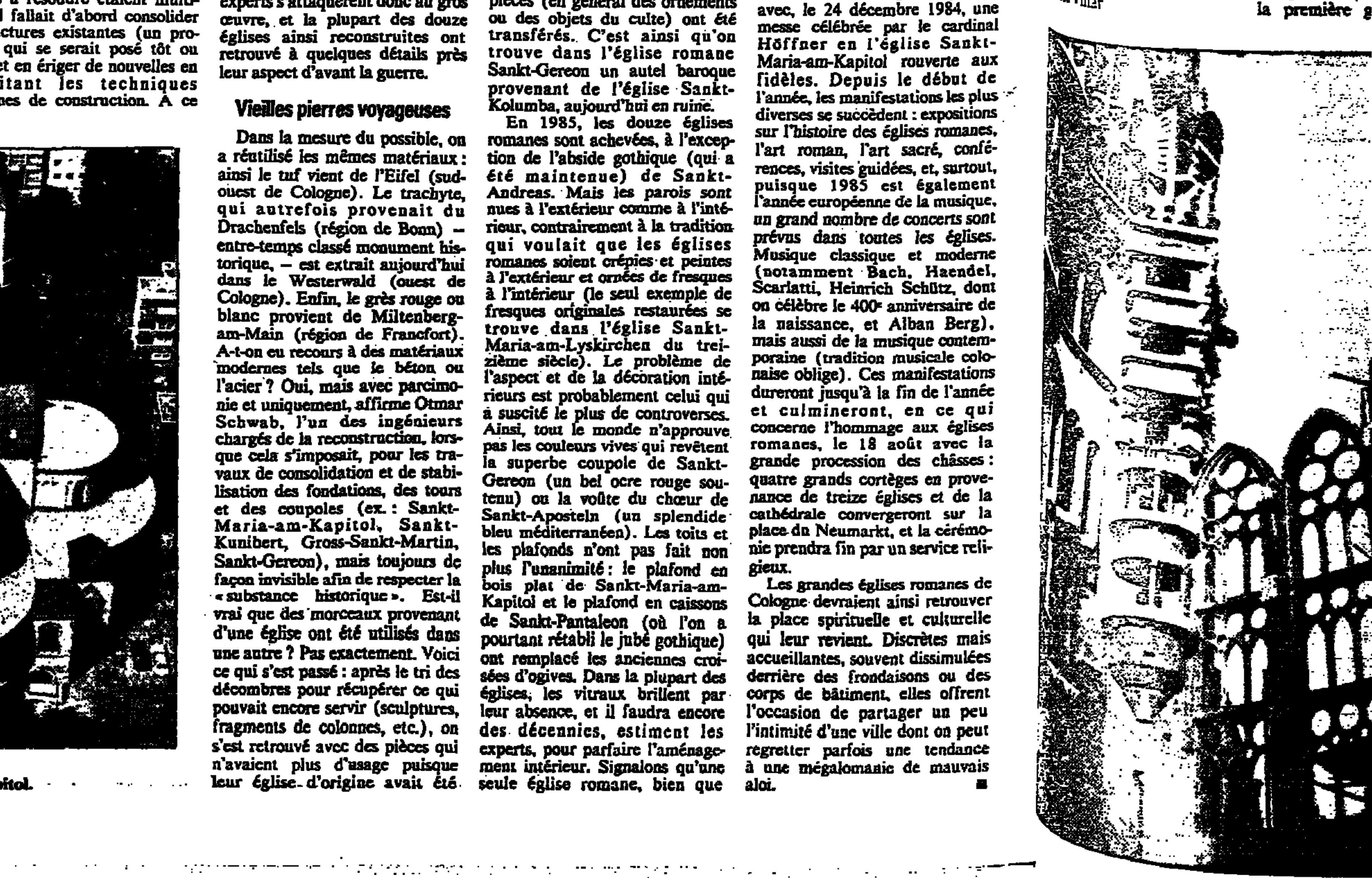
Dans la mesure du possible, on a réutilisé les mêmes matériaux : ainsi le tuf vient de l'Eifel (sud-ouest de Cologne). Le trachyte, qui autrefois provenait du Drachenfels (région de Bonn) — entre-temps classé monument historique, — est extrait aujourd'hui dans le Westerwald (ouest de Cologne). Enfin, le grès rouge ou blanc provient de Miltenberg-am-Main (région de Francfort). A-t-on eu recours à des matériaux modernes tels que le béton ou l'acier ? Oui, mais avec parcimonie et uniquement, affirme Otmar Schwab, l'un des ingénieurs chargés de la reconstruction, lorsque cela s'imposait, pour les travaux de consolidation et de stabilisation des fondations, des tours et des coupoles (ex. : Sankt-Maria-am-Kapitol, Sankt-Kunibert, Gross-Sankt-Martin, Sankt-Gereon), mais toujours de façon invisible afin de respecter la « substance historique ». Est-il vrai que des morceaux provenant d'une église ont été utilisés dans une autre ? Pas exactement. Voici ce qui s'est passé : après le tri des décombres pour récupérer ce qui pouvait encore servir (sculptures, fragments de colonnes, etc.), on s'est retrouvé avec des pièces qui n'avaient plus d'usage puisque leur église d'origine avait été détruite et ne devait pas être reconstruite. Alors, mais alors seulement, et pas dans la reconstruction proprement dite, des pièces (en général des ornements ou des objets du culte) ont été transférés. C'est ainsi qu'on trouve dans l'église romane Sankt-Gereon un autel baroque provenant de l'église Sankt-Kolumba, aujourd'hui en ruine.

En 1985, les douze églises romanes sont achevées, à l'exception de l'abside gothique (qui a été maintenue) de Sankt-Andreas. Mais les parois sont nues à l'extérieur comme à l'intérieur, contrairement à la tradition qui voulait que les églises romanes soient crépies et peintes à l'extérieur et ornées de fresques à l'intérieur (le seul exemple de fresques originales restaurées se trouve dans l'église Sankt-Maria-am-Lyskirchen du treizième siècle). Le problème de l'aspect et de la décoration intérieurs est probablement celui qui a suscité le plus de controverses. Ainsi, tout le monde n'approuve pas les couleurs vives qui revêtent la superbe coupole de Sankt-Gereon (un bel ocre rouge soutenu) ou la voûte du chœur de Sankt-Aposteln (un splendide bleu méditerranéen). Les toits et les plafonds n'ont pas fait non plus l'unanimité : le plafond en bois plat de Sankt-Maria-am-Kapitol et le plafond en caissons de Sankt-Pantaleon (où l'on a pourtant rétabli le jubé gothique) ont remplacé les anciennes croisées d'ogives. Dans la plupart des églises, les vitraux brillent par leur absence, et il faudra encore des décennies, estiment les experts, pour parfaire l'aménagement intérieur. Signalons qu'une seule église romane, bien que remise en état, n'a pas été rendue à ses fonctions premières : Sankt-Caecilien. L'hôpital dont elle dépendait n'ayant pas été reconstruit après la guerre, elle abrite aujourd'hui le musée des arts sacrés de Cologne. La meilleure illustration des contradictions auxquelles se sont heurtés les responsables des travaux et de la solution finalement adoptée est le cas de l'église romane la plus célèbre de Cologne, Gross-Sankt-Martin, dont la silhouette sur les bords est indissociable de l'image de Cologne : au sommet de la haute tour carrée flanquée de quatre clochetons, on a bien sûr reconstruit la longue flèche gothique qui, bien que déplacée d'un point de vue puriste, est indispensable par fidélité au passé. Ainsi, le plus souvent, c'est l'idée que les Colonais se font de leur ville qui a permis de trancher.

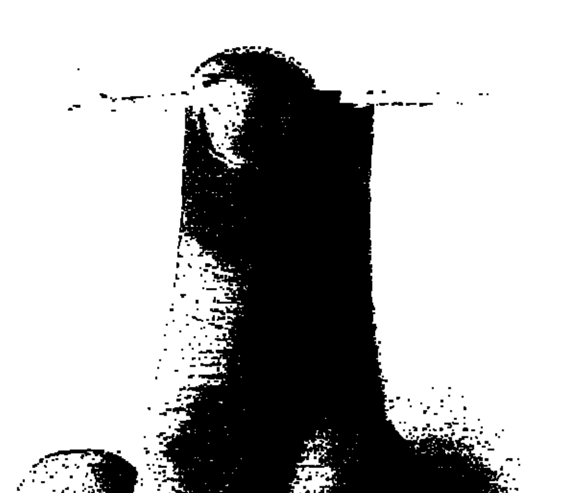
On constate donc que, dans la reconstruction et la restauration de ses églises romanes, Cologne a eu une démarche assez originale, contestable pour les puristes mais cohérente d'un point de vue spirituel et humain. Le reproche de manque d'unité s'explique peut-être par le besoin ressenti, tout en ressuscitant le passé, de permettre au présent de laisser son empreinte au stade crucial où se fait la jonction entre l'époque moderne et les temps les plus reculés de l'histoire de la cité rhénane, seule façon d'atteindre vraiment l'unité. Et si l'on songe que les églises de Cologne sont à peu près toutes construites sur d'anciens sites romains, la continuité historique apparaît évidente. En outre, il ne faut pas oublier, comme le rappelle Hiltrud Kier, qu'avant la guerre la vieille ville de Cologne ne comptait pas moins de trente-trois églises (de tous styles), dont quatre furent entièrement détruites. La décision de restaurer les églises romanes n'est pas le fait du hasard et tient autant à leur valeur architecturale qu'à leur importance historique et spirituelle.

Le public ne s'y est pas trompé qui ne cesse d'affluer à Cologne, en provenance de nombreux pays d'Europe, mais aussi des Etats-Unis et du Japon. Les organisateurs de l'année des églises romanes ne reviennent pas d'un succès auquel ils ne s'attendaient pas. Pourtant, on avait inauguré les célébrations en grande pompe, avec, le 24 décembre 1984, une messe célébrée par le cardinal Höffner en l'église Sankt-Maria-am-Kapitol rouverte aux fidèles. Depuis le début de l'année, les manifestations les plus diverses se succèdent : expositions sur l'histoire des églises romanes, l'art roman, l'art sacré, conférences, visites guidées, et, surtout, puisque 1985 est également l'année européenne de la musique, un grand nombre de concerts sont prévus dans toutes les églises. Musique classique et moderne (notamment Bach, Haendel, Scarlatti, Heinrich Schütz, dont on célèbre le 400e anniversaire de la naissance, et Alban Berg), mais aussi de la musique contemporaine (tradition musicale colonaise oblige). Ces manifestations dureront jusqu'à la fin de l'année et culmineront, en ce qui concerne l'hommage aux églises romanes, le 18 août avec la grande procession des châsses : quatre grands cortèges en provenance de treize églises et de la cathédrale convergeront sur la place du Neumarkt, et la cérémonie prendra fin par un service religieux.

Les grandes églises romanes de Cologne devraient ainsi retrouver la place spirituelle et culturelle qui leur revient. Discrètes mais accueillantes, souvent dissimulées derrière des frondaisons ou des corps de bâtiment, elles offrent l'occasion de partager un peu l'intimité d'une ville dont on peut regretter parfois une tendance à une mégalomanie de mauvais aloi. ■


PHOTO : PETER EGELKRAUT

Sankt-Maria-am-Kapitol



CHEFS-D'ŒUVRE À L'ABRI

GAUDI PRISONNIER DE LA SAGRADA FAMILIA

par Salvador Tarrago Cid *

L'un des plus étranges et des plus fascinants chantiers qu'on puisse rencontrer est sans nul doute celui du temple de la Sagrada Familia à Barcelone. La poursuite de la mise en pierres du rêve architectural inachevé de Gaudi ne fait pourtant pas l'unanimité. L'édifice sera-t-il jamais achevé ?

EN 1910 se tenait à Paris une exposition sur un architecte à peine connu dans le milieu international en dépit de sa notoriété croissante à Barcelone. Depuis lors, l'œuvre d'Antonio Gaudi, car il s'agissait de lui, n'a cessé de prendre de l'ampleur, se transformant en un phénomène dépassant les limites de l'architecture. A titre indicatif, précisons que, récemment, trois de ses œuvres (Le Palacio Güell, le Parque Güell et la Casa Milà) ont été classées comme biens culturels du patrimoine mondial. Or aucun autre artiste moderne n'a été retenu dans cette classification qui est, certes, loin d'être exhaustive, et encore moins trois œuvres d'un même artiste.

Mais l'actualité de Gaudi, indépendamment de la vie qui anime chacune de ses principales œuvres, réside dans le fait que l'une d'entre elles, la cathédrale de la Sagrada Familia, demeure inachevée, sa construction se poursuivant encore de nos jours en dépit de sérieuses difficultés.

D'après le projet initial, le temple de la Sagrada Familia occupera une surface équivalant à un pâté de maisons dans le « Ensanche » de Barcelone, avec ses 120 mètres de long sur 90 de large et ses trois façades flanquées de quatre tours de 100 mètres de haut chacune et d'un ciborium central de 170 mètres. La seule façade construite par Gaudi, celle du Nacimiento, est devenue, sur le plan international, le symbole par excellence de Barcelone.

Bien que l'importance du temple ait été déterminée par l'apport capital de Gaudi quant au style architectonique, son projet de construction revient, à l'origine, à Francesc Villar.

Quelques mois après la mise en route du chantier en 1883, ce premier architecte démissionna, pour des raisons qui n'ont pas encore été totalement éclaircies, et un jeune architecte le remplaça : il s'agissait d'Antonio Gaudi sur lequel exerçait une grande influence l'architecte Juan Martorell, membre du comité de construction du temple de la Sagrada Familia et responsable du départ de Villar.

Gaudi se consacra jusqu'à sa mort, en 1926, à cette construction religieuse et, bien qu'il menât de front pendant longtemps la direction des travaux d'édification du temple et d'autres chantiers civils et privés, à partir de 1915, faute d'autres commandes, il se consacra corps et âme à la Sagrada, s'engageant dans une fuite en avant qui en fit un visionnaire de la construction religieuse.

L'association spirituelle des dévôts de San José, dont la fondation en 1866 était en rapport avec la mentalité conservatrice de l'Eglise à l'époque, apparut comme une sorte de riposte à la déchristianisation de la société industrielle alors naissante et fut, en pratique, destinée à récupérer l'influence que l'Eglise avait perdue sur les masses populaires venues s'installer dans les grands centres manufacturiers.

Au milieu du XIX[e] siècle, Barcelone était l'une des villes les plus tourmentées d'Europe en raison des répercussions brutales qu'avaient eues les transformations des structures de production. L'obéissance traditionnelle du peuple catalan avait pris fin pour cette raison. De 1854 – date à laquelle se produisit à Barcelone la première grève générale du pays – à 1873 – année qui marqua la restauration des Bourbons, – la ville connut de grands déchirements dans cette quête d'une modernisation du pays, impossible à réaliser.

C'est ainsi que les factions les plus conservatrices de l'Eglise en accord avec les convictions de Léon XIII virent dans la création d'associations pieuses l'un des moyens les plus efficaces de faire face à cet état de choses. Vu de l'extérieur, il ne pouvait y avoir plus grande ingénuité que celle, par exemple, de l'association spirituelle des dévôts de San José qui érigea ce patriarche en modèle pour les pères de famille et les ouvriers modernes.

C'est cette même ingénuité que l'on retrouva soixante-dix ans plus tard lorsque le dictateur Franco chercha à masquer la connotation revendicative du 1[er] mai, journée internationale du travail, en l'affublant du nom de « San José artesano ».

Franco et San José

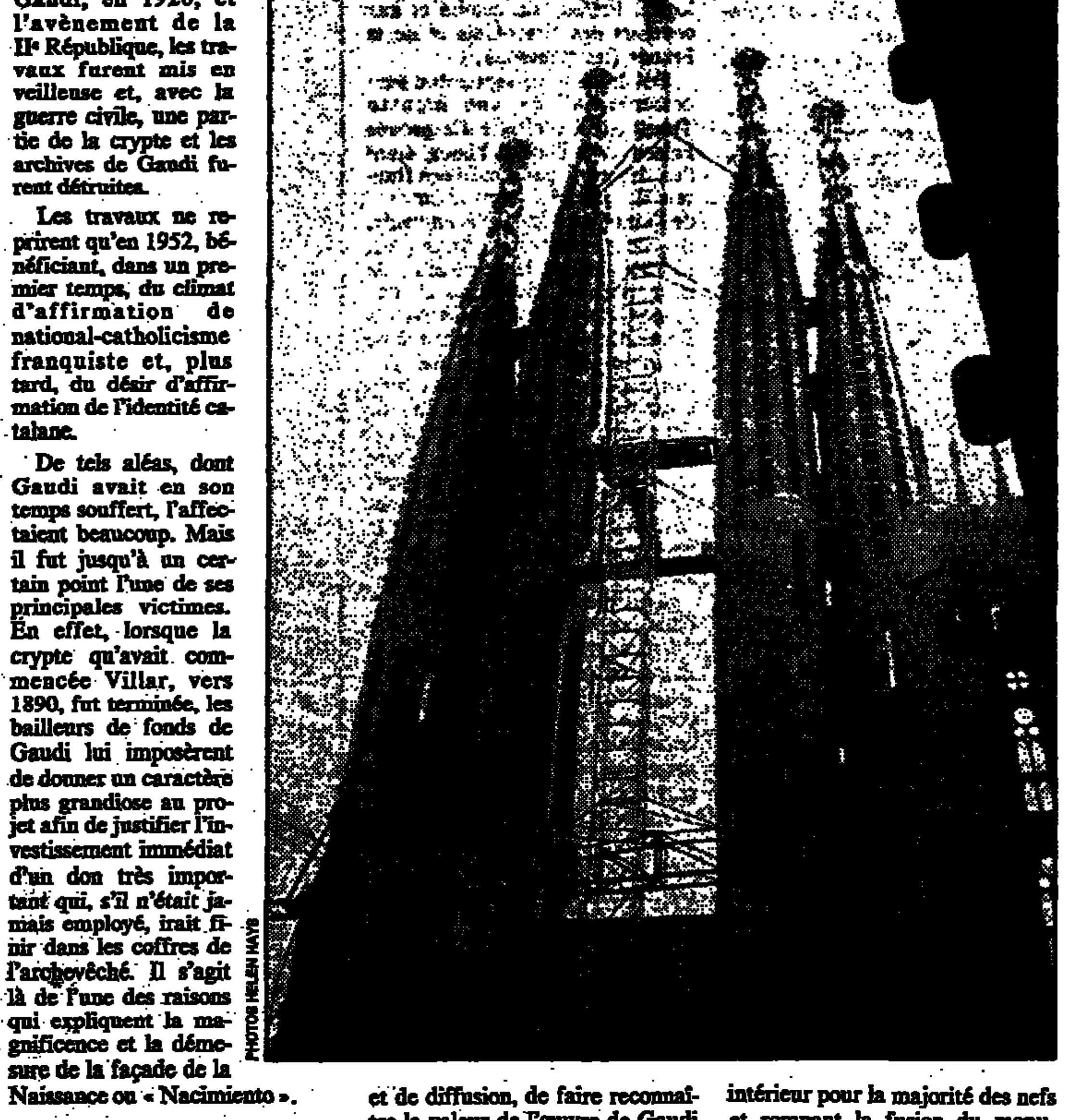
L'association des dévôts de Saint-Joseph, fondée par le libraire Josep Ma Bocabella, fit rapidement de nombreux adeptes en Espagne et dans quelques villes d'Amérique du Sud, et parvint à rassembler des sommes considérables grâce aux donations généreuses de ses membres.

Les premiers dons furent remis directement au Vatican mais, compte tenu de l'ampleur que prenaient les contributions à l'association, celle-ci décida très vite de les investir dans la construction de son propre édifice religieux qui, outre le fait d'abriter un temple pour les cérémonies de culte, devait disposer de salles pour le catéchisme, d'ateliers de Nazareth pour la formation des adolescents à l'artisanat et de locaux pour accueillir éventuellement des associations ouvrières catholiques.

Le nom même de « temple expiatoire de la Sainte Famille » indique clairement que le financement de cet édifice ne pouvait provenir que de donations faites par des fidèles repentis. En raison de cela, la construction du temple fut soumise aux aléas de la sensibilité religieuse de la société catalane qui devait, selon les périodes, encourager ou retarder l'avancement des travaux. Après la mort de Gaudi, en 1926, et l'avènement de la II[e] République, les travaux furent mis en veilleuse et, avec la guerre civile, une partie de la crypte et les archives de Gaudi furent détruites.

Les travaux ne reprirent qu'en 1952, bénéficiant, dans un premier temps, du climat d'affirmation de national-catholicisme franquiste et, plus tard, du désir d'affirmation de l'identité catalane.

De tels aléas, dont Gaudi avait en son temps souffert, l'affectaient beaucoup. Mais il fut jusqu'à un certain point l'une de ses principales victimes. En effet, lorsque la crypte qu'avait commencée Villar, vers 1890, fut terminée, les bailleurs de fonds de Gaudi lui imposèrent de donner un caractère plus grandiose au projet afin de justifier l'investissement immédiat d'un don très important qui, s'il n'était jamais employé, irait finir dans les coffres de l'archevêché. Il s'agit là de l'une des raisons qui expliquent la magnificence et la démesure de la façade de la Naissance ou « Nacimiento ».



PHOTOS HELEN HAYS

Une fois que les fonds furent épuisés, avant même que la façade ait pu être achevée, vers 1915 donc, et avant de décider l'arrêt du chantier et le renvoi des ouvriers, Gaudi renonça à ses propres honoraires et continua de travailler avec une énergie et une conviction toujours plus grandes.

A partir de 1952, date à laquelle fut célébré le centenaire de la naissance de Gaudi, de nombreux spécialistes entreprirent, par d'importants travaux d'études et de diffusion, de faire reconnaître la valeur de l'œuvre de Gaudi sur les plans national et international.

En 1964, à l'initiative des étudiants d'architecture, une pétition fut rédigée. Elle recueillit les signatures des architectes et des artistes les plus en vue de l'avant-garde, tels que Le Corbusier, Sert ou Miro, et celles de divers intellectuels, religieux et catholiques progressistes.

Cette pétition visait à obtenir l'arrêt du chantier, le motif étant que, en plein XX[e] siècle, les considérations qui avaient présidé à l'adoption du projet n'étaient plus de mise et que, en l'absence de plans suffisants et d'une direction de chantier qui soit appropriée, la poursuite des travaux contribuerait à déformer l'identité spécifique de l'œuvre de Gaudi.

Schématisme et mauvais goût

En définitive, cette campagne de 1964 n'a fait que servir les intérêts de la commission de construction du temple qui, cette année-là, recueillit plus de fonds qu'elle n'en avait jamais obtenus jusqu'alors. Cela a découragé toute tentative d'opposition, un nouvel essai d'arrêt du projet ayant bien été tenté en 1971, mais avec des résultats également infructueux.

Durant ces vingt dernières années, la construction de la nouvelle église a progressé peu à peu. La façade de la Passion et ses quatre clochers géants, opposés à la façade de la Naissance, sont maintenant presque terminés, permettant ainsi de fermer l'espace intérieur pour la majorité des nefs et rompant la fusion du monument gaudien avec les espaces extérieurs.

Cela détruit par là même la signification dramatique et lucide de cette immense ruine qu'était le temple inachevé qui, avec ses sveltes clochers paraboliques lancés vers le firmament, contrastait avec l'horizontalité la plus absolue de la dimension terrestre des espaces extérieurs.

Conformément aux prévisions établies en 1964, la nouvelle partie construite de la façade de la Passion s'élève comme une vaste construction de carton-pâte faite de matériaux méprisés par Gaudi. Elle apparaît, non seulement par son schématisme et son mauvais goût, comme caricature de ce qu'elle était censée imiter mais, en outre, dévalorise l'œuvre originale et lui fait perdre son identité.

Ainsi, pour la commission du temple, Gaudi n'a été qu'un moyen, un instrument au service, non seulement de la providence, mais aussi et surtout des intérêts de ses membres.

Néanmoins, comme tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre véritable de Gaudi, compte tenu de l'insuffisance des documents, du manque de compétence professionnelle reconnu et de l'absence de raisons objectives justifiant le maintien de programmes d'affirmation liée aux époques triomphalistes, nous considérons fondamental de conserver l'œuvre de Gaudi, dans l'état où lui-même l'a laissée, et de conserver également la partie construite après-guerre comme exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

* Secrétaire des Amis de Gaudi.









CHEFS-D'ŒUVRE A L'ABRI

UNE STATUE VA RECOUVRER LA LIBERTÉ

ASSIÉGÉE par plus d'un million et demi de touristes chaque année, attaquée par les pluies acides, rongée par l'indifférence des hommes à sa constante dégradation, la statue de la Liberté menaçait d'effondrement.

Il a fallu, en 1981, toute l'énergie de Philippe et Véra-Laure Vallery-Radot et Jacques de Broissia, qui ont pris l'initiative d'un Comité franco-américain pour la restauration de la statue de la liberté (1), pour qu'enfin ingénieurs, architectes et gouvernants se pressent au chevet de la prestigieuse malade.

Pas moins d'une centaine d'ouvriers sont ces jours-ci à l'ouvrage sur Liberty Island, où fut inauguré le 28 octobre 1886 le chef-d'œuvre de Frédéric-Auguste Bartholdi offert par le peuple français aux Etats-Unis pour fêter splendidement le centenaire de leur indépendance.

Parmi eux, dix sont français et se sont attelés à la réfection de la torche mardi dernier. Le chantier va bon train et respecte les délais initiaux. Leur travail s'achèvera au début de l'année prochaine, pour que, le 4 juillet 1986, la statue, ayant retrouvé son intégrité, sa majesté, soit le centre des manifestations en l'honneur du centième anniversaire de son installation dans la baie de New-York.

Avant cela, de nombreux événements auront par anticipation célébré cet anniversaire. Le comité franco-américain est bien décidé à faire parler de lui afin de récolter un maximum de fonds auprès des entreprises et des particuliers.

Grâce à son action, il a déjà pu recueillir les 470 000 dollars qui ont été nécessaires au paiement des frais d'études des ingénieurs et des architectes. Pour l'installation de filets de sécurité et de protection, le comité a rassemblé 20 000 dollars, qu'il a versés à l'entreprise Lancelin de Langeais, à qui l'on avait confié cette tâche.

Au total, la restauration de l'édifice doit mobiliser plus de 40 millions de dollars. Elle concerne aussi bien l'extérieur de la statue – remplacement total de la crinoline de fer, renforcement de l'épaule droite, de la tête, du diadème, etc. – que l'intérieur – refonte totale du circuit de visite, conditionnement d'air et ventilation.

Le Comité a dans ce but collecté près de 100 000 dollars en pur mécénat. Connaissant bien les limites de ces démarches, il a entrepris sous la direction de Philippe Stalins de commercialiser le logo à l'effigie du comité et aux couleurs des Etats-Unis et de la France (les mêmes...).

Dès le mois de septembre sera commercialisée une montre Timex à cette effigie (le groupe Falsen, dont dépend Timex, étant l'un des principaux mécènes français du comité). Dans le courant de l'automne seront mis en vente, des deux côtés de l'Atlantique, des bougies, de la porcelaine, de la papeterie, des vins et des alcools aux couleurs de la statue. De nombreux contrats sont encore en cours de négociation, mais l'on sait par exemple que c'est le syndicat des producteurs de vins de Bourgueil qui a le premier décidé de participer à l'opération, visant ainsi à s'installer sur le continent nord-américain. New Man et Michel Bachoz se partageront la confection de tee-shirts et sweat-shirts.

Ces produits seront vendus dans les magasins du Printemps (l'autre grand mécène), qui ont d'ores et déjà accroché sur leurs magasins parisiens le logo du comité. Celui-ci espère par la commercialisation de ces produits rassembler au moins 4 millions de dollars.

Au mois de janvier prochain, le véliplanchiste Stéphane Peyron, trois fois recordman du monde de distance et d'endurance, devrait réaliser une traversée de l'Atlantique sans assistance sous les couleurs de Timex et du comité.

Ce sera le coup d'envoi de plusieurs manifestations sportives et spectaculaires, dont la course transatlantique à la voile de mai 1986 devrait être le clou. Cette course, parrainée par Brinks, empruntera la route de la corvette *Isère*, qui, il y a cent ans, a transporté les éléments de la statue du Havre à New-York. Plusieurs banquets sont prévus en France pour convaincre les « décideurs » d'apporter leur soutien.

Autant d'initiatives qui devraient de ce côté-ci de l'Atlantique déclencher la même ferveur que connaît aux Etats-Unis une statue il y a peu si mal en point et en passe aujourd'hui de retrouver son prestige, son faste, en pleine lumière.

(1) 3, avenue Hoche, 75008, Paris. Tél. : (1) 766.51.07

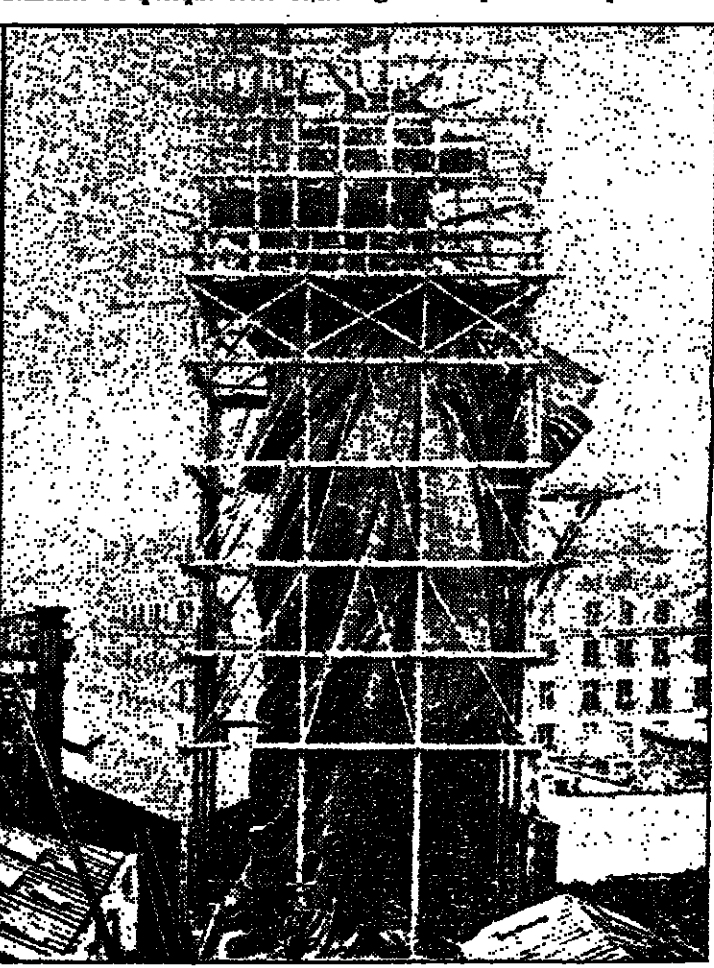

SYGMA

C'est Edouard René Lefebvre de Laboulaye, bel esprit et démocrate, qui donne à Frédéric Auguste Bartholdi, en 1865, l'idée d'offrir aux Etats-Unis un monument à la gloire de l'humanité libre. Le projet enthousiasme le sculpteur, alors âgé de trente et un ans : il aime le démesuré. N'avait-il pas imaginé d'élever, à l'entrée du Canal de Suez, une *« huitième merveille du monde »*, en l'occurrence « Le Progrès apportant la lumière à l'Asie » ?

Les travaux de la statue de la Liberté ne commencent effectivement qu'en 1875, dans l'atelier des entrepreneurs Gaget et Gauthier, au 25 de la rue de Chazelles. Bartholdi charge Eiffel, lui aussi amateur de paris sensationnels, de l'armature métallique ; il façonnera l'extérieur en repoussant de fines feuilles de cuivre. En décembre 1882, la statue domine les toits du quartier Lotode ; elle est achevée en juin 1884. Laboulaye, l'instigateur de l'aventure, ne la verra jamais : il est mort pendant l'hiver. On se presse, dans la capitale, pour voir la statue. Quand on la démonte en quelque trois cents pièces pour le voyage, en 1885, un mouvement de protestation naît chez les Parisiens, qui tombés amoureux de la dame ont souhaité la garder dans la capitale. Mais on l'embarque tout de même pour New-York.

Les Américains, pendant ce temps, étaient censés s'occuper du piédestal. Les travaux se faisaient par à-coups, au gré de crédits parcimonieux. Il faudra une collecte, orchestrée par le journal *The World*, pour qu'il soit bâti en avril 1886.

Le monument est inauguré le 28 octobre 1886 par le président Cleveland, devant un million de badauds. Un million d'hommes, car les femmes étaient indésirables sur l'île Bedloe (rebaptisée île de la Liberté, en 1954 seulement), à l'exception de Jeanne-Emilie Bartholdi et de Tototte de Lesseps, les épouses des deux héros français de l'époque. Liesse populaire, optimisme de bon ton : « *Un rai de lumière*, disait Cleveland, *percera les ténèbres de l'ignorance et de l'oppression tant que la Liberté illuminera le monde.* » Il était grand temps de la retaper...


MAGNUM

LE FLAMBEAU EST FRANÇAIS

UN architecte américain se mêle d'intervenir dans les aménagements architecturaux du Louvre. Quoi de plus normal que la statue de la Liberté soit rénovée par une entreprise française ?

Les Métalliers champenois n'ont pourtant rien d'un trust international. Installée dans une zone artisanale proche de Reims, cette petite SARL fondée en 1978 emploie trente-cinq spécialistes du métal, de la serrurerie et de la ferronnerie d'art. Elle travaille pour des particuliers aux environs de Reims, mais aussi pour des collectivités à Strasbourg, à Paris (à La Villette) et surtout à Nancy, où elle restaure actuellement les ferronneries de la place Stanislas : 80 000 heures de travail.

Quand la Fondation du Centenaire lance, par l'intermédiaire d'une société d'ingénierie, un appel d'offres international pour la réfection des parties en cuivre de la statue de New-York, abîmées par les pluies acides et la corrosion, l'entreprise se met sur les rangs. Elle séduit les Américains, notamment grâce à ses réalisations de Nancy, et décroche le contrat. Elle estime à 38 000 le nombre d'heures de travail nécessaires.

Un travail pas comme les autres. Le flambeau de la statue avait subi d'importantes modifications par rapport aux dessins de Bartholdi, afin d'être transformé en phare. Les métalliers français doivent recréer la torche originale à partir des rares documents d'époque exploitables : il n'existe qu'une photographie de détails, qui ne présente la pièce que sous un angle. Ils devront changer les sept pointes du diadème et raccourcir l'une d'entre elles pour qu'elle ne transperce plus le bras tendu de « Miss Liberty », comme c'était le cas jusqu'alors.


DAN CORNISH

De l'ouvrage d'orfèvre, malgré les dimensions de l'objet : la torche est haute de 8 mètres, chaque pointe mesure environ 3 mètres. 5 à 6 tonnes de feuilles de cuivre seront ainsi façonnées, martelées, par les dix ouvriers envoyés sur place. Le chantier s'est ouvert en novembre, il devra s'achever à la fin de cette année : on ne badine pas avec les délais aux Etats-Unis. L'ancien flambeau, démonté en grande pompe le 4 juillet 1984, prendra le chemin du musée de l'île. Le nouveau sera inauguré avec le monument rénové, le 4 juillet 1986 : la liberté n'aura cessé d'éclairer le monde que pendant deux ans.

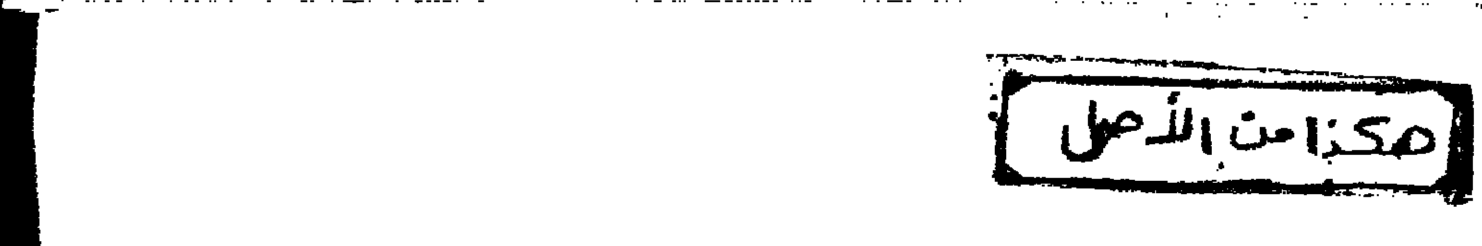
Les conditions de travail à l'américaine n'ont pas déboussolé les artisans français. Ils ont été bien accueillis outre-Atlantique, malgré un petit chahut syndical à leur arrivée, et travaillent en bonne entente avec les ouvriers locaux. Jean Bourly, gérant de la SARL, raconte : « *En France, au moment de la signature d'un contrat, l'entreprise doit cautionner 5 % du montant des opérations ; aux Etats-Unis, 100 %. Heureusement, une banque française a accepté de se porter garante pour nous. Elle a d'ailleurs été félicité par Pierre Bérégovoy.* »

S'il préfère ne pas parler argent – « *On ne sait pas encore ce qu'on va gagner* », – Jean Bourly reconnaît que c'est un « *bon marché* », malgré les problèmes que posent quatorze mois de travail à l'étranger. La location d'une maison à Brooklyn, la nourriture des dix employés (avec un service de restauration à la française), reviennent à près de 7 000 dollars par mois. « *Les gars de l'équipe se plaisent bien là-bas. Ils sortent avec des amis américains, vont voir des films français mais aussi des spectacles en anglais.* »

Les dix métalliers sont devenus la coqueluche du chantier : on les invite souvent, on leur parle de la France. « *Pour nous*, raconte un chef de chantier, *l'Amérique c'était la lune. Mais pour eux, on est des martiens.* »

« *Reims est une ville suffisamment équipée*, conclut Jean Bourly ; *il n'y aura pas pour nous de grosses commandes d'ici dix ans. Alors il faut savoir dénicher le travail où l'on peut, même en Amérique. Mais ça, c'est le contrat de notre vie.* »

S. D.-S.



NOUVELLE

HISTOIRE DE CŒUR

par Anne Pollier

LA « stricte intimité » de leur mariage – Bertrand le savait – tenait moins à une lubie de Sabine qu'à son recul devant la foule et les mondanités ; mais elle n'avait pas obtenu sans peine son consentement. La cérémonie datait de la veille, et, à regarder *sa femme*, si charmante dans une robe élégante inhabituelle, il ne se consolait pas de n'avoir pu convier tous les amis et connaissances qui la voyaient à l'ordinaire tel un adolescent dans les pantalons étroits et les tricots trop larges qu'elle affectionnait. Ils venaient de prendre un verre de l'adieu avec leurs témoins, et ils allaient partir pour ce vagabondage que serait leur voyage de noces. Un marin ne dispose que de peu de jours, et déjà Bertrand s'impatientait : « *Vite, vite... Le temps passe. Je voudrais faire de la route aujourd'hui.* » Mais elle rit, connaissant sa puissance sur lui : « *Quelle idée ! Oh ! Bertrand... Le plus cher des Bertrand, réfléchis. Nous ne prenons pas la fuite. Un vagabondage, ça ne peut pas être précipité !* » Elle serrait sa forte main brune, le regardant d'en bas car elle était petite et lui si grand. Bien plus âgé qu'elle aussi. Lui qu'elle avait séduit depuis que, toute gamine, il la rencontrait dans la compagnie de son Cap'tain de père, s'émerveillait encore aujourd'hui d'avoir vu ses avances acceptées.

« *Et d'abord*, ajouta-t-elle, taquine, *moi j'ai envie, sans aller plus loin, de déjeuner ici.*

– *Ici ? En pleine ville ?* demanda-t-il, stupéfait.

– *Mais non... Tu dois connaître le bistro de Missié Louis et Rachel, sur le port ?*

– *Je n'y suis jamais entré. Ce n'est tout de même pas là...*

– *Alors, allons goûter leur curry de poisson.*

– *Vraiment ? Mais toi, d'abord, comment les connais-tu ?*

– *Avec mon père, déjà, lorsque j'étais petite...* » Et, comme il avait l'air de bouder disant : « *Le Cap'tain t'aurait-il si mal élevée ? Je crains qu'il ne t'ait laissée bien libre...* », elle se pendit à son bras.

« *Voyons... A notre époque...* » dit-elle d'un air moqueur.

C'est que lui ne se sentait pas du tout « de notre époque ». A vrai dire, il avait été presque choqué, la veille, par la trop facile nudité de la jeune fille et, ce matin encore, cette absence de gêne (peut-être était-ce bravade) après cette nuit bouleversante le troublait.

« *Eh bien, allons !* », dit-il avec un soupir. Il faisait chaud. Des terrains vagues montait une odeur verte et chaude alliée à des senteurs délibérément maritimes. Du dehors, le restaurant, avec ses rideaux blancs rigoureusement tirés, lui avait toujours paru avoir l'air *innocent* d'un mauvais lieu mais – dans l'odeur pénétrante du curry – ce n'était, après tout, qu'une salle très ordinaire. Quelques tables étaient occupées par des hommes en qui il reconnaissait des marins, mais les femmes qui les accompagnaient n'avaient pas absolument bon genre. Le patron, vieil homme d'une délicate couleur de noix sèche, eut un salut discret. Qu'était pour lui l'énorme Rachel, noire de peau, familière, grondeuse ? Peut-être une vieille maîtresse dont on voyait apparaître à la porte de la cuisine le madras vert soigneusement drapé.

« *Eh ben, Missié Louis, vous le penez ce cuhy, oui ou non ?*

– *C'est égal... Quel endroit pour amener une petite fille...*

– *Oh ! tu serais surpris par tous les endroits bizarres où je me suis endormie ! Imagine un homme resté seul avec une enfant qui la retrouve après une longue campagne. Et moi, je l'attendais, seule avec ma grand-mère ennuyeuse, radoteuse... Mais, Dieu merci*, ajouta-t-elle, rayonnante, *sans aucune autorité sur moi.* »

Bertrand détestait cette liberté dont il ne savait que penser. L'avant-veille encore, dans la chambre qu'elle allait quitter, elle brûlait des lettres, des photographies ; la cheminée était pleine de papiers qu'elle lui montrait par jeu. Il n'avait pu s'empêcher de voir l'image déchirée d'un beau garçon en uniforme de midship. « *Un copain*, disait-elle. *Tu sais, je n'ai eu que des copains...* » A vrai dire, ce qu'il découvrait, c'est qu'il était capable d'une aveugle, mordante jalousie. Et d'ailleurs, l'avait-il réellement séduite ? Seule désormais avec une vieille femme, ne cherchait-elle pas en lui quelque « substitut du père » plus que l'amoureux vers lequel elle avait paru follement se jeter ? Comme elle fuyait toute question !

« *Tu es jaloux*, lui disait-elle. *Ah ! j'aime tellement que tu sois jaloux !* »

« *Demain*, dit-il, *nous serons loin. Demain nous pourrions dîner en Italie, si tu veux.*

– *Bertrand, s'il te plaît... Je ne veux pas être loin demain. Je veux sentir que je pars. Etre simplement avec toi. Et, tiens : marcher un peu. Vois ton bateau dans la cale sèche...* »

« *Ton calme... ta sagesse...* », disait-il.

Il souriait. Etait-il vraiment de tant d'années plus âgé qu'elle ? Il *la dépassait par sa fougue, par son* impatience. C'était autre chose : elle lui apparaissait fixée dans une enfance exquise, avec l'inattendu de ses caprices, sa petite taille, son visage si délicat, si pâle, ses mains minuscules qui dansaient et accompagnaient ses paroles.

« *Missié Louis, vous voyez pas qu'ils ont fini le cuhy, ces deux-là ?* »

Le patron se précipita, pris en faute. Une tablée de marins retenait Rachel, au passage, avec de grandes exclamations : « *Vieille sorcière, il paraît que tu dis l'avenir ?* » Elle se défendait mais l'un des hommes ne lâchait pas sa jupe : « *Pas si tu me taites de viè socië...*

– *Mon petit ange, dis-moi si je serai heureux en amour.* »

Elle repoussa la main épaisse ainsi qu'un objet de dégoût : « *Sûment top heu-eux pou c'que tu vaux.* » Les autres s'esclaffèrent et Rachel s'éloigna, énorme, balançant un amoncellement de jupons.

« *Et toi ?* », demanda-t-elle lorsqu'elle passa près de Bertrand. Sans plus attendre, elle prit sa main forte et carrée, la compara à l'étroite main de Sabine et pointa un doigt vers son cœur.

« *Le cœur...*, dit-elle. *Tu la tueras.*

– *Tu as entendu ?*

– *Oui. Et pourquoi te tuerais-je ?*

– *Parce que tu es affreusement jaloux.*

– *Oh ! mon petit ! Je tiens trop à toi...* »

Un instant, ils se regardèrent et tout parut s'abolir autour d'eux : « *Je t'aime* », dirent sans bruit les lèvres de Bertrand, et les yeux de la jeune femme leur répondirent sans un battement de paupière.

LA voiture, vitres grandes ouvertes, s'arrêta le long du fossé, alors on entendit le silence. Aucune circulation sur cette petite route. Pas un oiseau ne chantait. Pas un souffle ne passait dans les branches. On aurait pu escalader le ciel sur l'échelle des nuages doucement dorés, posés l'un au-dessus de l'autre en stries de plus en plus légères.

« *N'est-ce pas bien de s'arrêter quelquefois ? Bertrand... Tu es un ange de l'avoir fait. Regarde, j'aime cet endroit, et j'ai l'impression bizarre que je le connais. Peut-être que je l'ai vu en rêve.* »

Ce n'était que prairies, bois lointains : un paysage de France anonyme et charmant. On apercevait une auberge paysanne au pignon un peu de guingois.

« *Je sais bien que nous ne sommes pas encore très loin, mais j'aimerais tellement m'arrêter ici* », dit-elle, avec ce regard suppliant auquel il ne résistait pas. Bon. Eh bien ! pourquoi pas ? Ils avaient tant traîné que la journée s'achevait. On pouvait imaginer les chambres sous les combles, avec un carrelage rose un peu passé, la rudesse et la vive blancheur des draps.

« *Tu sais, j'en prends mon parti. Nous ne vivrons plus désormais que dans des bistrots de port et des auberges de routiers.* » Un sentier les mena jusqu'à une salle basse, accueillante avec ses nappes à carreaux roses. Mais Sabine interrompit la discussion avec le patron concernant le menu du dîner. A son tour elle s'impatientait, le tirant vers le jardin que la nuit allait engloutir.

« *Je suis sûre qu'il y a un puits où les bouteilles se gardent fraîches. Des bouteilles de cidre pas glacées : juste comme il faut.*

– *Tu crois ?* dit-il.

– *J'en suis sûre. Un puits avec une margelle basse et de la mousse... et des casiers de bouteilles à côté.* »

Il poussa la porte du jardin et trouva le puits devant lui avec sa margelle basse et les casiers de bouteilles comme elle l'avait annoncé.

« *Tu es déjà venue ici, Sabine. Avec qui ?*

– *Mais non ! Comment une maison paysanne n'aurait-elle pas de puits ? Et une auberge comme celle-ci, avec ses réclames pour le cidre, des bouteilles à côté ?* »

Elle aussi s'avança dans le jardin, marquant un peu de surprise et, lui qui la regardait, il se disait qu'elle le *reconnaissait*. Peut-être y était-elle venue en automne... et que ne l'avait pas frappée un environnement transformé. Bah... se dit-il avec une bonne volonté née de la proximité de la chambre paysanne, de la nuit proche : des jardins et des puits peuvent se ressembler. Elle l'entraînait par la main, le long de l'allée de menthes et d'iris, et se serrait contre lui. Dans l'échelle irréelle des nuages avait fini par se fondre.

« *Comme on est bien...* », dit *Sabine. Lui aussi se sentait bien.* Il respira l'odeur des fleurs et des herbes, se détendit. « *Voilà que tu vas me rendre aussi fou que toi !* » Elle se jeta contre lui avec un élan qui le bouleversa, puis ils s'assirent sur la margelle, et ils se tinrent là, enlacés. Dans le bleu de la nuit commençante, un oiseau se mit à chanter par petites notes espacées puis, peu à peu, plus longuement tenues. Peut-être un rossignol ? Ni l'un ni l'autre ne savait reconnaître la voix du rossignol, mais ce chant les rendait heureux, les comblait.

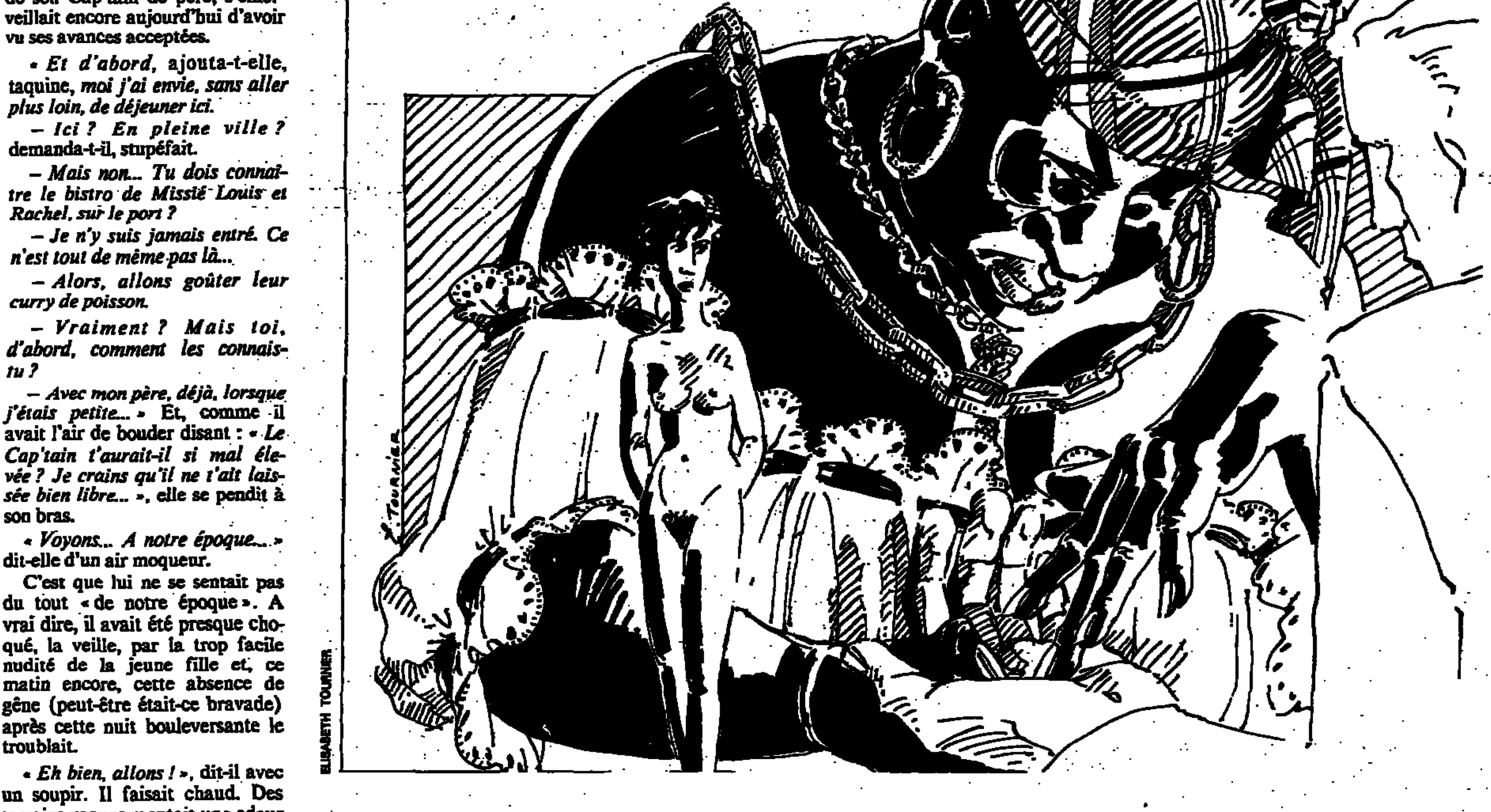
Ils dînèrent seuls dans la grande salle, près de la cheminée où l'on avait allumé un feu. Ils se sentaient chez eux. En attendant la tarte, dont ils sentaient déjà l'odeur, ils s'amusèrent à examiner leur domaine : une grande quantité de photographies étaient épinglées sur les murs. Tout à coup, Sabine, qui les examinait, pâlit, et son trouble n'échappa pas à Bertrand. Il vint derrière elle, se pencha vers les images couvertes de taches d'humidité vers un groupe, surtout, où les visages demeuraient bien visibles. L'un était celui du midship, l'autre... Les filles étaient assises sur les genoux des garçons.

« *Oui, c'est moi*, dit Sabine. *J'avais oublié ce jour-là. Je me souviens maintenant. On avait déjeuné...* » Bertrand, lui aussi, était pâle.

« *Tu m'as menti.*

– *Mais non. Oh !* s'écria-t-elle, effrayée, *lâche-moi ! Ne vois-tu pas que ça n'a aucune importance ? Au point que j'avais oublié. Une bande de copains... Une photo de groupe : on a envoyé une épreuve à la patronne de l'auberge. J'avais seize ou dix-sept ans. Quelle étourdie j'étais ! Je ne te connaissais pas : quelqu'un qui parlait quelquefois à mon père ! Je ne pensais pas qu'un jour tu me verrais assise sur les genoux de Charles, pour qui je n'avais qu'un béguin de gosse, innocent.*

– *Tu m'as menti. Quand je pense que tu faisais semblant de deviner qu'il y avait un puits. Il est là, tiens, sur la photo.* »



ELISABETH TOURNIER

Elle essaya de rire et dit une fois encore, sans grande conviction : « *J'adore que tu sois jaloux.* »

SANS attendre la fin du repas, il régla la note à un aubergiste perplexe qui dut se demander si son couple d'amoureux avait vu quelque chose d'effrayant, un rat ou une apparition. La voiture, dans le hangar autrefois paysan, n'avait même pas eu le temps de refroidir. « *Ecoute-moi, Bertrand.* » Il faisait de délicates manœuvres pour sortir de la cour et ne répondit pas. Lorsqu'il furent sur la route, il appuya sur l'accélérateur. Sabine essayait encore de parler, oppressée par la vitesse de plus en plus grande. Il savait ce qu'elle devait dire : « *Sans importance... Ecoute-moi... Sans importance...* » Mais tout se soulevait en lui contre son mensonge. Cette gueule de petit midship, pourquoi ne l'assumait-elle pas ? Un mensonge imbécile. La colère le brûlait. Il avait honte et peur de ce qu'il ressentait et préférait ne pas l'entendre. Il entra dans une région de bois qu'il reconnaissait à l'odeur car il ne voyait devant lui que la route et, dans le rétroviseur, Sabine, les cheveux dressés par le vent au-dessus de son visage de porcelaine blanche.

Puis, sans que les choses extérieures aient changé – comme lorsque l'on se trouve en avion, ou en montagne sur une vive pente, et que vos oreilles tout à coup se débouchent, – sa colère le quitta ; il entendit la voix qui disait sans doute « *sans importance* » avec toute la violence et la sincérité de sa jeunesse mais surtout bien d'autres paroles : « *Jamais... Toi seul... Mon amour...* » Ces phrases qu'espère toujours l'amoureux, qu'elle n'avait jamais dites, qui venaient à lui maintenant. « *Et toi, mon étourdie*, répondait-il en lui-même. *Toi, mon éblouissante.* » Mais il continuait à conduire vite, à cause de la tension accumulée et peut-être parce qu'il voulait un peu la punir, imaginant son visage quand il la prendrait dans ses bras. Dans la nuit claire, la route fuyait sous lui, et il sentait cette griserie de tenir sa machine parfaitement en main. Personne. Pas de croisement en vue. Aucun obstacle sauf... Ah ! Dieu... Sauf le mufle d'un tracteur sans éclairage, surgissant de ce qui devait être un chemin de bûcherons.

La voiture freina dans un bruit de déchirement mais pourtant dérapa à peine, cheval surpris dont il écrasait la bouche mais dont il était maître. Le paysan, sur son siège, haletait sans rien dire, et il n'eut pas une injure pour lui. Les muscles de ses bras lui paraissaient rompus et il y avait en eux un incoercible tremblement. Il alla s'arrêter plus loin, surpris que Sabine n'ait pas crié. « *Mon petit... Tu n'as donc pas eu peur ?* » Il l'attira contre lui, mais elle était aussi inerte, aussi molle qu'un coussin, corps sans armature dont la main ne répondait pas à la pression de sa main. Evanouie. Il l'installa contre lui et reprit de la vitesse pour s'arrêter au premier bourg. *Il* se sentait coupable et tout attendri. Lui, après la surprise de l'incident, il éprouvait un sursaut de vitalité, d'amour, d'enthousiasme, en dépit de la douleur musculaire et du tremblement.

Quelqu'un lui indiqua la maison du médecin, vieil homme qui apparut à son coup de sonnette, les paupières battantes, tel un oiseau nocturne qu'on tirerait à la lumière. Tout était si simple maintenant qu'il avait touché à l'essentiel. Lorsqu'elle ouvrirait *les yeux, elle comprendrait que*, pour lui non plus, ces choses-là n'avaient pas d'importance. Une colère et la façon dont cela se détache de vous.

Le docteur se pencha contre la jeune femme, puis il demanda :

« *Qu'est-il arrivé exactement ?*

– *Qu'importe !* dit Bertrand, impatienté. *Il faut la ranimer d'abord.* »

Les yeux papillottants le quittèrent, revinrent à la jeune femme.

« *Un accident ?*

– *Mais non. Je l'ai évité de justesse. Vous connaissez ces paysans avec leurs tracteurs sans lumière, leur façon de déboucher sur la route...* »

Le vieil homme regardait par la fenêtre d'un air absent. Un moustique faisait un bruit démesuré dans le silence.

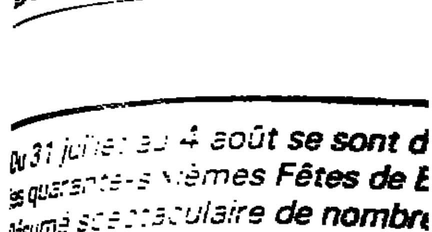
« *Mais enfin, est-ce que vous n'allez rien faire ?* cria Bertrand en le secouant par la manche.

– *Elle est morte* », dit-il.

Et, surpris de l'immobilité, du silence de Bertrand, il répéta avec lenteur, comme s'il espérait se faire mieux comprendre :

« *Elle est morte. Une nature fragile. Le cœur a flanché.* »

● Anne Pollier a publié, chez Gallimard, trois romans : *la Nuit du Havre* (1947), *l'Estuaire* (1954), *la Petite Chanson* (1955) et un document, *Femmes de Groix ou la laisse de mer* (1983). Une nouvelle d'elle, *la Falaise*, est parue dans *les 40 Nouvelles (III)* du *Monde* (juin 1984).



PROVINCIALES

LA MORT MAITRE A DANSER

par Bertrand Utzinger

Peintures d'un genre nouveau apparu au début du quinzième siècle, les danses macabres sont venues, en guise d'exorcisme, apporter la réponse des artistes à un siècle de guerre, d'épidémie et de peste. Aujourd'hui, elles constituent un patrimoine rarissime qu'il faudrait mieux connaître pour mieux le conserver.

A un jet de pierre des Halles, contre les échoppes des merciers, le charnier des Saints-Innocents étale son hideux quadrilatère en plein cœur du Paris du quinzième siècle.

Sur 100 mètres de long et 60 mètres de large ; tout autour, des constructions bâties sur des arcades. Au centre sont enterrés les morts de la capitale. L'ossuaire est abrité sous les arcades. Au-dessus, sous les charpentes, sèchent à l'air libre des squelettes trop vite exhumés.

Du côté de la rue de la Ferronnérie, à l'angle sud du charnier, on décide en 1424 de réaliser une peinture d'un genre particulier : trente personnes – civils et ecclésiastiques – participent à une étrange procession. Chacune est entraînée par un squelette gesticulant. C'est la première danse macabre, une mode que Paris s'apprête à lancer.

Ni effrayé ni surpris, le peuple de la capitale vient nombreux pour l'admirer. Il y voit en transparence l'aboutissement de plus d'un siècle de maturation intellectuelle, morale, religieuse, sociale et artistique, un siècle de souffrances aussi.

Depuis plus d'un siècle, en effet, la France est en proie à la misère. Depuis plus de cent ans, elle est livrée aux cavaliers de l'Apocalypse : guerre, famine, peste et mort. Le pays, potentiellement riche, serein et prospère, est livré aux armées.

C'est d'abord la guerre de Cent Ans. Guerre de sièges : Calais et ses bourgeois, Rouen, Paris, etc. Guerre de combats : Crécy, Poitiers, Azincourt, qui, pour ne citer qu'eux, ont fait près de vingt mille morts.

Les troupes régulières sont une calamité pour les régions traversées, amies ou ennemies. Même quand elles sont bien tenues, même quand les fourriers paient le blé des hommes et le foin des chevaux, elles emportent beaucoup et piétinent les terres. Les hommes d'armes sont partout chez eux.

Pis encore : constituées de mercenaires oisifs, de déserteurs, de crève-la-faim, des bandes s'organisent sous la direction de chefs dont les noms – Robert Knolles, Séguin de Badefol ou Villandrando – seront maudits pendant des générations.

Cet état de guerre et de brigandage peut engendrer parfois des famines sur des zones très étendues. Des disettes aussi, en raison du manque d'argent pour acheter des denrées et de l'extrême difficulté de les transporter. Les embuscades sont incessantes, la disette a tôt fait de survenir.

Des conditions climatiques défavorables peuvent s'ajouter à tout cela et favoriser malefaim et désertification de régions entières.

Durant ces années sombres apparaît la peste, la grande peste noire de 1348, qui, selon Froissard et les meilleures estimations actuelles, fera vingt-cinq millions de morts en deux ans seulement !

A ce fléau qui fait le siège de l'Europe pendant plus d'un siècle s'ajoutent des épidémies de dysentrie, de coqueluche, d'oreillons, de grippe et de variole qui, à elle seule, tuera en 1418, et à l'Hôtel-Dieu, cinq mille trois cent onze personnes.

Paris comptera plus de cent mille morts cette année-là et devra de surcroît lutter contre une invasion de hannetons et une autre de hordes de loups. Les populations entières croient à un châtiment divin. La détresse est totale. On fuit des campagnes vers la ville, transportant ses miasmes avec soi. Sur le bord des routes, le long des rues, des gens meurent, les cadavres s'accumulent.

La peur s'empare des nations, la mort est un spectacle de tous les instants. Année après année, de génération en génération, on se transmet les événements tragiques. Qui apaisera la colère divine ? S'il n'y a encore pratiquement pas de papier, les prédicateurs sont nombreux, souvent éloquents.



YVES LORANT

Avec Frère Richard aux Saint-Innocents

Les ordres mendiants se multiplient et, de hameaux en villages, de carrefours en cimetières, contribuent à propager l'esprit macabre, comme Frère Richard au cimetière des Saint-Innocents. Revanche, amère consolation, apaisement chrétien, conjuration de l'esprit de mort omniprésent ? La danse macabre des Saints-Innocents connaît un immense succès.

Elle résume à elle seule toute la misère d'un siècle. Née de la guerre de Cent Ans et de la Peste, cette forme de peinture connaît un essor formidable pendant plus de deux siècles dans toute la France, dans l'Europe entière, puis au-delà. La forme de la danse macabre se construit progressivement pendant ces deux siècles.

A la fin du douzième siècle, un moine appelé Hélinant écrit *Li vers de la mort*, poème de six cents vers consacré à la brutalité de la mort et à l'égalité des hommes devant elle. Le *Dit des trois morts et des trois vifs* est une composition bien connue désormais : c'est l'histoire de trois chasseurs, jeunes, riches, nobles, qui, au hasard d'une partie de chasse, découvrent un cimetière d'où surgissent trois cadavres. Ceux-ci leur reprochent leur vie vaine, dissolue, peu en rapport avec la vie chrétienne ; les trois seigneurs, saisis d'effroi, parlent de repentir. Ce *Dit* peut être considéré comme un prologue aux danses macabres, auxquelles il est souvent associé, et date probablement du début du treizième siècle. Le texte le plus ancien que l'on possède est de 1280, et la plus ancienne figuration est de 1290.

En 1376, Jean le Fèvre écrit le *Respit de la Mort*, qui peut être considéré comme une ébauche du texte de la danse macabre. Dans la seconde moitié du quinzième siècle, de nombreuses œuvres traitent de ce sujet : *Artes Moriendi, Mors de le Pomme, Miroir des pécheurs et des pécheresses*, etc.

L'Eglise joue le plus grand rôle dans l'évolution de l'état d'esprit de la société et dans ce qu'on peut appeler l'art macabre. Puissante, bien installée jusque dans les moindres agglomérations, elle est parfaitement hiérarchisée et fonctionne correctement. Certes, on connaît les tremblements qui la secouent au quatorzième et au quinzième siècle, mais, pour l'individu qui va à l'église, les rapports entre le curé et ses ouailles, l'autorité, la foi, la « religion », restent tout de même immuables. On n'en est pas encore à la Réforme.

L'Eglise s'attache à démontrer la vanité des biens de ce monde, à expliquer que la vie terrestre n'est qu'un passage et l'attente de la vie éternelle : « *Tu es poussière et retourneras en poussière* » ; « *Il faut veiller car on ne connaît ni le jour ni l'heure* » ; « *Quiconque s'abaisse sera élevé et quiconque s'élève sera abaissé.* » L'homme du Moyen Age accepte volontiers cette philosophie en raison de l'urgente nécessité d'une transcendance de sa vie de tous les jours.

Aucun événement laïque, aucun fait marquant politique ou militaire, n'influence profondément ou durablement l'art des quatorzième et quinzième siècles. Seule la pensée chrétienne joue un rôle déterminant chez les artistes et ceux qui leur passent commande. Seulement, la vision incessante de la mort va bouleverser un peu cette vue des choses.

Trop de morts, trop de misères. Comme le dit Alberto Tenenti : « *Il y a évolution, au Moyen Age, de la pensée philosophique et religieuse. Au lieu de devenir membres d'un royaume surnaturel, les hommes ont préféré rester sur terre, même après la mort. C'est un acte de cohérence et de courage remarquable, qui toutefois les abandonnait à leurs seules forces.* » Disons plutôt que la misère les a contraints à cette attitude.

Vérité terrestre et sérénité céleste

En très peu de temps – une décennie, – la forme de l'art se modifie profondément. L'importance de la vie dans l'art, c'est sous la forme de la mort qu'elle s'exprime le mieux. Pour les raisons précitées, et sous la poussée des prêcheurs, l'homme va réfléchir à sa vie : sa valeur, sa dureté et sa fin.

L'art macabre prend aussi un essor fabuleux à partir de 1380, à partir de Charles VI. Toute mort porte maintenant la marque de la désolation, de la pourriture, de la consternation. La torture artistique remplace la sérénité, le rictus remplace le gisant. C'est donc le réalisme qui caractérise l'art du quinzième siècle, un réalisme humain fait de vérités terrestres que l'on pourrait opposer à cette sérénité céleste du treizième siècle. Elle est bien morte, la mort tranquille dans le sommeil souriant, balayée par le drame.

Le quinzième siècle et ses danses macabres, c'est le début d'une profonde évolution artistique, psychologique et sociale. La danse macabre est une suite, hiérarchique, de divers personnages représentant les différents éléments de la société. Ces processionnaires sont disposés selon une alternance de civils et de militaires, d'une part, d'ecclésiastiques, d'autre part. Chacun d'eux est accompagné d'une silhouette plus ou moins décharnée, plus ou moins squelettique, caricaturant la mort, qui l'entraîne sans qu'il puisse opposer de résistance.

La danse macabre est l'enseignement populaire de la soudaineté de la mort, de l'égalité de tous devant celle-ci, ou, plus, de l'égalité après la mort : quels que soient sa puissance, sa richesse ou les honneurs qu'il a reçus, la pourriture attend l'homme après la mort.

Il n'y a pas de révolte, pas de jalousie, pas d'agressivité, pas de planification sociale dans cette hiérarchie. Ce n'est pas la lutte des classes, on ne trouble pas l'ordre social voulu par Dieu. Qui commande ces peintures ? Toujours l'autorité, civile ou religieuse, ou bien les moines en leur abbaye. Pourtant, cette autorité se fait véritablement étriller par la Mort des danses macabres. C'est toujours le pape qui est appelé en premier, suivi de l'empereur, puis du cardinal, du roi, etc.

La Mort est d'une ironie féroce, et cela d'autant plus qu'elle s'adresse à un personnage plus considérable, plus élevé dans la société.

Cette ironie n'est pas seulement textuelle, elle est aussi gestuelle, même si, alors, elle dépend des qualités du peintre. Comme elle sautille d'un pied sur l'autre, comme elle joue avec son linceul sans chercher à s'y cacher ! Parfois même, elle saisit l'attribut de sa victime et singe celui qu'elle emmène. Le graphisme de La Chaise-Dieu, les gravures d'un Holbein ou de ses successeurs, rendent encore plus caractéristique ce sentiment particulier d'ironie et d'inéluctabilité propre aux danses macabres.

Quelle autorité a cette Mort ! Ses paroles comme ses attitudes n'admettent ni réplique ni retard. Elle saisit celui-ci par le bras et lui dit sèchement : « *Restez donc auprès* » ; ou bien cet autre par la taille, ou ce troisième par l'épaule : « *Avancez-vous, gent écuyer* » ; « *Abbé, vous fuyez ! Venez donc !* » ; « *Médecin... Ne refusez de comparaître, faites bonne mine, moi je sais guérir !* »

Le texte, qui n'existe qu'exceptionnellement sous les peintures murales, est donc un dialogue entre la Mort et sa victime ; il est fait de huitains octosyllabiques qui se terminent par une phrase de forme proverbiale ou sentencieuse : un apophtegme. La paternité de cet apophtegme a été attribuée tantôt à Gerson, tantôt à Jean le Fèvre, car ce dernier avait écrit : « *Je fis de macabre la danse.* » La polémique à ce sujet est loin d'être close. De même, on ignore le nom des artistes qui réalisèrent les peintures qui subsistent en France.

Le matérialisme des danses macabres est étonnant. Il n'est pratiquement pas question de consolation, de paradis, de vie éternelle ou d'enfer. « *Vous souhaitiez toujours bien manger, mais vous serez aux vers donné* », dit la Mort au curé. Cet athéisme de surface peut s'expliquer par l'espoir de la vie éternelle. Il peut, peut-être, s'expliquer aussi par une véritable lassitude face aux malheurs et aux misères. La foi laisserait alors la place à la seule obnubilation matérialiste du drame.



L'ensemble le plus complet d'Europe

Formidable témoignage du passé, ces danses macabres sont encore un patrimoine fabuleux, mais rarissime, que nous nous devons de connaître et de conserver. A Kernaskleden, dans le Morbihan, quelques pauvres restes ne permettent qu'une analyse incertaine. A Kermaria-en-Isquit, au contraire, une peinture de la fin du quinzième siècle est en très bon état. Le texte est également en bon état de conservation. A Brianny, près de Semur-en-Auxois, une minuscule église abrite une danse au graphisme très agréable. Par malheur, des travaux ont amputé une partie des sujets !

A La Ferté-Loupière, près de Joigny, la peinture est en excellent état et assez richement colorée, manifestement inspirée des gravures de Guyot Marchant, un éditeur parisien qui connut la gloire entre 1485 et 1495.

On ne peut que souligner l'admirable dessin de la fresque de La Chaise-Dieu, qui met remarquablement en valeur cette idée d'ironie et d'inéluctabilité d'une Mort qui s'adresse à des victimes immobiles, figées, hiératiques.

Meslay-le-Grenet, enfin, à 15 kilomètres au sud de Chartres, possède indubitablement l'ensemble le plus complet d'Europe ; les scènes de la Passion, les vingt couples de la danse macabre, un dit des trois morts et des trois vifs de grande taille, la légende du Roi mort et le bavardage des femmes à la messe réalisent une unité parfaite de la fin du quinzième siècle. L'existence du texte, la disposition de la peinture à hauteur d'homme, permettent la réalisation d'un spectacle « son et lumière » qui ne peut être réalisé nulle part ailleurs.

● Le « son et lumière » de Meslay-le-Grenet a lieu tous les troisièmes samedis du mois, de juin à octobre. Les prochains spectacles auront donc lieu le 17 août, le 21 septembre et le 19 octobre. Renseignements auprès de Mme A. Constantin. Tél. : 16 (37) 25-42-32, ou bien auprès de l'auteur de l'article, au 16 (37) 25-37-70.

BASQUES EN MUSCLES ET EN FÊTE

par Francis Marmande

Du 31 juillet au 4 août se sont déroulées les quarante-sixièmes Fêtes de Bayonne. Résumé spectaculaire de nombreuses manifestations de la région, elles ajoutent à un goût aigu de la tradition un esprit inimitable. Le dernier soir, les festayres *chantent en chœur :* « Pauvre de moi, les Fêtes de Bayonne sont déjà finies », *en attendant les prochaines.*

PLUSIEURS heures après la fin des Fêtes de Bayonne – et certaines années cela peut durer deux ou trois jours, – on se sent comme poursuivi par une rumeur confuse de chants, de cris et d'éclats de rire, de tambours et de *txistus* (flûtes basques). Comme si les musiques des Fêtes se fondaient enfin dans le sentiment de la ville. A peine croit-on en saisir le trait ou en traquer la mélodie que le souvenir brouillé s'en estompe et se perd. Cela peut vous prendre à tout moment, sur un des nombreux ponts qui enjambent la Nive et l'Adour, au coin d'une rue du Petit-Bayonne (le quartier basque et populaire de la ville où elles se sont largement déplacées) ou dans l'intimité d'une de ces insomnies engendrées par le rythme des *cinq jours de vie à l'envers que* vous venez de soutenir.

Ouvrant les congés des grandes et moyennes entreprises, redoublant l'activité des commerces locaux, situées en plein milieu des vacances scolaires, les Fêtes scandent depuis 1932 une sorte d'année parallèle à l'année civile. On les attend, on s'y prépare, on s'y retrouve. Inutile de s'y donner rendez-vous : on s'y rencontre et l'on s'y perd le plus facilement du monde, au gré des déambulations et des bousculades jalonnées de bistrots. Depuis les quartiers, les *cités, les villages et les villes plus* ou moins voisines, on vient aux Fêtes de Bayonne de plus en plus jeunes, et les Fêtes concentrent le plus grand rassemblement de la région. Chaque soir, la ville multiplie sa population de cinquante mille habitants par deux ou par trois.

Patronnées par la municipalité et organisées avec soin par les bénévoles du comité des fêtes, sous la houlette d'André Behotéguy, elles sont livrées clés en main le premier soir à la jeunesse de la ville. A partir de là, cinq jours et cinq nuits de quartier libre.

Au bout du compte, si l'on réfléchit aux énergies ainsi libérées, on relève peu d'incidents : beaucoup moins de bagarres qu'autrefois, la disparition totale des agressions, quelques blessés pendant les courses de vaches, quelques vacillements dus à l'alcool, avec, en prime, l'accident symbolique qui ressortit plus à l'ambiance qu'à la cérémonie rituelle (une noyade dans l'Adour) cette année. Du chahut, oui... et des excès éthyliques, probablement. Mais il n'est que de voir les relations souriantes des *bandas* et des forces de police (discrètes) autour du commissariat de la rue Jacques-Laffitte pour comprendre que l'heure n'est pas au drame.

Les fausses sœurs de Pampelune

L'histoire des Fêtes, avec ses années de suppression (la guerre) et ses modifications de durée ou d'horaires (1969 : incidents avec les CRS ; 1979 : manifestation à la suite de l'assassinat d'un militant basque), donnerait une idée précise de la vie politique du pays. Il est probable que, depuis quelque temps, le GAL ne choisit plus au hasard certaines dates de ses attentats. Mais la peur que diffusent les agences de voyages étrangères et qui ternit sévèrement l'image du Pays basque n'a que *peu de rapport avec la situation* réelle.

L'émotion est vive après l'attentat qui a coûté la vie à Juan Maria Otegui à Saint-Jean-Pied-de-Port, le vendredi 2 juillet (*le Monde* daté 4-5 et du 6 août), mais les réactions ont été plus nettes à Saint-Sébastien et à Bilbao, où le tourisme s'est accru de 10 % par rapport à 1984. Du côté français, les résultats de juillet sont irréguliers : à peu près semblables à 1984 pour Bayonne et les hôtels basques, avec des améliorations sensibles en fin de mois, *et en* augmentation pour les hôtels de Saint-Jean-de-Luz.

L'hôtellerie de plein air et la restauration en général subissent davantage les effets de la crainte diffuse qui agace les habitants et les professionnels de la région ; à quoi s'ajoute une nouvelle forme de séjours nettement écourtés et plus économiques.

L'édition 1985 des Fêtes, la quarante-sixième depuis 1932, n'a pas accusé le coup. Réduites à cinq jours mais intensifiées, elles auraient plutôt subi un petit coup de fouet. Bals, fêtes foraines, foire commerciale, parades, défilés, courses de karting, spectacles, anthologie de la *zarzuela* (le théâtre musical qui enchante l'Espagne), elles offrent tout ce que des fêtes dignes de ce nom peuvent apporter. C'est pourtant par le reste qu'elles enchantent : ce caractère hybride et unique qui en fait des fausses sœurs des Fêtes de Pampelune (jumelée avec Bayonne), cette amplification jusqu'à la démesure heureuse de toutes les fêtes de la région ; ce mélange de profondeur (parties de pelote basque) et d'infini (légèreté parodique qui les porte).

Songeaient-ils une seconde, lors de la dernière nuit, ces faiseurs de fêtes, ces *festayres* qui s'affairaient, avec une minutie de fourmis, autour des bottes de paille abandonnées sur le karting, qu'ils retrouvaient quelque geste ancestral ? Pensaient-ils décalquer, avec cette ferveur désopilante, le jeu de force basque, *lasto altzari* (le lever de paille), qui prend place entre la *soka-tira* (tir à la corde) et l'*orga yolso* (lever de charrette) ? Pas le moins du monde. Ils jouaient, tout simplement ils jouaient.

Le temps des Fêtes à Bayonne est probablement celui où l'on sait le mieux prolonger celui du jeu. Du jeu à fond perdu : avec un sens accompli de l'ingéniosité inutile, de la dépense verbale et d'une espèce de volubilité sociale. C'est pourquoi il n'y a pas d'âge pour les « faire ». Car ici, auberge espagnole ou auberge basque, on « *fait* » les fêtes. L'expression est consacrée. On les fait avec ce qu'on apporte : un cageot remorqué par une ficelle suffit parfois au bonheur de quelque méditatif solitaire, capable de le remorquer par les rues une nuit durant. Il y faut, on l'avouera, une assez grande concentration métaphysique.

Il n'y a pas d'âge pour ce talent à court-circuiter les effets de l'âge. Enfants, c'est le moment des confettis, du corso et du feu d'artifice. Adolescent, celui des pétards, des *bandas* et des amours. Après, c'est à chacun selon son style. Une équipe de quinquagénaires, les Dauphins, n'a pas hésité à reconstituer cette année la *banda* de ses vingt ans. A partir de là, les courses de vaches *ponctuent les jours et les nuits* de la place Saint-André. Le dimanche enfin, on monte aux arènes de Lachepaillet voir les taureaux. Pas de feria suivie, ici, comme à Nîmes, à Mont-de-Marsan ou à Dax, mais une saison qu'ouvre la corrida des Fêtes. Avec Charles Forgues, à la tête du Cercle taurin, et la collaboration des diverses *penas* de la ville, Bayonne s'est *vu* récompenser pour le meilleur lot de taureaux présentés en France.

Les Bartolome Sainz de cette cuvée n'ont pas manqué à cette réputation récente. Ils ont même donné du fil à retordre aux frères Campuzano, venus en *mano a mano* les combattre.

Personne ne se doutait en réalité que Pajarito, le sixième taureau, aurait la force de faire voler en éclats la porte du toril et de surgir comme un monstre d'autrefois dans l'arène. Les légendaires ascendances de Santa Coloma se réveillaient. Plus de panique que de mal, malgré un spectaculaire affrontement des deux taureaux *en piste*. Comme à Vic-Fezensac, qui donne le ton pour la Pentecôte, comme dans les petites arènes d'Ortez ou de Tyrosse, on se prend à aimer ici le « taureau-taureau ». *Côté* soleil, les *bandas* chahutent avec autant d'allégresse intempestive que s'il s'agissait de ces taureaux *de fuego* qui clôturent tous les bals. L'exemple de Pampelune à ce titre n'a pas *que* du bon...

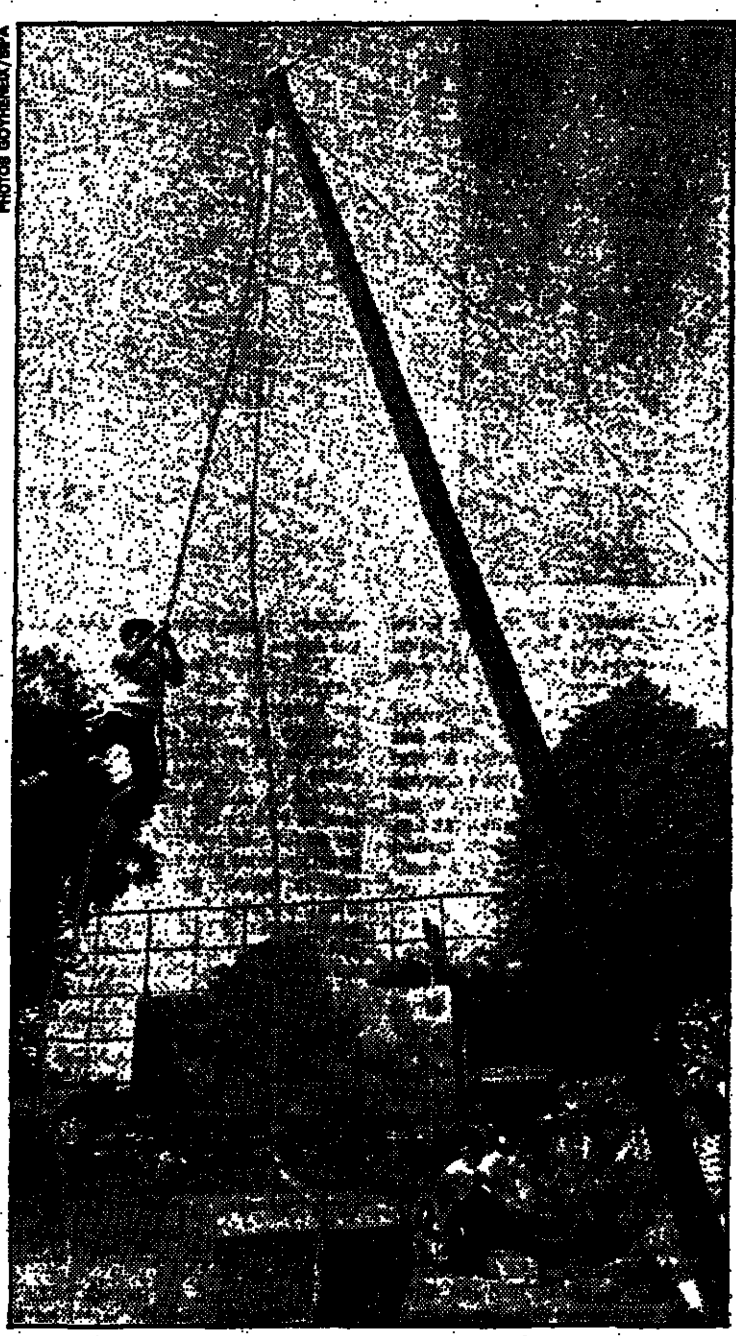
Le sublime et la pacotille

Mais, comme à Pampelune, sans trêve la musique rythme chaque instant de cette passion collective où se résume l'esprit des Fêtes. Dans les rues, les bars, les restaurants et sous toutes ses formes. Fanfares, accordéonistes, groupes de *txistularis* et de *gaiteros* (bombardes) aux accents pathétiques ou gais ; tambours des chanteurs, capables des niaiseries les plus désarmantes (Oh ! Léon, Oh ! Léon, etc.) que des chœurs les plus impressionnants comme le groupe des Pottoraks, les Basques respirent comme ils jouent, avec une sorte d'élégance dans l'excès.

L'une des qualités indéniables des Fêtes reste ce mélange de somptuosité archaïque et de ludisme moqueur, de sublime ou de pacotille, où se confondent les chants et les odeurs. Il ne se produit rien au fond que ces présences qui passent. Un jour, on se prend à abandonner les Fêtes actives. Enfants ou *petits-enfants* servent alors d'utiles alibis pour « y faire un tour », mais, avec ce génie de l'outrance qu'elles affichent, les Fêtes inspirent immanquablement un mélange de fascination et de méfiance à ceux qui n'osent plus les faire. « *Encore deux ou trois ans*, dit une quadragénaire à propos de son mari, *et je pense que ça lui passera.* » A tout *hasard, et contre toute observation*, on se raisonne alors en décrétant qu'il y a moins d'ambiance, moins de monde, etc. Moins, par rapport à quand ? Par rapport à avant. A cet avant où l'on avait l'âge de ne pas penser à avant.

Cette limitation vaguement amère ajoute aux rires des *festayres* et de ceux qui ont la prudence de ne pas couper le cordon de leur jeunesse. Elle n'a même pas le mérite de la nouveauté. En 1933, un petit journal local constatait : « *Les Fêtes n'ont plus le même caractère ; les jeunes ne s'y amusent plus comme l'an dernier.* » Créées en 1932, les Fêtes avaient alors tout juste un an... ■

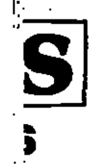




PHOTOS GOYHENEX/SIPA

L'une des qualités indéniables des Fêtes reste ce mélange de somptuosité archaïque et de ludisme moqueur, de sublime ou de pacotille, où se confondent les chants et les odeurs.





RENCONTRE

KATEB YACINE ET SES RECLUSES

propos recueillis par Tahar Ben Jelloun

Kateb Yacine s'insurge contre les conditions de vie qui sont encore celles des femmes d'Algérie. Il dit leur combat dans une société qui leur est traditionnellement hostile et où elles ne sont acceptées que pour autant qu'elles se plient aux rigueurs de l'ordre patriarcal. Tout cela ne l'empêche pourtant pas de faire avec elles mordre la poussière aux interdits et aux tabous.

KATEB YACINE est né en 1929 en Algérie. Il fait des études jusqu'à l'âge de quinze ans. Il participe à ce moment-là à la manifestation anticolonialiste de Sétif en 1945. Il est exclu du collège et emprisonné. Il a failli être fusillé. Au sortir de prison il choisit la poésie et l'errance.

Il est l'auteur d'une œuvre monumentale dont le point culminant reste son roman Nedjma, *publié aux éditions du Seuil en 1956. Il est venu à Paris présenter le film que Dominique Colonna a fait sur lui et sur son pays. Ce très beau portrait sera diffusé par TF 1 le 22 août à 22 heures.*

« Vous allez en Algérie, *dit Kateb Yacine,* quelqu'un vous prend par la veste et vous dit : *« Toi, tu as dit que tu es écrivain, ça veut dire que tu exprimes ce que je pense, alors écoute-moi. » Depuis qu'il est rentré pour vivre et travailler en Algérie, il est souvent interpellé dans ce sens. On lui demande d'être à l'écoute, surtout depuis qu'il ne fait plus de livres mais crée avec une troupe — un véritable travail de création collective — des pièces de théâtre. Kateb Yacine n'écrit pratiquement plus en français, n'écrira probablement jamais en arabe classique. Il a trouvé dans son pays, au sein de son peuple, un nouveau langage, celui de la parole, celui de la poésie orale, dite et chantée par la troupe de théâtre qu'il dirige depuis une dizaine d'années.*

« J'ai rencontré à mon retour en Algérie, en 1971, Ali Zamoun, c'était le directeur de la formation professionnelle au ministère du travail, un ancien du 1er novembre, un vrai maquisard. Il m'a proposé de m'occuper d'une troupe de théâtre. C'est là que s'est produit le tournant. Je ne savais pas que je pouvais écrire en arabe populaire.

» La première belle chose qu'on a faite, c'était *Mohammed, prends ta valise !*, une pièce sur l'émigration. On a fait une tournée de cinq mois en France. Un succès extraordinaire. 70 000 immigrés l'ont vue. La première scène, je l'ai écrite en français. Le reste je l'ai écrit avec la troupe dans la langue du peuple. Huit mois de travail, jour et nuit. Les idées fusaient de partout.

» Ensuite, on a sillonné l'Algérie pendant cinq ans. Nous avons touché plus d'un million de spectateurs. Nous avions le soutien du ministre du travail. Après son départ, nous nous sommes trouvés abandonnés. Plus de local. Moi, je me suis retrouvé avec neuf comédiens dans mon deux-pièces. Alors, on nous a éloignés à 500 km d'Alger, à Sidi-Bel-Abbès. Ils pensaient ainsi faire éclater la troupe. On n'avait pas de car pour circuler. On a tenu le coup. Mais notre production a chuté. Autour de nous, de notre travail, le silence. Jamais passé à la télé, sauf pour un flash, une fois. Difficile de nous détruire. L'essentiel est que nous sommes toujours là.

» Quand on fait du théâtre, surtout en langue populaire, on met le doigt sur les plaies. Il y eut même une attaque diffamatoire qui voulait faire croire que *Mohammed* visait le prophète et non le travailleur émigré. Les Frères musulmans nous ont empêchés de jouer à Alger en 1977. On a eu des menaces. On n'a pas pu jouer. Les frères dits musulmans sont montés sur la scène où on devait jouer et ont fait leur prière ! Ils s'imposent par la terreur.

» C'est dû à la vacuité. Quand on empêche les forces de progrès de s'exprimer et de travailler, les fanatiques occupent ce vide, occupent le terrain. C'est un danger créé par ceux qui empêchent des gens comme nous de faire leur travail. Mais ils ont perdu la partie. La première résistance sérieuse aux frères dits musulmans est venue des filles, les étudiantes de la cité universitaire de Ben-Aknou. Ce n'est pas un hasard que ce soit des filles qui résistent le mieux.

Le silence orageux des femmes

» Ma mère était réellement géniale. Elle avait un bonheur d'expression extraordinaire en arabe. Son père qui était un lettré donnait des cours d'arabe à ses frères. Il a oublié sa fille. Mais ma mère écoutait derrière la porte. Elle a appris l'arabe littéraire en cachette. Son père finit par l'associer aux cours.

» Il y a chez nous une culpabilité profonde vis-à-vis de la femme. Cela commence avec la mère. L'homme maghrébin voit vite à quel état sa mère est réduite. La femme est opprimée. Ça se voit tous les jours. Un exemple : ma sœur est enseignante dans un petit village. Elle habite dans un logement de fonction. Son mari a pris une deuxième femme et a voulu la faire habiter sous le même toit ! Ma sœur a refusé. J'ai même été voir le ministre de la justice. Ça n'a rien donné. Jamais ma sœur n'a réussi à se faire recevoir par le procureur parce qu'elle demandait le divorce. Le mari n'a pas réussi à lui imposer une deuxième épouse, mais il reste malgré tout polygame. C'est grave.

» En Tunisie, le statut de la femme est meilleur que chez nous. Il y a un tract en treize points diffusé par les islamistes et qui proclame « la République islamique » en Algérie. Un des points assimile la femme qui travaille à la prostituée ! Des femmes ont été attaquées au vitriol parce qu'elles portaient des pantalons. Le pouvoir ne prend pas ses responsabilités à l'égard de la femme. La droite fanatique prend la religion comme masque. Mais les femmes se défendent. L'autre jour, *Algérie Actualité* a publié une lettre formidable d'une lectrice à propos de la question du ramadan. Il y a un combat chez nous.

» Dès sa naissance, la femme est accueillie sans joie. Elle est l'éternelle sacrifiée. Jusqu'à son mariage, elle est considérée comme « une bombe à retardement » qui peut perturber l'ordre patriarcal. Les femmes parlent. Et même quand elles se taisent, leur silence a quelque chose d'orageux. Mais ce silence engendre la parole.



PHOTOS XAVIER LAMBOURS



« J'ai travaillé avec les lycéennes. On a monté une pièce de théâtre en arabe. On a pu voir des jeunes filles de la bourgeoisie de Tlemcen blasphémer sur scène ! »

Ni l'arabe ni le français

» J'ai écrit une pièce *les Voix des femmes*. C'était une commande du walli de Tlemcem pour un spectacle « son et lumière ». J'ai lu l'histoire des Berbères d'Ibn Khaldoun, et j'ai fait un texte concret, un texte d'action sur base de l'histoire de l'Algérie. Le walli n'a pas apprécié. En même temps il y avait à Tlemcem une troupe de jeunes filles qui montait ma pièce *la Poudre d'intelligence*. J'ai travaillé avec les lycéennes. On a ajouté un morceau de *Mohammed, prends ta valise* en arabe et on a donné la pièce. On a pu voir les jeunes filles de la bourgeoisie tlemcénienne blasphémer sur scène !

» Depuis l'indépendance de l'Algérie, on veut à tout prix imposer l'arabe littéraire. On a monté *le Cadavre encerclé* en arabe classique. Ce fut un échec. On a eu cent chats ! Un gouvernement qui dispose d'un outil aussi extraordinaire que la *télé* et qui ne se soucie pas de se faire comprendre, puisque les journaux sont dits en arabe littéraire que le peuple ne comprend pas, c'est étrange ! Nous avons une bourgeoisie d'Etat, parasitaire, et qui impose au peuple une langue qu'elle même ne pratique pas.

» Là où nous avons gagné, c'est au théâtre. Toutes les troupes utilisent l'arabe populaire. En outre l'Algérie indépendante a réduit les heures du tamazight (la langue berbère). Il y a deux heures en moins qu'avant. Il y a régression par rapport à ce qui se passait durant le colonialisme. On ne nuit pas à l'unité du pays quand on laisse cette langue vivre. Je ne soupçonnais pas qu'il y avait en Algérie des gens qui ne comprennent ni l'arabe ni le français.

» Après tout, la langue tamazight est millénaire. On enseigne à la télé l'anglais et pas le tamazight. C'est une langue qui n'a pas de statut. Une petite fille qui chante en tamazight et qu'on oblige de chanter en arabe, c'est traumatisant. Et puis il y a eu en 1980 les événements de Tizi-Ouzou où le pouvoir a interdit une conférence de Mouloud Mammeri. Les étudiants ont manifesté. Toute la population était avec eux. La répression fut brutale. On a déchiré les thèses des étudiants. Mais ça n'a rien fait. Le pouvoir a compris qu'il fallait s'en occuper. C'est devenu un dossier parmi tant de dossiers ! Heureusement, il y a eu le discours de Chadli où il a dit que l'histoire de l'Algérie ne commence pas avec les Arabes.

» Comme je me suis insurgé contre l'Algérie française, je m'insurge contre l'Algérie arabo-musulmane. On ligote un peuple à travers une langue et une religion. Je ne suis *ni arabe ni musulman*. Je suis algérien. Assumons d'abord l'Algérie. Ils disent que c'est important d'être entendu dans les autres capitales arabes. Et ton peuple ? Pourquoi ne pas être entendu par lui d'abord ? Je m'insurge contre cette escroquerie qui consiste à parler de « nation arabe ». Dans tous les pays arabes, il y a des dialectes. Soyons nous-mêmes sans fermer les portes et les fenêtres.

Une explosion de talents

» Il y a eu plus qu'une coïncidence : deux plaies se sont ouvertes en même temps, la même année, en 1980 : la langue et la condition de la femme. La langue c'est la mère. Si tu m'enlèves ma mère qu'est-ce qui me reste ?

» Si on ne règle pas ces deux problèmes, l'Algérie ne sera pas, ne pourra pas être. Le mouvement des femmes comme le mouvement de Tizi-Ouzou sont menacés de manipulations diverses. Il faut respecter l'indépendance de ces deux mouvements et les prendre au sérieux : enseigner la première langue historiquement constituée, le tamazight ; donner un statut à la femme.

» J'aurais voulu continuer à écrire. L'écriture en français me manque. Des jeunes gens frappent souvent à ma porte. Je leur parle. C'est ça l'Algérie. Le public est assoiffé. Il faut voir les jeunes. Répondre à leur attente. C'est nécessaire. Si je pouvais trouver cinq ou six mois de paix, je pourrais terminer un travail de recherche sur la langue française.

» Si j'écris aujourd'hui un livre en français et que j'essaie de le publier en Algérie, il y a peu d'espoir qu'il soit édité en Algérie parce que si j'écris un livre c'est pour toucher des points brûlants, délicats, pour mettre le doigt sur les plaies. Si je le publie en France, c'est aussi un échec, pour moi, pour l'Algérie. Il faut à nouveau frapper à la porte de la France. C'est comme si on n'avait pas avancé. Mais si ça continue ainsi, je serai obligé de le faire.

» Il y a actuellement en Algérie une explosion de talents, surtout en poésie. Je connais un jeune poète, il s'appelle Lamara, son recueil est accepté par la société nationale. Il attend sa publication depuis des années. Il n'y a pas de revues où ces jeunes puissent s'exprimer.

» A Oran, de jeunes poètes ont créé avec leur argent de poche une revue de qualité : *Voix multiples*. Il faut les encourager. Par ailleurs, je considère le dernier livre de Rachid Mimouni *Tombeza* comme un événement. Il vit et travaille en Algérie. Quand il s'est agi de publier quelque chose d'important, il a été obligé de s'adresser à un éditeur français. Ce livre fut boycotté. Silence total à part un article dans le journal du ministère de la jeunesse et des sports. Ce sont des jeunes qui en ont parlé.

» Pourquoi faire le silence sur un livre ? Qu'on nous laisse nous exprimer. La troupe de théâtre va essayer de faire une publication indépendante. Il ne faudrait pas qu'on en soit réduit à faire du samizdad. Si on ferme toutes les portes, il y aura la littérature sous le burnous ! » ■

